



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

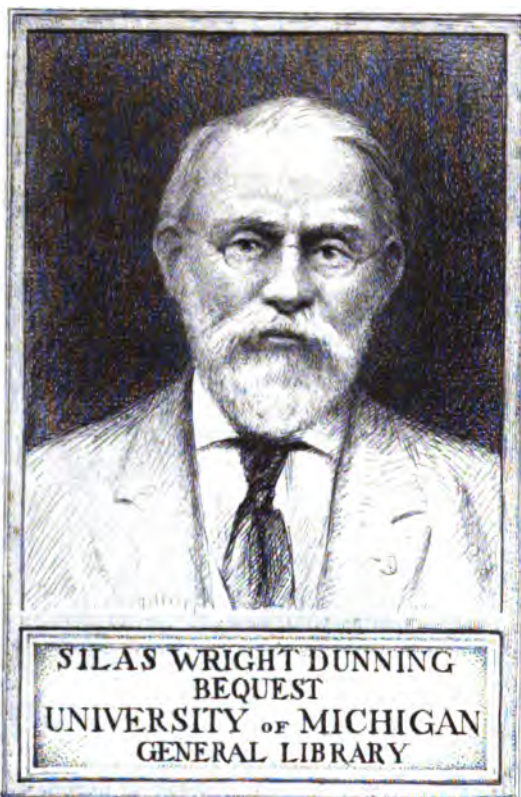
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

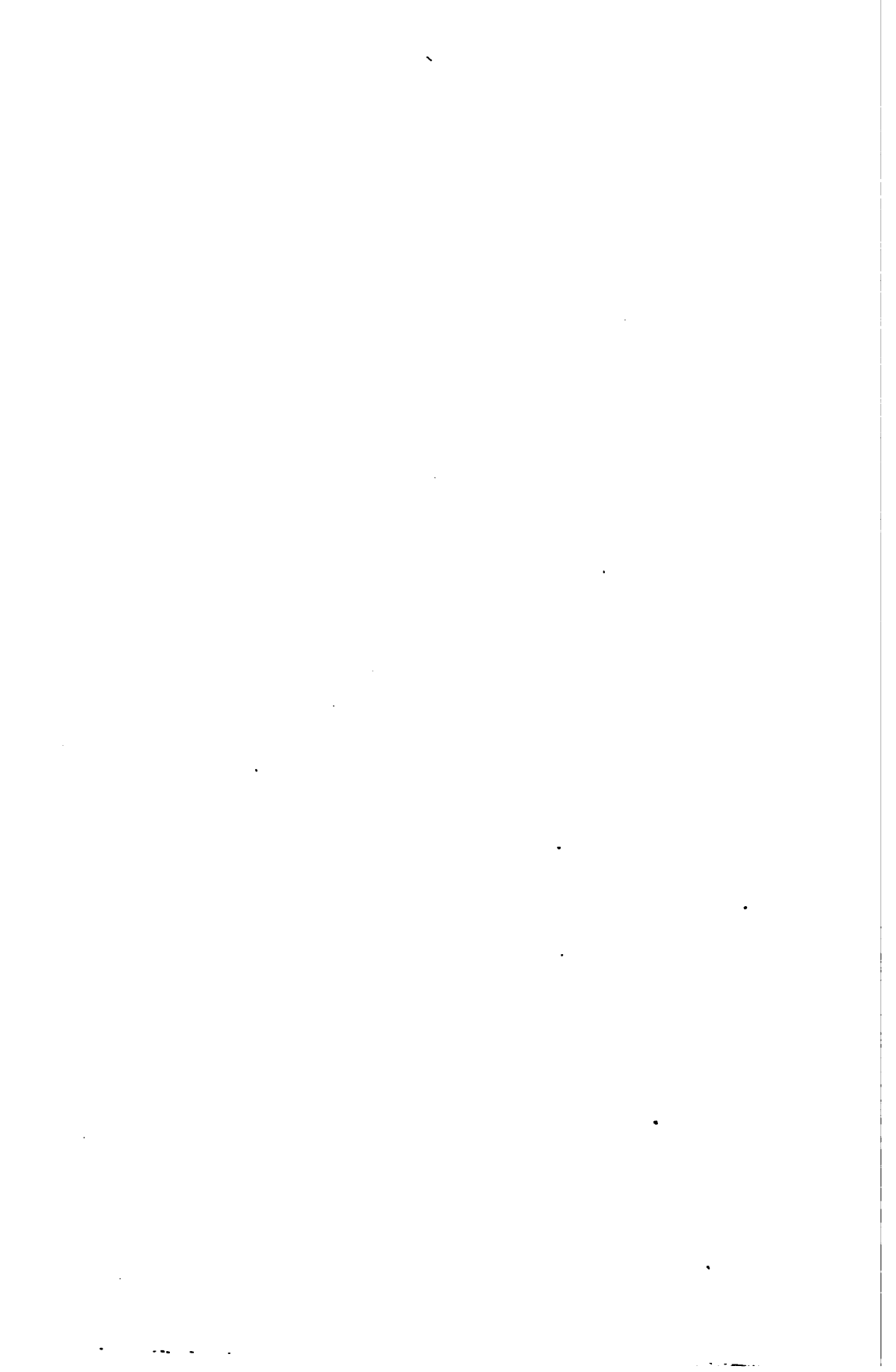
B 50067 5



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.E91
A9





ARCHIVES DU DIOCÈSE DE CHARTRES

IV



ÉGLISES & CHAPELLES

DU

DIOCÈSE DE CHARTRES

PUBLIÉES PAR

M. l'Abbé Ch. MÉTAIS

Chan. hon. de Chartres

2^e SÉRIE

Ut ad plurimos
Veritas perveniat
S. Aug.



Un chapiteau de Gallardon.

CHARTRES

CH. MÉTAIS, ÉDITEUR

1900



ÉGLISES ET CHAPELLES
DU DIOCÈSE DE CHARTRES

2^e SÉRIE





ARCHIVES DU DIOCÈSE DE CHARTRES

IV

ÉGLISES & CHAPELLES

DU

DIOCÈSE DE CHARTRES

PUBLIÉES PAR

M. l'Abbé Ch. MÉTAIS

Chan. hon. de Chartres

2^e SÉRIE

Ut ad plurimos
Veritas perveniat
S. Aug.



Un chapiteau de Gallardon.

CHARTRES

CH. MÉTAIS, ÉDITEUR

1900



Dunning
Nijhoff
4-7-27
13603

LETTRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Chartres, le 14 août 1900.

Monsieur le Chanoine.

Au moment de faire paraître la 2^e série des « Églises et Chapelles du diocèse de Chartres », vous avez eu l'heureuse pensée de demander à votre évêque une approbation de ce nouveau volume.

Avec grand bonheur, je vous accorde cette approbation. J'y joins de chaleureuses félicitations qui feront écho à celles de la Société Française d'Archéologie réunie en congrès à Chartres en juillet 1900.

Grâce à vos excellents travaux bien des curiosités archéologiques seront sauvées de l'oubli, l'attention publique sera appelée sur beaucoup de monuments dignes d'intérêt. Et c'est ainsi qu'en contribuant à la diffusion de la science vous aurez démontré l'heureuse influence de l'idée religieuse dans les arts et procuré la gloire de Dieu.

Agréez, monsieur le chanoine, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. GABRIEL,
Évêque de Chartres.



AU LECTEUR

Cette deuxième série contient les notices de plus de 50 églises et chapelles et est ornée de 160 gravures et vignettes. Le volume n'a pas moins de 430 pages.

Quelques notices sont considérables, comme celles de Saint-Denis-les-Ponts, d'Arrou, de Senonches, de Loigny et surtout celle de Gallardon. Les gravures sont dues à des plumes habiles dont l'éloge n'est plus à faire : M. l'abbé Belaue, M. Boursier et M. Deroy.

Cet ensemble a paru au Comité de la Société Française d'Archéologie, réuni en Congrès à Chartres dans les premiers jours de juillet 1900, mériter quelques louanges et les plus vifs encouragements, et une médaille d'argent a été attribuée à notre publication. Nos aimables et dévoués collaborateurs nous permettront de leur en renvoyer l'honneur et le mérite au moins pour la plus grande part. C'est pour nous une nouvelle obligation de bien faire et nos souscripteurs fidèles peuvent être assurés que nous y apporterons tous nos soins.

Chartres, le 30 Août 1900.

CH. MÉTAIS.

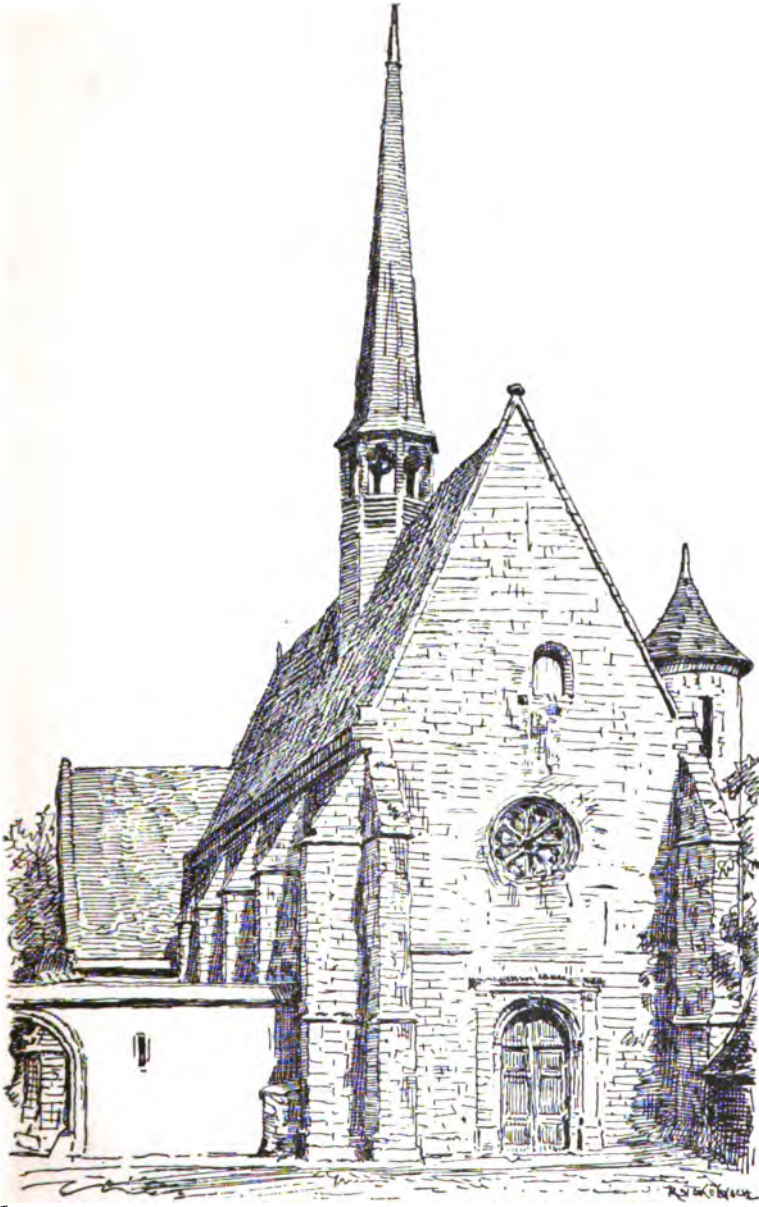
TABLE



(Nous donnons la liste des Églises dans l'ordre de leur publication).

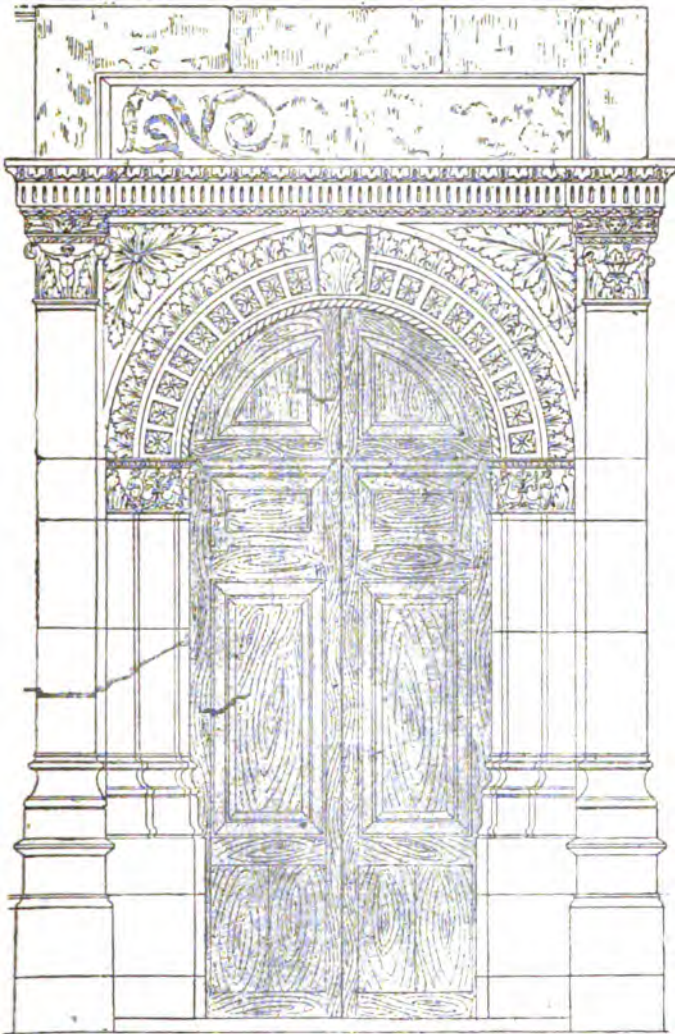
	gravures	pages
Chapelle de Saint-Nicolas de Maintenon	3	8
Oratoire du château Maintenon	2	8
Église Saint-Prest	3	12
Cathédrale de Chartres	3	8
Tombeau de Mgr Lagrange	1	4
Monument de Mgr Lagrange à Saint-Chéron	1	1
Église d'Oinville-sous-Auneau	1	4
— Garancières en Drouais	1	4

Saint-Denis-les Ponts. Église paroissiale		
— Abbaye de Saint-Avit		
— Les Récollets	}	12 36
— Chapelle de Vouvray		
— Oratoire protestant de la Roche- Bernard		
Authon, église paroissiale		
— chapelle de Saint-Lubin des Cinq Fonts	1 4	
Chapelle de Montuel.	2 4	
Église d'Arrou	3 20	
— du Mesnil-Simon.	1 4	
Senonches. église paroissiale et chapelle Saint-Cyr	10 20	
Tremblay-le-Vicomte, église, chapelle de Notre-Dame de Pitié, Landouville.	5 12	
Janville, église et chapelle de la Trinité.	4 16	
Église de Manou	3 4	
— Gilles	1 4	
— Brunelles	1 4	
— Oinville-Saint-Liphard	1 4	
Gallardon, église, chapelles de la Trinité, de Saint- Nicolas et Saint-Sanctin, de Saint-Mathieu, de N.-D. de la Fontaine, de Saint-Léonard et de la Communauté	48 116	
Francourville, chapelle de N.-D. de Pitié	1 4	
Saint-Piat, église paroissiale et chapelle de Grogneul	9 20	
Église de Langey	3 8	
— Saint-Jean-Pierre-Fixte	2 8	
— Unverre	3 8	
Loigny, église paroissiale et monuments de 1870	18 40	
Église de Vichères	5 8	
— de Vieuvicq	4 12	
Charbonnières, église paroissiale et chapelle de N.-D. de Pitié	3 12	
		<u>162 428</u>



ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS DE MAINTENON





PORTAIL DE SAINT-NICOLAS DE MAINTENON

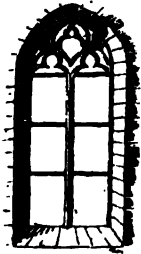


ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS DE MAINTENON

Saccagée à la Révolution, cette ancienne église paroissiale reste toujours désolée. Le duc de Noailles eut le projet de la restaurer et fit même ouvrir la tribune de Louis XIV, et la galerie qui y conduit fut ornée et repeinte; nous ne savons pourquoi ces projets furent abandonnés.

Des circonstances plus heureuses permettront sans doute de les reprendre bientôt.

Le monument d'ailleurs le mérite. Construit en 1521, d'après le document qui suit, ce gracieux édifice conserve la légèreté du style ogival en y ajoutant la grâce de la Renaissance. De larges contreforts, des fenêtres à meneaux et flammes, un pignon aigu, une flèche élancée et ajourée, se marient heureusement à l'archivolte à plein cintre décorée de rinceaux et de feuillages et à la rosace de la façade. A l'intérieur, la voûte ogivale à multiples nervures, aux retombées s'appuyant sur des consoles sculptées, le chœur semi-circulaire ne protègent plus les tombes des fondateurs, des seigneurs de Maintenon, des chanoines



et curés¹, la flèche est veuve de la cloche bénite le 14 juillet 1697, et nommée *Françoise*, par Charles d'Aubigné et Françoise-Amable d'Aubigné, sa fille.

¹ Messire Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, prieur commandataire de Moustiers au Perche, seigneur de Bertoncelle, fils de Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon et de Françoise d'O, décédé le 14 mai 1647, en son prieuré de Moustiers, âgé de 70 ans « après avoir tenu la crosse au bonheur de la ville et diocèse de Bayeux et les avoir conduits avec tout le soin et diligence d'un vray et vigilant pasteur l'espace de 40 ans et plus. » — Françoise Juliette de Rochefort, dame de Maintenon, Salver, Saint-Gervais, Blanville, Chanceaux, etc., « yssue de la très noble maison d'Urfay », extraicte des ducs de Saxe, du mariage de Pierre de Rochefort, seigneur de Salver, Saint-Gervais, etc., et de Rose de Lignièrès, de la maison de Courtenay, veuve de Charles d'Angennes, seigneur de Maintenon, décédée le 27 octobre 1647, « son cœur inhumé au monument des différents seigneurs fondateurs de céans » 30 décembre 1647. — Louis d'Angennes de Rochefort-Salver, bailli et capitaine de Chartres, marquis de Maintenon, seigneur de la Moutonnière, la Villeneuve, etc., 1657, 10 janvier, etc., etc. « Son corps ayant été mis dans un coffre de plomb fut ensevely en l'église de céans au monument des defuncts seigneurs de Maintenon ses ancêtres ».

Parmi les chanoines de Saint-Nicolas inhumés dans leur église, citons : Jean Massard, prêtre, chefcier, curé et chanoine, âgé de 70 ans, 2 novembre 1687 ; Richard Bunoul, prestre, chanoine, âgé de 55 ans, 31 juillet 1688 ; Guillaume Boullé, prêtre, chevessier et curé « inhumé sous la tombe des chevessiers », âgé de 75 ans, 14 mars 1717 ; Guillaume-Henry Paizot du Plessis, chanoine chevessier, âgé de 70 ans, 27 avril 1717 ; Guillaume Drey, chanoine, 5 avril 1721 ; Robert Buisson, chanoine, 23 mai 1736 ; Jean-Baptiste Guélin, diacre, chanoine, 27 ans, 16 janvier 1748 ; Louis Fauveau prêtre, curé et chefcier, âgé de 80 ans, 16 août 1760 ; Louis Bonnet, chanoine et chefcier, âgé de 48 ans, 26 septembre 1774.

Voici l'acte de fondation de cette église.

« Jehan Cottereau, chevalier, baron de Maintenon, seigneur de Luxardière, de Vauperreux, de Montcourtoys et de Longueville en Thymerais¹, conseiller du roy et trésorier de France, considérant et reconnaissant les grans biens, grâces, prospérités et honneurs qu'il a pleu à Dieu faire à nous et à notre espouse Marie Turine² et à ce que puissions... faire ensemble prières et oraisons pour nos pères et mères, frères, sœurs, enfans, parens et amis trépassés, avons puis naguère fait réédifier, croistre et construire tout de neuf l'église, ancienne paroisse, fondée en l'honneur de Mgr saint Nicolas, près et joignant de la basse-cour de notre château de Maintenon, laquelle et la dite cure sont demeurez en ruines pour les guerres qui ont esté le temps passé, et pour la tenuité des fruits d'icelle, en laquelle cure sont inhumez les sieurs et dames dudit château de Maintenon, ainsi que par les tombes et anciennes sépultures, registres et papiers peut aparoir, ... pour laquelle réédification nous avons employé de nos deniers jusqu'à 7 ou 8000 livres et plus, laquelle cure estoit fondée par nos prédécesseurs seigneurs dudit Maintenon, lesquels avoient laissé de leur domaine seulement de 20 ou 25 livres tournois de revenu par an; — désirant le service divin estre augmenté, prières et oraisons estre faites en icelle église et paroisse, avons délibéré sous le bon plaisir de N. S. père le pape et autres, mesmement des abbés et convent de Marmoutiers auxquels appartient le patronage de ladite cure, et en laquelle église Saint-Nicolas nous et notredite épouse avons délibéré estre enterrez, instituer, fonder et ériger ung chevecier et six chanoines prebendez, dont ledit chevecier aura cure, et deux enfans de chœur, lesquels enfans seront à notre volonté; desquels chanoines la collation, provision et disposition apartiendra à nous et à nos successeurs, seigneurs dudit châtel de Maintenon, comme en patron lay, et de ladite chevecerie simple à monsieur l'abbé de Marmoutier qui n'en pourvoira qu'un chanoine pour célébrer les heures canonialles et divin service, matines, etc. — avons doté lesdits six chanoines prebendez en ladite église de

¹ En sa qualité de seigneur de Longueville, Jean Cottereau avait la collation et pleine disposition de la chapelle dite des chevaliers en l'église cathédrale de Chartres, qui alors pouvait valoir trente livres; il l'affecta, « à l'un des enfans de cueur de la chapelle Saint-Nicolas, sans que nous et nos successeurs seigneurs de Longueville puissions la donner ou conférer à autre, que à l'un des dits enfans de cueur »

² Marie Turine, féminise son nom ici et même dans sa signature. Elle appartenait à la famille de Thurin ou de Turin, assez répandue dans le pays chartrain. Au xv^e siècle Jeanne Turin fut mariée à P de Ligneris, sieur du Loreau. près Epernon; Bonne Turin, à la fin du xv^e siècle avait épousé Pierre Poyet; sieur du Loreau. En 1700, Cyprien Philibert de Turin, marquis de Ceton, seigneur de Glay, était vassal de la baronnie d'Authon.

Saint Nicolas et deux enfans de cueur de 300 livres de rente que nous assignons, etc. — et feront ce que l'on fait es autres collégiales, — diront sur la sépulture de nous et de nostredite espouse, fondateurs d'icelle église, *De profundis*, etc. Donné audit Maintenon le 24 fevrier 1521.

(*Biblioth. Nationale*, Mss. latin 5441, p. 286, d'après un vidimus du 10 janvier 1531, donné par devant Jehan de Villemar, licencié ez-decretz, seigneur de la Mothe et de l'Isle-Barbe, bailliy de Touraine, par M^{re} Estienne Viau, notaire en la châtellenie de Tours. — *Archives départementale d'Eure-et-Loir*, H. 2349. Original en parchemin, signé : J. Cottereau, Marie Turine).

L'œuvre de Jean Cottereau est digne d'attention.

Il était fils de Jean Cottereau, seigneur de la Lussardière et de Catherine de Launay. Merveilleusement doué, il devint trésorier et surintendant des finances de France, depuis Louis XI jusqu'à François I^{er}. La fortune sourit à ses efforts, et il se fit adjuger le château de Maintenon comme créancier d'Amaury de Loresse, par arrêt du Parlement de l'an 1505. Il prit rang parmi les plus nobles châtelains, et le 12 février 1526 il mariait sa fille aînée Isabeau à Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet¹.

Il aimait les arts, et les travaux qu'il fit exécuter dans son château, avec une munificence vraiment princière, font encore l'admiration de tous les visiteurs.

L'artiste qui exécuta la porte d'entrée de la chapelle, que nous reproduisons dans notre seconde gravure, d'après l'*Encyclopédie d'architecture*, fit école dans la contrée.

On s'en convaincra par la grande similitude du portail de l'église de Pierres, et en certaines parties, de la petite porte de l'église de Saint-Aignan de Chartres et de la porte de la maison du médecin Claude Hervé, rue du Grand-Cerf.

Les portails de Pierres et de Saint-Aignan sont à peine de 20 ans plus jeunes que la porte de Saint-Nicolas, car ils portent les dates de 1540 et 1541. S'ils sont d'une architecture plus grandiose et plus monumentale, leur ressemblance dans les détails de sculpture est frappante. Les motifs d'ornementation des intrados et du fronton sont exactement semblables, surtout à Pierres et à Maintenon. En les rapprochant il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils sont copiés sinon l'un sur l'autre, du moins sur les mêmes cartons et peut-être exécutés par la même main. Rinceaux, feuillages, arabesques, guirlandes, figurines ont été tracés et burinés avec la même finesse et un goût aussi pur. Sans doute le portail de Pierres est plus complet, plus achevé,

¹ Une seconde fille, nommée Bonne, fut mariée à Guillaume de Beaune, baron de Samblancay, vicomte de Tours

mieux conservé surtout, mais ces deux morceaux d'architecture si semblables, voisins et contemporains, accusent une parenté qui nous paraît certaine. Au-dessus du bandeau du portail, il y avait deux niches en forme de pinacle, ajourées et fleuronées, comme à Pierres, mais le marteau révolutionnaire les a fait disparaître. De même ont été effacées les armoiries gravées à droite et à gauche. Heureusement les clefs de voûte nous les ont conservées intactes, soit dans la grande nef, soit aux arêtes, liernes et tiercerons de la chapelle de droite. On y distingue deux écussons : l'un à trois lézards montants surmontés d'un croissant en chef ; le 2^e, parti au premier de Cottereau, au second à la bordure engrelée, au chevron accompagné de 3 étoiles à 7 raies, 2 en chef, 1 en pointe.

Nous croyons pouvoir attribuer ces dernières armoiries, dont nous n'avons pas les couleurs à Marie de Thurin, femme de Jean Cottereau¹. Aux clefs des cintres des arcades extérieures du château, elles alternent avec celle de Cottereau, et ce dernier ne pouvait partir son écu que des armoiries de sa femme.

Les auteurs lisent différemment les couleurs de l'écu de Cottereau : *trois lézards de sable sur fond d'argent*, les autres disent *sur fond d'azur*. Le vitrail de l'oratoire intérieur tranche la question, le peintre a tracé *trois lézards de sinople, 2 et 1, sur fond d'argent au croissant de gueules en chef*.

Ces armoiries devaient aussi être peintes sur la litre seigneuriale qui entourait l'église à l'extérieur et à l'intérieur. Ici on découvre également au-dessous de la bande armoriée quelques traces de fresques du XVI^e siècle.

L'autel est profané, les fenêtres obstruées, les tombeaux violés. Où reposent les cendres du fondateur ?

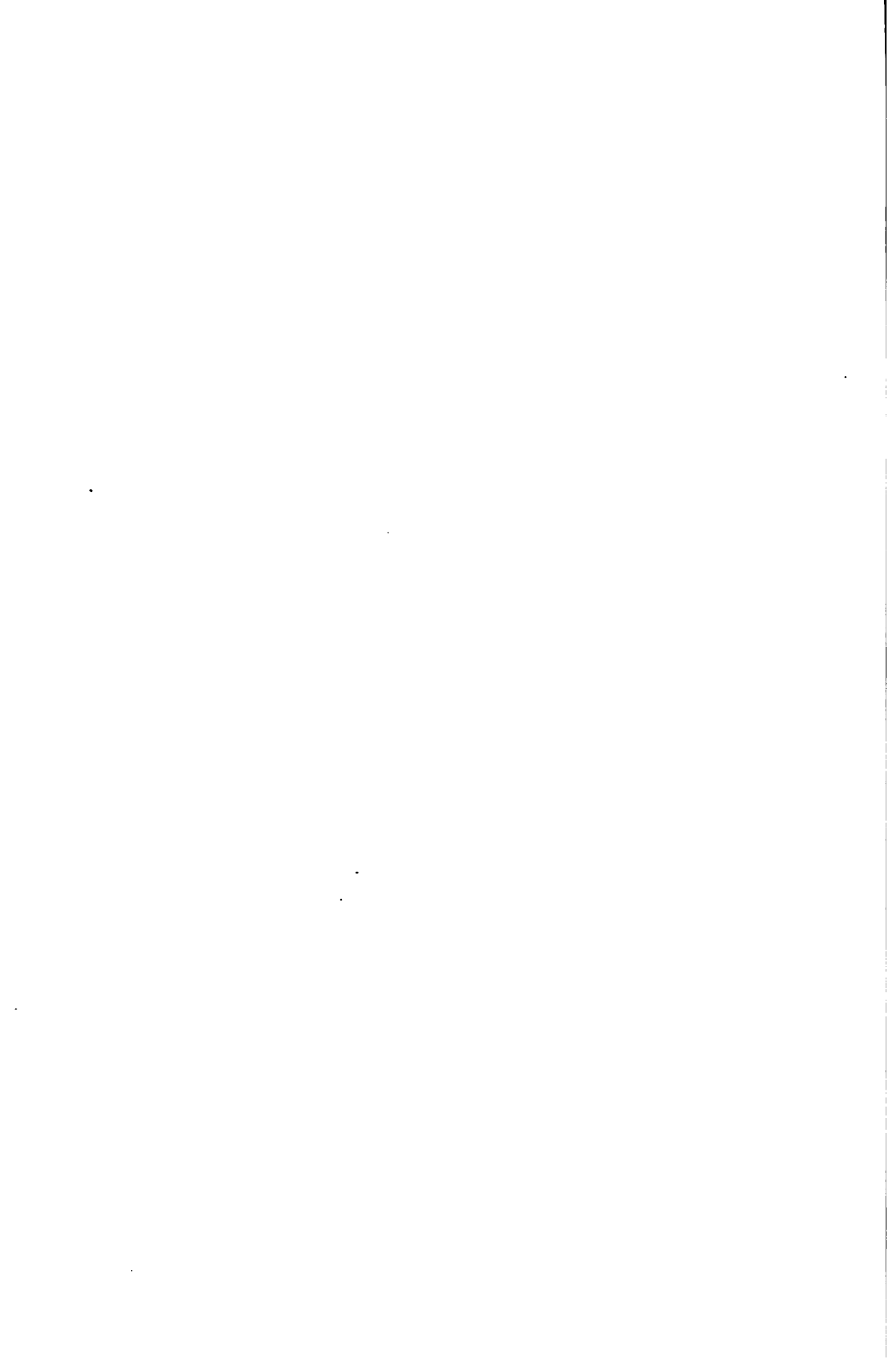
Malgré le désir qu'il en avait exprimé dans l'acte de fondation, Jean Cottereau, ni sa femme, ne semblent pas avoir été enterrés dans la chapelle de Saint-Nicolas, du moins on n'en trouve nulle mention. Peut-être, après le mariage de ses filles, est-il allé mourir à Meslay-le-Vidame dont il était aussi seigneur. Des fouilles pratiquées dans le sol de Saint-Nicolas pourraient seules donner une certitude, en tous cas révéleraient bien des choses.

C. MÉTAIS.

¹ On trouve plus tard une famille de Turin blasonnant ainsi son écusson : « *De gueules à 3 étoiles d'or posées en chef* », ou encore : « *De gueules à 3 étoiles d'or posées en pal* ». (Jouffroy d'Eschavannes). Les étoiles figurent toujours en même nombre, mais leur disposition a varié souvent.



ORATOIRE DU CHATEAU DE MAINTENON (*Intérieur*)



ORATOIRE DU CHATEAU DE MAINTENON

Plus favorisé que l'église Saint-Nicolas, ce gracieux oratoire a conservé sa destination primitive et les nobles châtelains y assistent chaque dimanche à la célébration des saints mystères.

Malgré ses dimensions restreintes, cette chapelle est remarquable par son architecture ogivale, ses voûtes à arêtes, ses fenêtres à meneaux, terminées par des flammes trilobées, et surtout par ses merveilleux vitraux d'une richesse et d'une vivacité de couleur étonnantes. Les scènes sont exécutées avec une finesse de détails achevée. Nos artistes modernes protesteront sans doute contre ces fautes de perspective qui donnent aux objets les plus lointains la même précision dans les lignes qu'à ceux du premier plan ; mais ils ne pourront s'empêcher d'admirer la délicatesse charmante de ces mille ornements des vêtements, des personnages et des objets, ce tracé irréprochable des lignes, l'harmonieuse architecture des châteaux lointains, et surtout la beauté idéale du visage du Christ, et de plusieurs autres.

Chaque fenêtre est divisée dans la hauteur en deux tableaux.

A gauche, côté de l'Évangile, la première scène représente le *Baiser de Judas* ; Jésus est revêtu d'une robe violette. Détail curieux. Saint Pierre semble s'enfuir déjà, remettant à peine au fourreau l'épée avec laquelle il a coupé l'oreille de Malchus. Jésus tient cette oreille en sa main et va la remettre au blessé affaissé devant lui, pendant que Judas l'embrasse et le trahit.

Dans le lointain un château d'un style renaissance très accusé.

Un écusson est peint dans l'angle, il est parti au 1^{er} d'argent aux trois lézards montants de sinople surmontés en chef d'un croissant d'argent, au 2^e d'argent au chef d'azur à trois étoiles à 5 raies renfermées dans un cercle. Ce dernier écu diffère de celui qui dans l'architecture du château est accolé aux armes de Cottureau et nous ne savons à qui l'attribuer.

Pour suivre l'ordre historique nous examinerons de suite la partie inférieure des deux autres baies.

Dans celle du milieu est peinte la *Flagellation du Christ* la scène se passe dans un salon style renaissance très pur et d'une grande richesse.

Le 3^e panneau est consacré à la *Condamnation de Jésus par Pilate*. Celui-ci se lave les mains ; parmi les soldats qui entourent, l'un sonne du cor comme pour annoncer à l'univers l'inique sentence. Au bas l'écusson déjà décrit plus haut, porte de Cottereau et de Thurin ?

Dans le carré supérieur de la première fenêtre, *Jésus chargé de sa croix tombe à terre*

Le *Crucifiement* est représenté d'une manière magistrale dans la baie suivante. Malgré le texte de nos saints livres : *Stabat Mater*, la Vierge, au contraire, se pâme et semble expirer avec son fils. Marie-Madeleine est au pied de la croix. Au loin, un château, ou plutôt la ville de Jérusalem.

Ce tableau, comme agencement dramatique, dépasse facilement les autres, le corps du Christ, son visage sacré ont reçu tous les soins de l'artiste.

Enfin la *Mise au tombeau* est dans la 3^e fenêtre. Le corps nous paraît trop long, étant données les dimensions des scènes précédentes. Le sépulcre est simple, sans ornements. On y distingue quelques caractères latins d'une inscription incomplète et que nous n'avons pu déchiffrer.

La sacristie est à gauche, séparée par une cloison à claire-voie de l'oratoire. Elle est aussi éclairée par une fenêtre munie de vitraux, non moins artistiques que les précédents.

Le panneau supérieur représente la *Naissance de Jésus*. La crèche est placée dans un palais en ruine, les colonnes rondes à chapiteaux du plus beau style grec sont partie renversées, partie debout, soutenant les chevrons d'une couverture en chaume.

Par une large ouverture du palais on aperçoit au loin les bergers gardant leurs troupeaux et avertis par les anges.

L'*Adoration des Mages* est représentée dans le carré inférieur. L'enfant Jésus reçoit lui-même les présents.

Dans l'angle un écusson : *D'hermine au chef emmanché d'argent*.

D'une conservation parfaite, ces vitraux sont dignes d'une étude attentive des artistes. Malheureusement le peintre ne les a pas signés. Mais s'il nous est permis de faire un rapprochement, nous serions portés à croire, vu la finesse et le charme des détails, la grâce et la beauté des visages des principaux personnages des tableaux, que les Pinaigrier, qui travaillaient à la

même époque à Saint-Pierre et à Saint-Aignan de Chartres, n'y sont pas étrangers. De plus habiles connaisseurs trancheront cette question.

Entre les baies de la chapelle, au-dessus de l'autel, sont deux belles statues en marbre, d'une facture irréprochable. L'une à droite, la sainte Vierge, la main gauche appuyée sur un livre déposé sur un guéridon, la main droite sur la poitrine, reçoit la Salutation de l'autre statue qui est l'ange Gabriel, tenant en ses mains une banderolle sur laquelle est écrit : *Ave Maria*.

Enclavé dans le château, cet oratoire fait cependant saillie à l'extérieur. Le chevet à pans coupés se divise dans la hauteur en deux parties. L'inférieure, la base baignant dans l'eau, est construite en pierres de taille, et ajourée de trois fenêtres séparées par des contreforts, la fenêtre de la sacristie un peu plus petite est de la même forme.

L'étage supérieur, séparé du premier par un cordon en pierre, est construit en briques, et soutenue par le prolongement des contreforts qui se terminent par un larmier au-dessous de l'entablement. Une seule fenêtre carrée, avec moulures arrondies aux angles d'en haut, éclaire un appartement ordinaire.

Un toit aigu, surmonté d'une croix en fer peu ouvragé, complète l'ensemble religieux de ce petit monument.

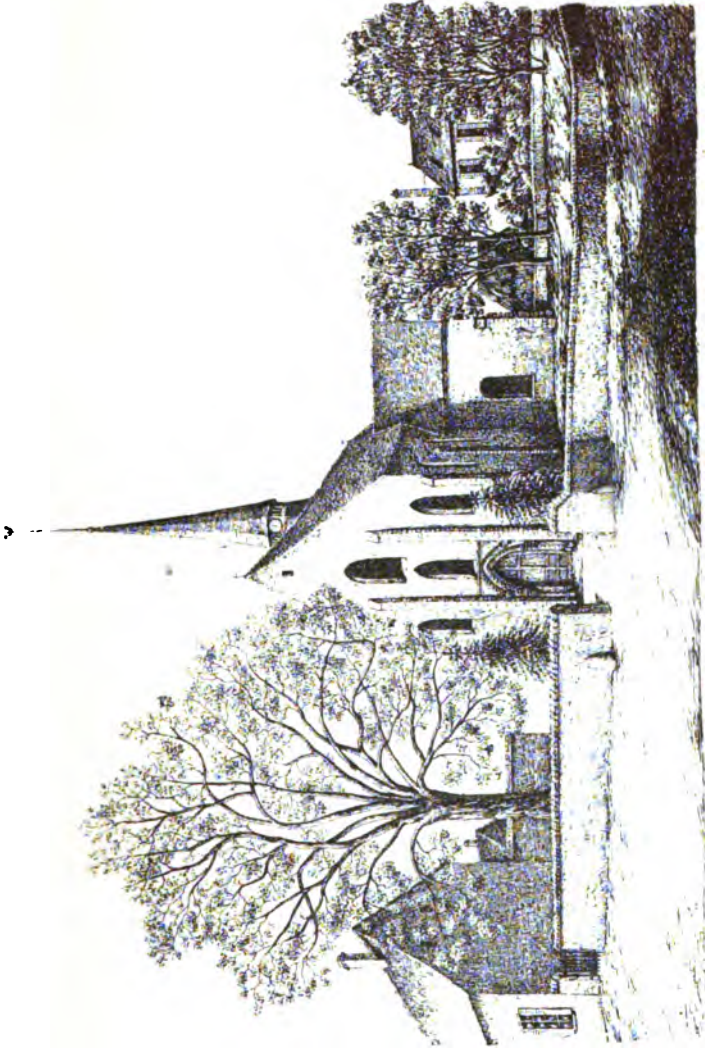
Il tranche par sa sévérité avec les sculptures si riches et gracieuses de la fenêtre à meneaux surmontée d'un pinacle ouvert dans le pignon voisin, et avec les lignes capricieuses et flamboyantes des balustrades de gauche et de droite récemment restaurées ou même établies devant les fenêtres.

Pourquoi cette chapelle est-elle connue sous le nom d'Oratoire de Madame de Maintenon ? Il serait puéril d'ajouter foi à la légende fantaisiste et sans nul fondement de la célébration, dans ce petit sanctuaire, du mariage secret du grand roi avec la veuve de Scarron. Mais elle aimait sans doute à venir là prier dans le silence et le secret, de préférence à l'église collégiale et paroissiale de Saint-Nicolas.

Le dessin de l'intérieur est de Ryckebusch, celui de l'extérieur de Boursier.

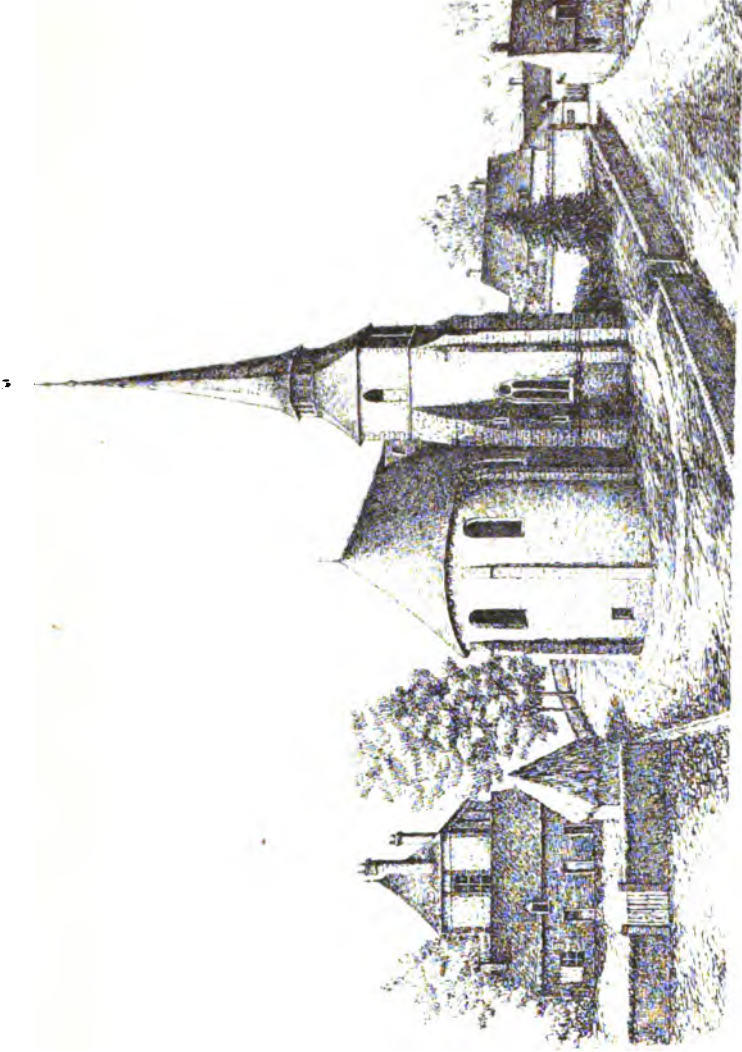
C. MÉTAIS.





ÉGLISE DE SAINT-PREST (FAÇADE)





ÉGLISE DE SAINT-PREST (ABSIDE)



ÉGLISE DE SAINT-PREST

Avant l'année 528, le village de Saint-Prest se nommait Saint-Jean-sur-Eure. A cette époque les moines des Saints-en-Puisaye, près Auxerre, fuyant la guerre qui dévastait leur pays, emportèrent avec eux les reliques de leur monastère. La plus honorée était le corps de saint Prest, martyrisé à Coucy. (Yonne)

Cociacumque subit.....

*Impia Alexandri festinat jussa satelles
Perficere et Priscus victima prima cadit¹.*

Se dirigeant vers Orléans et Chartres, ils s'arrêtèrent près d'une fontaine encore visitée en l'honneur de saint Andoche, là où se trouve maintenant le moulin de la Roche, sur les limites de Saint-Prest et de Jouy.

L'évêque de Chartres, le bienheureux Ethère, fit placer les restes des martyrs dans dix tombeaux de pierre, le corps de saint Prest dans le plus grand, et construire pour les recevoir, non pas un caveau, mais une chapelle, à côté de l'église et au même niveau « in dextera parte basilicæ ». Il s'opéra alors de nombreux miracles, et la paroisse prit le nom de ce protecteur nouvellement arrivé.

La guerre entre les fils de Clovis, ce voyage des moines, ce changement de dénomination du village, cette intervention de l'évêque Ethère, cette chapelle ajoutée à l'église, forment un ensemble de faits qu'on ne peut révoquer en doute. Ils sont confirmés par la tradition constante qui a toujours regardé saint Jean comme patron primitif; par l'existence des reliques dont le grand nombre indique plusieurs saints; par la conservation jusque vers 1660 des dix tombes et jusqu'à nos jours de la principale et de la plus grande; et aussi par la configuration de l'église actuelle qui a pour crypte l'abside de l'ancien temple, et sur son flanc droit la chapelle du VI^e siècle, reconstruite vers le commencement du XIII^e.

Quand on rebâtit l'église, les terrains adjacents s'étaient surélevés et, pour conserver le vieux sanctuaire, il fallut le couvrir d'une voûte, ses murs servirent de fondations pour une partie de l'édifice. Malgré cela, le sol de la nouvelle église était en contre-bas et l'on fit un escalier pour y descendre.

La porte est ogivale; elle a pour chambranles deux colonnettes avec chapiteaux supportant une archivolte à triple rang de dents de scie. Au-dessous du premier rang, on reconnaît à droite Eve, la mère des hommes, et à gauche le démon tentateur sous la forme de serpent.

Cette belle architecture fut cachée plus tard par un porche adossé au pignon; le sol extérieur s'étant encore élevé, les pieds-droits de la porte furent enfouis, le seuil surhaussé, de nouveaux degrés ajoutés. En 1892, le porche fut remplacé par un tambour intérieur, et le seuil descendu à son niveau primitif. Il ne reste plus que quatre marches, qu'il est difficile de supprimer.

Après la reconstruction de l'église, la chapelle annexée par

¹ *Stae Antiss. Ecclesie pastorum carmen. 1790.*

Ethère ne tarda pas elle-même à souffrir beaucoup. On la refit entièrement au XIII^e siècle, dans les mêmes proportions qu'auparavant, et, pour ne pas déplacer les tombeaux, déposés là depuis l'origine, on la laissa en contre-bas de l'église d'environ 2^m 50. Les arcs-doubleaux de la voûte reposent aux quatre angles sur des colonnes à chapiteaux ornés de volutes. La clef, à leur point d'intersection, est en forme d'écusson écartelé, chargé sur deux quartiers de deux clefs en sautoir et de deux lis sur les deux autres. La date 1622 ne peut que rappeler une restauration postérieure.

Les reliques et les tombeaux furent « reconnus, vus, visités et approuvés par Miles d'Illiers, évêque de Chartres, avant 1492. Le chanoine Hoyau, seigneur des Moulins-Neufs, fut délégué par Mgr de Neufville, en 1664, pour en faire l'ouverture. Ils étaient toujours au nombre de dix. Quelques-uns furent trouvés vides, mais plusieurs étaient remplis d'ossements. Celui de saint Prest, en particulier, reconnaissable par sa plus ample dimension, contenait la majeure partie de son corps. Tous ces ossements furent renfermés dans le grand tombeau et dans un petit coffret.

On exhaussa alors le nouveau pavage d'environ 0^m,70. Neuf des anciennes tombes, qui étaient brisées, furent ou retirées ou enterrées sous le sol et sous l'autel. On ne conserva que celle de saint Prest. Quinze ans après, en 1679, le même chanoine Hoyau, afin que les reliques fussent « plus décentement honorées du peuple et plus honnêtement placées », les fit mettre dans deux châsses et une petite caisse carrée. Il y joignit une copie du procès-verbal. Les deux châsses échappèrent au pillage de la Révolution, sans être jamais ouvertes. Ce n'est qu'en 1830 que M. Vauthier, curé de Saint-Prest, fit examiner les authentiques trouvées intactes.

Ces châsses, placées dans leur antique chapelle, sont en bois sculpté. Sur celle de saint Prest, sont peints les douze apôtres, saint Jean-Baptiste, un évêque et l'invocation : *Sancte Prisce, ora pro nobis.*

Quant au tombeau vide, il continua à rester auprès de l'autel jusqu'en 1841.

La chapelle des martyrs était alors séparée de l'église par un mur. Elle était de plus en contre-bas de l'église d'environ deux mètres et la porte de sortie du côté du cimetière n'existait pas. Tout le monde se mit à l'œuvre pour la restaurer ; le mur fut abattu, et la chapelle comblée jusqu'au niveau de la nef. Il eut été préférable, pensons-nous, de l'assainir par un solide carrelage et de ne pas enfouir à tout jamais cette tombe vénérable qui avait survécu à tant de siècles.

Une simple inscription, cachée sous le confessionnal, indique son emplacement : « Ici à deux mètres se trouve le tombeau qui renferme les reliques de saint Prest. » Dans la même chapelle, on vénère la statue de la Vierge-Mère, en pierre et du XIV^e siècle. Sur la frange dorée de son manteau on lit ces mots en relief : « *Ipsa conteret caput tuum* ». Nous ne dirons rien des fonds baptismaux en pierre de forme ancienne, ni du confessionnal moderne. Des trois fenêtres, deux étaient murées autrefois : la première, au-dessus de l'autel, représente l'« Empuïsement des compagnons martyrs de saint Prest, (Lorin 1873) ; la seconde, le martyr du saint auquel le bourreau tranche la tête, c'est un « Hommage des habitants de Saint-Prest à leur patron. 1871. » Ces deux scènes ont

12 personnages. La troisième rappelle la translation des reliques portées sur les épaules par des religieux dont trois sont visibles : l'évêque Ethère, accompagné de deux clercs, les reçoit ; une mère, un adolescent et un enfant, remplacent le peuple témoin de cet événement ; deux anges dominent la scène et tiennent une banderolle sur laquelle est écrit : « *Custodit Dominus ossa eorum* » ; au bas on lit : *Don de M. Prieur-Meot du Bois de la Chambre, mai 1881* ». (Lorin à Chartres). L'artiste a copié un tableau déjà ancien, appendu dans l'église. La châsse, dans laquelle le délégué de l'évêque a mis les reliques en 1679, est peinte sur l'un et l'autre.

Auprès de cette chapelle, vers l'ouest, s'en trouvait une autre en appentis, appelée autrefois chapelle Saint-Laurent, et connue sous le nom d'ancienne mairie. Elle ne communiquait pas avec l'église. En 1862, vu son délabrement, le conseil de fabrique obtint sa démolition et, en retour, l'ouverture de la crypte.

Celle-ci mesure 3 mètres 50 de long sur 9 mètres de large et 3 mètres de haut. Les murs ont 1 mètre 50 d'épaisseur. Ses trois fenêtres en plein cintre, garnies de vitraux, rappellent l'ancien testament sous les images de saint Jean-Baptiste, de saint Zacharie et de sainte Elisabeth.

A son arrivée dans la paroisse, M. Gouju voulut visiter cette chambre mystérieuse. Il la trouva sans pavés, sans enduit ; la voûte conservait l'empreinte des planches qui l'avaient soutenue pendant sa construction : un vieux gond indiquait une porte dissimulée qui s'ouvrait sur une cage d'escalier, dont les marches avaient disparu, pour aboutir dans l'église près du sanctuaire.

De généreux habitants s'empressèrent d'aider à la restauration d'un oratoire agréable en hiver pour les messes de semaine et le catéchisme.

L'église supérieure mesure 9 mètres 50 sur 37 mètres 50. On y voit 19 fenêtres en style roman de transition, garnies de grilles ou de vitraux à personnages. La charpente est supportée par dix traits armés de leurs poinçons. Le premier au-dessus du sanctuaire repose sur deux colonnes en pierres ornées de chapiteaux sculptés de figures humaines ; d'autres finissent en guirlandes ou monstres marins. L'autel avec son tabernacle tout doré peut remonter au siècle de Louis XIII. Il est encadré d'un rétable à colonnes enroulées de branches de vigne chargées de feuilles et de raisins. Le tableau qu'on y voyait jadis rappelait le martyre de saint Prest ; celui de la résurrection de Notre-Seigneur, qui le remplace depuis 1870, est dû au pinceau de M. Marcille de Oysème. Les deux autres, saint Prest, et saint Jean-Baptiste, 1874, sont l'œuvre de M. Baranton qui alors décorait la crypte de Chartres.

Une peinture sur toile avec des fleurs et une croix de Malte, sert de devant d'autel et tient lieu de l'antependium romain qu'on devrait changer selon la couleur des ornements liturgiques.

Les boiseries du chœur ont 3 mètres d'élévation et semblent appartenir au siècle de Louis XVI. Un lambris de sapin verni recouvre entièrement les murs de l'église pour en cacher les taches de salpêtre et d'humidité.

La chaire (1883), le banc-d'œuvre (1887) et le tambour (1890) en style Louis XVI et la porte (1893) en style ogival du XIII^e siècle, sont dignes d'attention, et sortent des ateliers de M. Malenfant, de Charonville.

Sur les panneaux de l'escalier de la chaire sont sculptées les lettres S. P. entrelacées, et les armoiries de Léon XIII : sur la cuve, les attributs des quatre évangélistes ; sur le dossier, la statue en bosse de Notre-Seigneur enseignant ; enfin, à l'abattoir, une colombe symbolise le Saint-Esprit ; au-dessus un ange sonne de la trompette.

Un vieux meuble, attribué à l'époque de Louis XII, sert de banc-d'œuvre ; sur les panneaux extérieurs se trouvent les bustes de deux hommes et d'une femme. Le dossier est moderne et chargé de nombreuses sculptures, entre autres d'une corbeille à pain bénit, d'un livre de chantre et d'une étole pastorale, pour symboliser l'union de la noblesse, du peuple et du clergé, représentés par les marguilliers, les chantres et le pasteur.

Les portes du tambour sont soutenues par des colonnes couronnées de chapiteaux.

Dans le tympan du fronton domine en souveraine la statue de Notre-Dame de Sous-Terre.

En face de la chapelle des Corps-Saints, la sacristie forme la base du clocher. Elle paraît être de XIV^e siècle, d'après ses trois grandes fenêtres ogivales géminées. A son origine elle servit probablement de chapelle.

A côté, un escalier permet de monter au clocher, construit, dit-on, aux frais d'un riche vigneron de la paroisse.

La cloche de 1531, bien sonnante, mais un peu fêlée, est une des plus anciennes du pays, après la clochette de Denonville (1501) ; elle a vingt-cinq ans de plus que celle de Gas (1556).

La légende commence par une croix grecque élevée sur un tertre à trois degrés et finit par un lis surmonté d'une couronne à quatre pointes qui est de vicomte ou de vidame. Trois figurines représentent le bon Pasteur portant la brebis égarée, la Vierge avec l'enfant Jésus, et un crucifix accosté de la Vierge et de saint Jean. Son poids est d'environ 800 kilos.

Voici cette inscription, dont les derniers mots sont difficiles à comprendre : « Marie fus de vray non appelez l'an mil VC XXX et ung, des maroniers faicte et cōposée cōjoinct ensemble avec tout le cōmū. »

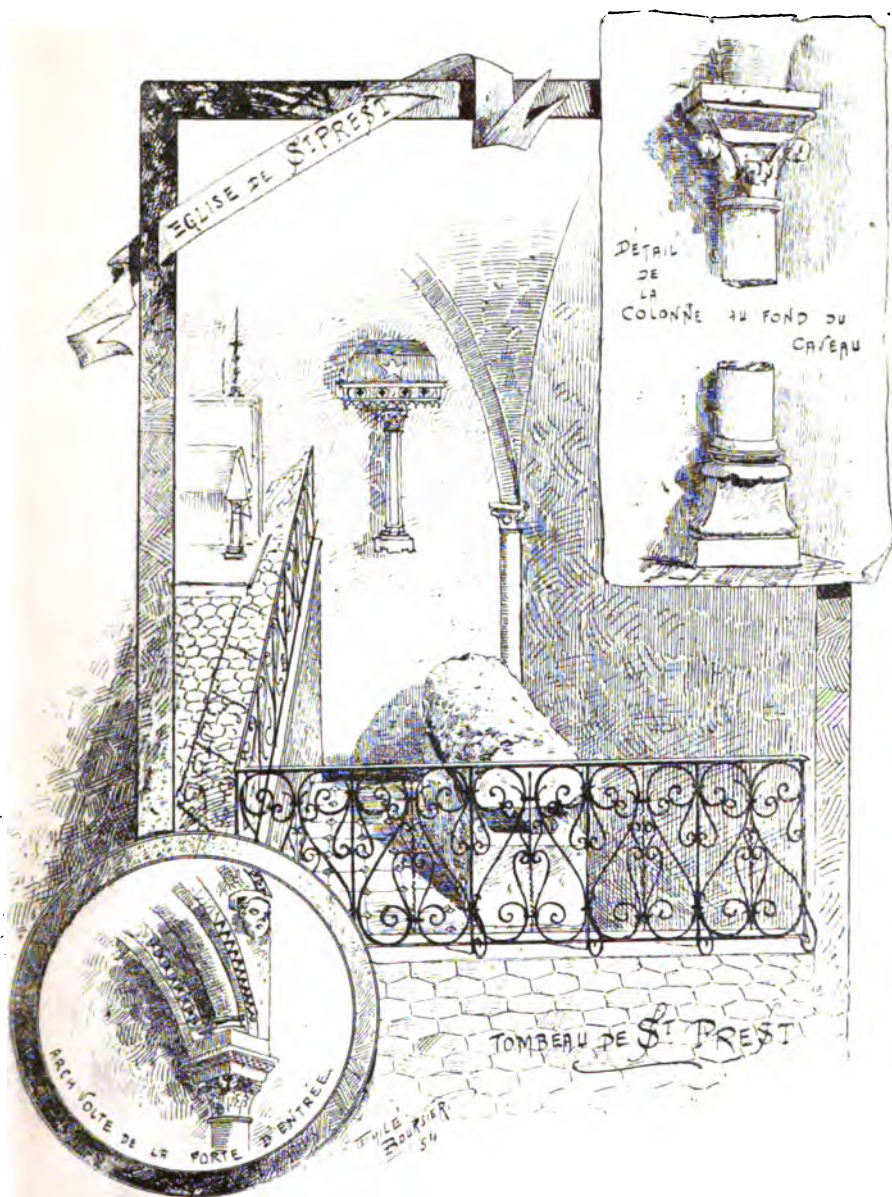
Plusieurs personnages reçurent la sépulture dans cette église, notamment deux membres de la famille de Montvallat d'Antraque, seigneurs de Saint-Prest et autres lieux.

Sur les marches de l'escalier de la crypte, nous avons lu : « . . . Normand prêtre et curé de cette paroisse décédé le X... novembre MDCCLXXVIII, âgé de xxxvii ans et ix mois. Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Une inscription gravée sur marbre noir, agrafée près de la porte de sortie de la chapelle des Corps-Saints, est ainsi conçue : « Ci gist deffuncte dame Genneviefve Dvhan, femme de M. Pierre Thoret nô' royal à Chartres, laquelle' décéda le 21^e octobre 1629' av liev de la Forte-Maison' appartenant à M^e Pierre' Thoret leur filz qui' a fondé une messe des' trépassés à pareil jour' et un salut le jour de' saint Prest, issue des vèpres. Priez Dieu pour eux. »

Les dessins sont de M. Rousseau.

HAYE, curé de Jouy.





TOMBEAU DE SAINT-PREST

La notice sur l'église de Saint-Prest était livrée à l'impression lorsqu'une bonne inspiration détermina M. le curé à rechercher le tombeau du patron de la paroisse. On le trouva facilement. Il n'est pas sous l'autel, comme on l'a dit, mais dans l'angle sud-est de la chapelle : à la place indiquée, du reste, par une inscription lapidaire scellée sous le confessionnal. On eût d'abord l'intention de le relever et de le monter au niveau actuel de la chapelle, mais après mure réflexion et sur l'avis de M. le curé, partagé par les archéologues les plus compétents, il fut décidé qu'on le laisserait en place et qu'on le dégagerait de tous les débris et gravois qui le recouvraient.

A cet effet on ouvrit une tranchée de 4 m. 50 sur 1 m. 65 ; on l'entoura d'une grille en fer forgé pour servir de balustrade, et l'on établit un mur de soutènement pour arrêter les terres.

C'est pour conserver le souvenir de ces travaux que nous écrivons ces lignes et pour féliciter les paroissiens de Saint-Prest de cette découverte, de cette « invention » dirons-nous, selon le style liturgique, du sépulcre de leur saint protecteur. Ce tombeau, qui diffère peu de celui de Saint-Calétric, du milieu du VI^e siècle, actuellement déposé dans la crypte de la cathédrale, est fait d'une grosse pierre creusée en forme d'auge. Il mesure 2 m. 16 de longueur, 0,75 de largeur et 0,59 de hauteur. Le vide est de 0,40 de profondeur sur 0,52 de largeur. Son couvercle le dépasse de quelques centimètres de tous côtés et a 0,44 d'épaisseur.

D'après la notice précédente les anciennes tombes des compagnons de saint Prest furent retirées ou enterrées sous le sol en 1664 et le terrain fut exhausé d'environ 0,70.

Les dernières fouilles nous ont permis de constater la véracité de ce récit. Sous le sarcophage de saint Prest nous avons vu de grosses pierres qui sont les débris des anciens monuments. A la profondeur de 1 m. 88 se trouve un dallage en grands carreaux octogones blancs, c'est celui de 1664. En pratiquant une deu-

xième tranchée plus profonde, on a découvert, à 0 m. 58 plus bas. le sol primitif sur lequel descendent les colonnes qui supportent la voûte. Le remblai de 1664 a donc été de 0,58 et non pas de 0,70 ; et celui de 1841 a été de 1 m. 88 d'où il résulte que le niveau de cette chapelle était au XIII^e siècle de 2 m. 46 plus bas qu'il n'est maintenant ; à peu près au même niveau que la crypte qui est sous le sanctuaire.

Le déblaiement partiel qu'on vient de faire nous démontre que ce n'est pas l'humidité qui motiva les travaux de 1841. Nous avons constaté que ni les carreaux restés en place, ni les colonnes des angles, ni les murs n'en sont imprégnés. La terre elle-même apportée à cette époque est plus sèche qu'elle n'était alors. Si la chapelle fut comblée jusqu'aux terrains extérieurs c'était pour la rendre d'un accès plus facile et d'une communication plus comode avec l'église.

D'où nous concluons de nouveau que la crypte n'a pas été construite pour recevoir les dix tombeaux, mais qu'elle fut l'église même sur laquelle on a jeté postérieurement une voûte¹. La chapelle des Corps Saints a toujours été son annexe, bâtie « in dextera parte basilicæ » et reconstruite au XIII^e siècle². Si à cette époque on l'a laissée en contre-bas du sol de l'église surhaussée ce n'est pas pour rappeler le caractère funéraire de l'édifice, mais par respect pour les tombeaux placés là depuis l'origine et qu'on ne voulait ni déplacer ni recouvrir de terre. C'est dans la même présence de vénération qu'on vient de les rechercher pour les mettre à jour, dans leur état primitif.

M. l'abbé Gouju, toujours rempli d'un saint zèle pour la restauration de son église, se propose maintenant de couvrir le sol de grandes dalles en pierre. Il les estime plus dignes de nos temples que ces mosaïques en mille couleurs, comme on en voit bientôt partout.

L'abbé HAYE, curé de Jouy.

¹ On y voit encore l'empreinte de cintres en planches soutenant la voûte pendant sa construction. Les aspérités des joints ne sont même pas aplanies, ce qui démontre un travail imparfait et relativement récent.

² La légende de Saint-Prest affirme comme un fait ancien, contemporain de l'évêque Ethère, la construction de cette chapelle au côté droit de la basilique. Si ce récit eût été fabriqué d'imagination au XIII^e siècle, en même temps que la chapelle même, le narrateur eut commis une erreur manifeste et soulevé des protestations nombreuses et triomphantes. La vérité est que le vénérable sanctuaire a été réédifié au XIII^e siècle, comme la basilique et que la légende, sauf des remaniements successifs dans la forme, est dans sa substance d'une haute antiquité.

LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

D'après M. L. Cloquet

Dans la merveilleuse théorie des cathédrales défilant majestueuses et graves dans leurs riches et incomparables parures devant nos regards éblouis, celle de Chartres occupe une place d'honneur. C'est ce qu'a compris M. L. Cloquet dans son ouvrage intitulé : « *Les Grandes Cathédrales du monde catholique* » (In 4° de 380 pages, illustré de 80 gravures. 1897, Société de Saint-Augustin. Desclée, de Brouwer et C^{ie}, imprimeur, des Facultés catholiques de Lille).

Nous n'avons pas à faire l'analyse détaillée de ce splendide volume de vulgarisation de l'art chrétien, nous voulons seulement signaler les pages (128 à 144) consacrées à notre cathédrale.

L'auteur dans cette notice, trop courte, a suivi ses devanciers et tout particulièrement nos historiens chartrains : Bulteau, Durand, etc. Peut-être pourrait-on désirer un peu plus d'exactitude et de clarté dans la partie purement historique, et plus de précision dans les dates — il sera facile aux chartrains de les rectifier avec le *Guide* irréprochable publié par M. l'abbé Clerval — mais on ne peut qu'applaudir aux louanges méritées décernées par l'auteur à la première des cathédrales du XIII^e siècle.

« L'art ogival, dit-il, a laissé des œuvres plus remarquables par l'unité, plus brillantes par la richesse de la sculpture, il n'a rien produit de plus grandiose, de plus fier, de plus impressionnant que Notre-Dame de Chartres. Elle peut être considérée comme une des conceptions architectoniques les plus surprenantes du monde entier. »

Treize gravures, d'une bonne exécution, illustrent la notice. C'est, tout d'abord, un plan d'ensemble, une vue générale prise aux abords de la Porte-Guillaume, la façade, le portail méridional, dont la restauration vient d'être commencée, puis les statues, qui « toutes sont d'une correction remarquable. Quand l'esprit se reporte à l'époque où s'est exécuté cet ensemble émouvant, on se figure un peuple vivant d'artistes héroïques donnant le jour à un peuple de pierre conçu à son image. »

— « Nous venons de nous arrêter devant deux des plus beaux porches du monde, les plus beaux avec ceux de Reims. »

— « Notre-Dame de Chartres est éblouissante par sa majesté sans pareille, la grandeur de l'inspiration chrétienne, la vigueur du style, la splendeur toute mystique et hiératique des sculp-

tures qui offrent, dans un vrai catéchisme de pierre, une somme du savoir humain résumée par le ciseau » du sculpteur.

« Tout est grand dans ce chef-d'œuvre. Les cryptes où l'on vénère la Vierge Noire, les superbes piliers, la flore murale exquise, les verrières étincelantes, les trois roses superbes, les bas-reliefs de la clôture du chœur, les portails splendides, l'incomparable clocher vieux, sont autant de morceaux de tout premier ordre. »

Puis l'auteur reproduit les gravures déjà publiées par nous du chevet de la cathédrale, et une troisième des arcs-boutants du côté nord de la nef, inédite jusqu'ici.

Entré dans la basilique, « il s'enthousiasme en contemplant cette construction d'un aspect si calme, d'une austérité si sévère. Saisi par l'effet majestueux du vaisseau qu'éclaire un jour modéré, tamisé par les vitraux anciens dont la lumière irisée vient se jouer sur les parois de pierre grise et y prendre des décors mouvants. »

« Les nefs prennent une élévation que jamais on n'avait atteinte... la grande nef offre la largeur énorme de 16 mètres, rendue possible par le merveilleux système des voutes en arcs d'ogive. »

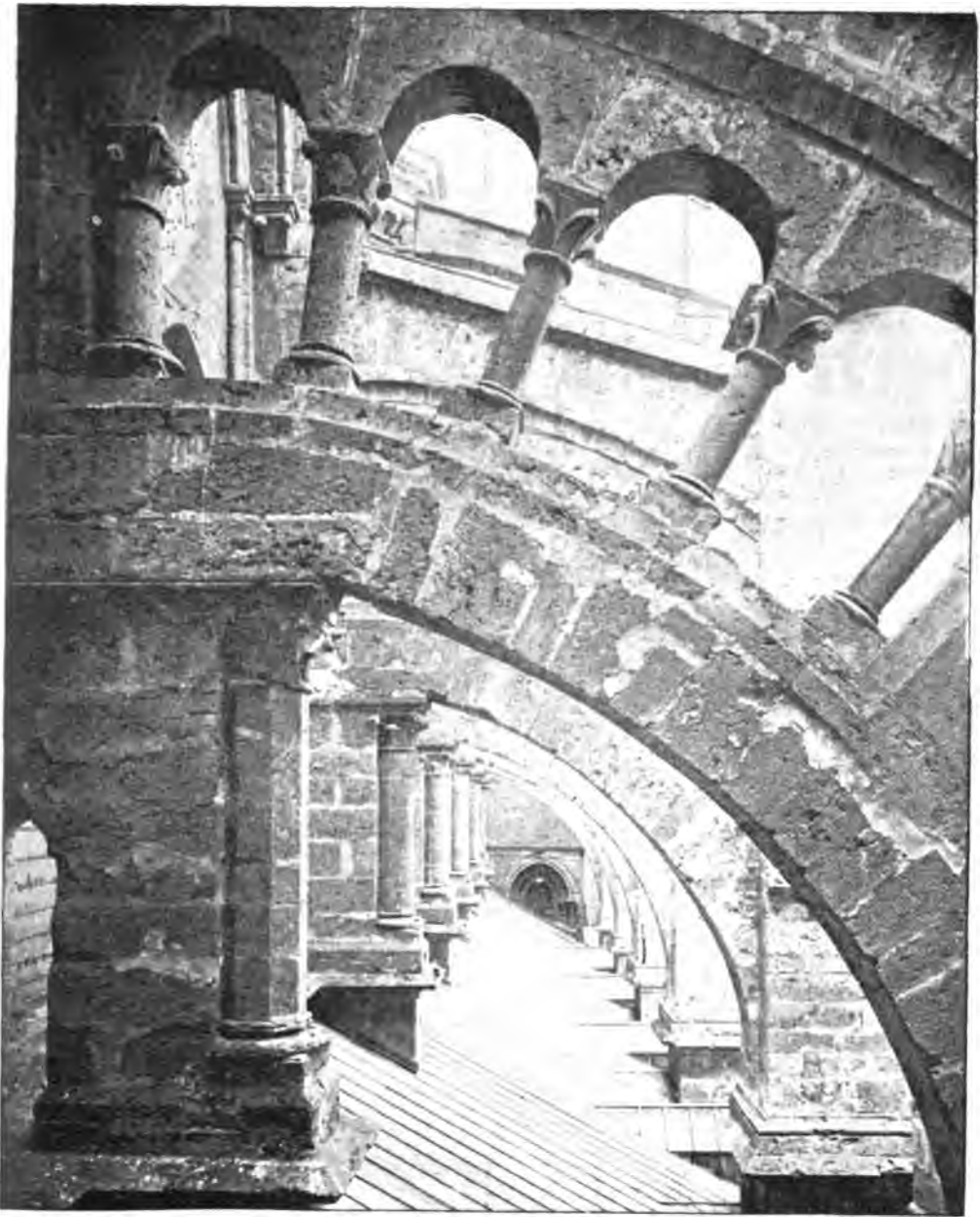
« Une des inestimables richesses de Chartres consiste dans les vitraux presque tous conservés, chose singulièrement rare, et formant la plus ample collection qui existe de vitraux du XIII^e siècle. »

Nous ne terminerions pas si nous voulions extraire de cette notice tout ce qui proclame la prééminence de notre Cathédrale, devancée par nulle autre et par nulle autre dépassée. Elle peut avoir des rivales ou mieux des sœurs égales en beauté, mais elle ne connaît pas de supérieure. Elle ne jalouse à aucune les joyaux qui leur donnent un caractère particulier, leur ayant à toutes servi de modèle et n'empruntant rien à ses devancières.

Ses clochers, sa crypte, ses vitraux, son tour du chœur ont défié dans la suite des siècles tous les efforts des artistes. C'est la cathédrale type, et nul ne pourra lui dénier le titre séculaire de : *prima inter pares*.

Nous remercions M. Cloquet d'avoir bien voulu nous permettre de reproduire ici trois des gravures qui ornent son livre. La première, les arcs-boutants de la nef du côté nord, qu'il a été le premier à donner dans son ensemble ; la seconde, les deux belles statues de la *Visitation* du portail nord, et enfin une jolie vue de l'intérieur, prise derrière la chaire, renvoyée à la page 161 du volume et insérée dans la notice de la cathédrale d'Amiens, qui ne pouvait qu'être honorée par cet emprunt.

C. M.



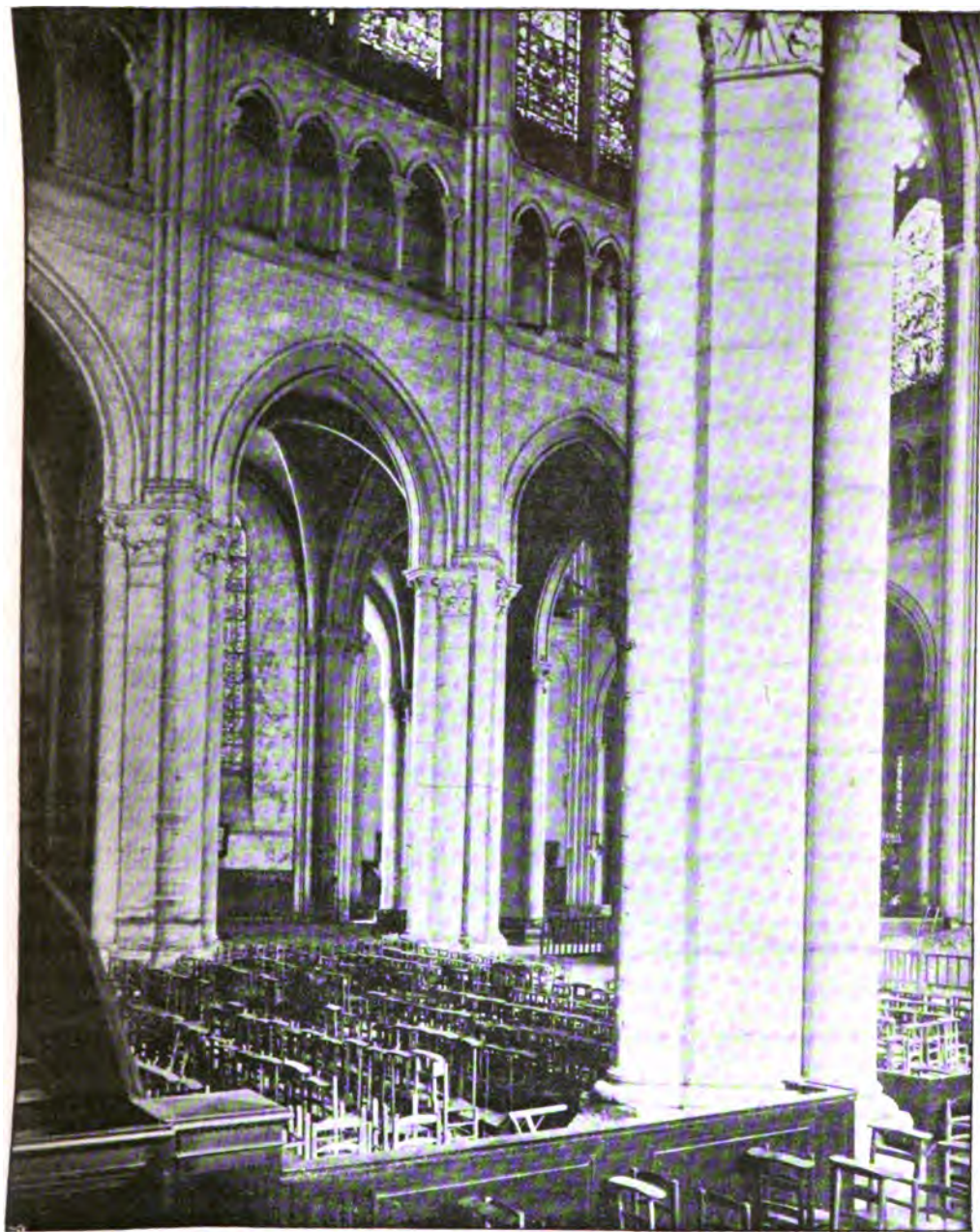
CATHÉDRALE DE CHARTRES
(Arcs-boutants de la nef, côté nord).





CATHÉDRALE DE CHARTRES
(Visitation, portail septentrional)

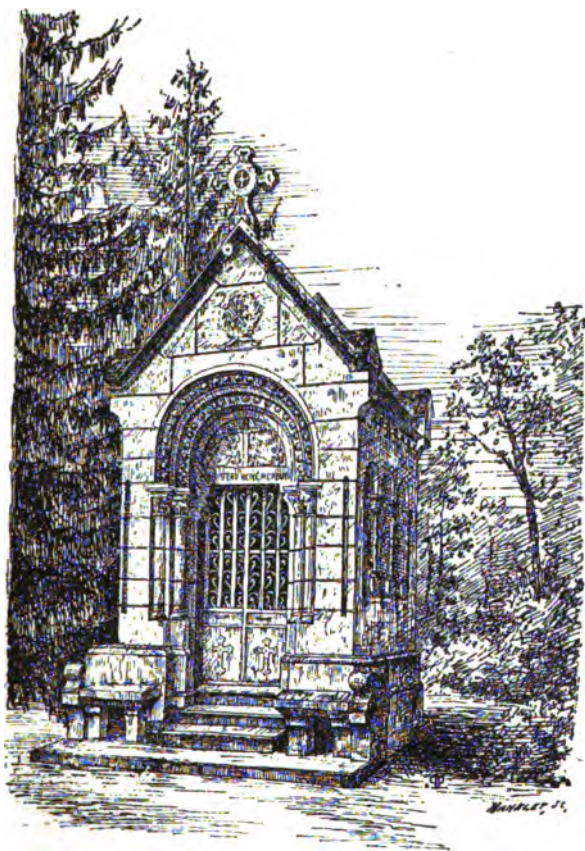




CATHÉDRALE DE CHARTRES

(Vue intérieure entre la chaire et la chapelle Vendôme)





SÉPULTURE PROVISOIRE DE M^{SR} LAGRANGE



SÉPULTURE PROVISOIRE DE MGR LAGRANGE

Au Séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin, (près Orléans).

Profondément dévoué à son diocèse, Mgr Lagrange avait légué son cœur au séminaire de Saint-Chéron-les-Chartres.

Sa dépouille mortelle, il le savait, ne pouvait reposer aux pieds de Notre-Dame. Une pieuse tradition, unique dans le monde entier, a fait respecter depuis les premiers siècles le sol sacré de la cathédrale de Chartres. Jamais il ne s'est entr'ouvert pour une sépulture humaine, jamais il n'y fut élevé de tombeau, même pour le plus saint de ses pontifes et le plus insigne des bienfaiteurs.

Le prélat aimait à redire, non sans une profonde émotion, ce glorieux privilège de ce temple incomparable, proclamé par nos pères le *Thalame* ou la *Couche* de la Vierge immaculée : « *Specialis principalis camera sua* », qui devait par conséquent rester immaculé comme Elle¹.

N'ignorant pas les difficultés soulevées jadis pour la sépulture de son prédécesseur, l'évêque déjà mourant n'hésita pas. Attendre la glorieuse résurrection dans la cathédrale d'Orléans, auprès de l'illustre pontife, auquel, après Dieu, il avait voué sa vie, te fut son dernier désir.

Ce vœu sera-t-il jamais réalisé ?

Une solution provisoire réserve l'avenir.

Le 27 mars 1896, le corps fut transporté au séminaire de la

¹ Il n'y a pas de lieu spécial consacré à la sépulture des évêques de Chartres, Les églises et chapelles de la ville et de la banlieue, sauf la cathédrale, reçurent, à différents titres, la dépouille mortelle de nos pontifes, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours : Saint-Martin au Val, Saint-Père, Saint-Aignan, Saint-Jean en Vallée, Saint-Chéron, les chapelles des Cordeliers, du séminaire de Beaulieu, de Josaphat ; toutes les sépultures antérieures à la Révolution ont disparu, oubliées ou profanées.

Chapelle Saint-Mesmin, et déposé dans le caveau sépulcral de M. l'abbé Hetsch.

On ne pouvait, dans la circonstance, se rapprocher davantage de la volonté du défunt.

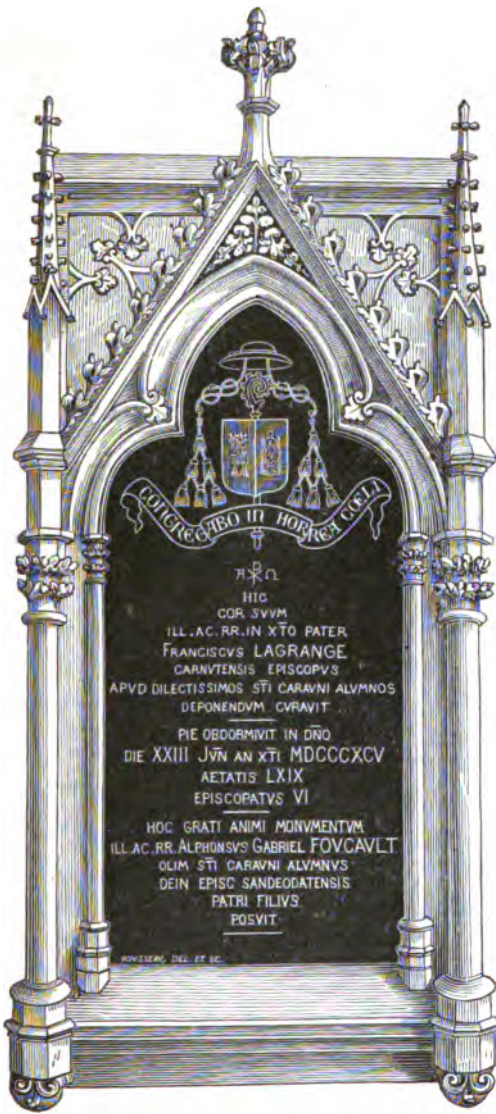
Là, dans les mystérieuses allées, sur les bords grandioses de la Loire, l'évêque d'Orléans et son secrétaire avaient longtemps médité, ardemment travaillé pour la défense de l'Église.

Le monument d'ailleurs n'est pas sans dignité.

« C'est une petite chapelle en style roman.

« Les massifs de verdure et les beaux arbres au milieu desquels
« apparaît l'édifice, aujourd'hui éclatant de blancheur, en tempè-
« rent l'austérité naturelle et lui donnent je ne sais quoi de gracieux,
« d'aimable et de vivant. Lorsqu'on le regarde à quelque distance,
« on serait tenté de le comparer à ces petits temples que les an-
« ciens se plaisaient à élever dans les sites les plus pittoresques
« et qui, brillant de leur propre beauté, s'embellissent encore des
« charmes du paysage dont ils faisaient partie. Mais, vu de près,
« le monument reprend sa gravité religieuse et les décorations
« qui s'offrent au regard, empruntées toutes aux catacombes,
« élèvent l'âme à des pensées plus chrétiennes et plus saintes. »

C. M.



†
HIC
COR SVVM
ILL. AC. RR. IN XTO PATER
FRANCISCVS LAGRANGE
CARAVTENSIS EPISCOPVS
APVD DILECTISSIMOS STI CARAVNI ALVMNOS
DEPENDVVM CVRAVIT.

PIE OBDORMVIT IN DNO
DIE XXIII JVN AN XTI MDCCCXCV
AETATIS LXIX
EPISCOPATVS VI

HOC GRATI ANIMI MONVMENTVM
ILL. AC. RR. ALPHONSVS GABRIEL FOVCAVLT
OLIM STI CARAVNI ALVMNVS
DEIN EPISC. SANDEGOTENSIS
PATRI FILIVS
POSVIT.

MONUMENTO DEL. ET SC.

MADE
IN
MICH

MONUMENT

ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE M^{GR} LAGRANGE

Dans la Chapelle du Séminaire de Saint-Chéron

Ce monument, placé du côté de l'évangile, recouvre le caveau dans lequel est déposé le cœur du vénéré prélat.

Il se compose d'une plaque en marbre noir dans un cadre de pierre blanche finement sculpté. Une inscription latine rappelle et la dilection de l'évêque pour son petit séminaire auquel il légua son cœur, et la gratitude filiale d'un ancien élève de cette pieuse maison, envers celui dont il reçut la consécration épiscopale.

M^{gr} Foucault a demandé un édicule grave, sans sévérité, riche par la pureté des lignes, sans luxe d'ornementation, dans ce style ogival, gracieux comme une fleur, suave comme une prière, s'élevant de la terre vers le ciel, portant bien haut sa croix épanouie, symbole de foi et d'espérance en la glorieuse éternité.

Né à Dun-le-Roi, le 15 mars 1827, M^{gr} Lagrange avait été nommé évêque de Chartres le 30 novembre 1889, préconisé à Rome le 31 décembre, sacré à Chartres le 19 mars 1890.

Son mandement de prise de possession, daté du 2 mars, fit pressentir ce que serait son pontificat : actif, fécond, dévoué.

10 novembre. — Discours pour l'œuvre des écoles chrétiennes du diocèse.

24 novembre. — Rétablissement des conférences ecclésiastiques, institution des cas de conscience et ordonnance relative au costume canonial.

2 février 1891. — Mandement de carême sur Notre-Dame de Chartres, son culte, sa cathédrale, son pèlerinage.

1^{er} mai et 2 juin. — Circulaire et lettre relatives aux pèlerinages diocésains à Notre-Dame de Chartres.

Août et décembre 1891. — Plans et devis pour l'agrandissement de l'Institution Notre-Dame. L'évêque sut intéresser à cette entreprise des amis fidèles et généreux et, avec leur concours, couvrir la plus forte part des dépenses. Ce fut son œuvre de prédilection.

22 janvier 1892. — Organisation de l'œuvre des séminaires.

22 février. — Circulaire pour la réédition du catéchisme.

20 septembre. — Lettre pastorale sur le Rosaire.

3 janvier 1893. — Lettre pour le chauffage de la cathédrale ; entreprise heureuse, dont le succès, douteux pour beaucoup, fut promptement assuré par les démarches du prélat auprès du ministre des cultes et de la municipalité de Chartres et enfin par une souscription publique.

22 mars. — Lettre relative au voyage *ad Limina* récemment accompli.

26 janvier 1894. — Fondation de l'association des veuves chrétiennes, approuvée par Sa Sainteté Léon XIII le 20 juillet, 1894, érigée en archiconfrérie le 19 janvier 1895.

8 janvier 1895. — Circulaire pour l'organisation des missions dans le diocèse.

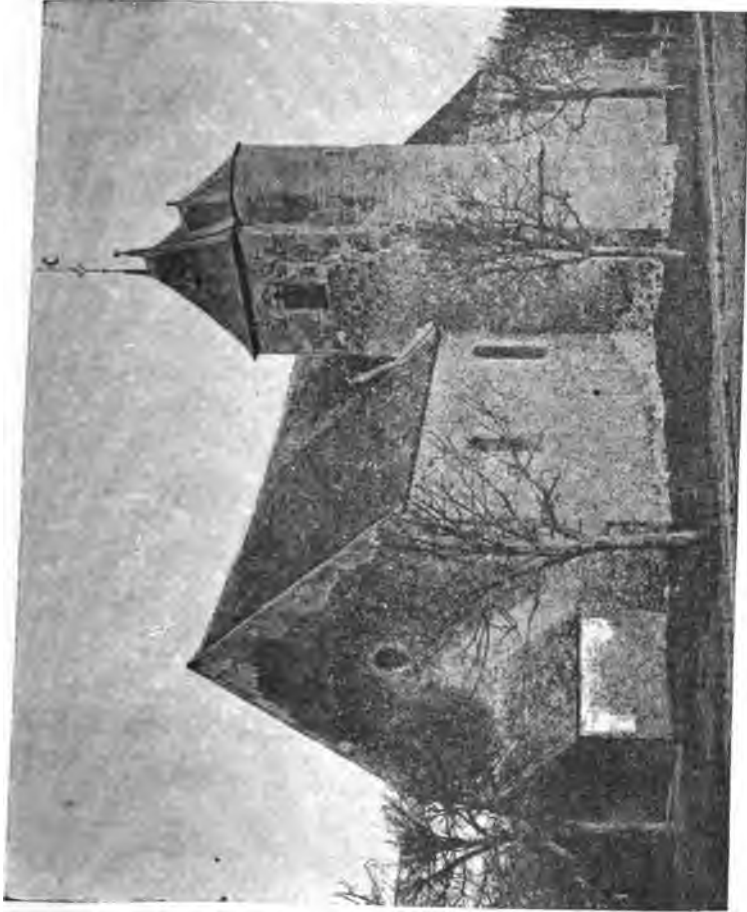
2 juin. — Publication du tarif diocésain des oblations pour les cérémonies religieuses.

Mgr Lagrange mourut pieusement le dimanche 23 juin 1895, solennité du Sacré-Cœur, à 1 h. du soir. Ses funérailles eurent lieu le 1^{er} juillet, et sa sépulture dans une chapelle funéraire du séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin le 27 mars 1896.

De généreuses personnes, de Chartres, conservant un fidèle souvenir au pieux évêque, se sont cotisées pour fonder à perpétuité pour le repos de son âme des messes qui seront célébrées chaque année dans la chapelle du séminaire de Saint-Chéron, à la Chapelle-Saint-Mesmin et à la cathédrale de Chartres.

Requiescat in pace.

C. M.



ÉGLISE D'OINVILLE-SOUS-AUNEAU



ÉGLISE D'OINVILLE-SUR-AUNEAU

Située à un kilomètre au-dessus de la pittoresque vallée de la Voise, et distante d'environ deux kilomètres du hameau de Cherville, dont les seigneurs sont célèbres dans l'histoire du pays beauceron, la petite église d'Oinville-sur-Auneau est bien modeste et aussi bien vieille. Elle est en effet mentionnée dès la seconde moitié du onzième siècle et selon toutes les apparences elle date réellement de cette époque, quoique certaines parties aient été remaniées. Ses portes, ses fenêtres en plein cintre en témoignent suffisamment. L'intérieur n'offre rien de bien remarquable, malgré les louables et visibles efforts des paroissiens et du curé pour redonner à l'édifice un air de jeunesse. La nef et le chœur forment un rectangle de 19^m 60 de longueur sur 7 de largeur. Le sanctuaire qui vient à la suite, profond d'environ 5 mètres, est en croupe polygonale à côtés inégaux. Il est coupé par un rétable sans caractère, derrière lequel est ménagé un retraits servant de sacristie. L'église est éclairée par six fenêtres dont une seule au nord, dans le chœur. Il en existe une autre tout au chevet de l'édifice, dans la sacristie, placée en dehors de l'axe de l'église.

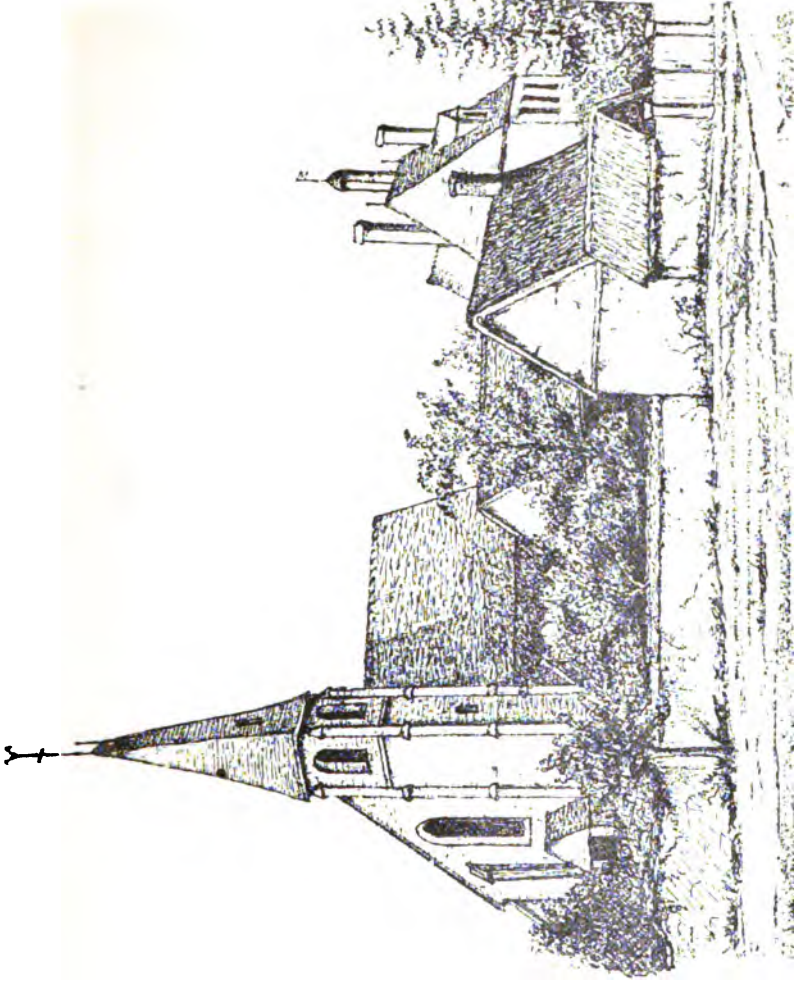
Comme dans beaucoup d'autres églises primitives, en effet, le symbolisme chrétien a fait ici dévier cet axe de gauche à droite. L'abside devait jadis être assez élégante quand elle n'était masquée par rien. Peut-être même était-elle voûtée en pierres si l'on en juge par deux chapiteaux blasonnés, encore encastrés dans les angles à gauche et à droite du vitrail terminal. Toute l'église est maintenant voûtée en bardeau de sapin. A noter deux belles pierres tombales, sculptées en lignes, représentant d'anciens seigneurs de Cherville et reproduites par la Société d'Archéologie. L'église d'Oinville possède une statuette en bois de saint Léonard, autour de laquelle, chaque année, le 4^e dimanche après Pâques, les mères chrétiennes affluent des environs. Saint

Léonard est invoqué pour les petits enfants qui parlent difficilement. Sa statue de Oinville fut jetée au feu par les septembriseurs en 1793. Un bon paroissien, François Sévin, dit Capable, retira la tête du brasier, la cacha dans un grenier, sous la paille, puis la rendit à l'église. On inséra cette tête vénérable sur un corps improvisé et telle est l'origine de la statuette dont nous parlons.

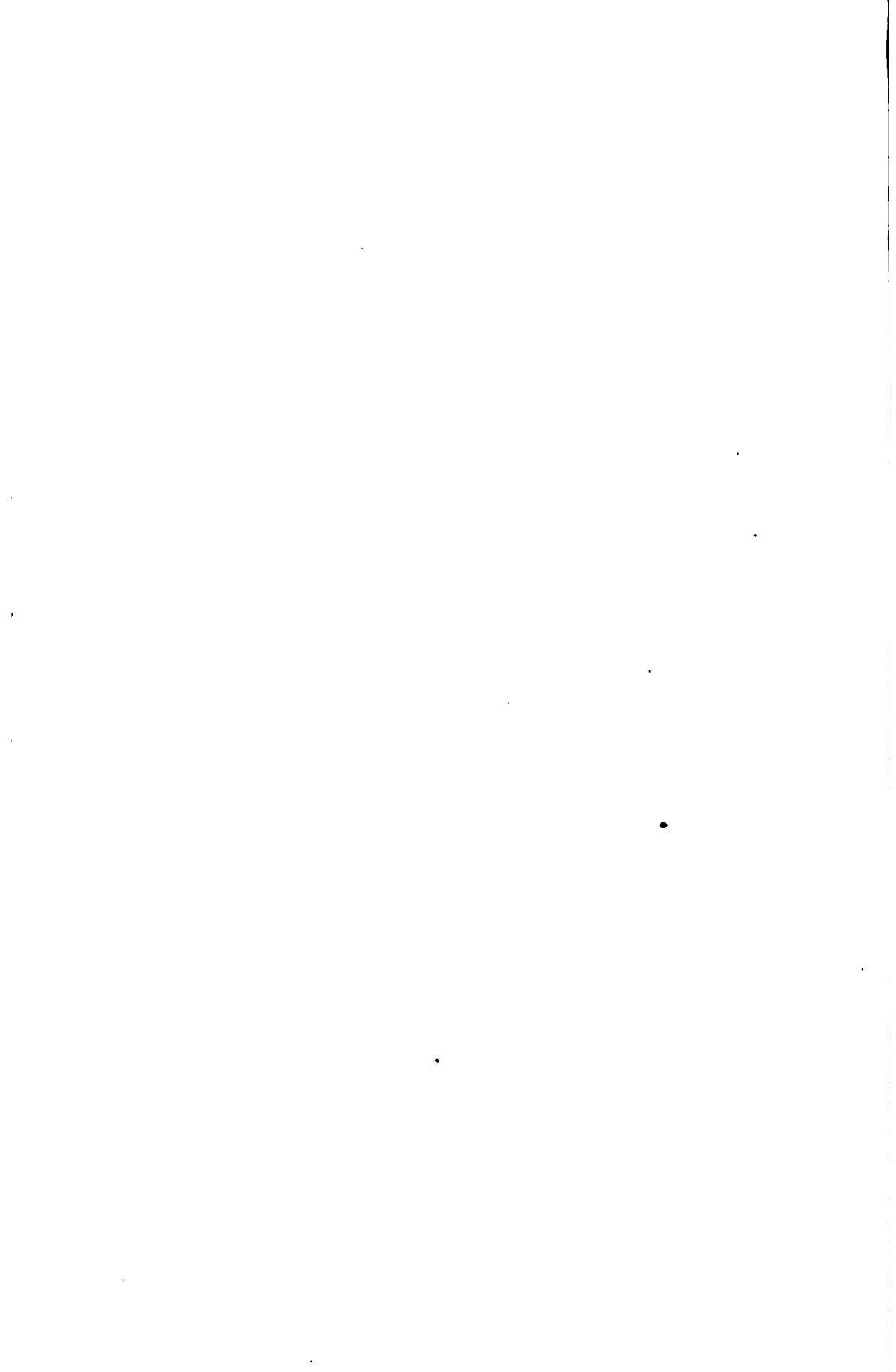
Le seul ornement de notre église est sa tour romane placée en hors d'œuvre, au midi. Cette tour mesure 10 mètres de hauteur et se compose d'une partie carrée, flanquée en avant d'une tourelle polygonale percée de meurtrières. Son parement extérieur est en pierres de taille et son parement intérieur est en moellon. Avant la Révolution ladite tour abritait deux cloches dont une fut brisée par les révolutionnaires le 12 brumaire 1794, et transportée à Chartres le 28 ventôse. L'église fut, à cette époque, pillée, profanée, convertie en temple de la Raison, puis en fabrique de salpêtre.

Malheureusement nous devons constater, en terminant, que la petite église de Oinville qui a traversé les siècles, laisse fort à désirer au point de vue de la solidité. De nombreuses lézardes se sont produites un peu partout, aggravées peut-être par le déchaussement des fondations, lors de l'enlèvement du cimetière. La tour elle-même nécessiterait de sérieuses consolidations pour garantir l'avenir.

La gravure a été prise sur une photographie de M^r Pissot, d'Au-
neau. G.



ÉGLISE DE GARANCIÈRES EN DROUAIS



ÉGLISE DE GARANCIÈRES EN DROUAIS

L'église de Saint-Martin de Garancières en Drouais est construite en maçonnerie ordinaire de cailloux avec contreforts en pierres de taille. Les fenêtres sont ogivales sans ornementation, à gauche une chapelle carrée, à droite la sacristie, elle a 22 mètres de longueur, et 9 de largeur ; devant la porte d'entrée un porche de 3 mètres. Son clocher quadrangulaire est assez remarquable.

S'il est fait mention de l'église de Garancière au XII^e siècle, l'édifice, tel qu'il est aujourd'hui, ne remonte pas au-delà du XIV^e siècle. Comme partout il a subi quelques modifications postérieures, et si la tour a quelques fenêtres plein cintre, on voit aussi quelques fenêtres flamboyantes dans la nef.

Toutefois le clocher lui-même porte une date gravée sur la pierre qui doit être celle de sa construction : « 1322. DEN. BEAS, SILV. BEAS, YV. DANIEL, ARN. LEROUX ».

Il y avait autrefois, dit-on, une statue équestre de saint Martin, patron, posée sur l'autel. Elle aurait été enfouie pendant la Révolution, et de nombreuses fouilles n'ont pu encore la faire découvrir.

La voûte lambrissée a été faite en 1733, d'après l'inscription suivante : « Ce présent len / bry a été fai / le 12 novem / 1733. P. Beau / chais charpentier. »

Il y avait autrefois deux cloches ; la petite avait été nommée Marie-Anne par messire François Charles de la Chaussée, chevalier, seigneur des Caillaux, et par M^{me} Marie-Anne Clément, épouse de M^{re} Pierre Couthié, conseiller du roy, receveur des tailles en l'élection de Dreux.

Le dessin de l'église a été fait par M. l'abbé Gromard.

Nous donnons ici les inscriptions suivantes, gravées sur la pierre, pour la perpétuelle mémoire du décès de généreux bien-faiteurs.

I

« Ci dessoubz — gist et repose le — corps de défunt — vénérable et discrète — personne M^{re} Robert — de Bonneville y vivant — prestre et curé de l'église — parochiale de Saint-Martin de — Garantières dès l'an 1596 — lequel décéda l'an de — grâce 1652 le 8^e jour — du mois de avril — priez Dieu pour le — repos de son âme. — *Requiescat in pace.* »

II

†
IHS M̄A IOseph

« Defunct vénérable et discrete persoñ M^e Robert de Bonneville, lui vivāt prestre et curé de ceste église parochiale Saint-Martin de Garentières dès l'an 1696, a donné et légué à lad. église et fabrique dud. Garentières à perpétuité arpent et demy de terre, assis en la seigneurie dud. lieu, a terrover nōmé la petite Garōne, d'un costé M^e Louis le Veillard, d'autre costé Jacques Rellouy, d'un bout la petite Garōne et plusieurs, d'autre bout plusieurs, à la charge de lad. église ou gagés d'icelle serōt tenus ferre dire annuellement à son intention à tel jour qu'il sera décé-dé, un obit de vigilles et commendaces avec une haulte messe de *Requiem* et un *Libera* à la fin d'icelle messe, plus led. defunct a dōné et done à la cure dud. Garentières un petit clos de vigne contenant un quartier de terre ou environ, le tout cōme il se poursuit et comporte, assis au village dud. Garentières, tenant d'un costé la rue qui va à l'église, d'autre costé Gilles Mary, d'un bout le lieu presbitéral dud. Garentières, d'autre bout la rue où est la grande croix dudit lieu, à la charge de dire ou fére dire ānuellement par les sieurs curés dud. Garentières ses succe-seurs à son intention, le vendredy de Quatre Temps de Ca-resme, un obit de vigilles et commendaces et une messe haulte de *Requiem* avec un *Libera* à la fin d'icelle messe sur sa fosse, et ou cas que lesd. sieurs curés ses succe-seurs n'auront ce don pour agréable, il le dōne à la charité dud. Garentières, en accomplissant ce que dessus, lequel Bonneville donateur décéda le ... de apvril l'an de grâce

Priez Dieu pour le repos de son âme.

Requiescat in pace.

III

†
IHS M̄A

« Cy gist et repose le corps de deffuncte honneste femme Jac-queline Bouteville, qui décéda le XXX^e jour de may 1639. et de M^e François Delanoue son mary, cōmis au greffe de la cour de parlement de Paris, qui décéda le (8) jour de (juin 1639), lesquels ont dōné à la fabrique de Saint-Martin de Garentières deux arpens de terre scittuez sur le chemin de Dreux à la chargé de dire par chacun an un service solennel au jour du décedz de chacun d'eux. »

« Priez Dieu pour leurs âmes. »

Nous parlerons dans une autre notice de la célèbre Charité de Garancières.

F.



Saint-Denis

Les-Ponts

I.

L'ÉGLISE PAROISSIALE.

II.

L'ABBAYE DE SAINT-AVIT.

III.

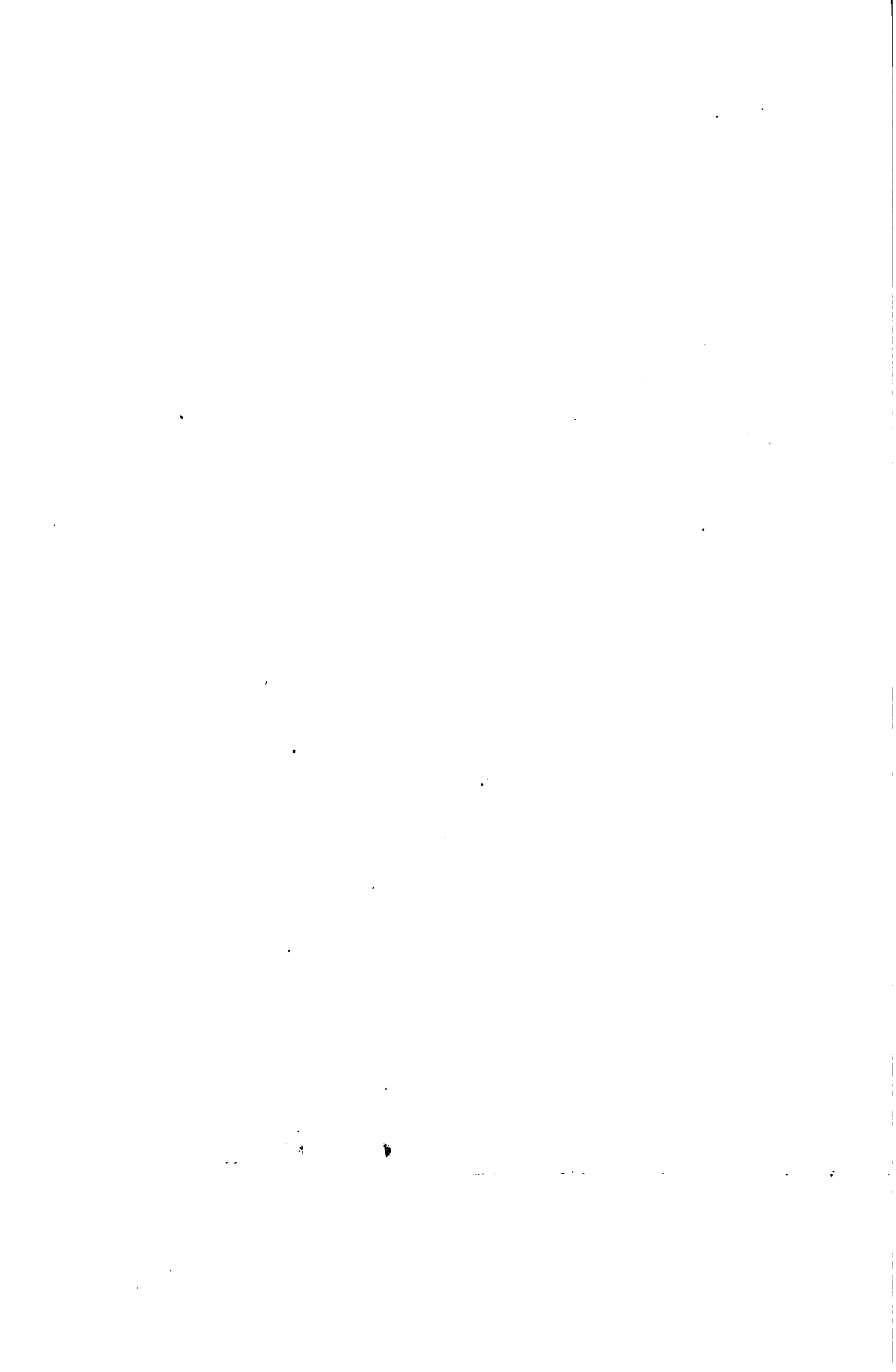
LES RECOLLETS.

IV.

LA CHAPELLE DE VOUVRAY.

V.

ORATOIRE PROTESTANT DE LA ROCHE-BERNARD.



EGLISE DE SAINT-DENIS-LES-PONTS



LA PAROISSE AVANT LA RÉVOLUTION

La paroisse, pendant bien longtemps, ne porta d'autre nom que celui de *Saint-Avit-lez-Châteaudun*. Aujourd'hui encore, Saint-Avit est le nom de l'extrémité de la paroisse, qui avoisine l'ancienne abbaye.

L'église du monastère servit d'abord au culte paroissial ; mais bientôt les religieuses comprirent que le recueillement du cloître était peu compatible avec ces allées et venues du dehors, avec ce mouvement populaire. Elles firent alors édifier une église pour la paroisse, en dehors de leur enclos, mais contiguë à l'abbaye. Il en est fait mention, pour la première fois, en 1183 sous le vocable de Saint-Denis.

Est-ce à cette époque qu'elle s'enrichit d'un os maxillaire de saint Denis l'Aréopagite ? Nous ne saurions le dire. Il ne nous reste aucun document à cet égard.

Malgré la distinction des deux églises, le curé qui était à la nomination de l'abbesse, devait, en souvenir de respectueuse dépendance, aller en procession à l'église des Bénédictines, au commencement de l'office. L'évêque de Chartres, Guillaume, confirme aux religieuses, en 1183, la possession de l'église de Saint-Denis, et leur reconnaît le droit de la faire desservir par un chapelain qui portera l'habit religieux. Dès le principe, en effet, les prêtres de l'abbaye étaient condonnés, c'est-à-dire agrégés à l'ordre Bénédictin. Il paraît que, jusqu'à l'époque de la clôture rigoureuse¹ du monastère (1607) les religieuses se rendaient à l'église de Saint-Denis pour y chanter les offices.

Une adjudication de l'hôtellerie de « *l'Image saint Denis* » au

¹ Cette clôture était imposée par le concile de Trente : les décrets en furent publiés à Châteaudun, l'an 1609. On voit par les dates que nos religieuses n'attendirent pas d'y être contraintes pour se confirmer aux décrets du concile.

bourg de Pont, dans le XVI^e siècle, prouve que le culte du saint était encore fort en honneur à cette époque.

L'église paroissiale dominait la cour du moulin de Saint-Avit ; il en reste un pan de muraille qui fait actuellement partie de la maison de M. Gustave Isambert. En avant, s'étendait le cimetière. Elle possédait deux cloches. L'un de ses chantres était renommé pour sa belle et puissante voix. Le P. Guyon, qui, peu avant la Révolution, vint donner à la Madeleine de Châteaudun une grande mission, où l'on accourait de tous les villages voisins, distingua cet organe sonore, au milieu des cantiques populaires, et eut voulu emmener avec lui le chantre de Saint-Denis.

L'église paroissiale subsistait encore au commencement de ce siècle. M. Péan, qui en était propriétaire, l'offrit alors à la commune pour la modique somme de 1500 francs.

L'esprit religieux était bien refroidi. Tout était bien changé depuis le 13 août 1791, où les habitants redoutant leur annexion à Châteaudun, avaient adressé, aux administrateurs du département, une vive réclamation afin d'obtenir la conservation de leur paroisse : « l'annexion à la ville devant porter un très grand « préjudice à la religion et à leurs intérêts. »

L'offre si peu exigeante de M. Péan fut rejetée. Les habitants alléguèrent qu'ayant l'habitude de monter à la ville le dimanche, ils n'avaient plus besoin d'église particulière, et que, d'ailleurs, elle avait le défaut de n'être pas centrale. Elle fut donc abattue. Restait le cimetière qui, placé à l'extrémité de la commune, n'avait plus de raison d'être, et d'un autre côté gênait singulièrement l'entrée de la cour du moulin. Aussi en 1818, M. Péan après avoir obtenu l'autorisation du préfet d'Eure-et-Loir et de l'évêque de Versailles, propose au conseil municipal de transporter le cimetière à l'extrémité du bourg de Pont, sur le chemin de Lanneray.

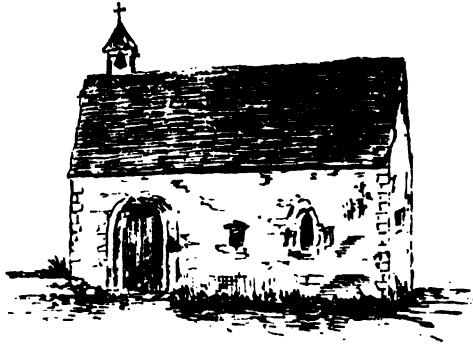
Il s'engagea à fournir un demi-arpent de terre, pour cette destination, à l'enclorre de murs à chaux et ciment, le tout à ses frais¹. De plus il versera la somme de 600 l. à la commune en vue d'ériger une chapelle, au centre du village.

¹ En 1896, le cimetière a été agrandi et mis dans son état actuel. La partie neuve a été bénite solennellement par M. l'abbé Desvauz, curé doyen de la Madeleine de Châteaudun, le 19 octobre de la même année.



ÉGLISE DE SAINT-DENIS-LES-PONTS



*CHAPELLE PROVISOIRE**1818-1856.*

Cette modeste chapelle, dont nous donnons le croquis, était bâtie près du Loir, sur le bord de la route de Châteaudun, et avait le pont principal à son chevet. Dénuée de tout ornement, elle était cependant utile pour la célébration des mariages et des inhumations. En fait d'antiquités, on n'y remarquait que le buste-reliquaire de Saint-Denis. Les rives verdoyantes du Loir, les belles prairies qui l'encadraient, un rideau de peupliers, lui donnaient de loin un air d'ermitage.



ÉGLISE DE SAINT-DENIS-LES-PONTS (intérieur.)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12



13

14

15

s'étonner si, aux fêtes de Noël 1874, le soleil venant tout à coup à fondre la neige tamisée sous la toiture, attendrit et désagrégea cette frêle écorce, puis amena une lamentable catastrophe. Cet accident ne prouve rien contre les voûtes, en général ; car celle-ci n'en a jamais été une à nos yeux.

En 1856, l'église était achevée. Monseigneur Regnault, évêque de Chartres, vint la bénir, à la grande joie des habitants. Peu de temps après, M. l'abbé Marquis en était nommé premier curé : il commença à célébrer la messe de paroisse le premier dimanche d'octobre. M. Boussenot, toujours bienveillant pour l'église et le pasteur, était alors maire. Il fallait l'heureuse confiance de la jeunesse, au nouveau curé, pour n'avoir pas le cœur serré, en entrant dans une église entièrement nue, dénuée de mobilier et d'ornements. Il eut eu besoin que le même voiturier qui, les 18 et 19 ventôse 1793, avait conduit, au chef-lieu du district, deux charrettes pleines « des linges, effets et métaux » de l'église Saint-Denis, lui en ramenât une partie.

Grâce à la bienveillance de quelques familles respectables, que Dieu récompensera, grâce surtout à un legs de M^{me} Raimbert-Sévin et aux libéralités de son mari, homme si bon et si distingué, la jeune église parvint, avec les années, à posséder ce qui était nécessaire à la décence du culte. Monsieur l'abbé Cuisard successeur de M. Marquis, au mois de décembre 1872, a singulièrement embelli la maison de Dieu, l'a ornée avec un bon goût incontestable et en a fait une de nos plus jolies églises rurales.



CURÉS DE SAINT-DENIS-LES-PONTS

1139. Eudes de Saint-Avit, chapelain de l'église abbatiale et curé.
 1276. Etienne de Saint-Avit.
 1279. André.
 1328. Robert.
 1350. Le Forestier, Robert.
 1382. Boudeville.
 1390. Fleury, Jean, frère condonné de l'abbaye, prêtre desserv.
 1406. Geuffroy, Pierre, curé. En 1412 à l'occasion de son séjour à Paris, ville au pouvoir des Bourguignons, par droit de guerre, les gens du duc d'Orléans font saisir le revenu du temporel de la cure entre les mains de :
 1412. Martin. Pierre, prêtre desservant temporaire au nom de Geuffroy. En 1420, Pierre Geuffroy porte encore le titre de curé de la paroisse. Probablement pour se mettre à couvert du pillage des ennemis, qui faisaient des incursions dans la campagne, il loue une maison à la Ported'Aval (d'à-bas), à Châteaudun.
 1427. Saugier Jehan, paraît être originaire de Brou, et possède des immeubles dans les environs.
 1459. Meunier, Guillaume, figure en 1475 comme procureur de l'abbaye.
 1465. Brouin Robert, sans doute desservant.
 1476. Brisson, Pierre.
 1490. Damian, Guillaume.
 1502. Grenet, Jean, natif du Pont-Saint-Pierre, diocèse de Rouen,
 1521. Guignard, Mathurin, curé.
 1545. Malassis René, nommé par l'abbesse de Saint-Avit, mais non accepté par l'évêque et par le Parlement.
 1551. Croneau, Jean, afferme en 1553 le temporel de sa cure à un desservant. Bachelier en droit, il avait été nommé par provision du Pape et maintenu par arrêt du Parlement.
 1559. Coronneau, Jacques ; il devient, en 1562, maître de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun.

1564. Malezert, Michel.
1587. Bellesfort M. natif du Maine, neveu du précédent, mort en 1645. Il eut pour compétiteur Lemenager Charles, licencié en droit, qui résigna en 1592.
1645. Jourdan (*alias* Jourdain), François, natif du Maine, résigné en 1678.
1678. Leveil, Gilles, chanoine de Saint-André, cousin de Leveil, curé de Saint-Valérien, natif de Châteaudun ; mort en 1672 et inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Denis.
1692. Hermenault, Noël-Denis, démissionnaire en 1709.
1709. Breton, Gilles-François, né à Châteaudun, mort en 1758, à l'âge de 73 ans, inhumé dans l'église de Saint-Denis en face du maître-autel.
1758. Hubert Louis-Lubin, chapelain de Saint-Avit, desservant de la paroisse pendant quelques mois.
1758. Leproust Joachim-Louis, natif du Maine, a laissé la réputation d'un pasteur très charitable. Il entretenait chez lui un petit tailleur infirme qu'il faisait travailler pour vêtir les pauvres. Déporté en 1792, il mourut à Hildesheim. Sa maison, son jardin et cinq quartiers de pré furent confisqués.
1792. Gendrin N. intrus. infidèle à ses vœux ; il habitait Châteaudun en 1805. Les habitants, généralement religieux, n'avaient pas voulu l'accepter pour curé.
1793. Godinet, prêtre fidèle et non assermenté, célèbre en secret, pendant la Révolution, notamment à la ferme de Viviers.
1856. Marquis Joseph-Désiré, premier curé depuis la Révolution, a inauguré la nouvelle église. Le presbytère a été bâti de son temps. En 1872 il est nommé curé d'Illiers.
- 1872 Cuissard Joseph-Désiré, a achevé la décoration de l'église.
-



BUSTE ET RELIQUAIRE DE SAINT-DENIS

Lorsqu'on livrait aux flammes, en 1793, sur la place de Pont, les titres de dîmes, les papiers et livres d'église, etc, au nombre des objets destinés à être consumés, se trouvait le buste doré de



saint Denis, contenant, dans une cavité du socle, une précieuse relique du martyr. Au nombre des témoins de la scène, figurait un honnête paysan qui avait gardé la crainte de Dieu dans son cœur. Ses regards alarmés étaient tournés vers l'image de son saint Patron. Un révolutionnaire le remarque et lui dit : « Citoyen, si tu peux enlever ça et courir en le portant, ce sera pour toi ». Il savait que le buste était très pesant. Le bon chrétien ne se le fit pas dire deux fois. Il saisit le lourd reliquaire, l'enleva facilement et disparut en l'emportant. Il demeura près de la « Vallée » et appartenait, si notre souvenir est fidèle, à la famille Villette.

A la ruelle de son lit était une cavité que le rideau de serge masquait complètement. C'est là qu'il cacha son trésor pendant la Terreur. Lorsque des temps meilleurs furent rendus à la France, il avait vieilli, et il songea à se préparer à mourir chrétiennement. Il fit venir un prêtre, et lorsqu'il eut fini sa confession, il dit au ministre de Dieu : « Monsieur, il y a ici quelqu'un

« plus grand que vous et moi ! » Et comme le prêtre paraissait étonné de cette déclaration, il ajouta : « Tirez ce rideau, Monsieur, et vous allez comprendre. » Le rideau tiré, le prêtre se trouve en face du buste de saint Denis scintillant, sous ses dorures, au fond de sa cachette. Comme legs suprême et sacré, le bon catholique remit à l'église le précieux dépôt si bien conservé.

Après avoir été quelque temps gardé dans une maison de confiance, il eut tout naturellement sa place dans la petite chapelle.

Mais, comme on n'exerçait pas une surveillance assez rigoureuse, les enfants, parvenant à ouvrir le reliquaire, se permirent d'en retirer l'authentique en parchemin, que plusieurs personnes nous affirmèrent avoir vu. C'était vraisemblablement une copie qui avait été transcrite, au moment où le curé de Saint-Denis, Gilles Leveil, avait fait sculpter ce buste à Orléans, au XVII^e siècle, ainsi que l'apprenait un carré de parchemin, resté dans le socle éclairé par un oculaire en cristal¹.

Le témoignage de quelques paroissiens dignes de foi, l'étiquette de la relique et le parchemin désignant la relique comme celle de saint Denis l'Aréopagite, nous semblèrent établir une notoriété suffisante et suppléer à l'authentique, pour nous autoriser à demander à l'évêché une nouvelle attestation d'authenticité. Elle nous fut accordée sur-le-champ. Et le buste du saint patron de la paroisse, si longtemps honoré dans l'ancienne église, continue d'être l'objet de la vénération des fidèles.

Il y a quelques années, on a eu l'heureuse idée de graver ce buste comme sceau paroissial, et nous sommes heureux de pouvoir le reproduire ici.

¹ Hanc capsam reliquiarum sancti Dionysii Areopag. fieri curavit Aurelix, dominus Ægidius le Veil huius ecclesiæ pastor.



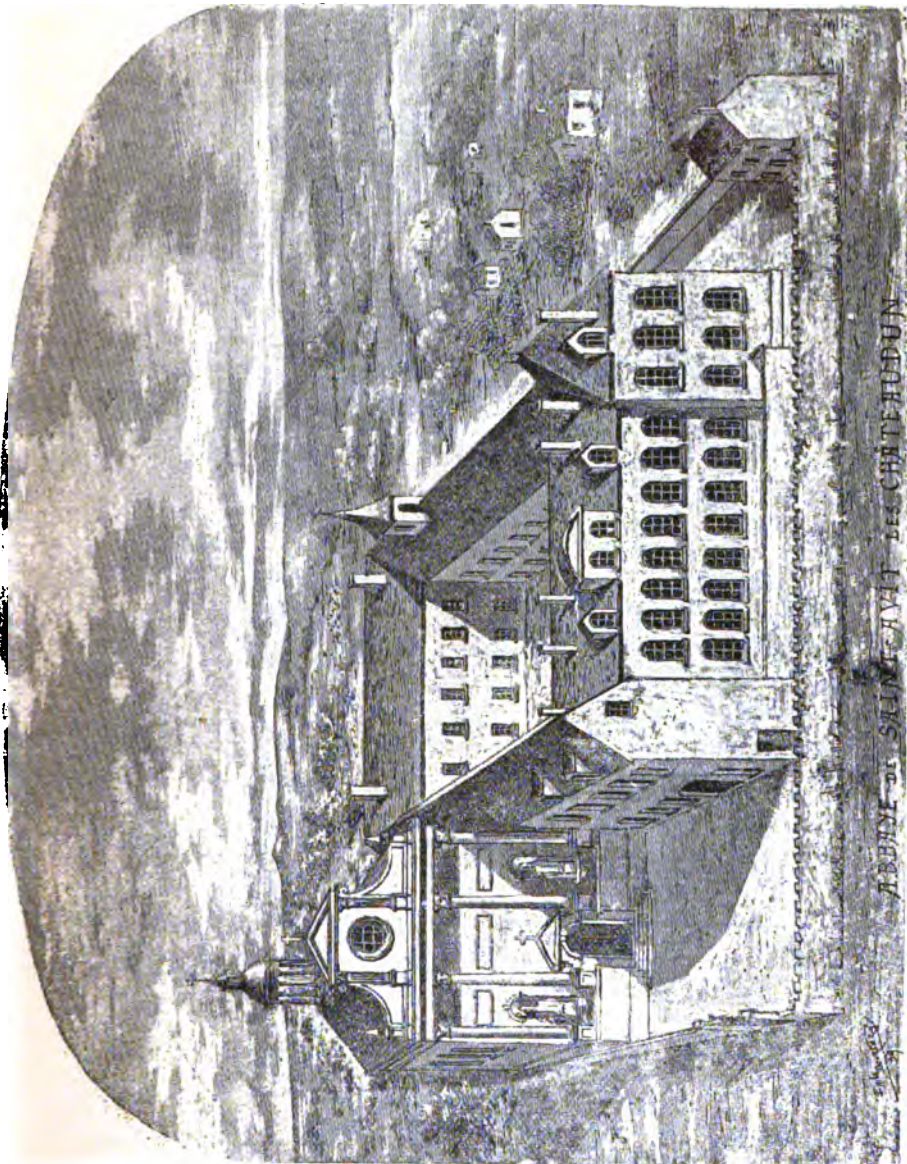
STATUETTE ANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE

Dès les premiers temps de l'exercice du culte dans la nouvelle église, M^{me} Isambert Péan, dont la piété et les vertus ont contribué à la conservation de la religion dans la paroisse, fit don, au nouveau sanctuaire, d'une petite statue en marbre blanc qui nous paraît être une œuvre du XV^e siècle. Elle représente la sainte Vierge, le front ceint d'une couronne royale, tenant le



divin Enfant assis sur ses genoux, comme sur un trône. L'air de modestie de l'auguste Mère, son costume simple, la forme du siège, la naïveté gracieuse de l'Enfant, tout nous rappelle le siècle que nous venons d'assigner. Elle vient de l'église de l'abbaye, où elle était adossée à la muraille *extérieure*, probablement au-dessus de la porte d'entrée.

Elle a figuré à la première exposition d'archéologie de Chartres.



ABBAYE DE SAINT-EVROULT LES CHATEAUDUN



ABBAYE DE SAINT-AVIT-LEZ-CHATEAUDUN

Au bord du Loir, dans le voisinage de Châteaudun, après avoir plusieurs fois prédit sa mort, saint Avit s'éteignait en l'an 530. L'illustre Grégoire de Tours le désigne en ces termes : « Avit, « abbé dans cette portion du pays Chartrain qu'on appelle le « Perche. »

Au sixième siècle, en effet, la forêt du Perche couvrait de ses derniers ombrages les abords de Châteaudun. Ce n'est que dans ce pieux monastère que notre Saint forma une *communauté* de religieux, et porta le nom d'abbé. Dans les précédentes solitudes, il n'avait qu'un *ermitage*. Là aussi, pour la première fois, il posséda une *église*, mentionnée dans la légende de sa vie : avantage qu'il n'eût point dans son séjour au sein de la forêt.

Cette église, dont on fait honneur à la piété du roi Childébert, dut subsister jusqu'à l'invasion Normande, dont les ravages furent terribles à Châteaudun et dans la contrée. Les religieux, à l'approche des bar-

bares, s'enfuirent vers Parthenay. Ils emportaient avec eux la portion des reliques de saint Avit que les Orléanais, possesseurs de la sainte dépouille, leur avaient laissée. L'abbaye et l'église restèrent en ruines un certain temps.

Puis, la sécurité rétablie, des religieuses que nous croyons appartenir, dès cette époque, à l'ordre de saint Benoît, vinrent s'y fixer. L'église dut être rebâtie. Les anciennes possessions de l'abbaye et le monastère lui-même, par concession de l'Evêque de Chartres, étaient passées aux mains d'un membre de la famille seigneuriale de Montigny. C'était Gannelon, trésorier de



Abbeses et Novices de Saint-Avit.

l'église de Tours. Pris d'un légitime scrupule, il résolut de faire, de tous ces biens, une dotation en faveur des religieuses et de leur monastère.

Cette charte est de 1086. L'abbesse, nommée Alix, figure parmi les témoins de cet acte solennel. Dieu l'appelait à lui, cette même année, et une main filiale inscrivait au Nécrologe : « Alix, première mère de cette *église*. »

Gannelon nous en fait connaître le titulaire : « c'est le monastère de l'*Eglise de Saint-Avit*. » Elle n'était pas très grande, et les dommages qu'elle essuya, dans la guerre des Anglais¹ ou au passage des bandes protestantes, si funeste au Dunois, l'avaient encore réduite.

Aussi au commencement du XVII^e siècle l'abbesse Catherine d'Illiers fit-elle construire, sur de plus vastes proportions, une nouvelle église. L'ancienne ne forma plus qu'une chapelle, destinée à servir de grande sacristie. Dans les fouilles, entreprises pour un but archéologique, par l'honorable M. Brossier, notre ami, nous avons visité la crypte, encore maintenant enfouie sous le sol. Elle était bâtie en silex, sans cordons de pierre de taille, sans caractère architectural qui permit de lui assigner une date : mais ce qui est caractéristique, c'est la fondation de la muraille, reposant sur un sarcophage qui contenait le squelette d'un homme. Ce cercueil, d'une forme plus ancienne que tous les autres, retrouvés dans l'église ou dans le cloître, devait contenir un religieux, et avoir été abrité sous l'*église primitive*. — Ce qui était conforme aux données de l'histoire de l'abbaye.

En 1627, Catherine d'Illiers fit clore de murs le *muids* joignant l'abbaye.

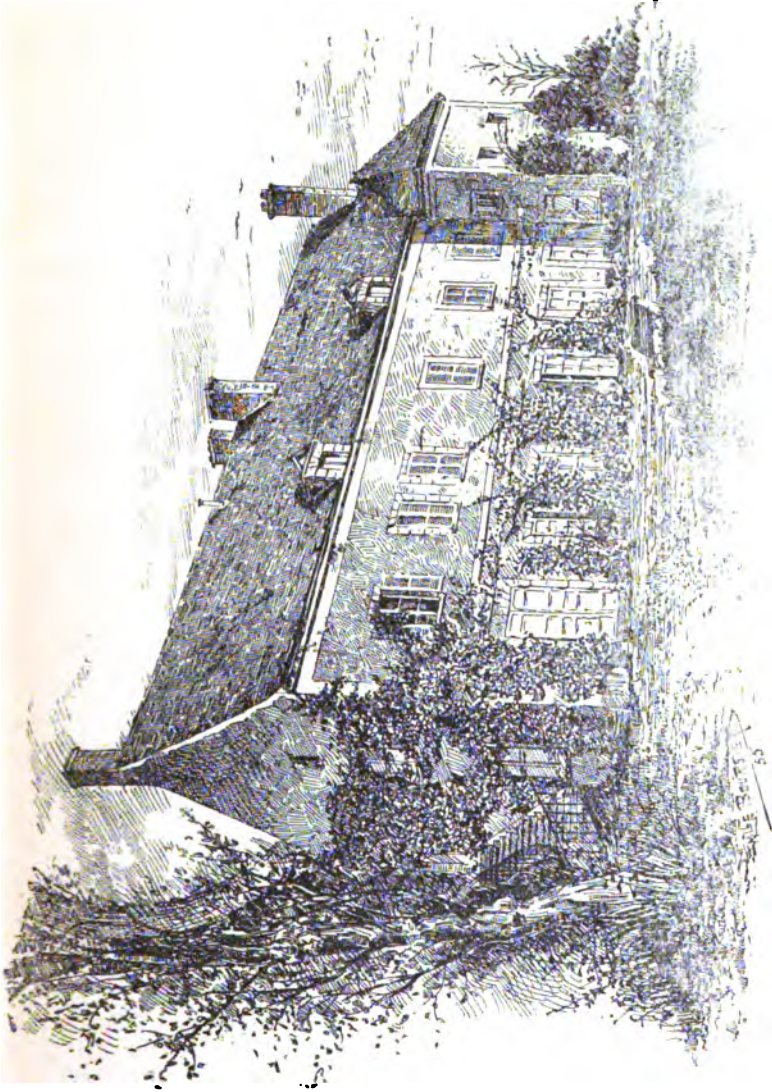
En cette même année elle fait restaurer le clocher de l'église abbatiale.

En 1637, Françoise Guichelin, veuve de Michel Denrée, lègue 300 livres au monastère, pour l'ornement du maître-autel qui fut, le plus beau du pays. Quelques années auparavant on faisait *lambrisser* le dessous de la couverture entière de la *grande église*.

Ce sanctuaire était richement décoré et orné¹, quand éclata la

¹ Année 1490. — Remise par François, comte de Dunois, à l'abbaye de Saint-Avit, « actendu la grant ruyne et démolicion d'icelle abbaye, » de 20 sols de rente.

¹ On y conservait toujours le reliquaire de saint Avit. Les habitants de Châteaudun venaient le vénérer le lundi de Pâques. Avec les dernières Bé-



ABBATIAL DE SAINT-AVIT, à Saint-Denis-les-Ponts.



Révolution. L'église fut vendue avec l'abbaye. Des mains d'un marchand de biens, elle passa en celles de M. Péan, acquéreur aussi du moulin contigu au monastère. En 1856, à notre arrivée dans le pays, on nous raconta que ce lieu saint, vénérable à tant de titres, avait été transformé en bergerie. Lorsqu'on y entra le matin, toutes les brebis, prises d'un mystérieux mal de pattes, étaient agenouillées. On dut leur assigner une autre bergerie. Déjà, au moment de la spoliation révolutionnaire, des gens sans aveu, venus de Châteaudun et non de Saint-Denis, avaient reçu une terrible leçon. Au moment où ces vandales jetaient un dernier regard sur cette enceinte dénudée, l'un d'eux s'aperçut que le grand rideau de la tribune restait encore. Vite, une échelle est appliquée, il y grimpe, tire violemment le rideau, tombe à la renverse et fait une chute mortelle, digne châtiment de son acte sacrilège.

L'église fut démolie par son nouveau propriétaire. Les orgues avaient été vendues : l'acheteur les céda, moyennant un prix convenu mais fort modeste, à l'église de Cloyes ; le tabernacle est devenu la propriété de l'église d'Auteuil.

Ainsi finit une illustre abbaye. Pendant de longs siècles elle sema les bienfaits autour d'elle. Une religieuse, préposée à la pharmacie, y fournissait gratuitement les remèdes. Outre les aumônes ordinaires, le Jeudi Saint, l'abbesse distribuait 800 pains de huit livres, et 800 portions de riz. Les anciens du pays nous ont raconté que les habitants de la paroisse profitaient largement de cette libéralité.

C'est une justice à rendre à cette bonne population : jusqu'à la fin, l'administration municipale a été digne et respectueuse envers Madame l'Abbesse et ses religieuses. Elles méritaient, du reste, ces égards, et jouissaient de l'universelle considération. Depuis l'origine de l'abbaye jusqu'à sa sécularisation, les plus honorables familles, dans la noblesse et la bourgeoisie, y avaient vu leurs filles se consacrer au service de Dieu. Leur pensionnat jouissait d'une légitime réputation.

Quand une loi, que nous ne voulons pas qualifier, vint les ravir, à leur cloître, elles protestèrent à l'unanimité. Elles ne cédèrent que devant la contrainte. Leurs chapelains, MM. Neumann et

néditines, il est passé au monastère de Verneuil. La relique est un os du bras ; il est renfermé dans un bras d'argent avec filet or.

Laurencin, ainsi que le vénérable M. Leproust, curé de Saint-Denis, n'avaient pu que les encourager dans la voie du devoir ; car eux-mêmes, fidèles à leurs serments, préférèrent l'exil à une lâcheté criminelle et à une vie déshonorée. Cloître et église ont disparu, il n'est resté que l'abbatial dont nous donnons un croquis (p. 21) et quelques sarcophages des anciennes abbesses¹.

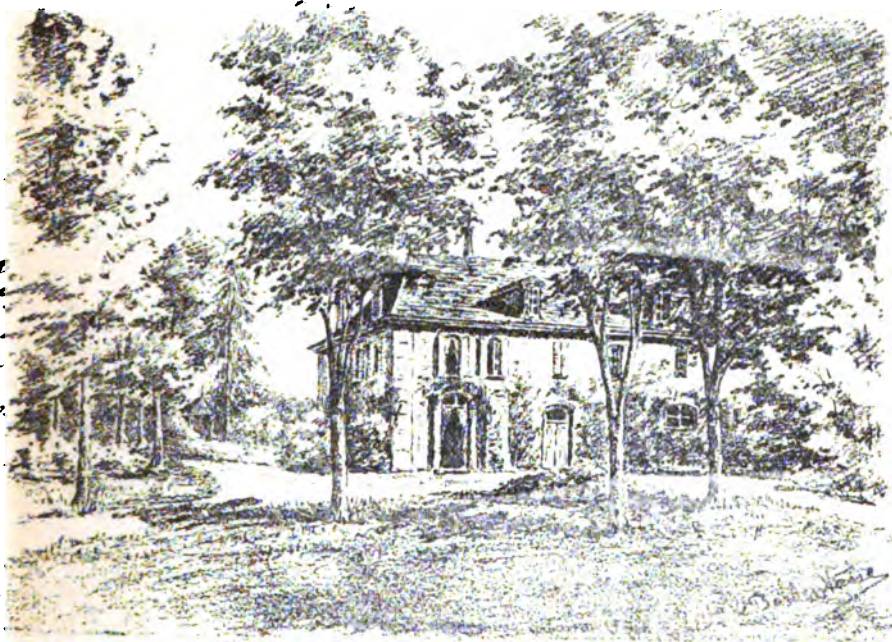
CHAPELAINS CONNUS DE L'ABBAYE

- 1139 *et ante* : Eudes de Saint-Avit.
 1276 *et ante* : Etienne de Saint-Avit.
 1390 Jehan Fleury.
 1436 Etienne Jallagais, curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre et chapelain de l'Abbesse.
 1603 François Menard : inhumé en 1605 dans l'église de Saint-Denis.
 1739 R. P. Jacques Fanégand, irlandais, religieux augustin meurt à 35 ans, et est inhumé dans l'église de Saint-Denis.
 1745 M^{re} Baglant, aumônier de Saint-Avit.
 1758-1762 Louis-Lubin Hubert, 1^{er} chapelain.
 1758 M^{re} Meunier de Fontenay, 2^e chapelain.
 1762 Jean de Neumann, chapelain.
 1790 L'abbé Laurencin, 2^e chapelain et en même temps vicaire de Saint-Denis.

En 1780 on trouve dans un acte concernant l'abbaye, parmi les signataires : R. E. Guérin-Durocher, prêtre, qui pouvait être un second chapelain temporaire. On serait tenté de reconnaître en lui le frère de l'abbé Guérin-Durocher l'auteur célèbre de *l'Histoire des temps fabuleux*.

La vue de l'abbaye, que nous reproduisons ici, a été copiée sur un tableau, conservé dans l'église de Droué (Loir-et-Cher). Au sommet, on voit la Vierge, tenant l'enfant Jésus debout sur ses genoux, adoré par les Anges. Plus bas, deux abbesses, croisées en mains, présentent deux novices (v. p. 19) qui désirent être admises en l'abbaye, qui se déploie à leurs pieds dans la vallée. Il y avait à Droué un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Avit, Boisse-leau, ce qui explique la conservation de ce précieux tableau.

¹ Une petite cloche, au millésime de 1634, portant gravé le nom de Catherine d'Illiers, placée sur l'église de Brou, est le dernier souvenir de nos abbesses.



MAISON DES RÉCOLLETS, à Saint-Denis-les-Ponts.



ÉGLISE DES RÉCOLLETS OU DES LÉPREUX

Sur son territoire, la paroisse de Saint-Denis voyait s'élever trois églises, au temps passé. La troisième est celle des Lépreux.

Leur hôpital qui a dû être fondé par les comtes de Dunois, puisqu'il était près des murs de la ville et à quelque pas de leur château, était assis sur une petite colline, au bord du chemin. Les lépreux y vivaient sous la direction d'un *Maitre* de la maladrerie, généralement prêtre, assisté de frères servants, qui formaient, avec lui, une sorte de conseil d'administration.

Des documents anciens nous ont conservé les noms d'un certain nombre de ces maîtres de *Saint-Lazare*. Tel était le nom de la léproserie. C'est, en 1282, Robert, témoin dans une chartre relative à la métairie de la Jambe ; en 1282, Nicolas de Saint-Lazare ; en 1363, Jean Retoré ; en 1408, Thomas Bédard ; en 1410, Jehan Cosnard ; en 1420, Richard de Braquemont. — Les directeurs, à cette époque, ne résident pas ; ils ont souvent d'autres fonctions ailleurs. — Ce dernier afferme le revenu de son bénéfice à Louis d'Amilly, écuyer. Un frère de la maison demande des auxiliaires, ne pouvant suffire à la besogne. Dans les mêmes années, frère Jacques Boisguion, prêtre, fait partie du personnel : 1426, maître Pierre de Bracquemont. Il n'a que le titre et charge Jean Saugier, qui fut curé de Saint-Denis-les-Ponts, de l'administration temporelle.

La direction de la maison passe ensuite aux chapelains de la sainte chapelle de Dunois. On dresse, en 1500, un règlement, conservé aux Archives, pour les lépreux de Saint-Lazare. Les chapelains se déchargent de la desserte de l'église, en 1547, et la donnent à un ecclésiastique. Mais le desservant va, parfois, dire la messe à la Sainte-Chapelle ; et à bon droit les lépreux se plaignent d'en être privés chez eux. Ils déposent une plainte devant notaire. On retrouve, en 1643, comme directeur de Saint-Lazare, Renoul Servant religieux de saint Dominique.

Les premiers statuts et règlements des lépreux avaient été

dressés par Pierre, archevêque de Sens, d'après une bulle du Pape Innocent III. Ce qui prouve la sollicitude de l'Eglise pour les plus humbles et les plus déshérités. Il y a loin de ces soins charitables, donnés par des prêtres ou des frères, aux prétendues duretés envers les lépreux, que des histoires fantaisistes prêtent au moyen-âge¹.

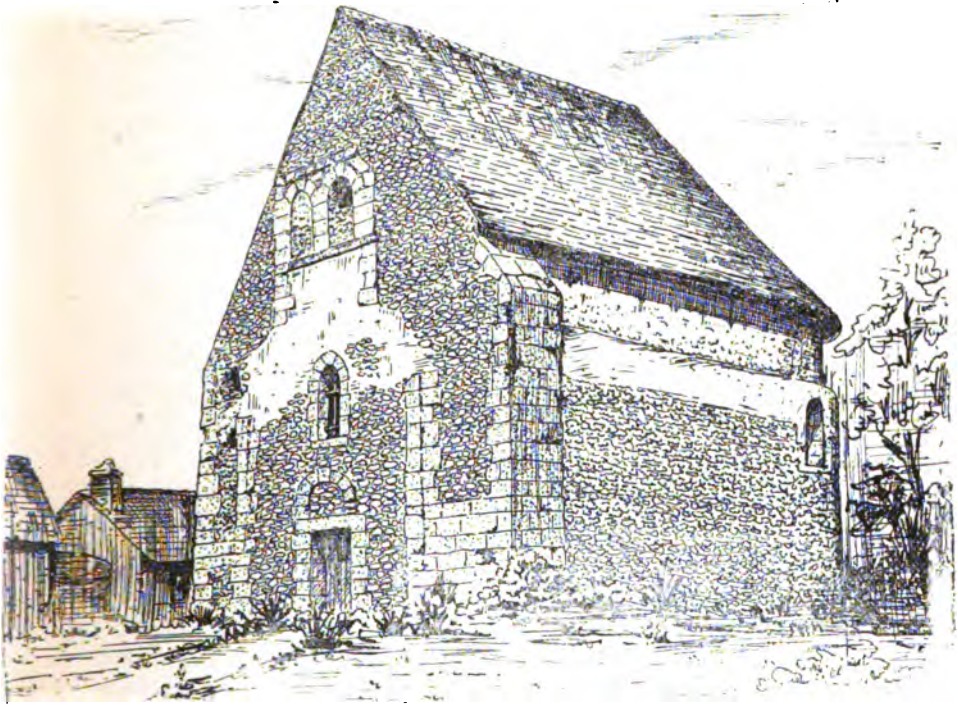
En 1606 le chapitre de la Sainte-Chapelle abandonnait l'église de Saint-Lazare, avec maisons et dépendances, aux pères Cordeliers, dits Récollets. De là le nom moderne de cet établissement. L'un d'eux figure parmi les orateurs qui rehaussèrent, de l'éloquence de leur parole, les fêtes de canonisation de saint François de Sales, en l'église de la Visitation de Chartres.

La Révolution y trouva, le 13 mars 1798, le père Agatange Esnault, gardien, avec deux pères et deux frères. Nous ne voyons pas, à cette date, figurer au couvent le père Honoré Bigeault, prédicateur distingué qui, en 1777, avait prêché le carême à Illiers, et que la sympathie publique avait honoré du titre d'aumônier de la milice bourgeoise de cette ville. En temps ordinaire, le couvent comptait 15 à 18 religieux. Ils desservaient, à l'occasion, des paroisses rurales.

Ici comme ailleurs, la Révolution fit le vide et vendit l'immeuble. Le croquis ci-contre, par M^{me} la comtesse de Barbentane, le reproduit tel qu'il était alors, et tel qu'on le voit encore aujourd'hui. De l'église il ne reste rien qu'un pan de muraille, flanqué d'une colonne, indiquant le commencement de l'abside.

Dans la pièce qui était le réfectoire des moines on voit encore aujourd'hui une fresque assez grossièrement peinte, représentant une grande croix avec les attributs de la Passion, et les restes d'une inscription qu'il ne nous a pas été possible de déchiffrer.

¹ Dans son intéressante notice sur la donation de la métairie de la Jambe à la maison de Saint-Lazare de Châteaudun, devant la croix de Saint-Eman, M. Charles Cuissard, d'Orléans, prouve très bien que la *présence* des lépreux est constatée en France, bien des siècles avant les Croisades. Il cite le 5^e concile d'Orléans, en 549, qui recommande aux évêques de donner aux lépreux la nourriture et le vêtement. Nous lisons dans la vie d'un de nos saints du VII^e siècle, que, étant en voyage, il reçut, un soir, l'hospitalité dans un petit établissement de lépreux.



CHAPELLE DE VOUVRAY, à Saint-Denis-les-Ponts



LA CHAPELLE SAINT-PIERRE DE VOUVRAY

L'église paroissiale étant située à l'extrémité du pays, vers Châteaudun, il est probable que les seigneurs de la Roche, fort religieux et possesseurs de grands domaines, ont voulu pourvoir aux besoins des habitants de leur contrée, en élevant une chapelle au fond de la vallée et près de la rivière. Elle paraît dater du XII^e siècle, et a bien résisté aux injures du temps.

Un campanile à deux baies terminait son pignon. Elle a dû être surélevée au commencement du XVII^e siècle ; en tout cas la magnifique charpente en bois de châtaignier qui la couronne, rappelle tout à fait la charpente du donjon de Châteaudun, et nous autorise à penser qu'elle est de la même époque. Du reste, à part cette charpente, il n'y a absolument rien de remarquable, à l'intérieur de cet édifice, qui, aujourd'hui, sert de magasin à fourrage.

Ces sortes de chapelles, qualifiées *benéfices simples*, n'obligeaient pas à une résidence habituelle. La messe n'y était obligatoire qu'à certains jours. Messire Etienne Pelé, qui en était chapelain, au commencement du XV^e siècle, en afferme le revenu temporel, en 1411, à Pierre Chancelier, pour la somme de 10 livres tournois. Il se réserve la dime de Villetier, et des Chênes, qui étaient dans un clos, appartenant à cette chapelle.

On sait que le château de la Roche était à quelques pas de là, adossé au rocher qui forme la rive escarpée du Loir ; d'où il tire

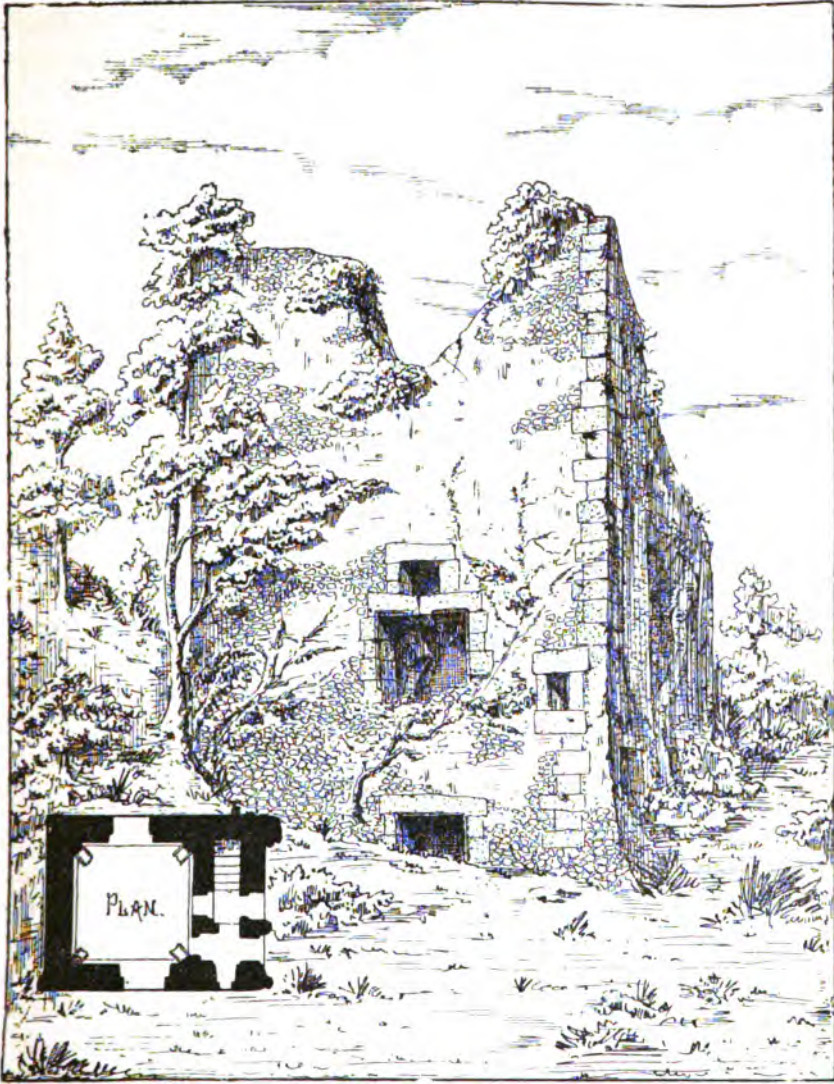
son nom. En 1190, Puceline de la Roche s'était vouée au service des malades, pour le reste de ses jours dans l'hôpital de Château-dun qu'elle avait richement doté. A la même date, Fougeu, fils de Rémond de la Fontaine, faisait des libéralités aux pauvres malades du même établissement, avant de partir, pour la croisade, à Jérusalem. Mais le temps, dans sa marche rapide, amène d'étranges changements.

V

L'ORATOIRE PROTESTANT

DE LA ROCHE-BERNARD

Dans cette antique demeure dont les maîtres s'étaient distingués par leur foi et leur piété, un maître, calviniste, s'était installé dans la seconde moitié du XVI^e siècle. François de la Noue, dit Bras de Fer, qui tient une grande place dans l'histoire, a été un des plus illustres capitaines de l'époque de Henri IV. Une lettre d'un très honorable membre de sa famille nous apprend qu'au moment où il mourut, le titre de connétable lui était promis. Parmi les personnages de son parti, il fut le plus religieux et le plus honnête. L'abbé Bordas pense que ce fut par son mariage qu'il devint seigneur de la Roche, lui Breton d'origine et catholique en son enfance. Mais les titres notariés, mis au jour depuis le temps de Bordas, nous révèlent un François de la Noue, possesseur de la Roche-Bernard dès 1516. Ce ne pouvait être que le père du célèbre capitaine.



**ORATOIRE PROTESTANT DE LA ROCHE-BERNARD
A SAINT-DENIS-LES-PONTS**



On conservait encore au château, le siècle dernier, le bras postiche qu'il s'était fait adapter après sa blessure au siège de Fontenay-le-Comte.

La Noue assiégeait Lamballe, en Bretagne, et bientôt la ville allait succomber. Pour se rendre compte de l'intérieur de la place, il monte au haut d'une échelle, et est frappé mortellement. On l'emporte à Moncontour où il expire quelques jours après. En venant en Bretagne, sa patrie d'origine, pour entreprendre cette campagne, il semblait avoir le pressentiment de sa mort ; car il dit, en partant, à ses amis « qu'il allait, comme le bon lièvre, mourir à son gîte. »

Au témoignage de Bordas, que rien, jusqu'ici, malgré nos recherches, n'est venu contredire, Odet de la Noue, fils aîné du défunt, aurait ramené son père à la Roche-Bernard, et l'aurait fait inhumer dans la chapelle de Vouvray. L'historien nous dit que les titulaires étaient à la nomination des seigneurs de la Roche, jusqu'à ce qu'ils eussent perdu leur droit, par leur passage au Calvinisme. Or, d'après Bordas lui-même, comment se fut-on permis d'inhumer un protestant, dans une chapelle sur laquelle, depuis longtemps, il avait perdu ses droits ?

Des anciens, de notre temps, gardaient un lointain souvenir que l'on avait inhumé, jadis, dans les galeries profondes des « caves de la Roche » — Je serais plus porté à placer là le lieu de sépulture de François de la Noue.

On a prétendu encore que l'archidiacre du Dunois étant venu, en cours d'inspection, visiter la chapelle de Vouvray, fut indigné de voir un hérétique inhumé dans une église catholique, le fit exhumer et jeter dans le Loir, qui coule au bas de la chapelle. — Nous refusons absolument notre adhésion à ce raconter. Si un protestant avait clandestinement reçu la sépulture dans ce lieu consacré, le peuple d'alors (nous nous basons sur des exemples) le peuple d'alors n'eut pas attendu l'archidiacre. Il se fût fait justice à lui-même, et l'autorité civile eut été impuissante à l'en empêcher.

Ce dernier fait est donc inadmissible, d'autant que, pour nous, le transfert du corps, de Bretagne à La Roche, n'est pas encore prouvé.

Le culte protestant a donc été pratiqué en ce château, du temps de la Noue, et aussi au siècle suivant, sous Théophile de la Noue,

second fils du capitaine. Un petit édifice, en forme de pavillon carré, à deux étages et deux voûtes superposées, s'élève encore, à l'état pittoresque de ruine, au bas du rocher¹. Or, ce pavillon, qui a l'aspect d'un double oratoire, était un lieu de réunion protestante. Après l'avoir examiné avec beaucoup de soin, nous l'avions pensé. Les documents écrits, de l'époque, sont venus lever tous les doutes.

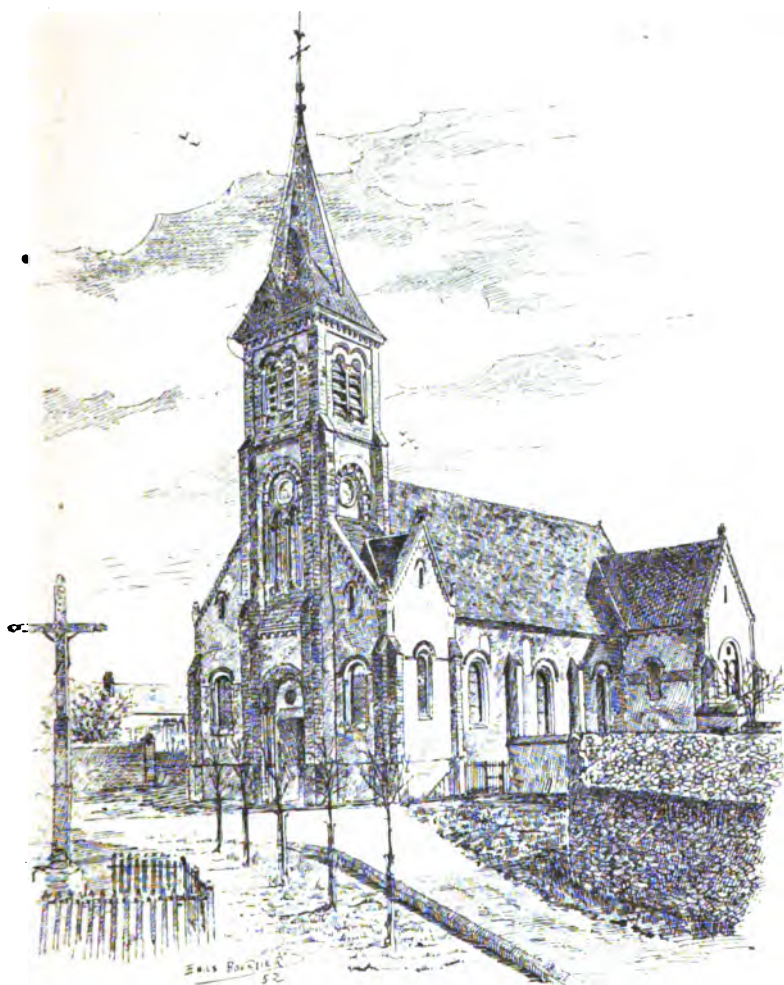
Registre des actes protestants. « 1590, Anne, fille de messire « Théophile de la Noue, chevalier, seigneur de Téligny et de la « Roche-Bernard, et de dame Anne Hatte, naquit le 9 septembre « 1590 et fut baptisée au dit lieu de la Roche, par M. Berger ; « présentée par messire Odet de la Noue (son oncle), chevalier, « sieur du Châtellier, et par M^{me} Marie de Moreau, dame du « Noysement. »

Les rejetons de la famille de la Noue sont revenus, depuis bien longtemps, à la foi de leurs pères, et dans la catholique Bretagne, ils en sont les fermes soutiens.

Le château a disparu, depuis de longues années : une antique maison de garde accompagne seule, aujourd'hui, les ruines de l'ancien oratoire.

Abbés MARQUIS et CUISSARD.

¹ Le croquis que nous en donnons le représente aussi exactement que possible, il est dû à l'habile crayon de M. Passard de Châteaudun.



ÉGLISE D'AUTRON



ÉGLISE D'AUTHON

L'église d'Authon, l'une des plus anciennes du diocèse, remonte au onzième siècle. Certains archéologues vont même jusqu'à assigner à certaines de ses parties le dixième siècle et l'époque Carolingienne.

On ignore cependant l'époque précise de sa fondation. La destruction, en 1793, du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais, dont relevait cette église, a malheureusement fait disparaître tout document à ce sujet. Il y a lieu de croire toutefois qu'elle fut construite par les religieux du prieuré dépendant de la même abbaye. C'est du moins une opinion accréditée dans le pays, qu'autrefois l'église était la chapelle des moines.

Ce prieuré, qui paraît avoir été¹ considérable, ne devait pas être de beaucoup postérieur au séjour que fit saint Calais dans la localité, avant d'aller fonder, dans le Maine, le monastère qui portait son nom.

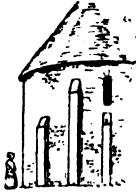
C'est en effet près des sources de la Brayé que se fixa tout d'abord ce fidèle compagnon de saint Avit, lorsqu'il se sépara de lui, pour se retirer dans la solitude du Perche, attirant à sa suite toute une colonie d'ouvriers évangéliques, dont plusieurs sont honorés comme saints dans des églises de la contrée². Or, c'est au pied de l'une des collines d'Authon que commence la Brayé³. Il est donc permis de penser que ce fut en souvenir du pieux solitaire que se fonda, à Authon, sous la dépendance des religieux de Saint-Calais, le prieuré dont les titulaires, alors même qu'ils n'étaient plus que simples commendataires, continuèrent à se qualifier curés primitifs d'Authon⁴.

Quoi qu'il en soit, l'église d'Authon, avant l'importante res-

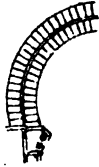
¹ Saint-Bomer, Saint-Ulphace, Saint-Almire à Gréez. (L'abbé Haye : *Martyrologe de l'église de Chartres*, p. 25).

² La Brayé se forme sur le territoire de Saint-Ulphace, par la jonction de deux ruisseaux, dont le principal prend naissance auprès d'Authon.

³ L'église et le prieuré d'Authon n'étaient pas les seuls titres qui fissent revivre dans la région le souvenir de saint Calais. Les églises de Charbonnières, de Saint-Avit (Loir-et-Cher), du Plessis-Dorin, de Melleray, de Montmirail et plusieurs autres, qui relevaient également de son monastère, semblent avoir été autant d'étapes marquant le passage de ce saint dans son trajet des sources de la Brayé aux bords de l'Anisole.



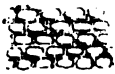
Abside.



Arcade
de l'abside.



Archivolte de la
porte latérale.



Appareil.

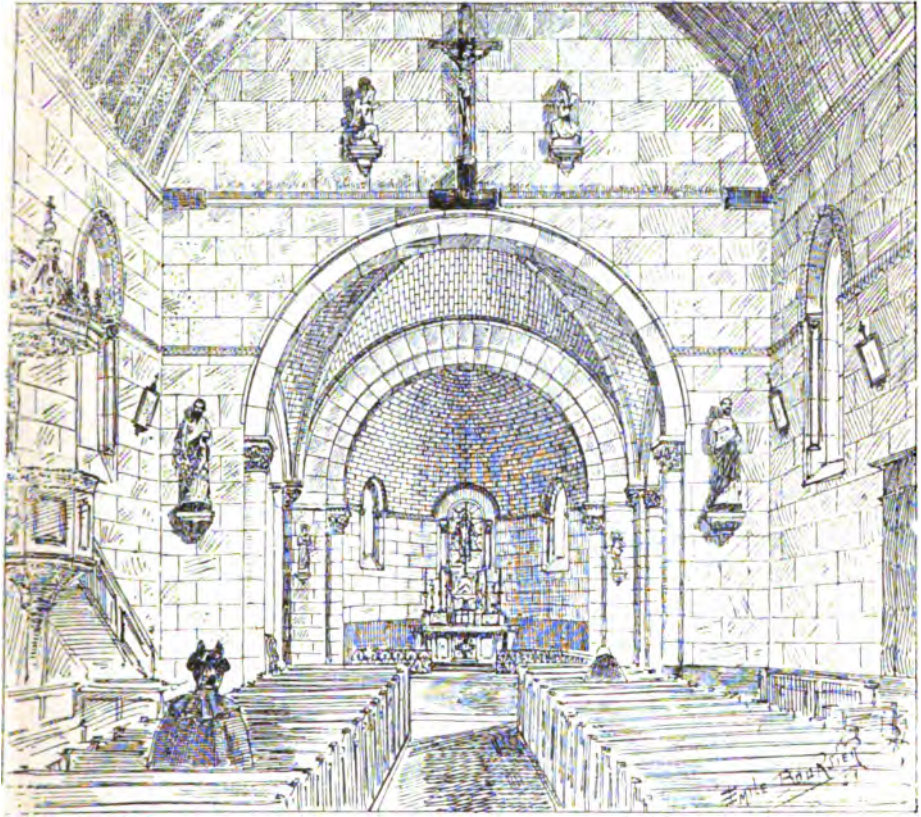
tauration dont elle vient d'être l'objet, se composait d'une nef de 9 mètres 70 centimètres de large, sur environ le double de longueur, d'un transept plus étroit et moins long, et d'une abside semi-circulaire, voûtée, suivant l'expression technique, en cul-de-four. De toutes petites fenêtres, on pourrait dire des meurtrières, n'y laissaient pénétrer qu'un jour douteux. Il est vrai que pour y remédier, on avait eu l'idée malencontreuse d'ouvrir dans le mur méridional une large fenêtre gothique. Deux arcades, en forme de fer à cheval, s'ouvraient au milieu de deux grands murs transversaux, l'une sur le transept et l'autre sur l'abside.

Cependant le temps avait fait sentir au vénérable monument sa néfaste influence. L'édifice dégradé ne paraissait plus digne de sa sainte destination ; aussi était-il question de lui substituer une construction nouvelle. C'était le rêve de M. l'abbé Laye, ancien curé d'Authon, qui avait su réaliser dans ce but des économies importantes. Mais ces économies étaient insuffisantes, et le bon curé mourut ; inopinément, sans avoir rien décidé. Après lui, on se contenta de restaurer, et après tout c'était le meilleur parti à prendre. Pourquoi, en effet, démolir ces vieux murs, qui étaient d'une solidité à toute épreuve ; pourquoi sacrifier un monument, qui avait tant de titres à la vénération des habitants d'Authon, un sanctuaire où les générations de

huit siècles étaient venues prier ?

Il était réservé à M. l'abbé Dancret, le regretté curé de la cathédrale, ancien doyen d'Authon, cet homme dont l'apparente placidité cachait une très grande initiative, de réaliser ce projet. C'était en 1877 ; puissamment aidé par M. Martin Fortris, trésorier de la Fabrique, et sous l'habile direction d'un architecte expérimenté, M. Cissé, de Saint-André de l'Eure, M. Dancret se mit à l'œuvre, et un an après, de la vieille église, il ne restait plus que la charpente et les murs.

A la place du vieux clocher, qui tombait de vétusté, s'élève maintenant une tour élégante, encadrée dans une façade monu-



ÉGLISE D'AUTHON (Intérieur)

mentale également neuve. Le transept s'est augmenté de deux chapelles latérales voûtées en briques, formant avec le reste de l'église une croix latine. Chacune d'elles possède une petite abside, également semi-circulaire et enrichie d'un autel en pierre de fort bon goût. Sur chaque pignon s'ouvre une large fenêtre géminée, décorée de belles verrières, sorties des ateliers de M. Huchet du Mans.

Dans la grande nef, tout a été renouvelé exactement dans le style de l'église. La voûte en bois reçut, ainsi que les entrails, des décorations, simples à la vérité, mais qui n'en produisent pas moins un heureux effet. Les grandes fenêtres, qui ont remplacé les petites baies d'autrefois, peuvent paraître trop larges, aux yeux des amateurs du pur roman, mais elles ont l'avantage de recevoir de plus amples vitraux, qui ne nuisent point à la décoration de l'édifice.

Des deux arcades, mentionnées plus haut, la première, considérablement élargie, dégage le chœur de la nef, et laisse voir en plein l'abside avec sa voûte massive:

Cette abside est la partie la plus intéressante de l'église, celle que les archéologues se plaisent surtout à admirer. Elle est séparée du chœur par une grille en fer ouvragé, don de M Brault, ancien maire de Chartres, propriétaire à Authon. Au milieu s'élève un très bel autel en pierre, qui remplace avantageusement un de ces rétables renaissance, que l'engouement d'une autre époque avait particulièrement propagés dans la contrée.

Le seul objet qui ne soit pas du style de l'église, mais que l'on conserve avec soin, à cause de sa valeur artistique, c'est un vieux banc seigneurial, converti en banc-d'œuvre, qui attire l'attention par ses sculptures vraiment remarquables. Sur le panneau principal, adossé à la muraille, se voit en relief une cuirasse surmontée d'un bandeau, indice de la dignité baronniale. Sur les côtés descendent de longues et épaisses guirlandes, artistement travaillées. Le panneau de devant est enrichi d'un magnifique bouquet environné de motifs également sculptés. Ce banc a plus de deux siècles d'existence. C'était, à l'époque, un don fait à l'église par haut et puissant Seigneur M^{re} Charles Leclerc de Lesseville, lorsqu'il eut acheté la baronnie de M^{re} la Princesse douairière de Conti.

On ne saurait parler de l'église restaurée d'Authon sans faire

mention des vitraux qui la décorent, et qui sont dus la plupart à la libéralité de différentes familles de la paroisse.

Tout d'abord, les trois fenêtres qui éclairent l'abside, ont reçu des sujets qui avaient droit aux premières places. C'est en effet Notre-Seigneur Jésus-Christ debout, tenant sa croix d'une main et un globe de l'autre. C'est à droite saint André, patron de la paroisse, conduisant saint Pierre, son frère, à Jésus : (*invenimus Messiam*). A gauche, le même saint André, accompagnant saint Jean, lorsque le saint Précurseur désigna le Sauveur à ses disciples : (*Ecce Agnus Dei*).

Ces trois vitraux, offerts par l'honorable famille Paul Martin Fortris, ont pour auteur M. Duhamel, d'Evreux.

Dans la nef, les deux premiers vitraux ont été donnés par les mêmes bienfaiteurs, aussi représentent-ils, celui de droite, saint Martin, à cheval, partageant son manteau, celui de gauche, saint Paul terrassé sur le chemin de Damas. Ils sortent des ateliers de M. Lobin, de Tours, et sont appréciés des connaisseurs.

Plus bas, les deux qui suivent sont un don fait, en mourant, par M. Pierre Fourmilleau, ancien maire d'Authon. Ils ont pour sujets, suivant les désirs de sa famille : saint Pierre, recevant les clefs des mains de Notre-Seigneur, saint Paul devant l'aréopage.

Les autres fenêtres de la nef, ainsi que celle de la façade, ne sont encore pourvues que de simples verrières blanches, mais bientôt elle n'auront plus rien à envier à leurs rayonnantes voisines.

Dans le transept, aux deux grandes fenêtres géminées qui s'ouvrent sur chacun des deux pignons, se remarquent, d'un côté, l'apparition du Sacré-Cœur ; de l'autre, celle de Notre-Dame de Lourdes, qui est encore un hommage de la famille Martin Fortris.

Mais, dans la partie dédiée à la sainte Vierge (côté gauche du transept) la piété des fidèles n'a point oublié la patronne du diocèse, Notre-Dame de Chartres, en lui consacrant la place d'honneur, c'est-à-dire le vitrail qui domine l'autel. A droite et à gauche de la Vierge druidique, deux autres vitraux, d'égale dimension, représentent saint Louis et sainte Thérèse. On les doit à la famille Lecoq, à laquelle appartenait le savant et regretté archéologue Chartrain de ce nom.

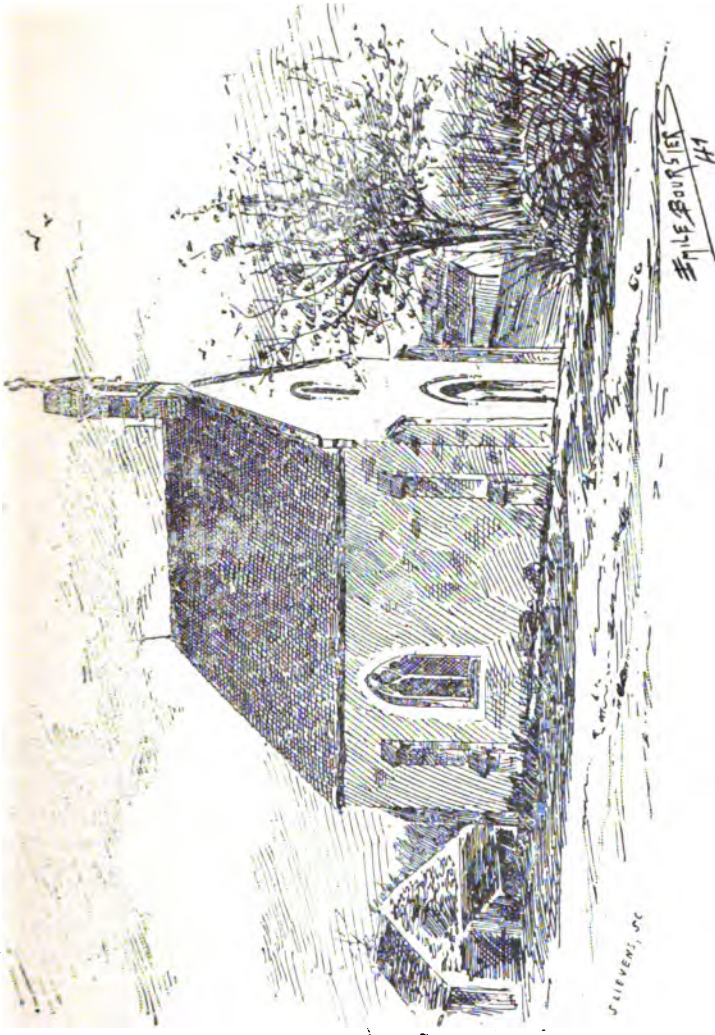
Des deux cloches que possède l'église d'Authon, la plus petite est sur le point d'atteindre l'âge respectable de deux siècles. Elle fut baptisée le 15 octobre 1714, sous le nom de *Charlotte*, par M^{re} Claude Philippe, curé d'Authon, et elle eut pour parrain M^{re} Charles-Nicolas Leclerc de Lesseville, conseiller du Roy en son Parlement, comte de Charbonnières et baron d'Authon; la marraine fut damoiselle Anne Leclerc de Lesseville, fille de défunt M^{re} Eustache-Auguste Leclerc de Lesseville, en son vivant, conseiller du roy en tous ses conseils, et de Françoise Olivier. Elle est aussi belle et aussi bien conservée que si elle sortait de l'atelier du fondeur. Son poids est d'environ 700 kil., et sa voix argentine ne se ressent aucunement de sa vieillesse.

L'autre cloche, plus vénérable seulement par son accent et par son poids, (elle pèse près de 1100 kil.) est d'une date toute moderne. Elle fut donnée à l'église, en 1849, par M. Louis-René Tollet, propriétaire, originaire d'Authon et décédé à Chartres. Elle fut baptisée le 18 novembre de la même année, sous les noms de *Marie-Adeline*, par M. l'abbé Cottercau, vicaire-gérant, en présence de M. l'abbé Martin, curé d'Authon, presque nonagénaire. Elle eut pour parrain M. René-François-Michel Tollet, et pour marraine M^{me} Victoire-Elise Touraille, veuve de M. Louis-René Tollet.

Telle est actuellement l'église d'Authon, dont la restauration a nécessité naturellement de lourds sacrifices. Le décompte pour l'exécution des gros travaux, tour, façade et chapelles latérales, s'est élevé à 59.560 francs et la restauration intérieure n'a pas coûté moins de 20 000 francs. Pour parfaire cette double somme, se sont réunies les économies de la Fabrique et les subventions assez modestes de la commune et de l'administration, auxquelles s'est ajoutée une quête, faite dans l'église de la Madeleine de Paris, par les dames de la contrée, et qui a produit environ 6000 francs. Une double souscription, recueillie dans la paroisse a donné la même somme. La providence a fourni le reste.

Maintenant les habitants d'Authon ont droit d'être fiers de leur église, qui fait honneur à leur foi et à leur libéralité. Elle est, au point de vue archéologique, l'un des monuments les plus remarquables de la contrée.

A. C.



ÉGLISE DE SAINT-LUBIN DES CINQ-FONTS



CHAPELLE DE SAINT-LUBIN

DES CINQ-FONTS A AUTHON

Le village de Saint-Lubin doit son nom au saint évêque de Chartres, qui passa cinq ans dans sa solitude, et y opéra plusieurs miracles, avant d'être appelé à diriger l'abbaye de Brou.

C'était autrefois une paroisse située dans un charmant vallon, d'où s'échappent cinq fontaines qui lui ont donné son surnom (Saint-Lubin-des cinq fonts). Son église, dont il ne reste plus que le chœur converti en chapelle, était une des plus spacieuses et des plus remarquables de la contrée. Elle devait son origine aux seigneurs de l'endroit. Gautier de Saint-Lubin, l'un d'eux, ayant renoncé au monde pour se faire moine à Thiron, en fit don à cette abbaye (Cart. de l'abbaye de Thiron, année 1123).

Ceci explique pourquoi saint Bernard, dont il fut un des premiers disciples, vint plusieurs fois visiter Saint-Lubin et les Motais, apanage de Robert, frère aîné de Gautier, de qui relevait le fief de Saint-Lubin. A l'un de ces voyages, on lui présenta un enfant venu au monde avec une tumeur cancéreuse, qui allait en se développant et finissait par couvrir entièrement un de ses yeux. Le saint abbé traça le signe de la croix sur le front du petit malade, et aussitôt la tumeur disparut (*Abbé HAYE Martyrologe de l'Eglise de Chartres*).

Cinq siècles plus tard, le village de Saint-Lubin était le théâtre d'un tout autre événement. La secte protestante, assez répandue dans la contrée d'Authon, comptait plusieurs adhérents, et des plus notables, parmi les habitants de Saint-Lubin. Or, le 1^{er} décembre 1604 qui était un dimanche, après la messe, Antoine des Marais, seigneur de Beauregard, qui avait provoqué les catholiques, fut massacré par eux à la porte de l'église. L'année suivante, à la même heure, Charles de Rousseau, seigneur de Rougemont, avait le même sort.

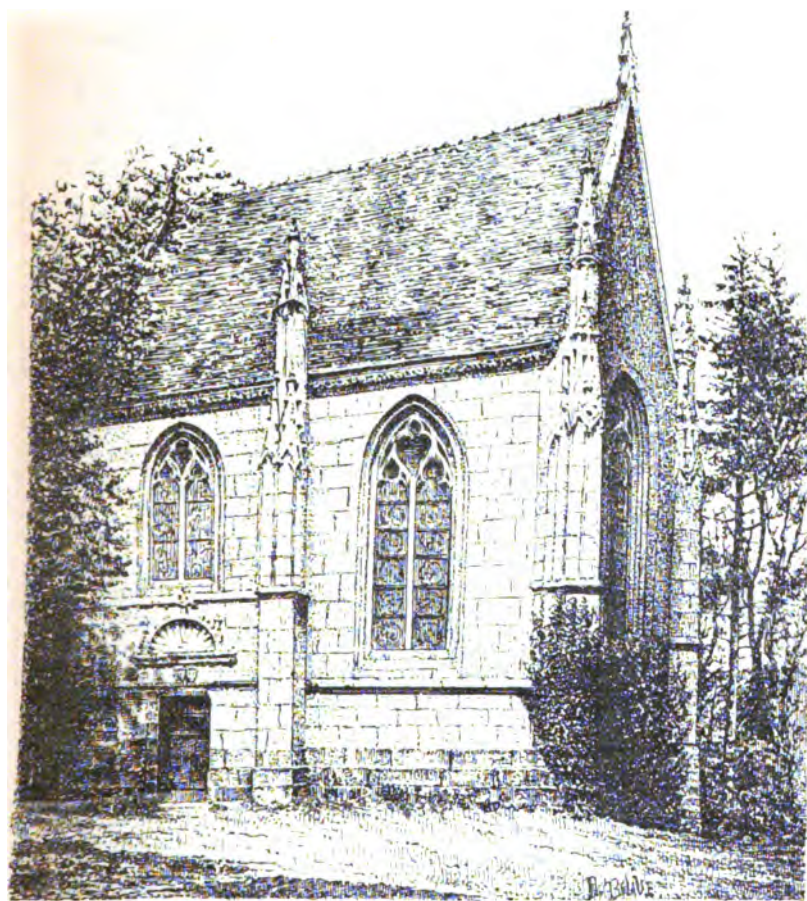
La paroisse de Saint-Lubin subsista jusqu'à la suppression

du culte, vers la fin de l'année 1792. Supprimée au Concordat, elle fut réunie à celle d'Authon, dont elle est maintenant un hameau. L'église abandonnée tombait en ruine, lorsque en 1864 M^{me} la comtesse de Chamoy, propriétaire de la Goguerie, château de Saint-Lubin, obtint de la commune d'Authon l'autorisation de l'abattre, à l'exception du chœur, qu'elle se chargea de faire restaurer. et qui est devenu la chapelle d'aujourd'hui.

On a conservé à l'autel principal un ancien tabernacle en bois, qui n'est pas sans mérite. La cloche du modeste campanile, qui surmonte le pignon de ladite chapelle, remonte à l'an 1761. Elle porte les noms de *Renée-Madeleine-Jeanne*, et eut pour parrain René Ursin Durand de Pisieux, seigneur de Mongraham, et pour marraine Madeleine Durand de Pisieux, épouse de Jean-Alexandre de Rohard, seigneur de la paroisse.

Le culte de Saint-Lubin est demeuré en honneur dans la contrée. Deux fois par an, le 14 mars et le 15 septembre, d'assez nombreux habitants des paroisses voisines s'y rendent en pèlerinage, ce qui est pour le pays l'occasion d'une double fête.

A. C.



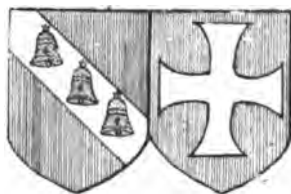
CHAPELLE DE MONTUEL.



CHAPELLE DE MONTUEL

Ce petit monument, du plus beau style ogival flamboyant, avec ses contreforts surmontés de pyramides fleuries, ses pignons aigus ornés de crochets, ses fenêtres à meneaux et trèfles offre un ensemble gracieux que le cadre enchanteur des grands arbres entoure d'ombre et de mystère.

On pénètre dans la chapelle par une porte surmontée de deux écussons, gravés lors de la dernière restauration. L'un porte : « *De gueules à la croix d'argent* » qui est de la Religion, d'après l'opinion erronée que le château voisin aurait appartenu dans l'origine à l'ordre des Templiers : le second porte : « *De gueules à la bande d'argent chargée de trois cloches de sinople* » surmonté d'un casque taré de profil, avec ses lambrequins Ce sont les armoiries des Bouchet de Montuel. Elles furent enregistrées le 12 juillet 1667 par arrêt du parlement de Rouen ».



Les vitraux qui garnissent les baies sont dignes d'attention. « Ils datent de 60 ans environ et reproduisent exactement les bas-reliefs de la porte de bronze de Florence ». La fenêtre du fond est consacrée à la vie de saint-Jean-Baptiste en neuf tableaux : Naissance de saint Jean ; Baptême de Notre-Seigneur ; Conseils de saint Jean à Hérode ; Saint Jean en prison ; Festin d'Hérode ; Danse d'Hérodiade ; Saint Jean décapité ; Hérode reçoit la tête de saint Jean dans un plat ; Hérodiade l'offre à sa mère. Dans les flammes supérieures, la sainte Vierge, assise en majesté, est vénérée par deux anges. C'est à la sainte Vierge d'ailleurs que la chapelle est dédiée.

Le maître-autel, scellé en dessous, est en pierre, deux colonnes de marbre avec chapiteaux de cuivre doré soutiennent la table du tombeau. Il a été consacré par M^{sr} Mollien, évêque de Chartres, le 24 octobre 1897. Il est accompagné, à gauche et à droite de statues et de tableaux, l'un de ceux-ci, d'un style oriental, représente la Vierge et l'enfant Jésus bénissant trois anges à genoux. A remarquer également deux petits tableaux en bronze figurant en relief Jésus guérissant les malades sur les rives du lac de Tibériade, et le repas de Jésus chez Simon avec Madeleine aux pieds du Sauveur. Ils sont signés : F. Levastre, 1853.

Au fond de la chapelle se voient plusieurs épitaphes gravées en creux et dorées. Les voici par ordre de date :

« Louis-Claude Boucher de Montuel, ancien député, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, 30 septembre 1854, 77 ans. »

— « Louis-Philibert-Jules Perret, 23 juillet 1860, 74 ans. »

— « Marie Dupré de Billy, veuve de Louis-Claude Boucher de Montuel, 20 décembre 1867, 84 ans. »

— « Louis-Antoine-Edmond Bouchet de Montuel, maire de Montigny, 16 décembre 1890, 81 ans. »

Une très belle lithographie, due au crayon de M. le comte de Courteilles, représente cette chapelle et le vieux manoir, pris de la vallée de l'Avre. La gravure ci-jointe est l'œuvre de M. l'abbé Belaue.

C. M.



EGLISE D'ARROU



ÉGLISE D'ARROU

L'église d'Arrou, telle qu'elle se présente aujourd'hui aux regards du visiteur, est bien évidemment l'œuvre de trois époques différentes. L'église primitive, qui est devenue la grande nef, fut édifiée au XII^e siècle, ainsi que nous le prouvent la porte principale et l'abside. Les murailles qui reliaient ces deux parties extrêmes ont disparu au XV^e siècle, pour faire place aux baies qui unissent la principale nef aux deux nefs latérales. Enfin au XVII^e siècle on bâtit la tour qui supporte le clocher. Chaque époque a laissé des marques caractéristiques de son concours ; et cependant, malgré la différence des styles architectoniques, l'église d'Arrou a un cachet qui ne manque point de charmes.

PARTIE ROMANE. — La porte principale est formée par trois arcatures superposées, formant un tout continu avec les pieds-droits qui les supportent, sans colonnes, ni pilastres, sans moulures, ni ornements quelconques. Le grison en fait tous les frais, et c'est ce qui explique l'absence de toute ornementation, car cette pierre ne se prête point au travail du sculpteur. Il est juste de dire que cette porte a gagné en durée ce qu'elle a perdu en élégance ; c'est certainement grâce à la dure matière dont elle est faite qu'après bientôt huit siècles d'existence, elle est encore intacte, comme si elle sortait des mains de l'ouvrier. La sobriété du décor, jointe à la couleur ferrugineuse de la pierre, donne à cette entrée un aspect sévère qui ne messied point au lieu saint.

Une fenêtre à plein cintre s'ouvre presque immédiatement au-dessus de la porte ; elle n'appartient point à la construction primitive, car, à l'époque où fut construite cette partie de l'église, les fenêtres qu'on ouvrait à cette place étaient rondes et assez étroites ; c'était l'embryon de nos belles rosaces gothiques. Presque au sommet du pignon, on remarque une toute petite fenêtre bouchée, également faite après coup ; elle remplissait le rôle de lucarne pour les combles de l'église.

Deux contreforts en grison, comme de solides gardes du corps, flanquent la porte à droite et à gauche. Ils sont peu saillants, et

n'ont ni retraite, ni larmier ; ce sont là autant de caractères qui attestent leur antique origine, Il y a d'ailleurs apparence que toute cette façade n'a subi d'autre retouche qu'un simple crépissage.

Pour retrouver d'autres traces du style roman, il faut se transporter à l'extrémité opposée de l'église, à l'abside de la grande nef. Quatre contreforts se dressent le long de la muraille, et la sacristie nous en cache un cinquième. Par leur matière et leur confection, on reconnaît qu'ils sont contemporains des deux premiers. Trois fenêtres à plein cintre s'ouvrent dans cette abside, qui est hémisphérique, comme le sont ordinairement les chevets d'églises romanes. Ces fenêtres semblent avoir été ouvertes après coup : il est très probable qu'on s'est contenté d'agrandir les toutes petites fenêtres qui devaient exister tout d'abord. La muraille a été retouchée, au moins extérieurement ; on y remarque plusieurs sortes de matériaux, mais il est presque certain que sous le revêtement on trouverait partout le grison, qui paraît d'ailleurs en maints endroits. Le contrefort qui avoisine le chevet du latéral gauche présente plus de saillie que les autres, et il est pourvu d'une toiture avec couverture en tuiles. Il est difficile de donner la raison de cette anomalie, mais il est probable que primitivement la muraille avait, à cette place, une charge plus forte à supporter.

Lorsqu'au siècle dernier on voulut donner à l'église d'Arrou un rétable dans le goût de l'époque, on mura les trois fenêtres romanes du rond-point, on en ouvrit deux nouvelles à la naissance de l'hémicycle, ou plutôt on agrandit deux anciennes fenêtres qui devaient exister à cet endroit, car il dut y avoir à l'origine cinq fenêtres semblables. On donna la forme cintrée à ces immenses baies, mais on n'obtint ainsi qu'un pastiche maladroit du style roman. Les vastes proportions de ces fenêtres et leur ébrasement sans profondeur ne permettent pas d'y voir du roman authentique.

PARTIE GOTHIQUE. — Les deux bas-côtés de l'église furent construits au XV^e siècle, comme il est facile de s'en convaincre par le caractère de leur architecture. Leur toiture est formée de pignons juxtaposés qui rappellent les pignons sur rue de nos anciennes cités. Ces pignons sont au nombre de six, (trois de

chaque côté), et ils sont séparés par des cheneaux que terminent des gargouilles sculptées. Une de ces gargouilles représente un aigle ; dans une autre on reconnaît une chimère à carapace écaillée : ce qui reste des autres est trop fruste pour qu'on en distingue le sujet. Des crochets ornent les rampants des pignons, et une croix anté fixe en couronne le faite ; mais on ne voit plus qu'une seule de ces croix, et un grand nombre de crochets n'ont pas résisté aux injures du temps.

Des six grandes fenêtres qui éclairent ces nefs latérales, cinq sont ogivales ; la sixième, celle qui avoisine l'autel de la sainte Vierge, est à plein cintre. Les arcades intérieures, qui donnent ouverture à ce bas-côté sur la grande nef, sont aussi de forme cintrée, tandis que celles qui leur font face sont de forme ogivale. Il semble bien difficile de donner une raison de cette divergence : on pourrait toutefois supposer qu'il existait primitivement, de ce côté, une nef latérale très basse avec des baies romanes, et qu'au XV^e siècle, pour la rendre parallèle à celle qu'on élevait à droite, on se contenta d'agrandir et de surélever les baies en leur conservant leur forme première.

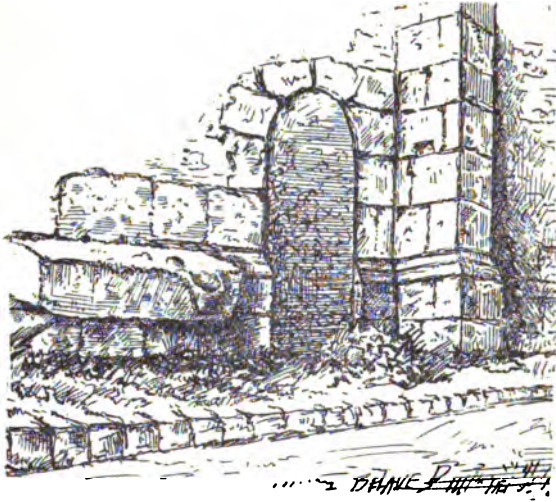
Les fenêtres n'ont pas de meneaux, et rien n'indique qu'elles en aient jamais eu, malgré l'habitude contraire de cette époque. Les contreforts sont terminés par un toit à double égout, dont les rampants étaient garnis de crosses à peine visibles aujourd'hui.

Mais ce que le style flamboyant a exécuté de plus intéressant dans l'église d'Arrou, c'est la curieuse porte qui donne accès dans le latéral droit, et qu'on appelle *porte Saint-Jacques*. Cette porte, en effet, par ses pieds-droits profondément moulurés, par son arcature ogivale ornée de crochets, par ses pinacles élevés et les deux étoiles de facture originale qui les accompagnent, attire l'attention beaucoup plus que l'entrée principale. Une sorte de cartouche de forme rectangulaire coupe la pointe, dans le but sans doute d'en déguiser la nudité.

Malgré leur peu d'importance, signalons encore dans cette partie deux singularités : une porte et une pierre. Presque à la hauteur de la chapelle de la sainte Vierge, se voit extérieurement une petite porte murée ; elle faisait probablement communiquer avec l'église l'ancien vicariat qui se trouvait près de là. Ce qu'elle a de particulier, c'est qu'elle affecte la forme romane quoique toute cette aile ait été construite au temps où régnait

l'architecture gothique ; on peut supposer qu'elle existait longtemps avant la construction de ce bas-côté, et qu'elle y fut simplement rapportée.

La pierre que nous avons à signaler est auprès de cette porte. C'est une forte pierre de taille, encastrée dans la muraille, et



laissant une partie saillante de près de trente centimètres. Sa longueur est de plus d'un mètre et la partie supérieure est à un mètre au-dessus du sol. En l'examinant attentivement, on croit remarquer sculpté en relief, le bras

d'une croix dont le pied et l'autre bras seraient engagés dans l'épaisseur de la muraille¹. Vers la moitié de son épaisseur, sur la face antérieure et assez près de la porte, une sorte de godet ou de cuvette sort de la pierre dans laquelle il a été taillé. Tous ceux qui remarquent cette singulière *protubérance* se demandent vainement à quoi elle a pu être destinée. La première pensée est que cette pierre servit à des sacrifices sanglants, et que le sang était recueilli dans ce godet. La réflexion ne permet pas de s'arrêter à cette hypothèse, car la pierre n'a rien

¹ Le croisillon est terminé par une boule qui n'est point l'œuvre du sculpteur, car elle est formée par un silex rond que la nature avait incrusté dans la pierre. Le mérite de l'ouvrier est d'avoir tracé sa croix de manière à faire de ce silex un ornement très bien placé. — La pierre de taille employée au XV^e siècle dans l'église d'Arrou renfermait beaucoup de ces silex. Parfois le tailleur de pierres les a enlevés sans se donner la peine de boucher leur alvéole ; le plus souvent il les a laissés en place, et on les voit encore formant des saillies qui n'ont rien d'architectural.

de druidique. Il est possible que ce fût tout simplement un bénitier à l'usage de ceux qui entraient par cette porte ; ou, si cette pierre fut primitivement destinée à recouvrir une tombe, elle pouvait n'être pas enterrée, de manière qu'on pût déposer de l'eau bénite dans cet orseau d'un genre peu commun. Dans quelques cimetières des environs de Chartres, notamment dans celui de Berchères-l'Evêque, on voit sur certaines tombes des bénitiers en pierre qui prouvent qu'autrefois on aimait à avoir de l'eau bénite dans les cimetières.

On disserte aussi sur la destination probable de la pierre elle-même. Les pierres ainsi disposées auprès des portes se rencontrent ailleurs ; il est supposable qu'elles servaient de sièges à ceux qui attendaient les offices.

PARTIE RENAISSANCE. — Selon toutes les apparences, la nef de la sainte Vierge se termina, jusqu'au XVII^e siècle, par une porte semblable à celle de Saint-Jacques. Cette porte dut être sacrifiée au clocher qu'on édifia au milieu de ce siècle, si on en croit la date sculptée sur le linteau d'une autre porte dont nous aurons à parler.

Ce clocher est construit en pierres de taille de grand appareil jusqu'aux deux tiers de sa hauteur ; le reste, à l'exception des angles, est en maçonnerie de silex¹. Les trois angles visibles (le quatrième est enfermé dans l'église) sont épaulés par de vigoureux contreforts, dont la force de résistance est encore augmentée par des massifs de pierres de taille, qui le buttent dans les angles jusqu'à la hauteur du premier étage. Le glacis de ces massifs est recouvert en dalles de pierre, disposées comme celles qui recouvrent l'église du Sacré-Cœur à Paris. Quatre moulure coupent la tour à distances égales et en font pour ainsi dire quatre étages. Une rosace très simple au premier étage, une fenêtre au troisième, et deux fenêtres accostées au quatrième sont chargées de distribuer la lumière aux différentes parties intérieures de la tour.

Celle-ci est surmontée d'une flèche, carrée à la base, puis octogonale jusqu'à la naissance de l'aiguille. Cette flèche n'est pas celle qui surmontait la tour à l'origine. L'architecte qui cons-

¹ Ceci est vrai pour la façade antérieure seulement ; la façade septentrionale a des parties de grison entremêlées avec la pierre de taille.

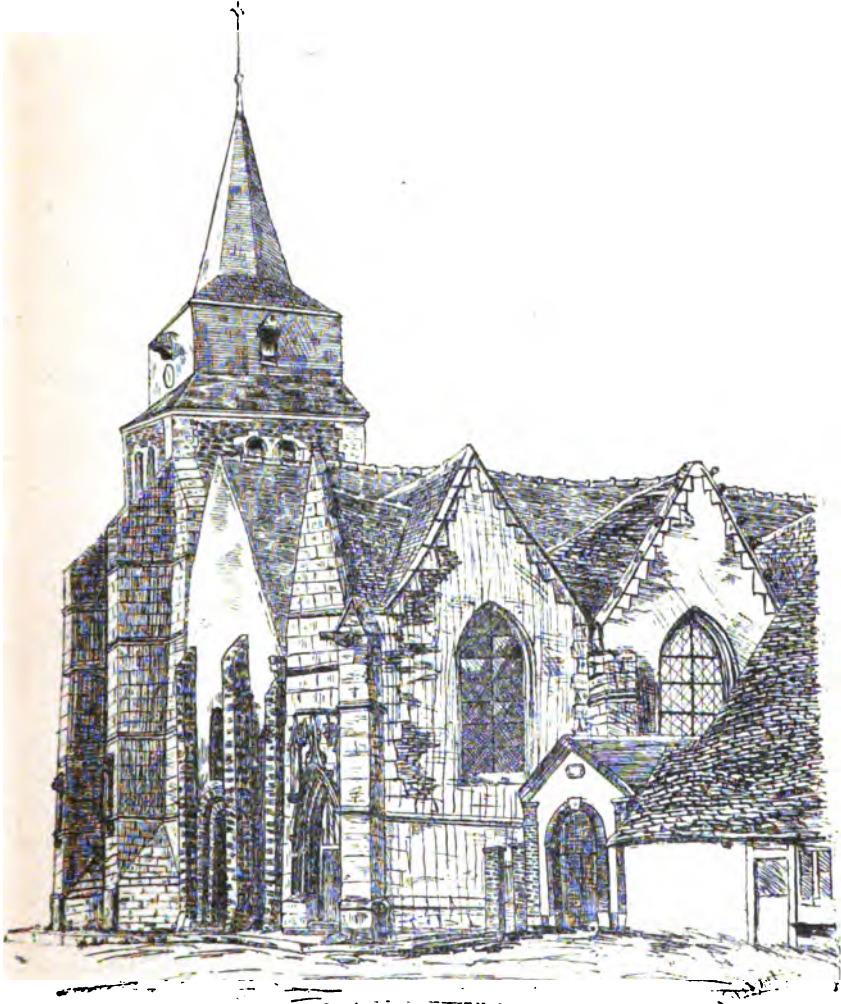
truisit cette tour avait donné à son œuvre une flèche svelte et fort haute, qui, selon la tradition, rivalisait d'élévation avec le clocher d'Yèvres, le modèle des clochers de la contrée. Au mois de février 1802, un incendie causé par le feu du ciel la détruisit complètement, et comme les ressources manquaient pour la rétablir dans les mêmes proportions qu'auparavant, on édifia à la hâte la flèche actuelle, qui, surtout vue d'un peu loin, paraît manquer de hauteur ; elle est trop *accouflée*, selon l'expression du pays¹.

Dans cette construction, tout a été sacrifié à la force ; il ne faut donc pas s'étonner si la part de l'ornementation architecturale est aussi restreinte que possible. Pourtant, les contreforts de la façade sont décorés d'une niche, avec dais et console peu saillants, sculptés en style de la Renaissance. La niche de gauche abritait autrefois une statue de saint Roch, laquelle, étant simplement en bois, a disparu peu à peu sous l'effort du temps, aidé dans cette œuvre de destruction par les pierres des écoliers. Un débris de statue se voit encore dans l'autre niche. Un reste de couronne, sur la tête de cette statue mutilée fait supposer qu'elle représentait une reine, sainte Radegonde sans doute qui est en honneur dans la contrée². J'y ai vu une autre statue qu'on disait être celle de sainte Apolline.

Entre les deux massifs qui buttent les contreforts, s'élèvent deux jambages assez étroits et peu saillants, décorés seulement de deux cannelures. Sur ces jambages repose un fronton surbaissé ; le tympan qui est très étroit est orné d'une tête casquée. Sur le linteau se lit la date 1647, sculptée en chiffres arabes. C'était jadis une porte donnant ouverture dans l'église ; elle a été murée vers 1850, pour couper court à des désordres que certains jeunes gens s'y permettaient, pendant les exercices du Carême. Cette porte, aux formes grêles et étriquées, forme un singulier contraste avec ce qui l'entoure, où tout est massif, on

¹ Le dessin géométrique n'accuse point ce défaut ; sur le papier les proportions sont bien gardées et l'œil est satisfait. Cette différence de perspective entre le dessin et la réalité a été remarqué déjà pour d'autres clochers ; je citerai notamment celui de Blandainville. C'est une remarque dont les constructeurs de clochers feraient bien de tenir compte.

² J'ai vu cette statue dans mon enfance, mais les pieds en étaient déjà endommagés : De temps immémorial, quand il y avait quelque épidémie sur les volailles, on offrait à saint Roch une poule que l'on vendait à la criée, sous le chapiteau au profit de l'église. Cette pratique de dévotion a survécu à la statue qui y avait donné occasion.



ÉGLISE D'ARROU



pourrait dire énorme. De loin elle donne l'illusion d'une applique de plâtre, ajoutée après coup assez maladroitement. Il est très probable qu'elle a été faite en même temps que la tour, et que c'est au peu d'espace libre entre les bases des contreforts qu'elle doit ses proportions exiguës.

INTÉRIEUR. — Mais une église n'est pas intéressante seulement par le dehors ; l'intérieur, ordinairement du moins, n'en est pas la partie la moins curieuse à étudier. Si nous ne voulons pas ressembler à ces personnages qui exercent leur industrie aux abords des monuments, dans lesquels ils ne pénètrent jamais, entrons dans l'enceinte du lieu sacré dont nous ne connaissons encore que l'extérieur. Notre foi de chrétien et notre goût pour les choses de l'art pourront y trouver une égale satisfaction.

L'église d'Arrou, avec ses trois nefs terminées par trois autels, se présente bien à l'œil du pieux visiteur ; et pourtant, après un examen sommaire, il se dit, même sans être compétent en architecture, que si cette église avait deux mètres de plus d'élévation et une travée de plus en longueur, ce serait un vaisseau parfait. Telle qu'elle est cependant, elle mérite d'arrêter un instant l'attention, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en l'examinant en détail.

Trois piliers cylindriques du côté droit et deux du côté gauche¹, plus un énorme pilier prismatique supportant le clocher, séparent la nef principale des deux latérales, et forment ainsi de chaque côté quatre baies qui sont ogivales à droite, et romanes à gauche. Des bancs anciens, de forme vulgaire garnissent toute l'église, en ménageant les allées nécessaires à la circulation ; des carreaux de terre cuite usés, brisés, avec des absences par endroits, remplacent, depuis la Révolution, le carrelage autrefois composé en grande partie de dalles tumulaires². Quand on aura donné à cette église des bancs et un pavage en harmonie avec

¹ Il est convenu aujourd'hui d'appeler côté droit d'un monument le côté qui se trouve à la droite du visiteur entrant dans ce monument. Autrefois il n'y avait pas de règle fixe, et c'étaient plus communément le côté droit et le côté gauche de l'autel qui servaient à désigner la droite et la gauche de toute l'église.

² Il n'est rien resté de ces pierres tombales ; mais elles devaient être nombreuses, car les familles du Plessis, d'Avaugour, de Lignerolles, Bordas de Lautrinière, d'Illiers, etc., y avaient des sépultures. Des prêtres, des bourgeois, d'honnêtes marchands y furent aussi inhumés.

son mobilier, il lui manquera peu de choses pour être une église rurale parfaite. Examinons les parties dont la restauration est achevée à ce jour.

Les voûtes, trop longtemps défectueuses, ont été naguère refaites en bardeaux de chêne avec couvre-joints. Une peinture très simple sur ces bardeaux flatte mieux l'œil que ne le ferait une couleur uniforme. Cette peinture représente des oiseaux symboliques, des têtes d'anges enveloppées d'ailes éployées verticalement, et quelques dessins de fantaisie. Le nom de Jéhovah en hébreu, dans un soleil rayonnant, se détache sur la coquille du rond-point¹.

Nous retrouvons des peintures sur tout le pourtour du sanctuaire. Je dirai un mot de ces peintures, non pas à cause de leur mérite, mais à cause de leur inspirateur qui n'est autre que le docteur Paul Durand, le savant archéologue et le célèbre orientaliste. Nous avons même ici, en quelque sorte, sa dernière pensée, car il laissa par sa mort cette œuvre imparfaite, et ce fut de M. l'abbé Hénault qu'elle reçut la dernière main. Si quelqu'un voulait y étudier la manière de notre artiste chrétien, il la trouverait ici dans toute sa perfection.

Les amateurs de peinture byzantine n'y verront qu'à admirer, car tout est ordonnancé selon les règles de cet art que M. P. Durand possédait comme pas un, et qu'il a peut-être pratiqué plus que personne en France. Sur une draperie jetée le long de la muraille, se dressent des colonnes très rapprochées les unes des autres ; des arcatures allongées, d'une forme toute orientale, reposent sur ces colonnes. Dans l'entre-deux des colonnes, à la hauteur des chapiteaux, sont suspendues des lampes assez semblables à des cassolettes ou à des brûle-parfums. Une frise, composée de tête d'anges qui émergent au milieu d'ailes éployées horizontalement, couronne le tout. La muraille a pour décoration une coupe de pierre formant caisson avec un fleuron de fantaisie au milieu. Tout en haut se trouve une autre frise où des colombes, symboles de l'âme chrétienne, sont en contemplation devant des grappes de raisin alternant avec des épis de blé, symboles de l'Eucharistie.

¹ La partie de l'église qui est située sous le clocher est voûtée en pierre avec nervures saillantes retombant sur un ornement en style de l'époque ; un long pendentif forme clef de voûte.

Dans l'embrasure des fenêtres, des médaillons de forme ronde renferment les noms des vertus, avec les emblèmes dont l'iconographie chrétienne se sert pour les caractériser¹. Des paroles de l'Écriture sainte viennent compléter la pensée de l'artiste, et aider à comprendre quel est l'enseignement que son pinceau a voulu inculquer aux pieux fidèles.

Les couleurs de toutes ces peintures sont vives, quelques-unes sont même un peu criardes ; l'ensemble néanmoins produit un effet assez agréable. On constate avec regret que ces peintures, quoique récentes, ont été déjà notablement endommagées par le salpêtre, ce redoutable ennemi des peintures murales dans nos églises.

En dehors du sanctuaire, les murailles ont reçu l'année dernière une couche de peinture uniforme, sur laquelle un double filet rouge simule la coupe de pierre.

Les noms de ceux qui ont contribué à la décoration du sanctuaire sont conservés par cette longue inscription, qu'on lit, partie à gauche, partie à droite de l'hémicycle, à la frise supérieure.

Curante hujus ecclesie pastore et annuentibus gagiariis S. Sanctuarii muros symbolicis lineis illustrarunt Paul Durand pius peritusque archeolog. | Et magister Henault presbyter, carnotenses ambo. Pinxit vero C. J. H^{cu} Simon Damoiseau, arrotinus. anno vertente MDCCCLXXXII, ineunte vero anno MDCCCLXXXIII.

¹ Comme ces vertus se trouvent assez rarement représentées avec leurs emblèmes d'une manière aussi complète qu'elles le sont ici, je crois utile de dire comment elles ont été interprétées par un maître qui avait tant étudié la symbolique. Au sommet de la fenêtre droite on lit : *Les 3 vertus théologiques, les 4 vertus cardinales*. Sur les jambages : *Foi*, ciboire surmonté d'une hostie ; *Charité*, cœur ailé, enflammé, surmonté d'une croix ; *Espérance*, ancre ; *Justice*, balance ; *Tempérance*, urne renversée ; *Prudence*, serpent ; *Force*, lion. — Fenêtre du milieu : *Envoyez-nous, Seigneur, les dons du Saint-Esprit* : sept colombes avec les noms de chacun des dons du Saint-Esprit. Fenêtre gauche : *Les 7 vertus opposées aux 7 péchés capitaux* : *Douceur*, mouton ; *Sobriété*, chameau ; *Générosité*, main qui laisse échapper de la monnaie ; *Humilité*, colombe ; *Affection*, deux colombes qui se regardent ; *Chasteté*, lis à trois fleurs ; *Diligence*, abeilles voletant autour de leur nid.

Les inscriptions sont les suivantes. Au bas de la voûte : *Quiconque invoquera le nom de Dieu sera sauvé*. Sous la frise supérieure : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang possède la vie éternelle*. Sous la frise inférieure : *Cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni militia coelestis exercitus hymnum gloriae tuæ concinunt sine fine dicente Sanctus, Sanctus, Sanctus, Alleluia, Alleluia.*

Ceux qui ont connu l'extrême modestie de M. P. Durand devineront bien qu'il n'a eu aucune part dans la rédaction de cette légende.

VITRAUX. — Les trois verrières du sanctuaire, qui représentent le Sauveur du monde, saint Pierre et saint Lubin, n'ont rien de remarquable : on en peut dire autant des grisailles qui garnissent les deux fenêtres voisines (1878). Dans la chapelle de la sainte Vierge, se voit une Assomption d'un dessin très correct, au milieu d'un cartouche renaissance sur un fond gris blanc de verre dépoli. L'effet n'en est pas heureux, et cette observation s'applique également au vitrail qui fait face à celui-ci, et qui représente saint Jacques le Majeur. La maison Lobin, de Tours, dont on lit le nom au bas de ces vitraux, a été ici au-dessous de sa réputation (1884).

Le deuxième vitrail de la nef de la sainte Vierge représente le martyr de saint Simon, apôtre, patron du donateur (1888) ; le troisième représente saint Louis rendant la justice sous un chêne de Vincennes (1890). Dans la nef de saint Jacques, après le vitrail de ce saint, nous avons le martyr de sainte Agnès, une fenêtre en verre blanc, et une dernière verrière qui nous montre les patrons de la paroisse, saint Lubin, saint Benoit, saint Romain, saint Sébastien, et dans le lointain l'église d'Arrou en son état actuel ; ces verrières sortent de la maison Lorin, de Chartres, et elles lui font honneur. La pureté du dessin et la richesse du coloris ne laissent rien à désirer ; peut-être pourrait-on trouver un peu de réalisme dans le martyr de saint Simon, qui est représenté au moment où la scie vient d'entamer les chairs ; mais pour plusieurs ce défaut est une qualité.

La rosace qui éclaire les fonts baptismaux nous présente le baptême de Notre-Seigneur, scène évangélique qui est reproduite avec beaucoup de vérité. N'oublions pas une toute petite grisaille placée au-dessus de la porte principale : je la signale seulement pour être complet, car elle n'est remarquable que par sa simplicité. Elle nous permet pourtant de suivre, dans une même église, les différentes phases par lesquelles a passé la maison Lorin, pour arriver à la perfection qu'elle a atteinte depuis longtemps déjà. Cette grisaille de l'entrée est l'œuvre de M. Lorin père, à ses débuts, lorsque, novice encore dans son art, il venait d'établir un modeste atelier à Châteaudun. Les trois personnages de l'abside ont été exécutés de 15 à 20 ans après ;

ce n'est pas encore de l'art véritable, mais le goût commence déjà à s'y affirmer. Les quatre verrières artistiques sont de date récente, et le talent du peintre-verrier y atteint son plein épanouissement. La remarque que je fais ici est toute à l'honneur de la maison Lorin, qui, de progrès en progrès, est arrivée à marcher de pair avec les premières maisons de peinture sur verre.

AUTELS. — Les trois autels sont en bois, et n'ont rien qui appelle l'attention. Le maître-autel est surmonté d'un tabernacle en bois sculpté, entièrement doré, d'une bonne facture, avec ciborium à couronne royale et panneaux à sujets formant contre-table. C'est un remarquable morceau de sculpture Renaissance ; il mériterait d'être reproduit par le dessin et décrit en détail. L'autel et son tabernacle faisaient corps autrefois avec un immense rétable qu'on a enlevé en 1882, et qu'on peut voir encore sous le clocher auprès des fonts baptismaux. Le tabernacle n'a pas été fait pour l'autel ; du moins, il ne lui ressemble en aucune façon, et il n'est pas sorti de la même main.

Deux reliquaires modernes ornent les gradins de l'autel ; ils contiennent les reliques suivantes : voile de la sainte Vierge, S. Aventin, S. Savinien et S. Potentien, sainte Germaine, S. Vincent de Paul, S. Philippe de Néri, sainte Angèle, S. Théodore, S. Donat. Les reliques des deux derniers saints sont les plus considérables ; l'église d'Arrou les possède depuis l'année 1737, d'après le procès-verbal conservé aux archives de la fabrique. L'autel de la sainte Vierge est de style grec assez pur. Ceci ne doit pas s'entendre du tombeau et du tabernacle, qui n'occupent cette place que depuis peu de temps et sont d'un style hybride, à peu près indéfinissable, où il y a assurément plus de travail que de bon goût. Le tabernacle surtout est une de ces œuvres tourmentées, contournées, surchargées d'ornements, qui n'appartiennent à aucun genre d'architecture, sinon à un genre faux et bâtard. Ce sont sans doute les restes de quelque vaste autel à rétable, qu'on aura voulu sauver ainsi de la destruction. On ne peut blâmer cette intention conservatrice ; mais il est permis de ne pas approuver le moyen qu'elle a suggéré. L'autel et le tabernacle qu'on a remplacés par ces morceaux de sculpture sur bois n'avaient rien de remarquable ; mais du moins ils ne faisaient pas disparate avec le rétable dans lequel on les a enchassés.

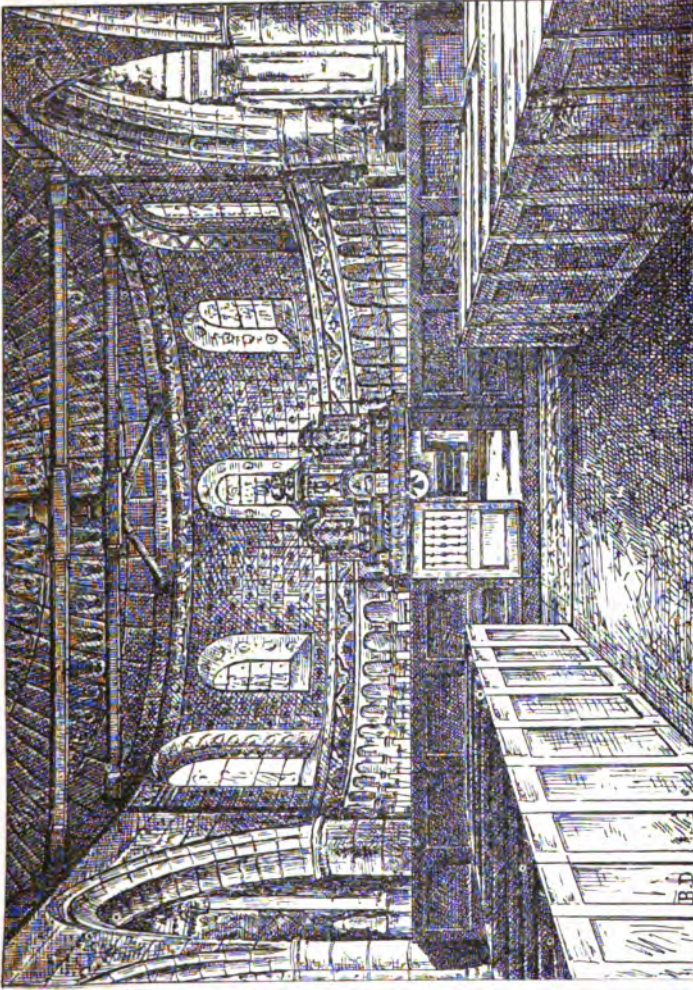
Ce rétable est de pur style corinthien, et lui seul mérite l'attention dans cette chapelle de la sainte Vierge. Quatre colonnes cannelées, ou plutôt légèrement moulurées, supportent une frise assez légère, au-dessus de laquelle s'élève, en guise de couronnement, un second rétable, c'est-à-dire une miniature de rétable qui est complet dans son exiguité, car il a pilastres, consoles, panaches, fronton, etc. La facture en est beaucoup moins bonne que celle du grand rétable, et il produit un effet peu satisfaisant, entre les deux parties d'un fronton brisé qui lui tiennent lieu d'accompagnement.

Une guirlande de feuilles et de fleurs encadre la niche où se dresse une statue de Notre-Dame-des-Victoires : une autre guirlande de feuilles et de fruits descend le long des panneaux qui séparent cette niche des colonnes. Pour quiconque n'a pas l'architecture grecque en horreur, ce rétable n'est certainement pas sans mérite.

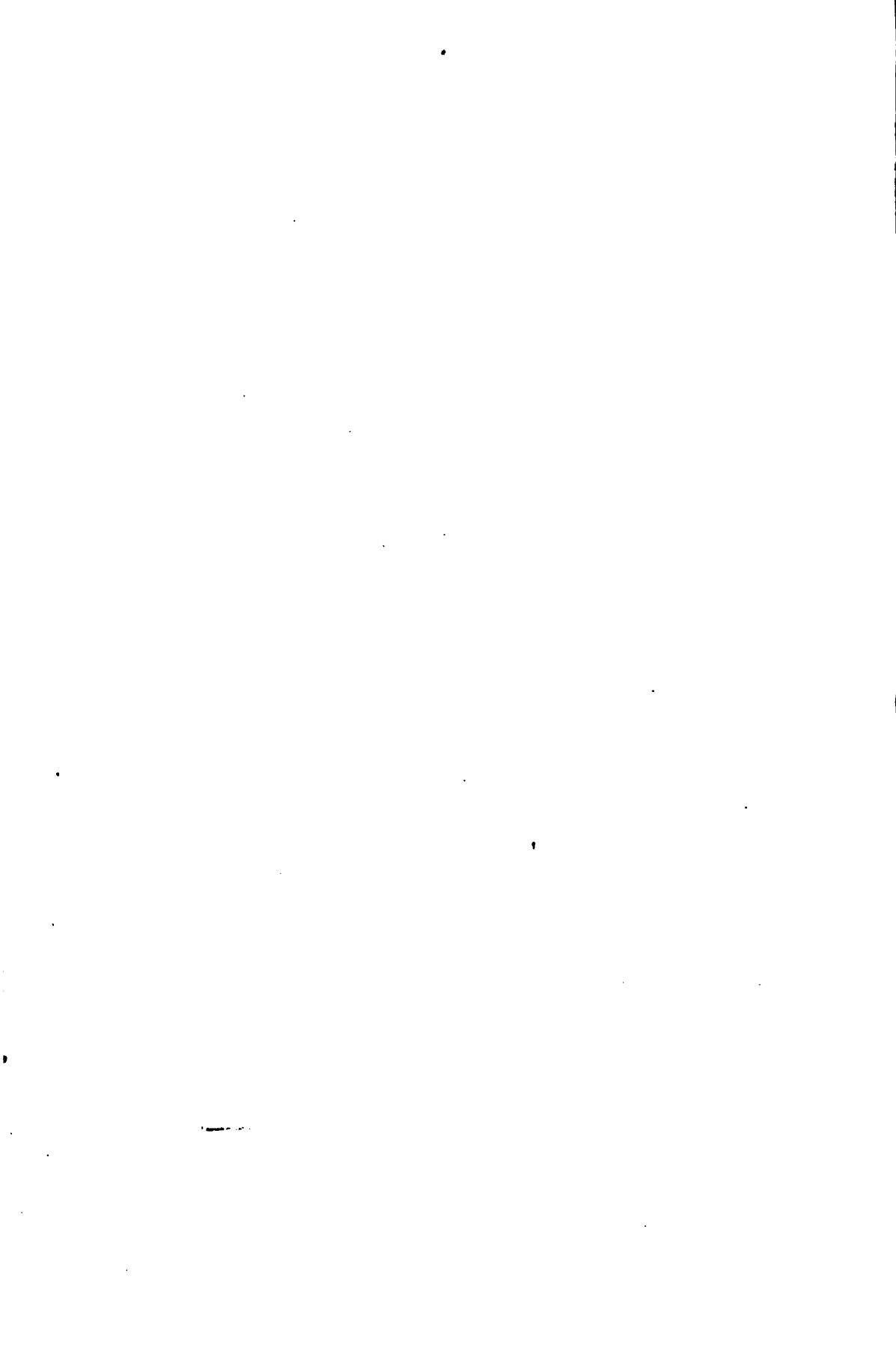
L'autel du bas-côté droit est aussi de style grec ainsi que son rétable : mais le travail en est beaucoup moins soigné que dans le précédent, et la restauration qu'il vient de subir n'a point ajouté à sa valeur. Une haute statue de saint Jacques, qui occupait de temps immémorial la niche de cet autel, avait donné son nom à la chapelle, à la nef de cette aile, et même à la porte qui y donne accès. Une statue de saint Joseph vient de remplacer celle de saint Jacques qui était endommagée ; il est permis de supposer qu'avant longtemps le même changement s'opérera entre les noms des deux saints, et qu'on dira *la chapelle Saint-Joseph*.

Citons pour mémoire deux autels sous le clocher, dans l'enceinte réservée aux fonts baptismaux, l'un qui n'est qu'un tombeau d'autel au-dessous d'une grotte de Notre-Dame de Lourdes, l'autre qui est un autel improvisé pour permettre de faire figurer les parties du rétable de l'autel majeur qu'on avait voulu conserver.

STATUES. — Les églises de Beauce sont communément moins peuplées de statues que leurs sœurs du Perche ; or parmi celles-ci l'église d'Arrou n'est pas loin d'avoir le *record*, selon le langage distingué de nos contemporains. On me permettra donc, comme preuve de ce que j'avance ici, de donner la nomenclature de toutes les statues, grandes ou petites, qu'elle renferme. Nous y trouvons : cinq statues de la sainte Vierge (Notre-Dame-



ÉGLISE D'ARROU (Intérieur)



des-Victoires, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame du Sacré-Cœur, deux *Pieta* dont l'une porte le nom de Bonne-Dame de Pitié et est l'objet d'un pèlerinage assez suivi); deux statues de saint Joseph, dont l'une en bois qui n'est pas sans mérite¹; une statue du Sacré-Cœur, de saint Lubin, de saint Antoine de Padoue, de saint Marcou, de saint Benoît, de saint Eloi, de saint Jean-Baptiste, de sainte Radegonde, de sainte Barbe, de sainte Appoline (objet d'un pèlerinage). Il y a quelques années on comptait de plus une statue de saint Jacques, une de saint Sébastien, quatre statuette autour de la chaire, et, à l'extérieur de l'église, une statue de saint Roch et une de sainte Appoline. Les plus anciennes de ces statues sont en bois; les autres sont en plâtre, en stuc ou en quelque une des compositions spéciales si nombreuses aujourd'hui.

TABLEAUX. — L'église d'Arrou ne renferme que quelques toiles, d'ailleurs assez récentes. Elles représentent la sainte Vierge, la Sainte-Famille (saint Joseph présente une rose à l'Enfant Jésus), sainte Anne montrant à lire à la sainte Vierge. Deux au moins de ces tableaux ont été copiés à Rome sur des œuvres de maîtres italiens par M. le comte de Mazug, qui en a fait hommage à l'église d'Arrou.

Le tableau du Crucifiement, qui décorait autrefois le sanctuaire, est une œuvre plus ancienne, quoiqu'on n'en puisse pas indiquer la date. Il est probable qu'il est du siècle dernier, comme le rétable dont il faisait partie. C'est une œuvre de mérite, et M. l'abbé Hénault, qui en faisait grand cas, avait tenu à honneur de le restaurer².

MOBILIER. — Le mobilier de l'église d'Arrou compte quatre pièces remarquables: les deux confessionnaux, le banc-d'œuvre et la chaire. Les confessionnaux sont de style gothique du XIII^e siècle, avec clochetons et rosaces. Ils sont l'œuvre d'un simple menuisier d'Arrou, M. Bernier-Geay, plus connu sous le nom de Petit Bernier; le plan a été donné par M. Gaulier, qui était alors, je crois, architecte à Châteaudun. Ils ont le mérite d'avoir été exécutés à une époque où l'on ne travaillait que bien peu

¹ J'ai entendu dire à un vieillard qu'il avait acheté cette statue 30 sous à la Révolution, et qu'il avait été heureux de la rendre à la réouverture des églises.

² A signaler aussi une gravure encadrée représentant la sainte Face.

encore à la restauration des églises ; ils sont de 1853 ou 1854. Le banc-d'œuvre, postérieur de quelques années, a eu le même architecte et, en partie du moins, le même auteur ; le caractère est le même, mais le dossier est ajouré et il est surmonté d'un dais à clochetons. La chaire est sortie, assez longtemps après, d'un des nombreux ateliers de mobilier d'église qu'on a vu s'ouvrir dans la seconde moitié de ce siècle. Par son style, elle appartient au XV^e siècle ; elle est par conséquent beaucoup plus légère, plus élégante, plus ouvragée surtout que les œuvres précédentes ; ce qui n'est pas un mérite aux yeux des amateurs d'architecture. Ses fines sculptures font paraître bien lourdes les sculptures plus sévères du gothique pur ; le travail y est excessif, mais le bon goût est l'ennemi de tout excès.

L'église d'Arrou n'a rien à inscrire au chapitre des curiosités si ce n'est une belle table funéraire en marbre noir, avec une longue inscription latine. Elogieuse comme toutes les épitaphes, celle-ci nous apprend que là fut déposé le cœur de feu Alexandre de Paris-Guigny, menin du roi Louis XIII, tué à la bataille de Norlingen, le 3 août 1645, à l'âge de 23 ans. Un dessin représentant des armes et des trophées de guerre encadre cette plaque mortuaire ; le badigeon avait fait disparaître ce dessin, un grattage l'a rendu visible, et la peinture ne tardera pas sans doute à lui donner le relief qu'il dut avoir primitivement.

Dans l'angle formé par le sanctuaire et la chapelle Saint-Jacques, on a élevé au siècle dernier une sacristie qui, comme tant d'autres, n'est recommandable que par les services qu'elle rend.

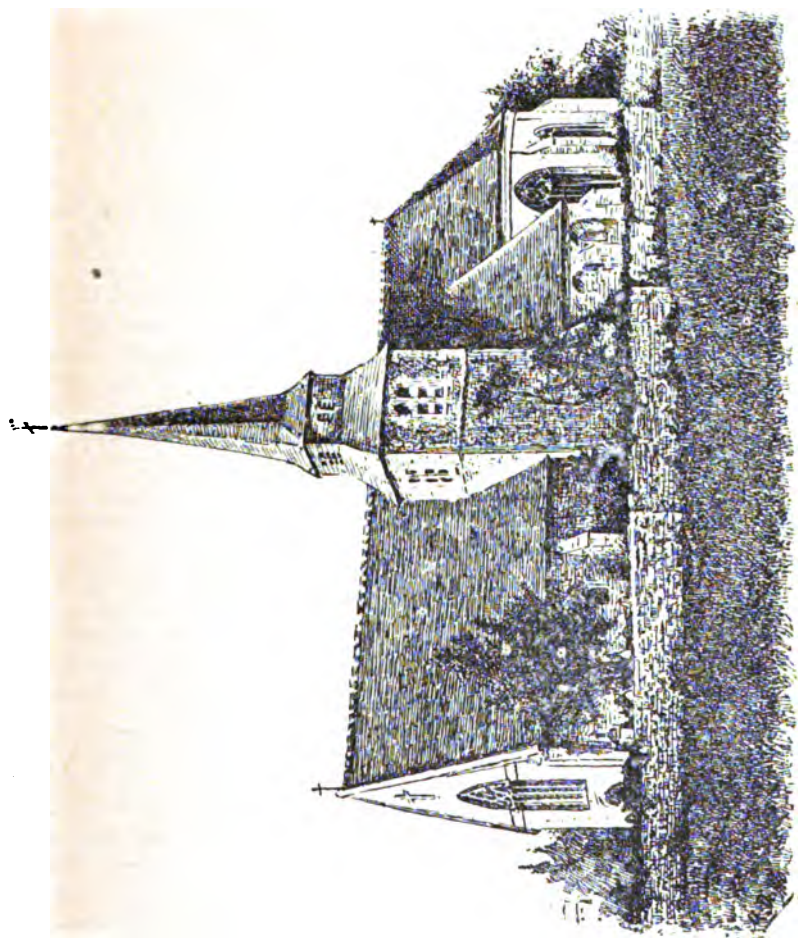
Quand j'aurai dit que l'église mesure à l'extérieur 36^m92 de longueur, et dans œuvre 32^m de longueur sur 20^m 60 de largeur¹, qu'elle est couverte en tuiles et le clocher en ardoises, il ne me restera plus qu'à mettre fin à cette description.

Je le ferai en résumant ainsi mes impressions : A l'intérieur, l'église d'Arrou est une belle église de campagne ; à l'extérieur, son aspect est moins satisfaisant, mais au XV^e siècle, quand elle apparut agrandie et rajeunie, avec ses trois portes dont deux nouvellement ouvertes, ses pignons ornements et ses gargouilles sculptées, elle devait offrir un coup d'œil remarquable.

Terminiers, 15 février 1898.

Abbé SAINSOR.

¹ Les mesures accessoires sont les suivantes : clocher 36^m76, dont 18^m de flèche ; le pignon de la porte principale 15^m44 ; le pignon de la porte Saint-Jacques, 12^m80. — Les gravures sont de MM. Hardou, Thibault et Belaue.



ÉGLISE DE MESNIL-SIMON



ÉGLISE DE MESNIL-SIMON

L'église de Saint-Nicolas de Mesnil-Simon est citée par Irminon au VIII^e siècle : « Habet in Maisnillo ecclesiam bene constructam ». Une charte de 1145 donnée par Henri II roy d'Angleterre mentionne le don de l'église du Mesnil-Simon par Foulques d'Anet. La petite nef, du côté de l'épître est en effet très ancienne et est encore éclairée par une petite fenêtre à plein cintre. Longue de 22 mètres, large de 4 et haute de 8, elle est coupée en deux par la base du clocher, de construction plus récente. Dans la partie supérieure, on a ménagé une sacristie et la chapelle Saint-Roch. La partie inférieure forme la chapelle de la Sainte Vierge. Ce collatéral s'ouvrait sur la nef par six arcades, dont deux sont actuellement murées.

La grande nef, construite au XVI^e siècle, est une des plus spacieuses de la contrée ; elle mesure en effet 34 mètres de longueur, 9 de largeur et 12 d'élévation, malgré un remblai de 40 centimètres. Ce vaisseau est éclairé, par onze belles fenêtres ogivales à meneaux, trèfles et compartiments élégants et finement sculptés. Les deux du chœur sont plus grandes et à doubles meneaux, celle au-dessus de la porte d'entrée est à trois meneaux.

La voûte en bardeau se rapproche plus du plein cintre que de l'ogive ; elle est ornée de quelques peintures : le soleil, la lune, des étoiles. Une partie, refaite en 1830 par Rouget, est dépourvue de solidité et d'élégance.

Les entrants sont octogones et terminés par des têtes de monstres fantastiques ; les aiguilles également à huit faces sont bien taillées, deux sont reliées aux entrants par des guivres bien sculptés.

Le vitrail placé près de la chaire est de toute beauté. Œuvre du XVI^e siècle, on y voit représentée la généalogie de Notre-Seigneur ; au bas, les quatre grands prophètes ; au-dessus, à droite, saint Philippe patron du donateur, Philippe Vauquer, à genoux à ses pieds ; au milieu, saint Pierre ; à gauche, saint Jean l'évangéliste et à ses pieds un jeune clerc. Ce vitrail fut entièrement restauré en 1874 par les soins de M. Durand, ancien curé Chérisy, natif du Mesnil-Simon. On admire aussi quelques autres fragments de vitres peintes ; deux figures du Père Eternel, plusieurs anges, saint Nicolas et une jeune fille récitant le chapelet devant la sainte Vierge.

L'autel et la chaire sont du style de la renaissance. Les statues de saint Pierre, de saint Paul, de saint Joseph et de saint Nicolas

dans le sanctuaire, une statue de la sainte Vierge et une de saint Roch, ont été données par M. l'abbé Havard, curé de Mesnil-Simon.

Dans la chapelle de la Vierge, on admire une dalle tumulaire, de Jean Dubec, seigneur du Bois d'Illiers et du Mesnil-Simon et de Marguerite de Guainville (d'autres lisent Quinelle). XVI^e siècle. Jean du Bec fit en effet une transaction avec le chapitre en 1497. Elle se trouvait primitivement dans la chapelle saint Roch, où le seigneur fut probablement inhumé ; en 1837, elle fut levée et posée dans le chœur pour servir de pavage, mais en 1874. M. Havard curé, avec le concours du maire Jules Marais et de l'instituteur Faron, eut le soin de la soustraire à la destruction dont elle était ainsi menacée, et de la placer le long du mur où elle est aujourd'hui.

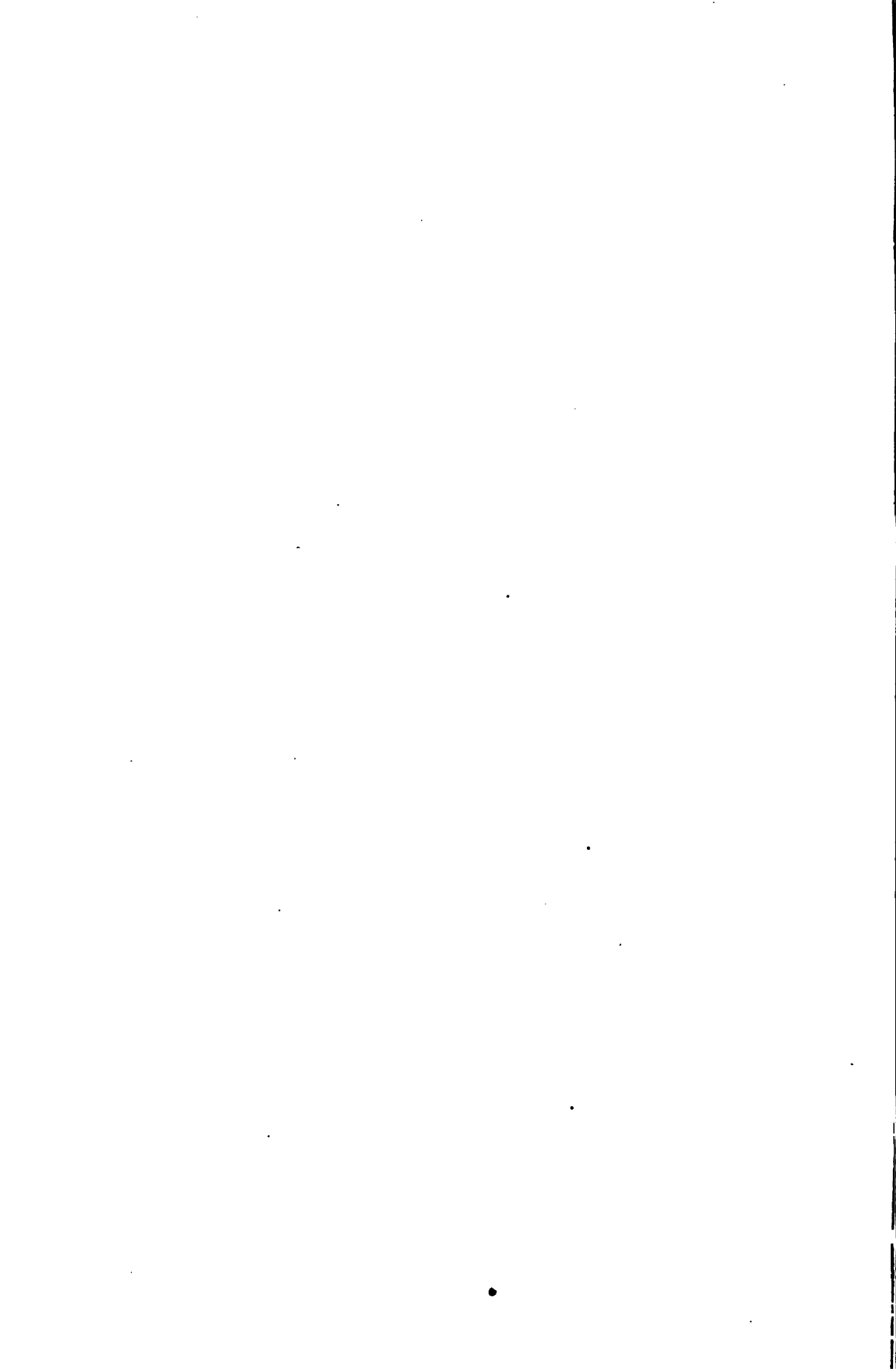
La tour carrée du clocher en maçonnerie de moellon a neuf mètres de haut ; chaque côté est éclairé de deux fenêtres romanes géminées ; deux sont aveuglées par la toiture de la nef principale, ce qui prouve que celle-ci lui est postérieure. Une chape en charpente s'appuie sur ces quatre murs et ménage la transition avec la flèche, celle-ci à sa base est terminée par une aiguille octogone de dix mètres de haut. Le 12 juillet 1889, vers onze heures du matin, la foudre tomba sur celle flèche et l'endommagea gravement, ce qui força de la réduire de trois mètres.

Il y avait autrefois deux cloches ; à la Révolution l'une fut transportée à Dreux ; l'autre fut cassée à l'inhumation d'un confrère de la charité de saint Roch et refondue en 1808 : elle porte l'inscription suivante : « En décembre 1808, j'ai été bénite par Charles Duroy, curé, j'ai été nommée *Marie-Françoise* par François Legrand et Marie-Catherine Pollet, Pierre Huan, maire François Mordant, adjoint, François Legrand, Jacques Pollet marguilliers, Etienne Baconnet sacristain. Les Thériot frères m'ont fait. »

Signalons enfin dans le cimetière le mausolée de la famille Mallebranche. Le monument primitif fut détruit pendant la Révolution. Sur la pierre tombale en marbre étaient représentés deux personnages, un homme et une femme avec cette inscription : « Cy gist Jean de Malebranche, seigneur de Maupas, qui décéda le 11 septembre MDCCLVI. Cy gist Marie Salomon dame de Villarmont, son épouse qui décéda le X... » Il était terminé par un globe où étaient gravés une sphère et une croix. Le tout fut enlevé et employé à former un pont sur un ravin du chemin de Mesnil à la Chaussée. Le 28 mai 1839 on refit un nouveau monument avec le piédestal et le globe anciens ; la nouvelle colonne reçut les suscriptions qu'on lit encore, dont l'une est à la gloire du célèbre philosophe Nicolas Malebranche, de l'Oratoire, décédé le 13 octobre 1715.



ÉGLISE DE SENONCHES.



ÉGLISE DE SENONCHES

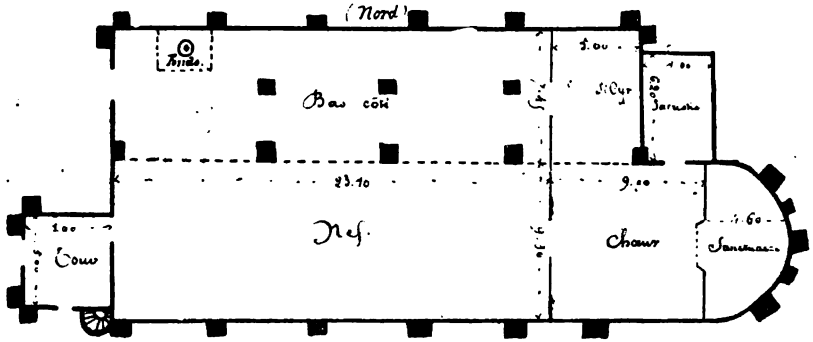
Une charte, écrite entre 1116 et 1149, nous apprend implicitement qu'au XII^e siècle l'église de Senonches venait d'être reconstruite. A cette époque les bénédictins de Saint-Père de Chartres eurent soin de faire constater juridiquement, par le seigneur de Châteauneuf et de Senonches et par l'évêque de Chartres, les revenus qui étaient attachés à l'église. Une guerre terrible avait ruiné le pays et détruit l'ancien château ainsi que toutes les habitations ; seule une chapelle était restée, pendant longtemps elle avait servi de refuge à un ermite et à la population senonchoise. La charte reconnaît que cette tolérance n'infirmait en rien le droit des propriétaires, et elle énumère les rentes du prieuré.

En 1390, il y avait des fossés autour de l'église. Nous le savons par l'autorisation de reconstruire un moulin à blé, que Pierre d'Alençon, possesseur du château, accorda à Gauvain de Dreux, sire de Beaussart et de *Senonches en partie*. Ce moulin avait été renversé par la fortune des guerres, il « souloit, dit Pierre, avoir son eau de nostre grant estanc du dit lieu de Senonches parmi les fossez de nostre chastel, et venoit à iceluy moulin par *uns autres fossez qui sont au loncz de l'église de la dite ville.* »

Les murs du monument actuel datent du XII^e siècle ; deux petites portes romanes, qu'on voit sur les côtés, bien qu'elles aient été supprimées, l'indiquent. Les fenêtres furent modifiées ; dans le principe elles étaient toutes romanes. Une note de M. l'abbé Bigarne, envoyée à l'Evêché de Chartres le 20 octobre 1869, déclare qu'avant le percement des deux fenêtres latérales du sanctuaire (1862) « le chœur était sombre, éclairé seulement par trois petites baies romanes, très étroites et très basses. ». Ce qui s'accorde bien avec deux autres témoignages : d'abord avec une statistique faite en 1853, par les agents-voyers d'Eure-et-Loir, sous la direction de M. de Boisvilette : *Senonches* : « nef plein cintre et en bois, bas-côté supporté par six colonnes en maçonnerie. . . . 12 fenêtres dont 3 de forme ogive gothique et en verre ordinaire, les autres sont plein cintre en verre ordinaire... » ; ensuite, avec l'impression d'un touriste, en 1828 : *Senonches* :

« Son église d'une seule nef [?] est *sombre*. Elle n'offre aucun intérêt. » Il est vrai que ce dernier voyageur, à l'esprit superficiel, ne sut pas remarquer la tour, et qu'il ajoute quelques lignes plus bas : *La Ferté-Vidame* : « Nous allâmes visiter l'église. Elle est un édifice dans le genre du XVII^e siècle. Elle me plut [!] : je ne connaissais alors pas grand'chose à l'architecture¹. »

De romanes plusieurs fenêtres, trois au moins, devinrent gothiques ; probablement au XVI^e siècle, après les restaurations opérées en 1575 et en 1581, comme l'attestent deux inscriptions : à cette époque beaucoup d'églises venaient d'être saccagées par les protestants. Actuellement, toutes les fenêtres de la petite et de la grande nef sont gothiques, et toutes celles du chœur et du sanctuaire sont romanes.



L'édifice que l'on a sous les yeux se compose d'une grande nef terminée par un chœur et un sanctuaire dans l'abside, et d'une petite nef double sur le côté gauche. Ces bas côtés, dit la note de Monsieur l'abbé Bigarne en 1869, « furent séparés de l'antique église par des barrières placées entre les arcades au nombre de quatre. Des autels furent adossés aux murailles au-dessous de chaque croisée en plein cintre ; en 1793, l'église devint un atelier national de salpêtre. »

L'église est orientée vers le nord-est ; sa longueur est de 37 mètres et sa largeur de 17 mètres, à l'intérieur ; la voûte est à 10 mètres au-dessus du pavé, et le faite 6 mètres plus haut².

¹ *Souvenirs et Récits de Voyages par l'abbé Poisson, prêtre du diocèse de Chartres*. Orléans, Herluison, 1890, in-8°, 343, p. — Tiré à 50 exemplaires. — p. 1-3. — Son appréciation sur les Confrères de la Charité de Senonches est à lire.

² Le plan ci-contre est reproduit d'après les cartons des agents-voyers.

Maintenant Senonches peut se flatter de posséder une belle église, « restaurée par une série de travaux intelligents¹, continués avec méthode et persévérance² » ; dès le premier moment elle impressionne favorablement le visiteur.³ Disons cependant que l'archéologue n'a rien à voir dans cet intérieur où l'ancienne église a totalement disparu sous la nouvelle ; les murs sont recouverts d'un revêtement ton pierre, la voûte et le pavage ont été refaits : on n'a conservé aucune dalle, aucune inscription.

En entrant par la petite porte romane³ on aperçoit à gauche un vitrail en grisaille ; dans le médaillon est représenté le *Baptême de Notre-Seigneur par saint Jean-Baptiste*, il fut fait en 1880, par Haussaire à Reims. Les fonts baptismaux ont été remplacés ; à Saint-Cyr il y a, dans la chapelle du cimetière, d'autres fonts qui portent cette inscription : L 1633 (et non 1637). — La statue de saint Antoine de Padoue a été bénite en 1896.

2^e vitrail. — *Apparition de N.-D. de Lourdes à Bernadette*. (Grisaille à médaillon ; « Haussaire, Reims, 1880. »)

Les chroniques des *Registres paroissiaux* nous apprennent qu'en 1883⁴ une inscription a été mise à nu, elle était « gravée dans le mortier au-dessus du chapiteau du pilier central de la petite nef sur la face qui regarde l'autel », elle portait : « 1581. Les arches et piliers furent achevés par Simon et François Leslus⁵ le 20 may. »

3^e vitrail. — *Sainte Anne instruisant la Très Sainte Vierge*. (Grisaille à médaillon ; Haussaire, à Reims, 1880).

Ici nous pénétrons dans la chapelle de la sainte Vierge, désignée quelquefois sous le nom de : chapelle du Rosaire, chapelle

¹ *Nécrologie*. — M. l'Abbé Bigarne, chanoine honoraire, curé de Senonches, mort le 25 janvier 1882. — [Notice, par M. l'Abbé A. Foucault, p. 7] Chartres, Edouard Garnier, Imprimeur, (1882), in 8°, 15 p.

² M. l'Abbé Desvaux et M. l'Abbé Chauveau.

³ Il y a au-dessus de cette porte une fenêtre romane qui a été supprimée, elle était plus large que la porte.

⁴ Tables en 1886, p. 91.

⁵ Il y a des indications utiles pour l'histoire de la paroisse et des familles de Senonches, dans l'*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, par M. Lucien Merlet, archiviste : — T. I, 1863, *Eaux et forêts*, A-D, p. 421 ; — T. II, 1884, *Notaires*, E, p. 523-524 ; — T. IV, 1877, *Etat-civil*, E. suppl., p. 437-443 ; — T. VII, 1894, *Eglise et fabrique*, G, p. 346.

de saint Cyr et de sainte Julitte, chapelle de sainte Anne. En 1883, on découvrit également sur le pilier de droite qui sépare les deux nefs la date « 1575 », inscrite du côté de l'entrée du chœur.

4^e vitrail — *N.-D. du Rosaire*. La sainte Vierge entourée d'anges, tient sur ses genoux l'enfant Jésus qui donne le chapelet à saint Dominique. Le petit chien portant une torche est une allusion à la révélation qui fut faite à la mère du saint, pour l'avertir que l'enfant qui naîtrait d'elle serait comme un flambeau qui embraserait la terre. Pendant deux cents ans il y eut à Senonches une Confrérie du Rosaire ; depuis 1625 jusqu'en 1824, on peut évaluer à 1600 le nombre des membres, hommes ou femmes, qui en firent partie. Cette Confrérie contribua beaucoup à la conservation de la piété dans la paroisse et même à l'entretien de l'église¹.

Dans le bas du vitrail, quatre médaillons en ligne droite : *saint Louis, roi* ; *saint Alexandre, pape* ; *saint Clément, diacre* ; *sainte Victoire, martyre*.

Dans le haut, cinq médaillons en rond : l'Annonciation ; la Visitation ; la Nativité ; la Présentation au temple ; Jésus retrouvé au milieu des docteurs. Au-dessus de la tête de la sainte Vierge. Couronnement de Marie au ciel. (Haussaire, à Reims, 1880). A gauche de l'autel : groupe de la Compassion.

Avant l'époque de la construction de la sacristie actuelle, il y avait au-dessus de l'autel de la sainte Vierge « une fenêtre de même style, mais de moindres dimensions² que celle du Rosaire. En 1883, on s'aperçut que cette fenêtre, qui était supprimée, portait la trace d'une litre seigneuriale, antérieure à sa fermeture : la litre était « une bande d'environ 0^m50, tracée sans huile ni vernis » qu'on dessinait en signe de deuil sur les murs d'une église à la mort du seigneur du lieu.

Dans l'angle de l'autel, à gauche du spectateur, on a vu en 1883 l'indication d'une porte : de plus sous le vitrail, à gauche, on distingue aussi, de l'extérieur, une autre porte.

L'autel de la sainte Vierge est dominé par une curieuse statue

¹ *Le Livre de la Confrérie du Rosaire de Senonches, par M. l'Abbé M. Langlois*. — Chartres, Imprimerie Durand, rue Fulbert, 1895 in-8°, 16 p. — Tiré à 56 exemplaires.

² *Registres paroissiaux, 1883.*

en bois, richement décorée. Laissons la parole au chroniqueur des *Registres paroissiaux* de 1892 : « Cet autel a été exécuté entièrement par Messieurs Quédarme, frères, marbriers [à Senonches]..... La statue en bois a été achetée en 1821 au moyen de souscriptions faites dans la paroisse, nous avons tenu à la conserver à cause de cette origine et du mérite intrinsèque de l'œuvre. Cette statue exigeant un ciborium plus grand que d'ordinaire à cause de ses dimensions, le tabernacle qui lui sert de support se trouve aussi par là-même plus grand et plus massif qu'il ne conviendrait, et l'autel plus étroit qu'il ne faudrait : aussi l'œuvre quoiqu'ayant un certain cachet architectural ne peut-elle échapper à certaines critiques que nous faisons nous-même.... Le prix total... a été de 4000 francs. » Cet autel fut béni en 1893, le jour des Rameaux, à vêpres¹, par Sa Grandeur Monseigneur Foucault, nouvellement sacré, qui faisait ce jour-là sa première entrée dans sa ville natale en qualité d'évêque. Il est à remarquer que le prélat, cher aux Senonchois comme à tant d'autres, porte dans ses armes deux roses emblèmes du Rosaire².

Comme l'indiquent les inscriptions, les grandes statues représentent : à gauche sainte Julitte et saint Cyr, à droite sainte Anne et la sainte Vierge : les petites : la bienheureuse Marie-Alacocque, sainte Catherine, sainte Geneviève, sainte Cécile, sainte Elisabeth, sainte Thérèse, sainte Madeleine. A droite, sur une crédence, sainte Barbe.

Il y a encore à Senonches deux fêtes religieuses de corporations : celle des marnerons et chauffourniers le 4 décembre (sainte Barbe), et celle des ouvriers du fer (serruriers, maréchaux, quincailliers, etc.) le 25 juin (saint Eloi). Les sabotiers ont cessé, il y a quelques années, de célébrer, le 12 novembre, leur patron (saint René).

Au-dessus de l'autel, sur un écusson tenu par un ange, on lit une inscription, qui rappelle le nom de la bienfaitrice et l'initiative du zélé pasteur à qui revient le principal mérite de la construction de cette voûte en briques, système Heurteau :

« E TESTAME [NTO] | V.E LEPINE | ADORT [ANTE] | H°
BIGARNE | HVJ [VS] | ECCL [ESLE] | OLIM PAROCHO | 1883. »

¹ *Registres paroissiaux*, 1893.

² *Souvenir de la première entrée de M^{gr} Foucault, évêque de Saint-Dié, dans son pays natal*. Senonches, Massot-Renault, 1893, in-8°, 2 p. (inachevé).

Ce travail, préparé depuis longtemps, ne fut exécuté qu'en mars-août 1883. Les tirants en fer, qui sont peut-être pour l'œil d'un effet critiquable, ont été imposés par les architectes du Ministère, afin de prévenir l'écartement des contreforts et des voûtes ; chacun d'eux mesure 4 centimètres carrés et possède un minimum de force de 8000 kilogr. (Pothin, entrepreneur à Orléans, 16500 fr.).

Nous entrons dans le chœur. La sacristie a été notablement agrandie en 1893.

5^e vitrail. — *Saint Cyr et sainte Julitte*, martyrs de la foi à Tarse en Cilicie, le 16 juin 304. Le préfet romain, entouré de ses soldats, tue saint Cyr, jeune enfant, en le précipitant sur les marches de son trône, et il condamne à mort sainte Julitte, sa mère, qui veut rester chrétienne. Dans un angle, on lit la marque de fabrique « Carmel Cenom. » Carmel, du Mans ; et « Voté par le conseil municipal, 1863. »

6^e vitrail. — *Apparition du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie* (« Carmel, Cenom. » ; « Haussaire, Reims, 1879. »)

Au-dessus du maître-autel, au fond de l'abside, est une grotte « délicieusement ajourée » par le sommet et ornée d'une statue de Notre-Dame des Victoires, patronne de la Confrérie des jeunes filles, érigée le 8 décembre 1845. On peut affirmer sans exagération que cette grotte est le plus bel ornement et la véritable caractéristique de l'église de Senonches. Elle fut inaugurée le 8 septembre 1877 ; elle existait antérieurement, mais sous une forme moins heureuse.

Le maître-autel en pierre sculptée fut consacré le 20 avril 1863 (Besand, sculpteur à Paris, 4000 fr.) ; à cette époque on ouvrit les quatre fenêtres et la niche, le sanctuaire fut refait en entier, on posa : quatre vitraux, le banc d'œuvre et les portes du clocher ; soit une dépense de 18000 francs¹. Les petites statues de l'autel représentent : saint Charles, saint Hippolyte, saint Pierre, saint Jean, le Sacré-Cœur, saint Joseph, saint Paul, saint Louis, saint Eugène.

7^e vitrail. — *La Sainte-Famille ou la Nativité*.

8^e vitrail. — *Sainte Barbe* mise à mort près du château de son père. (« Carmel Cenom. ; Offrande de plusieurs persō et des fidèles de la paroisse, 1863 »). Elle est la patronne d'une Confrérie de femmes, érigée le 4 décembre 1824, qui porta aussi le nom de

¹ *Registres paroissiaux*. 1863.



ÉGLISE DE SENONCHES (Intérieur.)



Confrérie de sainte Barbe et du Rosaire ; cette Confrérie n'existe plus depuis quelques années.

Devant les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e vitraux on a placé à tort de grandes statues, de dimensions uniformes : saint Hippolyte, le Sacré-Cœur, saint Joseph, sainte Barbe.

Copie de l'Assomption de Murillo.

9^e vitrail — *Saint Sébastien*, patron de la Confrérie de la Charité¹ (« Carmel Cenoman. Voté par le conseil de fabrique, 1863 »).

10^e vitrail. — *Saint Augustin* composant ses règles et les dic-



tant à ses religieux et à ses religieuses. (« Carmel Cenom. ; Donné par M^m. Canuel, M^r et M^m. Pron », 1863). Les patrons des donateurs étaient Auguste et Marie.

Les grilles du chœur furent posées en 1887 ; les stalles en 1889 (maison Blottière-Reboursier, du Mans, 3600 francs) ; et les lampadaires d'éclairage en 1898. Le pavage de céramique a été fait en août-novembre 1883 (Boulenger à Auneuil, Oise ; 3100 francs) ;

¹ Fondée vers 1640, cessa d'exister à la Révolution ; puis reprit en 1804 jusqu'à 1853, cessa, reprit encore depuis 1856 jusqu'à 1873. Le règlement de 1640 est aux Archives Municipales, dans le 1^{er} registre des Baptêmes Mariages et Sépultures.

les endroits humides indiquent l'emplacement des dalles tumulaires qu'on a laissées sous le pavé, c'est ainsi qu'une pierre « sans inscription a été conservée..... dans l'allée de la grande nef à l'entrée du chœur¹. » Bon nombre d'inhumations avaient lieu dans l'église au XVII^e et au XVIII^e siècle ; on a même prétendu qu'il y avait un caveau vers le milieu de l'allée de la petite nef. On dit aussi que le château communiquait avec la tour et avec la campagne environnante.

11^e vitrail. — *Saint Michel* terrassant le démon (grisaille à médaillon ; « donné par la famille Chouet »). Il y avait une porte à droite, on la voit de l'extérieur.

12^e vitrail. — *Sainte Elisabeth de Hongrie* et son royal époux, miracle des roses (grisaille à médaillon).

13^e vitrail. — *L'Ange Gardien* apporte à Senonches (on aperçoit la tour) un bébé et des fleurs. Gracieux parallèle des fonts baptismaux (Haussaire, Reims, 1880).

Au-dessus de la porte, copie d'un tableau de Ribera, qui représente une allégorie assez obscure (don de M. Percheron). Les coquilles des bénitiers ont été apportées de Nouméa par M. le capitaine Grossin, et données en 1898.

En 1880, M l'abbé Bigarne, après avoir achevé d'ouvrir « toutes les baies des croisées..... selon les deux styles que comporte le monument² » et après les avoir ornées de 13 vitraux pouvait légitimement constater la complète transformation de l'église.

¹ *Registres paroissiaux*, 1883.

² *Registres paroissiaux*, 1880.

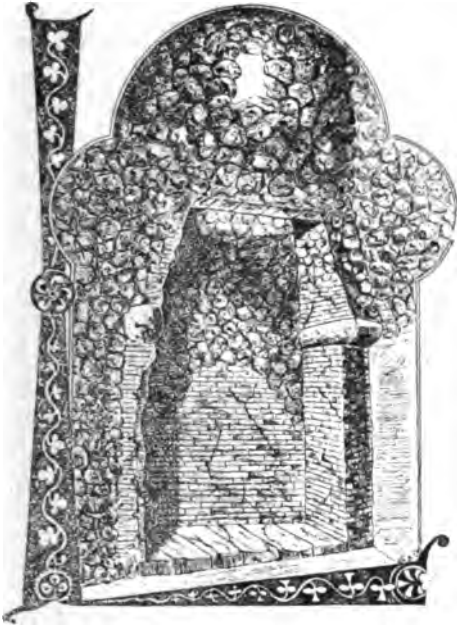




CLOCHER DE SENONCHES



CLOCHER DE SENONCHES



CHEMINÉE DANS LE CLOCHER

ORSQU'ON arrive à Senonches, en sortant de la forêt par l'avenue Poucin, on aperçoit la vieille tour de l'église. Elle fut construite vers le milieu du XII^e siècle par les soins de Hugues II, seigneur de Châteauneuf et de Senonches ; comme le château, elle est bâtie avec une sorte de conglomérat siliceux et noirâtre, où l'oxyde de fer a laissé des traces, c'est un poudingue ferrugineux, appelé grison, longtemps employé à Senonches et dans les environs, il semble bien devoir résister au temps, le plus

implacable des démolisseurs. On le trouve en maint endroit dans la forêt, par tables affleurant le sol. Ce qui enlèvera peut-être de la solidité à la tour, c'est la brique plate dont on s'est servi pour orner la construction et donner de la consistance à ces masses informes de grison, de différents côtés elle s'est écrasée.

Pour bien voir la tour, il faut savoir sa raison d'être : à l'origine elle était un poste d'observation et une seconde forteresse destinée à protéger le château. Tout l'indique. Les contreforts doubles à chaque angle qui ont à la base, comme les murs, un mètre d'épaisseur, les dix-huit fenêtres ou plutôt les portes de chaque étage, la tourelle octogone de l'escalier en spirale (cent

vingt-deux marches) avec ses trente-deux regards ou meurtrières disposées pour la défense du donjon en cas de siège. On y pouvait enfermer environ un millier d'hommes. A l'extérieur on compte cinq étages ; à l'intérieur il y en a six (de 5 m. sur 4 m 80) parce que les trois supérieurs en contiennent quatre avec quatre portes donnant accès sur l'escalier ; au troisième étage du côté du nord on voit une grande cheminée où se chauffaient sans doute les archers du guet, il y a encore de la suie. Les fenêtres sont romanes et varient de forme à chaque étage, sauf au troisième où elles prennent la figure d'un rectangle. L'architecte était plus préoccupé du point de vue utilitaire que de l'esthétique, il a donné en quelque sorte deux façades à sa tour, le côté du porche d'entrée et le côté du château. L'église se trouvait située dans l'intérieur de la place ; protégée par les fossés, elle formait elle-même un rempart.

Le clocher a dû être consolidé plusieurs fois pendant ce siècle, notamment en 1855 et en 1861. En 1855 on a refait et allongé la flèche de cinq ou six mètres, on a posé l'horloge et le cadran. En 1868 le tonnerre tomba sur cette flèche, le jour de fête de sainte Anne, et causa environ 700 francs de dégâts. En 1885 on a aménagé au premier étage une salle pour les catéchismes.

Le clocher actuel mesure environ vingt-deux mètres jusqu'au toit et trente-huit jusqu'au sommet.

Il y a deux cloches¹. La plus grosse fut fondue le jeudi 27 septembre 1804 par le nommé Rosier (peut-être à Boussard) et bénite le dimanche 28 octobre suivant ou 6 brumaire an XIII. Elle eut pour parrain le sous-préfet de Dreux qui s'excusa et se fit représenter par M. le curé. Elle porte cette inscription :

« † LAN 1804 JAI ETE BENIE PAR M^r C LOUIS BOU-
LAY CURE DE SENONCHES ET NOMMEE MARIE GE-
NEVIEVE PAR M^r MICHEL PIERRE MARS SOUS
PREFET A DREUX TE (et) DAME GENEVIEVE DEVIN

¹ Deux autres avaient été bénites le 24 sept. 1777 ; la première, *Marie-Louise*, avait eu pour parrain le seigneur de Sononches qui devait être plus tard Louis XVIII et qu'on appelait alors « Monsieur frère du roi », la marraine était « Madame, son auguste épouse » ; l'autre cloche, *Marguerite-Françoise*, avait eu pour parrain « le sieur Lion », trésorier de fabrique, et pour marraine, l'épouse de ce dernier.

V. MASSOT M^{re} MASSOT DELAUNAY | MAIRE NOEL
 LOISEAU A' M^{re} MARIN MERY FRANÇOIS CHARMOIS
 ET CHARLES BOMARD MARG^{re}. | »

La plus petite cloche, dite aussi cloche de la Charité, pèse 1160 livres, elle a été bénite le 3 juin 1828 :

« † Donnée à la Charité de Senonches Par M^r Char^{re}-F^{ois} Patrice
 Périer fond^r de L'hosce de Senonches. Nommée M^{re} Prudence Par
 M^{lle} M^{re} M^{re} G^{re} Perier Vincent Prudent Canuel tous deux pro^{re}
 M^r Garreau Curé ». Elle est ornée de crucifix, statuettes, fleurs
 de lys, tête de mort ; plus bas on lit : « JAI ETE FAITE PAR
 OSMOND FONDEUR DU ROI A PARIS LAN 1827. »



MEURTRIÈRE DE L'ESCALIER

CHAPELLE DE SAINT-CYR

A SENONCHES

A 1600 mètres environ du bourg de Senonches, sur la route de Dreux, on aperçoit le hameau de Saint-Cyr. Là, au milieu du cimetière paroissial, s'élève une petite chapelle, but d'un pèlerinage d'enfants¹ assez fréquenté, le premier vendredi de chaque mois, particulièrement en mai et en septembre.

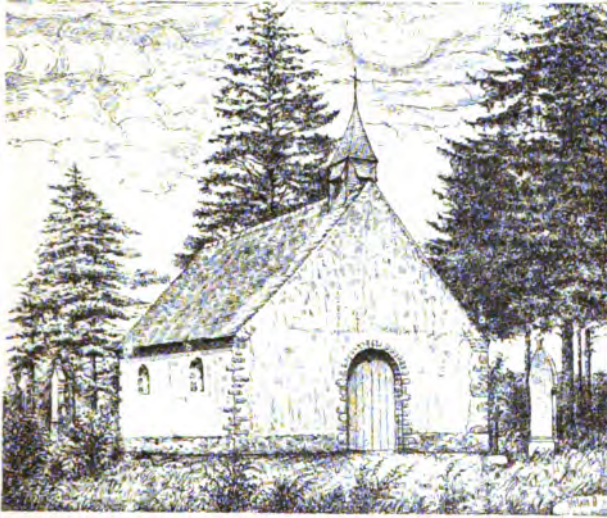


L'église de Senonches, d'après une tradition orale, se trouvait dans cet endroit au XI^e siècle et elle était placée sous le patronage de saint Cyr et de sainte Julitte. Plus tard les habitations se seraient rapprochées de la forêt pour répondre aux nécessités de la vie : en temps de paix, exploitation du bois et extraction du minerai de fer ; pendant les guerres civiles, groupement autour du nouveau château-fort, que Hugues II de Châteauneuf venait de reconstruire sur le même lieu que l'ancien, au centre de la forêt et de son étang.

Le bourg se serait ainsi déplacé peu à peu et la dévotion populaire serait restée fidèle à ce sanctuaire.

Le site est charmant. Longtemps il y eut là un dévot ermite, toujours prêt sans doute à faire face aux exigences de la piété. Nous avons retrouvé, dans les registres paroissiaux conservés à la Mairie, les noms de plusieurs ermites :

¹ *Manuel du pèlerin de Saint-Cyr et de Sainte-Julitte, honoré de l'approbation de NN. SS. les évêques de Chartres et de Saint-Dié* (par M. l'abbé M. Langlois). — Bonnetable, imprimerie H. Prévost, 1894, in-16, 41 pages. — Tiré à 1000 exemplaires.



CHAPELLE DE SAINT-CYR, A SENONCHES



Frère Brétignolles Macé, mort à 65 ans en décembre 1668.

Frère André de la Marre, qui signait en février 1682.

Frère Charles, qui signait en juillet 1693.

Frère François Pipereau,¹ 1^{er} mai 1702.

Frère François Couvé, mort à 70 ans en décembre 1764.

Frère François Garreau, qui signait en janvier 1768.

Après la Révolution l'ancienne *église* (souvent encore on l'appelait de ce nom) était en assez mauvais état, soit vandalisme, soit défaut d'entretien. Elle se trouvait située un peu au-dessous de la chapelle actuelle; le rond-point du cimetière répond exactement à son emplacement, on a élevé le calvaire à l'endroit du maître-autel. Ses dimensions pouvaient être d'environ 15 mètres de long sur 8 de large.

Les vieillards d'aujourd'hui se souviennent d'avoir vu ces ruines; elles ne devaient pas tarder à revivre. En 1824, dès son arrivée à Senonches, M. l'abbé Garreau, nouveau curé, résolut de restaurer le sanctuaire de saint Cyr. Le dimanche 11 avril 1826, il ouvrit une souscription. Trois cents chefs de famille se rendirent à son appel, parmi eux on remarque : MM. Goupil de Dampierre, père et fils, M^{re} de Launay, M^{lle} Perier, MM. Besnard, Canuel, Guillain, Poucin, Pichard, Massot, Hutéreau, Guillemain; plusieurs ont gardé l'anonyme. M. le curé s'inscrivit pour 100 francs et la Confrérie de la Charité en fit autant. La Fabrique apporta le reste; comprenant l'impossibilité de relever l'ancienne église, elle résolut de la remplacer par « un bâtiment de 30 pieds de long sur 20 de large, construit sur le point le plus élevé du cimetière vers le hameau de Boussard. M. l'abbé Garreau étant parvenu à recueillir la somme nécessaire² pour l'érection d'une chapelle décente, la première pierre fut posée le 8 mai 1826, et le 8 octobre de la même année le vénérable pas-

¹ De Nogent-le-Rotrou : « hermite à Saint-Cyr »; fut solennellement revêtu de l'habit religieux en la chapelle de Saint-Cyr, le 1^{er} mai 1702 par maître Jacques-Philippe, curé de Senonches, délégué à cet effet par M^{re} l'évêque de Chartres. (*Registres paroissiaux 1702*). — En présence de Robert Le Jollier, prêtre, chapelain de la Charité de Senonches; d'Antoine Loiseau, sieur de la Grange; de Jean Rossard, maître d'école à Senonches; et de ses beaux-frères François de Lorme et Jobin, sieur des Pavillons et maître chirurgien à Nogent-le-Rotrou. Le frère François Pipereau a déclaré ne pas savoir signer.

² 3162 francs.

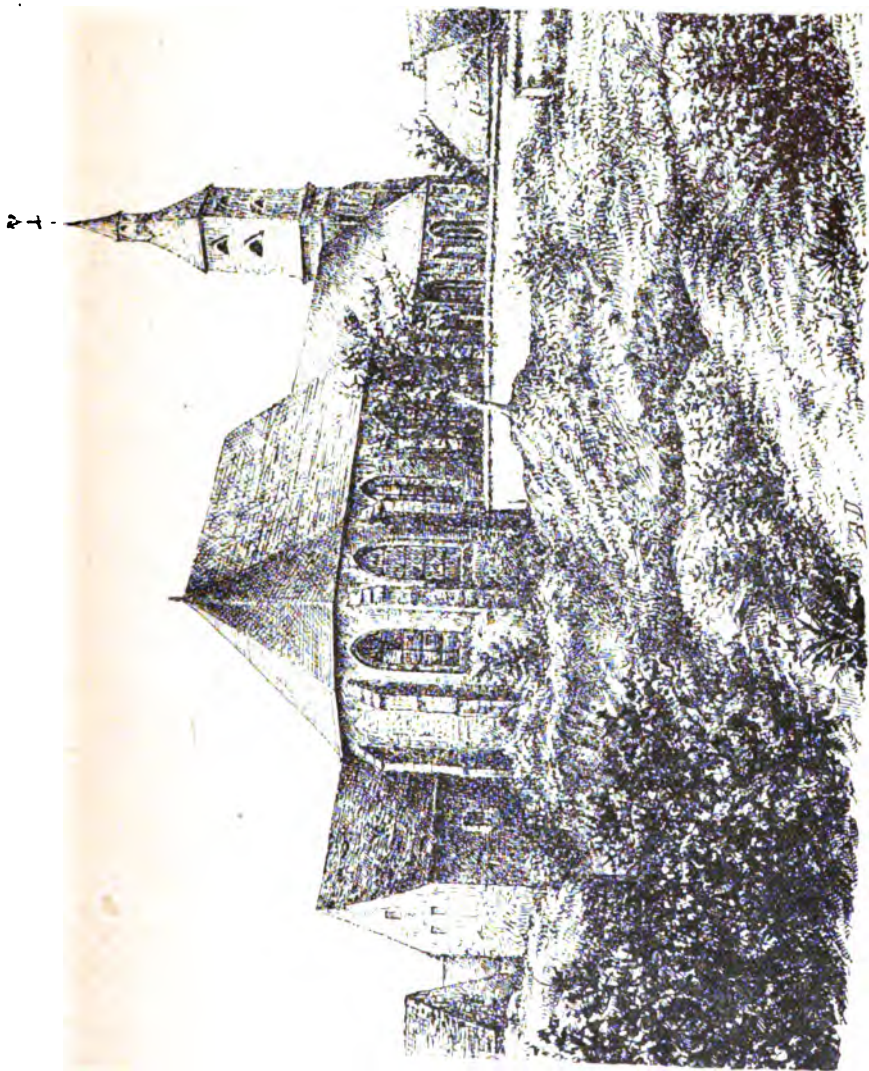
teur bénissait solennellement le nouveau sanctuaire et sa cloche¹. En terminant le récit de ses démarches, il ajoute avec satisfaction : « Nous nous croyons justifié par le monument et devant les hommes et devant Dieu qui seul connaît les sacrifices que nous avons faits... »

NOTA. — Les gravures des pages 4, 9 et 13, ont été faites sur les dessins de Mlle Charlotte Pitou ; celle du clocher sur le dessin de M. E. Boursier, et celle de la chapelle Saint-Cyr sur le dessin de M. l'abbé Belaue.

M. LANGLOIS.

¹ Parrain : Pierre Siméon Zéphirin Filleul ; marraine : Mélanie Canuel.





ÉGLISE DE TREMBLAY-LE-VICOMTE



ÉGLISE DE TREMBLAY-LE-VICOMTE

Placée sous le vocable de saint Martin et de saint Jacques, l'église de Tremblay-le-Vicomte est du XII^e et du XVI^e siècle, vaste, bien construite, éclairée par 13 fenêtres ogivales, dont trois à meneaux, dans la nef.

Elle se divise en deux parties bien distinctes : la nef, large de 7 mètres 60 et longue de 19 mètres 40 serait au moins en partie du XII^e siècle, comme en témoignent deux fenêtres, très étroites, de forme romane, le cintre formé de pierres appareillées, bien visibles à gauche comme à droite ; un contrefort peu saillant en pierre de roussard, situé au côté droit, serait de la même époque, ainsi qu'une petite porte murée.

Les fenêtres ouvertes aujourd'hui ont été percées au XVI^e siècle ; l'une d'elles, à gauche, conserve un meneau et le trèfle supérieur ; les contreforts à soubassement, larmiers et retraits sont de la même époque.

La 2^e partie, longue de 16 mètres 60 et large de 10 mètres 40, formant le chœur et le sanctuaire, est du XVI^e siècle ; le sanctuaire est pentagonal ; à droite est une chapelle rectangulaire de 6 mètres 60 sur 3 mètres 80. Les contreforts extérieurs sont également munis d'un soubassement avec moulure, d'un retrait intermédiaire et se terminent par un larmier. Les 9 fenêtres du chœur sont ogivales, les meneaux ont été enlevés.

La voûte est en charpente, avec entrails et aiguilles, et de forme ogivale ; elle est très ornée au-dessus du chœur, les extrémités des entrails se terminent en tête de dragons ; sur l'une des poutres on lit l'inscription suivante :

« M DC XL. P. A. FOVET. E. DE. LESPHIE,
ET. H. GVERIN. GAGIERS. »

Entre chaque fenêtres se voient les figures des apôtres, peintes à fresque, assez bien conservées.

La voûte de la nef est hexagonale, les poutres sans sculpture. Des peintures modernes couvrent les parois : la Fuite en Égypte, le Baptême de N.-S., la Résurrection du fils de la veuve de Naïm, Jésus avec les apôtres. Au plan supérieur, les douze Apôtres et les Docteurs. Au-dessus de la grande porte : Marie-Madeleine essuyant avec ses cheveux les pieds de Jésus.

A côté de la porte est un grand tableau représentant saint Martin guérissant un lépreux à la porte d'Amiens.

Ce tableau était autrefois au retable du maître-autel.

Il nous reste à décrire celui-ci tel qu'il est aujourd'hui.

« En 1874, fut fait un nouvel autel en bois de chêne découpé avec retable en style ogival. Son mérite consiste dans les nombreuses statues qui le décorent. Notre-Seigneur au milieu des douze Apôtres, puis les quatre grands personnages de l'ancienne loi, Abraham et Melchisédech, Moïse et David. Plus haut, les saints de la nouvelle loi : saint Denis, saint Eleuthère, saint Remi et saint Louis, sainte Geneviève, sainte Philomène, saint Augustin, saint Fulgence et deux anges sur des colonnes.

« Au sommet, sous un dôme en forme de campanile, Jésus, le souverain prêtre, tenant d'une main le calice et de l'autre la croix.

« Toutes ces statues, au nombre de trente sont en bois de chêne, comme l'autel et très bien sculptées.

« A droite et à gauche sont les statues richement décorées des deux patrons saint Martin et saint Jacques, avec des dômes et des supports dans le genre de l'autel. »

Les artistes ne doivent pas être oubliés. Ce sont M. Beaufiles et M. l'abbé Piau, actuellement doyen de Thiron.

La chapelle, à droite, est ornée de trois autels dans le même genre. Ces autels sont dédiés au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge et à saint Joseph. Le confessionnal, les stalles du chœur, les boiseries du sanctuaire rivalisent d'élégance et de finesse. Tout cet ensemble, si peu ordinaire qu'il soit, est agréable à contempler et fait le plus grand honneur aux deux artistes.

Cette chapelle était autrefois voûtée en maçonnerie, la naissance des arêtes est encore apparente.

On trouve dans les archives plusieurs mentions des autels de la Vierge, de sainte Anne, de Notre-Dame de Pitié, celle-ci placée sous le chapiteau, en 1617.

Le clocher, placé au pignon occidental semble relativement moderne. La base cependant est ancienne, mais le beffroi et la flèche ont été récemment restaurés, sinon refaits en entier.

Il y avait avant la Révolution deux cloches ; la première surtout était remarquable. Belle, grosse, artistement décorée, elle avait été bénite en 1583, sous M. le prieur-curé Vincent Mahon. Elle portait parfaitement gravée cette inscription avec les armes du seigneur parrain : « L'an MDLXXXIII, je fuz nommée *Martine* par havlt et pviissant s^r Mess. Ph. Hevrault, chev. des



CLOCHER DE TREMBLAY-LE-VICOMTE

deux ordres du Roy, garde des seaux de France, viconte de Chevargny, s' de ce lieu du Tremblay le viconte. »

La seconde cloche fut bénite le 31 juillet 1783 et nommée *Jeanne-Antoinette*, par M. Antoine Omer Talon, conseiller du roi en la première chambre des requêtes du Parlement de Paris, et dame Jeanne-Agnès Gabrielle, née comtesse de Pestre, son épouse, représentés par Antoine Claye, receveur du domaine de cette seigneurie, et Marguerite Manouré son épouse.

Jeanne-Antoinette fut enlevée lors de la Révolution, en 1793, et Martine resta seule jusqu'en 1857. A cette époque, ayant été malheureusement fêlée, elle fut refondue avec la petite cloche de Landouville, appelée *Nicole* en l'honneur du patron de l'église, saint Nicolas. On fit deux nouvelles cloches bénites le 24 mai 1854.

La première porte l'inscription suivante :

« † L'an 1857, j'ai été bénite par M. Besnard, curé, et nommée *Désirée-Nicole* par M. Jacques Baubion et par dame Eugénie Désirée Morize, épouse Lécuyer, maire du Tremblay — Il y a eu erreur de noms. Mon parrain, ma marraine sont Pierre Antoine Morize et M. Geneviève Elisabeth Baubion, née Bourgeois. — Mahuet, fondeur à Dreux. »

La 2^e : « L'an 1857, j'ai été bénite par M. Besnard, curé de cette paroisse, et nommée *Jacques-Eugénie-Martine*, par M. Jacques Baubion et par dame Eugénie-Désirée Morize, épouse de M. Lécuyer, maire du Tremblay. — Mahuet, fondeur à Dreux. »

Une confrérie existait dans l'église du Tremblay, confirmée par la bulle suivante du pape Urbain VIII.

« INDULGENCES DE PLENIÈRE RÉMISSION OCTROYÉES PAR NOSTRE SAINT PÈRE LE PAPE URBAIN VIII, AUX confrères de l'un et l'autre sexe de la confrérie du saint Sacrement et saint Sébastien, érigée en l'église paroissiale Saint-Jacques et Saint-Martin de Tremblay-le-Vicomte diocèse de Chartres.

A tous fidèles Chrétiens qui ces présentes lettres verront, Salut et Bénédiction apostolique. Nous estans Vicaire en terre de celui qui s'est offert luy-même afin de nous racheter et effacer nos péchez par sa mort. et ouvrir le Ciel à tous : Elargissons liberalement à tous fidèles les dons et grâces spirituelles qu'il nous a par l'effusion de son Sang acquis et laissé, afin que chacun soit de plus en plus excité et convié à la Religion et piété envers Dieu. Or, comme ainsi soit (ainsi que nous avons appris) qu'il y ait en l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques le Majeur et Saint-Martin du Tremblay-le-Vicomte, Diocèse de Chartres, une pieuse et dévotte Confraternité de fidèles Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, sous l'invocation du tres Saint

Sacrement et du bien-heureux Martyr saint Sébastien, et à la louange de Dieu tout puissant, canoniquement érigée et instituée, non seulement instituée pour personnes qui sont d'un même art ou métier. en laquelle nos bien aimez fils et Confrères ont de coutume d'exercer plusieurs œuvres de piété. desirant qu'icelle Confrérie reçoive de jour en jour accroissement, Nous confians à la grande miséricorde de Dieu et autorité des bien-heureux Apotres saint Pierre et saint Paul, Avons à tous fidèles Chrétiens de l'un ou l'autre sexe, qui entreront cy après en ladite Confrérie, et qui vrais pénitens et confessez communiqueront le premier jour de leur entrée. et ausdicts Confrères étant à présent et qui seront lors de ladite Confrérie. aussi vrais pénitens confessez et communiez (si faire se peut) ou du moins conctrics, qui à l'article de la mort invocqueront de cœur, s'ils ne le peuvent faire de bouche. le saint Nom de Jésus, et semblablement ausdits Confrères vrais pénitens. confessez et repus de la très-sainte Communion, qui visiteront dévotement ladite église le dimanche prochain d'après l'octave de la feste d'iceluy très-saint Sacrement, depuis les premières Vespres jusques à soleil couché dudit jour par chacun an : Et là feront dévotes Prières à Dieu pour l'exaltation de notre Mère sainte Église, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des Hérétiques, pour la Paix et concorde des Princes Chrétiens et pour le Salut du souverain Pontife : Nous leur donnons et concédons à perpétuité, de notre puissance Apostolique, et par la teneur des présentes. Plénières Indulgences et rémission de tous leurs péchez.

Davantage ausdits Confrères. qui, vrais pénitens et confessez. visiteront aussi dévotement ladite Église, étant repus du très-saint Sacrement, les jours de fête de la Nativité de la Vierge Marie. de saint Sébastien, de saint Martin et de saint Jacques, appelé le Majeur, et là feront prières comme dessus, pour chaque jour d'icelle quatre Fêtes que dessus, Nous leur donnons et concédons sept années d'Indulgences, et autant de quarantaines.

En outre, toutes fois et quantes que lesdits Confrères assisteront au divin Service qui se célébrera en icelle Eglise, suivant la coutume des Confrères aux congrégations et assemblées publiques ou secrettes, pour exercer quelques œuvres pieuses ou aux Processions qui se feront, tant d'icelle Confrérie qu'autres. par la permission de l'ordinaire, ou visiteront les malades ou seront présent officieusement à la Sépulture deffunts, ou moyenneront la Paix entre les ennemis. proches ou autres, ou qui de ce faire mettrons peine ou retireront charitablemens les pauvres Pellerins. ou qui donneront du linge pour ensevelir les Confrères deffunts, ou qui assisteront aux Processions du S. Sacrement qui se feront le Dimanche et fêtes de la Nativité de la bien-heureuse Vierge-Marie, et de saint Sébastien, qui à tels jours ont de coutume de se faire, ou conduiront le saint Sacrement lors qu'on le portera à quelque malade, ou qui empêchez, reciteront au son de la cloche et à genoux fléchis, une fois l'Oraison Dominicale et la salutation Angélique pour le malade, qui réciteront cinq fois l'Oraison Do-

minicale, et autant de fois la Salutation Angélique pour les âmes des Confrères de ladite Confrérie décedez en la Charité chrétienne, ou rameneront au chemin de salut quelque dévoyé, ou enseigneront aux pauvres ignorans les Commandemens de Dieu et ce qui est nécessaire à leur salut : Nous relachons miséricordieusement en Notre-Seigneur, à perpétuité ausdits Confrères, soixante jours de pénitences dues et à eux conjointes : Les présentes valables à perpétuité. Or nous voulons que si ladite Confrérie a été autres-fois unie à une autre archiconfrérie, ou qu'elle y fut cy-après aggrégée pour gagner lesdites Indulgences, ou pour y participer, ou qu'elle soit en quelque façon que ce soit instituée, les présentes, ou quelques autres Lettres obtenues sur ce, ne luy servent d'aucune ayde : Mais dès lors qu'elles soient du tout nulles : Que si nous avons cy-devant donné et accordé à raison des choses cy-dessus au autrement ausdits Confrères autres Indulgences à perpétuité, ou pour un temps non encore expiré, ces présentes soient de nulle valeur. Donné à Rome, à Sainte-Marie Mayeure, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur mil six cens vingt-neuf, aux Calandes de Février. Et de notre Pontificat le sept. Signé, sur le reply, Colinus, et scellé sans plomb avec les cordons de soye.

Nous vicaire général d'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, Monseigneur l'Évêque de Chartres, ayant vu les présentes indulgences : Avons permis et permettons qu'elles soient publiées par tout ce diocèse. Donné à Chartres, le septième Juin mil six cens cinquante neuf.

Signé : EDELINÉ.

A Chartes de l'imprimerie d'Estienne Massot, rue des Trois-Maillets.

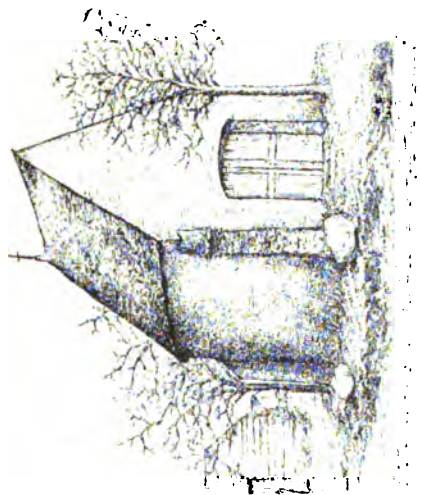
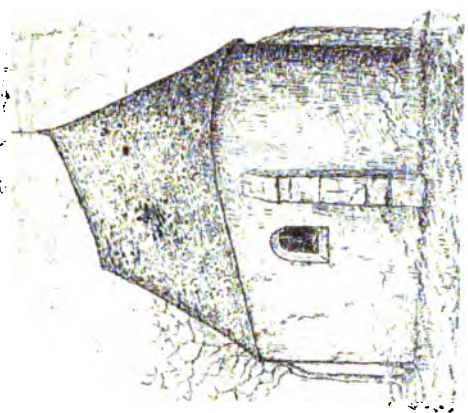
Cette confrérie paraît avoir été instituée en 1627, ainsi qu'il résulte d'un livre dont l'intitulé suit, et qui se trouve mentionné dans le Cartulaire de Beaulieu.

« Livre historial de la noble charité et confrérie érigée en l'église Messieurs Saint-Martin et Saint-Jacques, patrons d'icelle, en la paroisse du Tremblay-le-Vicomte, par les frères erecteurs fondateurs et servans inscrits en iceluy en l'année 1627, le 21 mars, et finissant quand il plaira à Dieu.

« Lequel livre est divisé en deux, au milieu duquel sont les histoires et effigies de la sainte Eucharistie du corps de N.-S. et rédempteur J.-C. tenues par deux anges, l'histoire de M. S. Sébastien et l'institution d'icelle. Le 1^{er} appellé le calendrier auquel est remarqué les festes esquelles les frères servans sont tenus d'assister au service qui se fait es festes érigées en l'honneur d'icelles, ensemble les festes ausquelles y a stations es paroisses dépendantes de l'étendue d'icelle charité. — 2^e Le nécrologe ou date du décès des frères et où ils ont été inhumez es paroisses. — La première date est de 1627 et la dernière du 5 janvier 1791. »

— Dessins de M. l'abbé Belaue.

C. M.



CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE
A Tremblay-le-Vicomte.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE

à Tremblay-le-Vicomte.

Cette petite chapelle, longue de 5 mètres 10, large de 3 mètres 15, est située à l'entrée du bourg.

Sa construction peut remonter au XII^e siècle ; elle est depuis longtemps sans entretien. Vendue pendant la Révolution, elle appartenait antérieurement à la paroisse et elle est mentionnée dans le Pouillé du diocèse de 1738 comme simple chapelle de dévotion. Elle sert encore de station à la procession de la Fête-Dieu et des Rogations.

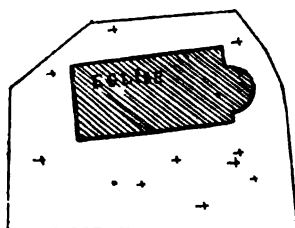
Nous n'avons aucun titre sur son origine.

En 1863, elle fut vendue par les familles Claye Jumentier à la commune en échange d'un terrain pour leur sépulture dans le cimetière communal.

Dessins de M. l'abbé Belaue.

C. M.

ÉGLISE DE LANDOUVILLE



Grande rue du village.

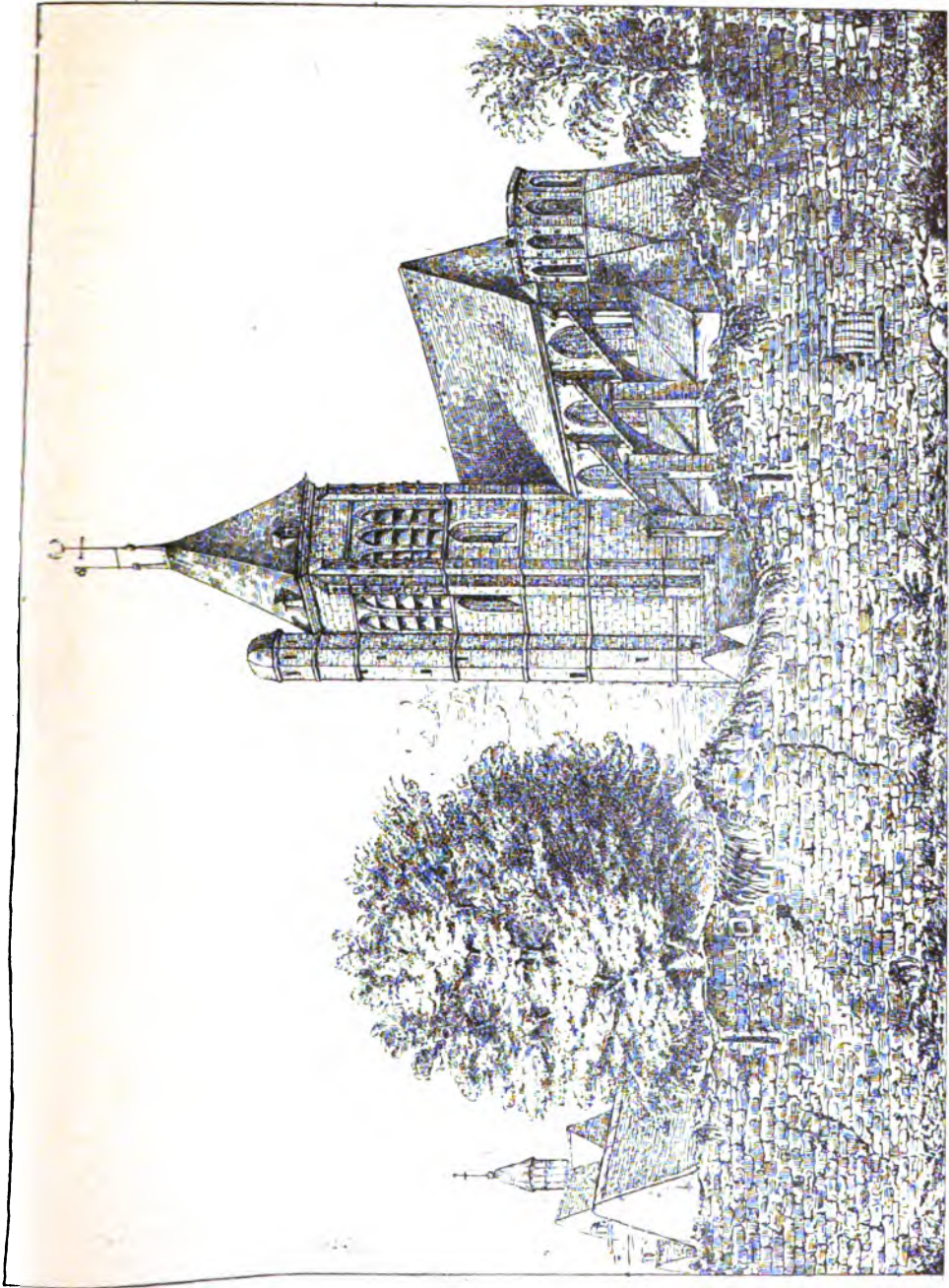
Sur le territoire actuel de Tremblay-le-Vicomte se trouvait l'église de Landouville, qui fut paroisse jusqu'à la Révolution.

Landouville est nommée dans le Polyptique d'Irminon et dans le Pouillé de 1738, elle figure avec ces renseignements : Patron, saint Nicolas ; communians, 50 ; revenus, 300 livres ; présentateur, le chapitre.

En 1847, la fabrique de Tremblay-le-Vicomte, pour orner et restaurer son église, demanda la démolition et la vente de l'église de Landouville, parce que celle-ci se trouvait « dans un état d'abandon et de décadence qui ne permet plus depuis longtemps qu'on y célèbre les offices ; les vases, statues terres et cloches devront être apportés et placés dans l'église de Tremblay. » L'adjudication de l'église du cimetière eut lieu en 1849. D'après le petit plan reproduit ci-dessus, l'église avait 167 mètres carrés de surface, ce qui lui donne, d'après les proportions du plan, conservé aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, environ 7 mètres 50 sur 22 mètres 50. Elle avait le sanctuaire demi-circulaire, ce qui la suppose du style roman et du XII^e siècle : enfin elle était plus large à gauche et devait avoir là un bas côté ; le clocher, n'ayant aucune base en maçonnerie devait être placé sur la charpente en forme de flèche.

C. M.





ÉGLISE DE JANVILLE



ÉGLISE DE JANVILLE

« J'estime, dit François Le Maire dans son *Histoire et vie des évêques d'Orléans* (1628), que quand saint Altin, premier évêque d'Orléans, eut converty les Orléanois à la foy catholique, l'an 69, et fait bastir leur première église en l'honneur de saint Estienne, que, s'acheminant à Chartres, il passa par Yenville et annonça aux habitants de cette ville la sainte évangile en y faisant bastir l'église de Saint-Etienne. »

L'église de Janville est encore citée dans plusieurs chartes du XII^e siècle. En 1142, Hélié, évêque d'Orléans, en présence du roi Louis VII et de Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres, partage les revenus de l'église entre les moines de Saint-Martin-des-Champs, établis dans le prieuré de Notre-Dame de Janville, et le chapelain de l'église, et leur attribue la moitié de toutes les offrandes et dons annuels, des pains et du luminaire, comme ils en avaient joui du temps de l'évêque Jean, son prédécesseur. En 1148, Manasses, évêque d'Orléans, donne aux mêmes religieux plusieurs autres droits ecclésiastiques dans l'église de Saint-Etienne de Janville.

Il ne reste rien de cette église du XI^e ou XII^e siècle, qui elle-même aurait été construite sur l'emplacement d'une plus ancienne encore.

Le prieuré Notre-Dame, desservi par les moines de Saint-Martin-des-Champs dès le VIII^e siècle, n'a rien conservé de ces époques reculées ; mais on lui attribue la tour ou le dôme de Sainte-Anne, qui est accolé au chevet de l'église.

Malheureusement cette tour est inachevée, et les plus anciennes gravures de Janville, comme celle de Châstillon, nous la montrent dans l'état actuel. Elle est octogone, sur une base quadrangulaire. Trois côtés sont aveuglés par le pignon de l'église, les autres sont ajourés par cinq fenêtres à lancettes de la forme ogivale la plus pure, avec une moulure bien marquée. Les murs sont en pierres de taille appareillées, l'entablement est

soutenu par des corbeaux sans ornements. La toiture devait être un cône en pierres imbriquées et non en charpente.

A l'intérieur de l'église, quatre colonnes massives soutiennent les ogives qui livrent passage sur les nefs et sur la chapelle de la Vierge au fond. Celle-ci est demi-circulaire et voûtée en cul-de-four.

Tout cet ensemble révèle le XIII^e siècle, c'est donc là la partie la plus ancienne et la plus curieuse au point de vue monumental. Avant la voûte surbaissée construite au tiers de la hauteur et protégée à l'extérieur par une toiture dissimulée au dedans de la tour, ce dôme surélevé, éclairé par cinq grandes fenêtres élancées, devait produire un jeu de lumière des plus pittoresques et des plus saisissants sur l'autel et les officiants. C'est le seul monument de ce genre que nous puissions citer dans le diocèse de Chartres. Nous le signalons à l'attention des architectes des beaux arts, et nous faisons des vœux pour le voir rétablir dans son état primitif.

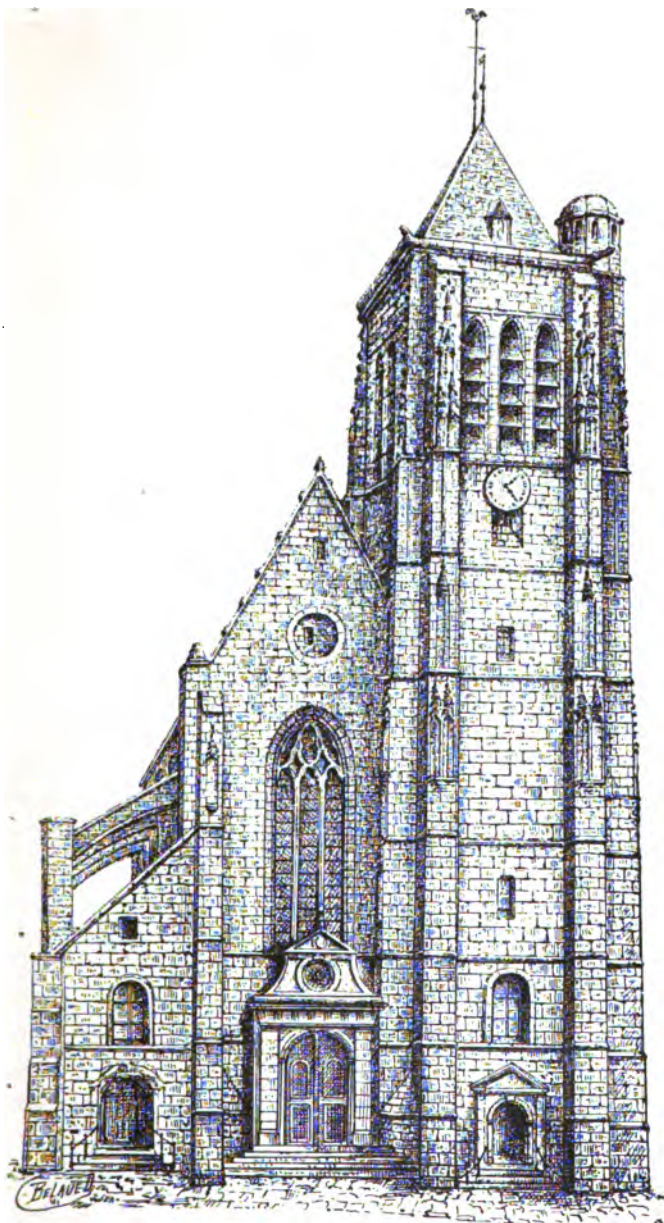
Cette partie de l'église était réservée aux moines du prieuré Notre-Dame, dont le couvent était construit tout près, transformé aujourd'hui en ferme.

L'église, proprement dite, est tout entière du XVI^e siècle.

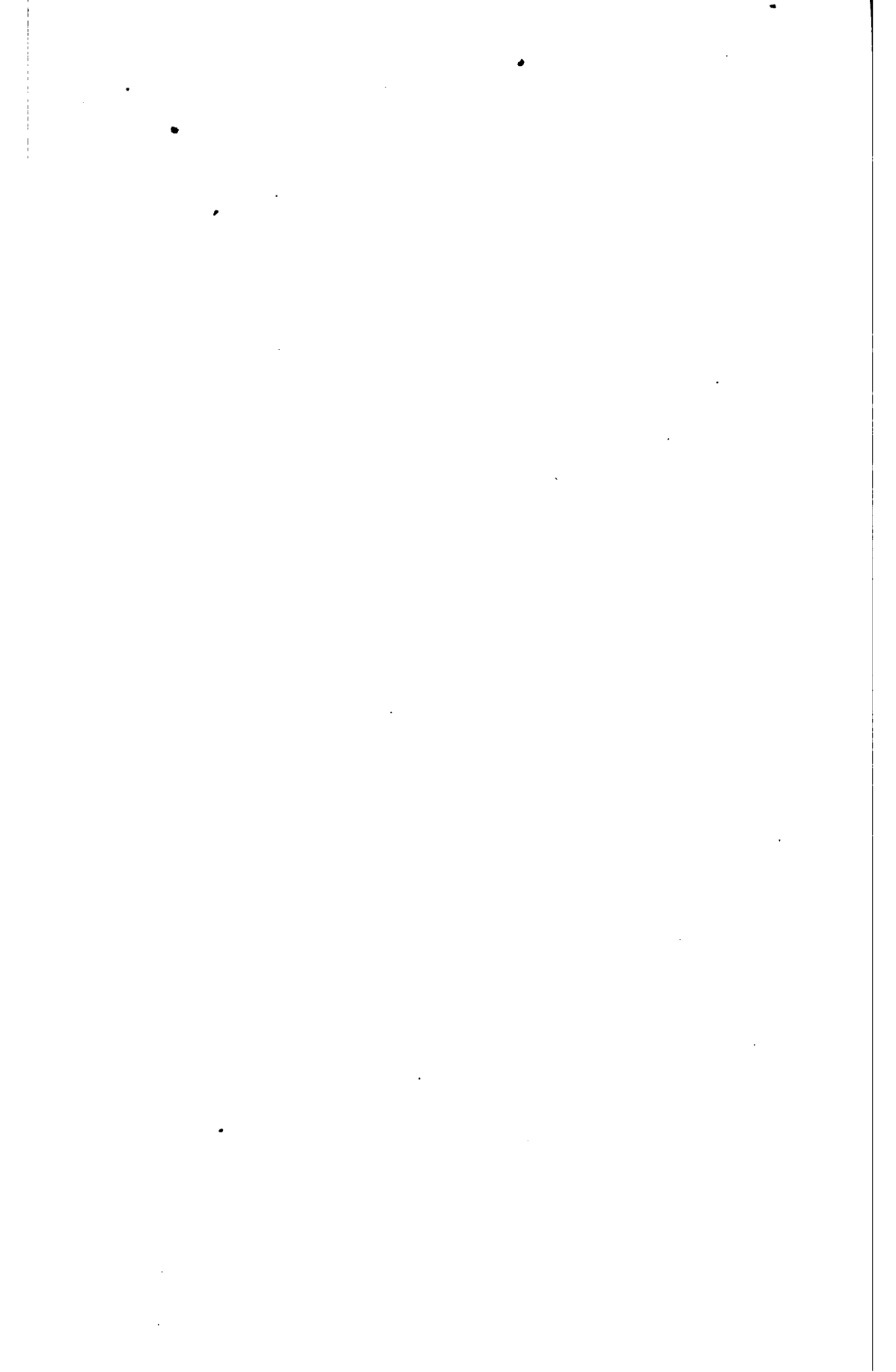
Vue de côté, elle paraît grandiose, avec ses larges et hautes fenêtres, ses arcs-boutants rigides et ses contreforts à niches. La tour est plus ornée, ses contreforts d'angle se terminent par des pinacles à clochetons très ouvragés, les triples baies de l'étage supérieur, les gargouilles qui s'élancent dans le vide sont d'un gracieux effet.

La cage de l'escalier, hexagone, complète l'ensemble ; si la toiture qui remplace, dit on, la flèche projetée par l'architecte du XVI^e siècle, était plus élancée, cette tour serait irréprochable. De tous les massifs clochers qui hérissent la surface de la Beauce, comme autant de forteresses, celui de Janville, haut de 100 pieds, l'emporte, sans conteste, sur tous ses rivaux. Aussi passe-t-il pour une des merveilles de cette vaste plaine si fertile en blé, si pauvre en œuvres d'art.

La façade est percée d'une grande fenêtre à deux meneaux qui ajoute encore à la légèreté et à la grâce de ce monument. Pourquoi faut-il qu'un porche informe, de style grec, vienne blesser le regard et soulever les plus justes protestations.



ÉGLISE DE JANVILLE (clocher et façade).



A l'intérieur, l'église est divisée en trois nefs. La principale est large, spacieuse et surtout très élevée. Elle mesure 55 pieds de haut sous voûte. Les vastes fenêtres percées au-dessus de la toiture des nefs latérales augmente oncore par le jeu de la lumière, la sensation produite par ces arceaux si hardiment jetés dans les airs. On avait sans doute dépassé les mesures de la prudence ; les murs s'écartèrent bientôt et malgré la résistance des arcs-boutants « poussèrent au vide ». Ce travail est encore sensible au regard, le danger devint évident pour tous et, en 1735, le bailli de Janville fit une ordonnance « pour faire démolir la voûte en pierre de la grande nef de l'église Saint-Etienne-de-Janville. » Ces voûtes furent rétablies, il y a quelques années, en 1862, par les soins de M. Duthuillé, curé. L'exécution n'a pas répondu entièrement à ses désirs. Les nervures en charpente n'ont pas les contours gracieux des nervures en pierre, et leur raccord à leur retombée sur les gites est défectueux. Le bardeau est revêtu d'un enduit en plâtre avec coupe de pierre simulée ; l'illusion n'est pas complète pour l'observateur minutieux, mais il serait injuste de ne pas reconnaître que « M. Duthuillé a tiré tout le parti possible de la situation, eu égard à l'exiguité des ressources dont il disposait. »

La voûte primitive ne devait le céder en rien aux voûtes des basses-nefs dont les nervures et les liernes s'entrecroisent avec art et sobriété.

Les colonnes et les arcs sont du style ogival le plus pur, à arêtes vives et moulures profondes, sans chapiteaux.

Toute cette partie de l'église aurait été construite au commencement du XVI^e siècle, en 1509. La première pierre aurait été posée le lendemain de la bataille d'Agnadel, gagnée par Louis XII sur les Vénitiens. Elle fut posée « sous le pilier qui est au principal autel du côté gauche, par messire Guillaume Girard, lieutenant du gouverneur de la ville. »

L'ornementation de l'église mérite une attention spéciale. L'autel du Rosaire n'a de remarquable que la statue de la Vierge, d'une assez bonne facture ; mais son rétable de marbre de diverses couleurs et les boiseries qui garnissent les parois disparaîtront sans soulever le moindre regret. Disons cependant, d'après la tradition, « que les habitants de Janville, l'avaient enfoui sur place, avec toutes les précautions nécessaires pour le sauver de la profanation, en 1793. »

Une chapelle latérale de droite a été transformée il y a bientôt vingt ans.

Voici la description de ce qu'elle était avant 1869 :

« La chapelle du côté de l'Épître est romane. On a eu le tort d'y déformer une fenêtre à plein cintre pour la transformer en ogive brisée. Rien de désagréable à l'œil comme ce bizarre fer de lame qui a l'air de menacer une voûte en berceau d'un effondrement. La chapelle opposée, aussi en contre-bas des nefs, comme la précédente, a les voûtes d'arête et les nervures du XIII^e siècle. »

Que dirait aujourd'hui l'irascible chroniqueur. Cette chapelle a subi des retouches malheureuses, avec une voûte en berceau, s'appuyant sur un rinceau à moulures copiées sur un journal de modes fantaisistes, le tout en plâtre.

Telle ne devait pas être la « chapelle bastie et fondée dans icelle église en l'honneur du roy saint Louis par Jean d'Yenville, hérault d'armes du roi Philippe-le-Bel, en 1301, qui donna 14 livres parisis de rente pour le service ; ce qui fut confirmé par Bertrand, évêque d'Orléans (1301-1306). »

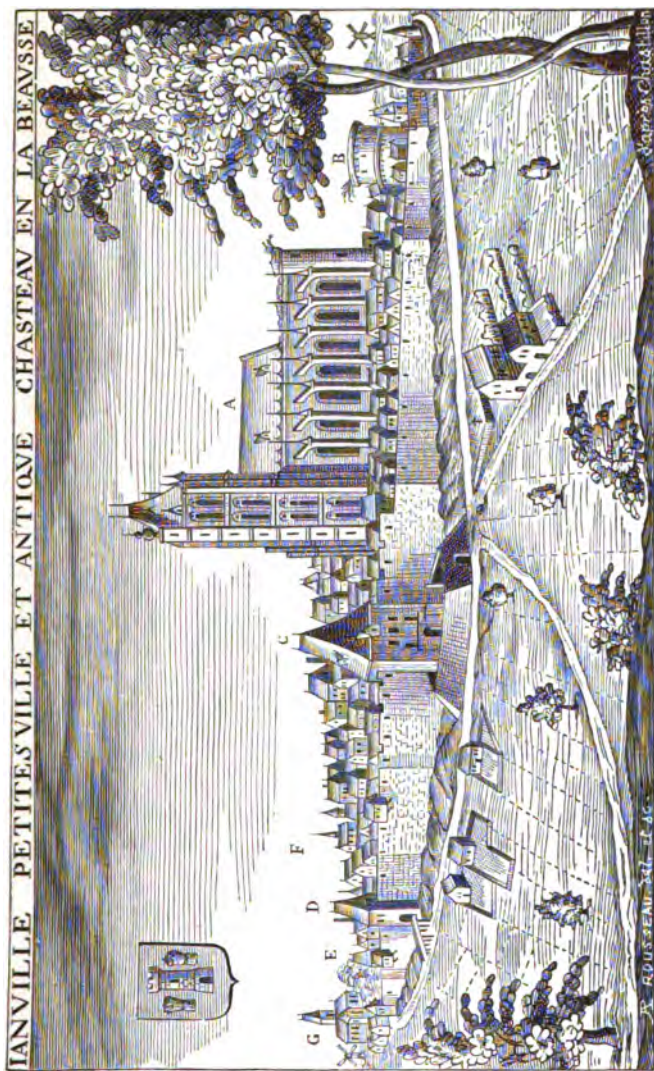
Dans le mobilier, nous avons admiré une sorte de bas-relief en bois sculpté. Il représente sainte Anne, instruisant la sainte Vierge. Au-dessous une femme, portant une couronne en tête, semble diriger une barque dans laquelle sont trois autres figures de femmes ; ce serait le symbole de la Vierge conduisant des âmes au ciel.

En face au-dessus des fonts baptismaux, est une pyramide triangulaire avec des figures sur chacune de ses faces : saint Jean-Baptiste, le Christ, la figure du Sauveur et celle de la Vierge.

Il nous reste à étudier les vitraux. Nous citerons pour mémoire les vitraux placés au fond des chapelles latérales ; dans la chapelle de droite, dédiée à saint Joseph (ancienne chapelle Saint-Louis), est représenté saint Joseph.

Dans la chapelle de gauche, dédiée à saint Eloi, est représenté saint Eloi.

Quelle différence avec les vitraux des deux basses nefs : à gauche, le martyr de saint Etienne ; à droite, saint Sébastien se montrant à l'empereur après son martyre, sortis des ateliers de M. Lorin en 1895.



A. ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE. — B. LA GROSSE TOUR. — C. PORTE D'ORLÉANS. —
D. PORTE DU PUISET. — E. GRENIER A SEL. — F. HOSTEL-DIEU. — G. CHASTEAU.



Plus remarquables encore les gracieuses scènes dans les grandes baies qui suivent, et consacrées aux sept sacrements. La vivacité et l'harmonie des couleurs font ressortir avec avantage les personnages du tableau, d'un dessin irréprochable. Ils furent posés de 1891 à 1894, par M. Lorin de Chartres, grâce à l'initiative de M. le curé actuel de Janville ainsi que les deux précédentes.

Il aurait été à souhaiter que les ressources eussent permis de rétablir partout les meneaux qui existaient autrefois, comme on le voit par une des fenêtres du côté gauche. Jusqu'à ce jour des difficultés de plus d'un genre ont empêché de réaliser cette restauration.

Nous ne ménagerons pas nos louanges à la splendide et merveilleuse verrière de la façade.

On y a représenté en quinze médaillons, de 1 mètre 20 de haut sur 90 de large, les mystères du Rosaire. Cette œuvre a été exécutée en 1898 par M. Lorin, peintre verrier à Chartres, grâce au legs de M. Pierre Neveu et à l'offrande de Madame Eudoxie Fauchoux, sa veuve. Puisse cet exemple trouver beaucoup d'imitateurs.

Les baies supérieures de la grande nef sont en simples grisailles. Dans l'une d'elles étaient autrefois peintes les armoiries de la ville, d'après le témoignage de M. Hubert, chanoine de Sainte Croix d'Orléans dans un manuscrit daté de 1684.

« L'église de Yenville, dit-il est un grand vaisseau qui a été enté sur une ancienne dont le rond-point subsiste encore avec ancienne tour, et qui a retenu le nom de prieuré occupé dans les premiers temps par des Bénédictins, dont le cloître, l'enclos, jardin, grange, existent encore en partie. Les armes de la ville sont dans une vitre à côté de la tour, à l'aile droite; elles portent : *D'azur à la tour crénelée d'argent, accompagnée de deux gerbes d'or* ». Il y avait aussi des vitraux du XIII^e et XIV^e siècles.

Parmi les ornements on en montre encore un blanc « qui provient du manteau que portait Marie-Antoinette lors de son sacre le 16 mai 1770. »

Quelques tableaux à remarquer : *Baptême de Notre-Seigneur*, peint en 1809, par Lair, né à Janville en 1781, mort en 1828, et le *Martyre de saint Etienne*, par Niquevert, ami du précédent. Au banc d'œuvre, une excellente copie de Lesueur ou Poussin : *Saint Pierre, recevant les clefs*, donné par Joseph Pasquier.

Il y eut autrefois, paraît-il, six cloches dans le beffroi, les deux qui existent actuellement datent de 1847. Fonderie d'Orléans. Bollée.

Voici les inscriptions qui y sont gravées.

Grosse cloche. — L'an 1847, bénite par M. Sureau, vicaire-général de Chartres, invité par M. T. Billette, curé actuel de Janville, et assisté par M. C. Dulhuillé, futur successeur, nommée *Marie* par M. Ernest H. marquis de Prunelay (Prunelé), et par Madame A.-L.-M. Bigot de Morogues, baronne de Foucault.

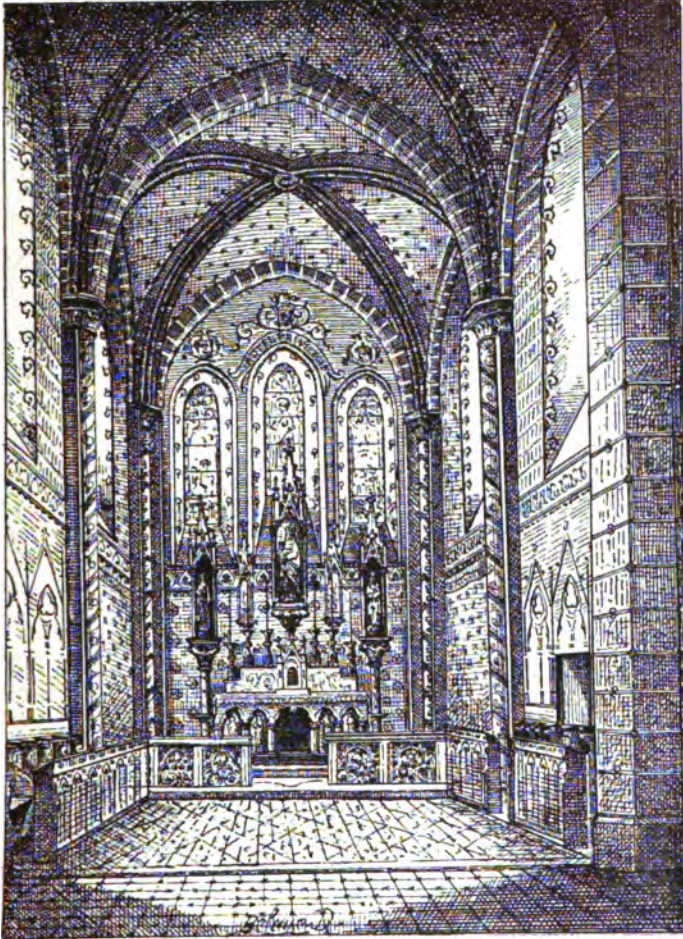
Petite cloche. — (Répétition de l'inscription précédente).

..... Nommée *Louise* par M. le Baron de Foucault et par Madame de Clermont Mont-Saint-Jean, Marquise de Prunelay. »

Les deux premières gravures sont de M. l'abbé Belaue ; celle de Chastillon est curieuse sans doute, mais peu exacte.

C. M.





CHAPELLE DE LA SAINTE TRINITÉ

Ancien Hôtel-Dieu



CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU

Cette chapelle qu'on aperçoit dans le plan de Chastillon au point F, est sous le vocable de la Sainte-Trinité. Sa construction remonte au XIII^e siècle, ses colonnes, ses voûtes et ses fenêtres sont du style le plus pur.

L'autel moderne en pierre, richement sculpté à jour, est sorti des ateliers de M. Lanson, d'Orléans, de même que la table de communion finement ciselée. Trois statues ornent l'autel : Notre-Dame des Victoires, au milieu ; saint Joseph et saint Antoine, de chaque côté ; chacune dans une niche ajourée surmontée d'un clocheton. Les trois verrières du fond ont été peintes par M. Lorin, de Chartres. Une somme d'environ 8,000 fr. donnée par l'empereur Guillaume à la mère Saint-Henri, en reconnaissance des soins dévoués donnés aux blessés prussiens, a été consacrée à l'ornementation de cette chapelle.

Des peintures artistiques y ont été exécutées en 1872-1874, par M. Turpin, de Lille, aux frais de madame de Verthamon, en souvenir de son mari mort à Janville, à la suite du combat de Loigny, le 2 décembre 1870.

On conserve dans cette chapelle un grand nombre de saintes reliques, en voici la liste :

SS. Anastase, Agathe, André, Anne, Antoine, Béatrice, Bénigne, Catherine de Sienne, Charles Borromée, Clotilde, Dominique, Élisabeth, Félix, Fortunat, Henri, Jean-Baptiste, Joseph, Laurent, Louis de Gonzague, Marc, Marguerite-Marie, Paul, Pierre, Rose de Viterbe, Vincent, la B. Vierge et parcelle de la Vraie-Croix.

Cet hôtel-Dieu avait été fondé dès avant le VIII^e siècle, il fut saccagé pendant les guerres des Normands. Au XIII^e siècle, il était desservi par des chanoines, mais les religieux du prieuré Notre-Dame en conçurent quelque ombrage et obtinrent du pape Innocent III une bulle que Manassès, évêque d'Orléans dût exécuter en 1215 ; une partie des biens furent donnés aux

religieuses de Veisins, et le reste abandonné pour l'entretien des pauvres malades. D'après la charte, la chapelle était alors en construction « ceperat edificari capella » elle ne fut pas achevée, les ressources devenant insuffisantes. D'ailleurs cette chapelle « fut brûlée, comme tant d'autres édifices religieux, par les protestants, pendant les guerres de religion ; mais elle ne fut pas entièrement détruite par l'incendie ; le feu avait seulement laissé, sur la voûte et sur les murailles, des traces qu'on a retrouvées lors de la restauration de l'édifice. »

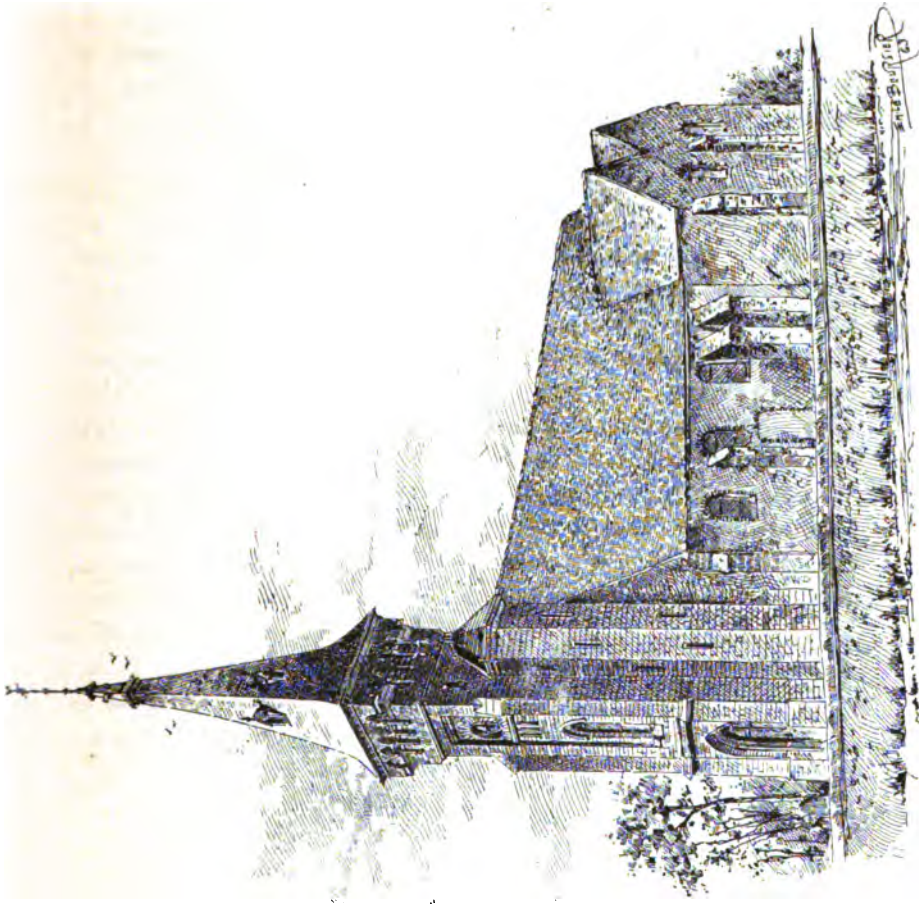
Cet hospice, desservi par les religieuses de Sainville, aujourd'hui de la Présentation de Tours, a perdu sa destination première, il y a quelques années. L'école communale des filles et l'asile y ont été établis et l'Hôtel-Dieu transféré dans la verte maison élevée sur l'emplacement de l'ancien château du roi.

« L'an 1757, le 21 novembre a été faite la bénédiction d'une cloche de l'Hôtel-Dieu de cette ville, laquelle fondue à Orléans, s'est trouvée peser 203 livres et a été nommée *Antoine* par maistre Jean Charles Petit, conseiller du roy, controlleur ancien au grenier à sel de cette ville, administrateur honoraire dudit Hôtel-Dieu et par dame Marguerite Agathe Grandvaux, épouse de maître Louis-Thomas Amy, conseiller du roy et de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, lieutenant général au baillage et châtellenie royale de cette ville. »

La gravure représentant l'intérieur de la chapelle a été dessinée par M. l'abbé Belaue.

C. M.



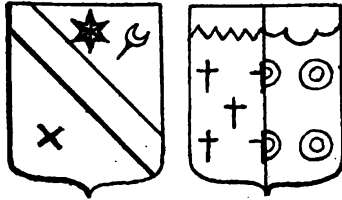


ÉGLISE DE MANOU

ÉGLISE DE MANOU

Cette église, consacrée à S. Pierre et à S. Paul, remonte au XII^e siècle. Elle conserve de cette époque quelques fenêtres romanes, à plein cintre. De larges contreforts la consolident de toutes parts. Elle fut souvent remaniée depuis, aux XVI^e et XVIII^e siècles et tout récemment encore. Les derniers travaux lui ont donné à l'intérieur un caractère plus moderne ; les voûtes, les embrasures des fenêtres, et, à l'extérieur, le nouveau clocher affectent le style ogival. L'ensemble est gracieux, agréable, et fait honneur à tous les promoteurs et entrepreneurs de cette restauration. Mais nous aurions préféré voir respecter le style primitif.

Le plan de l'église est actuellement d'une régularité parfaite, en forme de croix. Les dimensions sont les suivantes : longueur, 35 mètres ; largeur, dans la nef, 6 mètres ; dans le sanctuaire, 5 mètres ; hauteur de la voûte, 9 mètres au-dessus du pavé. Les chapelles mesurent 6 mètres de profondeur et 8 mètres de largeur, avec une voûte élevée de 6 mètres au-dessus du sol.



On remarque à la voûte de la nef un écusson, peut-être simple fantaisie du peintre. Il n'en est pas de même d'un autre écusson gravé sur la porte d'entrée de l'église. Il est parti au 1^{er} semé de croissettes au chef emmanché, et au 2^e semé d'annelets au chef trilobé. Au-dessous, des feuillages finement sculptés semblent le soutenir. Ce sont les armoiries de la famille d'O, alliée à la famille d'Illiers, bienfaitrice de l'église.

Les dernières restaurations furent commencées en 1870 par M. l'abbé Pelletier, curé. On lui doit la voûte de la chapelle de la sainte Vierge, une sacristie bien meublée, et en 1875, la chapelle saint Joseph, la reconstruction du sanctuaire et la plus grande partie des voûtes.

Le devis de ces derniers travaux s'élevait à 14700 francs. Cette somme fut couverte par l'administration fabricienne, par des souscriptions recueillies dans la paroisse, par des offrandes de personnes généreuses, et par des subventions du Département et de l'Etat.

Il s'agissait, dit le devis, dressé le 1^{er} février 1875, par M. Piébourg, architecte à Chartres, de procéder à des travaux de restauration et d'agrandissement.

« Les travaux d'agrandissement projetés comprendront 1^o la construction de la chapelle Saint-Joseph, en pendant à celle de la Vierge existant déjà ; 2^o en la démolition de la clôture séparant le chœur de l'ancien sanctuaire qui serait rendu à sa destination primitive. »

« Les travaux de restauration consistent principalement en réfection du bardeau, de la voûte et du carrelage du chœur et du sanctuaire et de la chapelle de la Vierge, et agrandissement des fenêtres de la nef principale. »

Le 14 mars, la fabrique approuvait ce devis : les 23 mai et 22 juillet 1875, le conseil municipal donna son avis favorable « à l'érection de la chapelle et à la restauration du sanctuaire. » Ces travaux furent exécutés dans les deux années 1876 et 1877.

L'ancien autel en bois, orné d'un immense rétable à tableau, fut démoli et remplacé par un autel en pierre, style ogival, l'ancien sanctuaire fut reconstruit et agrandi.

Les fenêtres de ces trois parties furent garnies de vitraux sortis des ateliers de M. Duhamel, d'Evreux, et offerts généreusement par les plus pieuses familles de la paroisse. Il suffira de nommer MM. Goupil, conseiller d'État et conseiller général d'Eure-et-Loir, propriétaire du château de Manou, Collin, baron de la Perrière, trésorier général d'Eure-et-Loire, Haton de la Goupillière, marquis de Reverseaux, M. Régnard, etc.

Les sept verrières du sanctuaire représentent le Sacré-Cœur, la tradition des clefs à saint Pierre, saint Jean-Baptiste dans le désert, saint Paul devant l'Aréopage, saint Louis avec Blanche de Castille, exécutés en 1878 ; Jésus bénissant les enfants, saint Michel terrassant le démon, 1880.

Dans la chapelle de la sainte Vierge, une Vierge à la chaise, et Marie avec saint Joachim et sainte Anne.

Dans la chapelle de saint Joseph, la mort de ce bienheureux

patriarche, et une scène d'intérieur de la sainte Famille : la Vierge file sa quenouille, Jésus et Joseph taillent une croix. 1876.

En 1895, l'œuvre fut reprise par M. l'abbé Geslin, curé, d'après les plans de M. Piébourg, architecte à Chartres. La nef fut voûtée, deux nouveaux vitraux peints furent placés, consacrés à sainte Anne et à sainte Claire

Mais la principale entreprise fut la construction du clocher. L'antique flèche en bois qui s'élevait au milieu de la toiture avait

dû disparaître avec les entrails, et aiguilles de la charpente qui la soutenaient, enlevés lors de la confection de la voûte.

Une tour, haute de 16 mètres, fut construite au-devant de la porte d'entrée, en pierre de roussard bien appareillée, extraite de la forêt de Senonches.

Les baies ogivales, les moulures, la rosace, la flèche haute de 14 mètres, l'escalier hexagonal situé à droite, forment un ensemble d'un aspect sombre sans doute mais artistique et monumental. La première pierre, contenant un écrit relatant les noms des bien-

faiteurs et des autorités, fut bénite le 6 juin 1896.

On a réservé dans cette tour une tribune ouvrant sur l'église par un jour spacieux ménagé dans l'ancienne fenêtre du pignon.

La cloche nommée *Marie-Françoise* a été bénite le 12 juillet 1812.

On voit dans le sanctuaire, derrière l'autel deux pierres tombales, l'une de Nicolas de Manou, datée de 1271, l'autre de dame Hélène d'Illiers, épouse de Jean d'O, conseiller du roy, capitaine des gardes françaises, décédée en mars 1602. A l'angle supérieur de celle-ci, à droite, on distingue un écusson semé de *six annelets posés 3, 2, 1*.

Nous devons le dessin de cette église à M. Emile Boursier.

C. MÉTAIS.





ÉGLISE DE GILLES



ÉGLISE DE GILLES

Cette église, placée sous le vocable de saint Aignan, est bâtie en moellons calcaires tirés des carrières d'Oulins, et flanquée à l'extérieur d'élégants contreforts en grès, à ressauts et larmiers. Elle mesure 23 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur.

La nef, longue de 17 mètres, a une voûte en plein cintre enduite de plâtre, moins élevée que celle du chœur, et supporte un petit clocher, octogone, dont le dôme, de forme peu usitée dans le pays, se rapproche du style bysantin. Elle est éclairée par trois fenêtres romanes du XII^e siècle, dont l'une est munie d'une grisaille, avec un médaillon représentant sainte Geneviève. Au dessus de la grande porte d'entrée, également à plein cintre (ainsi que la petite porte à droite) a été ouverte, en 1894, aux frais de M. de Bouffé, une rosace du meilleur effet.

Le chœur et le sanctuaire, de construction plus récente, ont 12 mètres de longueur sur 9 mètres de large. Cette partie reçoit la lumière par six fenêtres ogivales, probablement du XIV^e ou XV^e siècle, munies de vitraux sortis des ateliers de M. A. Bergès, de Toulouse, où sont représentés le bon Pasteur, les quatre Évangélistes et sainte Renée, patronne de la donatrice, M^{me} de Launay de Bouffé. On voit également quelques vestiges d'anciens vitraux, non sans mérite, sur l'un desquels on lisait l'inscription suivante : « M^{re} Loys Le Jardinier, grand vicaire de Mons. l'Evêque de Séés, natif et curé de Gilles, a donné cette vitre. 1559. »

La voûte est en bardeau. Celle de la nef a les filières et les entrails ornés d'animaux fantastiques, celle du chœur fut peinte en 1761, par les soins de M. Antoine David, curé.

L'autel et son retable sont de style grec, le tableau du milieu représente saint Louis, recevant la couronne d'épine ; il fut placé vers 1772, du moins on refit alors « le fronton du maître-autel et on décora le contretable. »

Au sud a été construite, en hors d'œuvre, une chapelle dédiée à la sainte Vierge, mesurant 11 mètres sur 6 mètres. Elle s'ouvre sur la nef par deux lourdes arcades peu élevées, soutenues

par deux pilastres et une énorme colonne. Dans l'une des deux fenêtres est représentée la Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses bras. Sur le retable de l'autel est une statue de sainte Barbe assez appréciée. Sur une pierre tombale est gravée la figure d'un seigneur du pays, malheureusement l'inscription est effacée

Avant la Révolution, le clocher avait trois cloches. La plus grosse fut transportée à Dreux ; la seconde est encore à Mendreville (Seine-et-Oise) ; elle porte l'inscription suivante que nous complétons d'après le procès-verbal de sa bénédiction. « L'an 1788, j'ai été bénite par messire Gadeau, curé de cette paroisse, et nommée *Louise* par messire Anne Lucien (Marie) de Launay, ancien mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du roy, seigneur de Gillebois et des Routis, et par demoiselle Catherine Julie Gadeau (fille majeure de feu M. Bonaventure Louis Gadeau, vivant seigneur de Gohory et de Courtipele, et de feue demoiselle Marie Louise Gohory, vivante dame de Vieuvic, à cause du fief et seigneurie de Lépinay.) »

Sur la cloche actuelle on lit : « J'ai été bénite en décembre 1808 par Claude-René Gendrel, desservant, et j'ai été nommée *Henriette* par M. Antoine-Jacques Faustin Léger et madame Marie-Henriette Besnard, épouse de M. Jérôme Carnet. M. Charles Delépinay et M. Jacques Delahaye, administrateurs de la fabrique. Les Thériot frères m'ont fait. »

Une pierre incrustée dans la muraille rappelle une fondation de messe faite par messire Jean Maignan, curé de Gilles, le 10 octobre 1644.

Le dessin de l'église est de M. Dufflo.

T.



EGLISE DE BRUNELLES

ÉGLISE DE BRUNELLES

L'église de Brunelles toute entière, sauf sa tour et sa charpente, date du XV^e ou du XVI^e siècle.

Restaurée en grand en 1867 par M. l'abbé Brunet, elle ne montre qu'aux connaisseurs les traces certaines de sa légère antiquité.

Elle semble avoir été construite en deux fois : le chœur paraît plus ancien que la nef ; en tout cas le chœur et la nef font deux parties bien distinctes à peu près égales, séparées par un mur à large baie.

Elle mesure intérieurement une longueur totale de 31 mètres, y compris la tour, sur 8 mètres 90 de large.

Le chœur est voûté en pierres sous les entrails et n'a que 6 mètres de hauteur.

La voûte est en plein cintre et porte à une des clefs des armes effacées, probablement celles des seigneurs de Brunelles. Le chœur a 12 mètres de long ; il est éclairé par deux fenêtres en style flamboyant dotées de grisailles d'un goût qui a vieilli. Une fenêtre bouchée, de style semblable, existe derrière le rétable du maître-autel.

Le sanctuaire est à trois pans coupés, l'autel est muni d'un rétable en pierres de style renaissance ; il est accompagné de deux petits autels servant de crédence.

La nef qui mesure 15 mètres de longueur a une voûte en bois et plâtre à l'imitation de la vieille voûte du chœur ; elle a été faite aussi sous les entrails en 1867, et n'est pas plus élevée que celle du chœur. Le bardeau existe encore au-dessus ; il ne date que de cent trente ans.

La nef est éclairée de trois fenêtres de chaque côté, toutes de style flamboyant.

M. Garancher, en 1893, pour que tous les fidèles aperçoivent le tabernacle et aussi pour donner plus de jour au chœur, a fait

enlever les deux petits autels et leurs rétables en pierre qui fermaient en partie l'entrée du chœur. Il a sagement disposé en biais les tombeaux des autels déplacés.

Ces deux anciens autels de même style que celui du sanctuaire avaient été posés en mars 1674 par maître Jean Sortais, curé de la paroisse pendant cinquante-huit ans.

La tour de Brunelles a 30 mètres de haut ; c'est une construction carrée à trois étages avec de minuscules ouvertures, surmontée d'un dôme assez réussi.

La première pierre de cette tour a été posée le 9 juin 1768 par messire J. B. Gouin, écuyer, seigneur de Brunelles, Champrond, Vichères et autres lieux.

Cette tour remplace une flèche, élevée sur le bas de la nef, qui fut incendiée par le feu du ciel le 21 juillet 1767.

Les trois cloches baptisées en 1724, la charpente toute entière et l'église furent détruites en ce violent incendie.

A la fin de 1771 eut lieu le baptême de quatre cloches dont trois pour l'église paroissiale et la quatrième pour la chapelle de la Madeleine, près du hameau des Vieux-Murs.

Pour la première cloche, le parrain fut le seigneur de Brunelles et la marraine Marie-Magdeleine de Barnevalle, abbesse de l'abbaye de Notre-Dame du Val d'Arcisses.

En ce siècle, le 14 octobre 1855, il y a eu une nouvelle bénédiction de deux cloches, faite par M. Brière, curé de la cathédrale de Chartres.

La première cloche, appelée *Louise-Anna-Marie*, eut pour parrain le R. P. Huc, missionnaire apostolique, et pour marraine la comtesse de Mons.

La deuxième, appelée *Alexandrine-Désirée*, eut pour parrain M. Lepoivre, maire de Brunelles, et pour marraine M^{lle} Sortais, sœur du maire de Champrond.

En reconnaissance de l'honneur qui leur avait été décerné, les deux maires de la paroisse payèrent de leurs deniers à l'église le chemin de la croix actuel, qui fut érigé le 28 octobre de la même année par M. Durand, curé de Saint-Denis d'Authou :

Récemment (1897 et 1898) des travaux d'embellissement ont été exécutés dans l'église par M. Fr. Debray, habile menuisier au bourg. Les autels déplacés par M. Garancher ont été refaits et surmontés de niches gothiques d'un bel effet ; enfin un beau

confessionnal et une nouvelle chaire complètent l'ameublement de l'église.

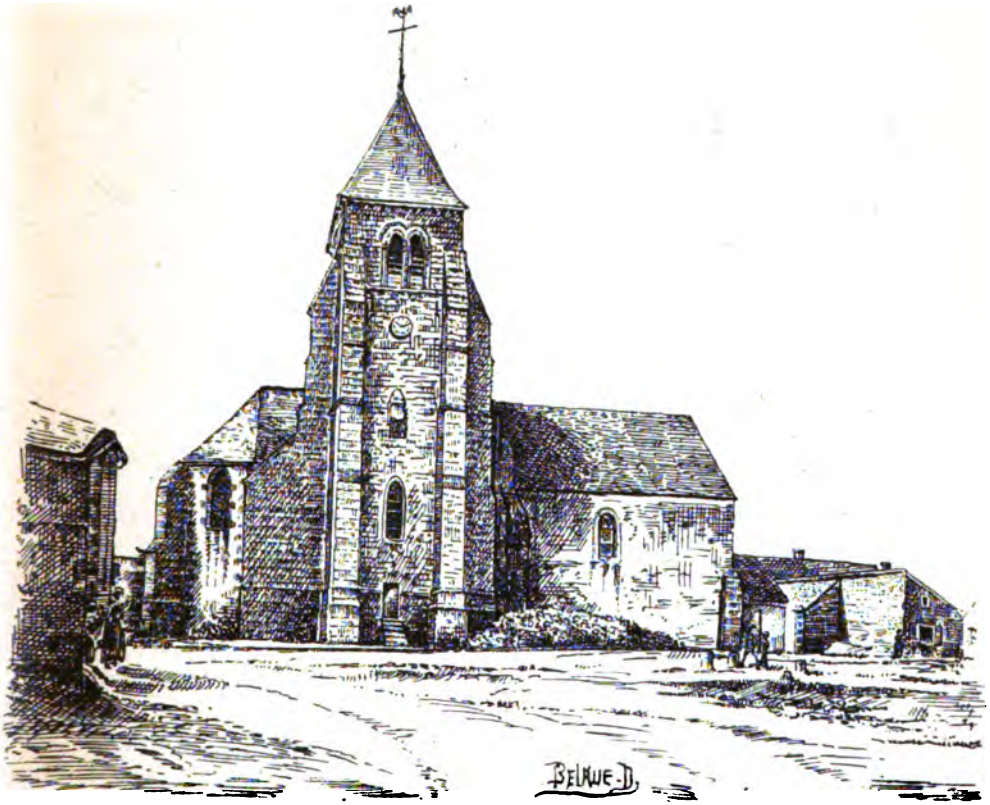
La paroisse de Brunelles possède depuis deux cents ans les reliques de saint Alexandre, martyr, un des sept fils de sainte Félicité. Avant les jours néfastes de 1793, l'abbaye d'Arcisses, située sur la paroisse, possédait ce précieux corps tout entier. C'était un don de M. de Chaumont, ambassadeur de France à Rome (de 1690 à 1697), à sa sœur Jeanne de Chaumont, deuxième abbesse d'Arcisses. Lorsque l'abbaye fut détruite à la Révolution, les reliques furent transférées solennellement en l'église paroissiale. Aujourd'hui la communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent possède la moitié de ce corps saint après l'avoir possédé tout entier de 1826 à 1858; et cela, par un abandon coupable du conseil de fabrique à M. l'abbé Beulé, l'habile diplomate de Bonaparte près du Saint-Siège.

Un procès fameux qui dura de longues années se termina comme le jugement de Salomon et fit rentrer la paroisse de Brunelles en possession de la moitié des reliques seulement du jeune martyr.

Elles sont aujourd'hui tant à Nogent qu'à Brunelles renfermées dans de magnifiques reliquaires en cuivre verni. A Brunelles une belle statue du jeune saint surmonte l'autel où est vénérée sa tête tranchée pour le Christ.

E. HUMILY.

Curé de Brunelles.



EGLISE D'OINVILLE-SAINT-LIPHARD

ÉGLISE D'OINVILLE-SAINT-LIPHARD

Citée déjà au X^e siècle¹, l'église actuelle d'Oinville ne remonte pas cependant au-delà du XII^e siècle, à son déclin, ou au commencement du XIII^e siècle. Le sanctuaire n'a plus la forme ronde, mais il est à pans coupés; les fenêtres ne sont plus à plein cintre, mais elles n'ont pas encore la lancette bien formée et l'ogive apparaît indécise. Deux énormes contreforts, évidemment postérieurs, flanquent les deux angles du sanctuaire; la tour carrée, accolée au côté gauche, en hors-d'œuvre, est massive et soutenue d'une part par l'église et à l'extérieur aux deux angles par des contreforts en pierres taillées et à plusieurs retraits, s'élevant quasi jusqu'au sommet. La partie supérieure est éclairée sur les quatre côtés par deux fenêtres géminées, surmontées de moulures, accompagnées de colonnettes avec chapiteaux.

A droite une chapelle, profonde de 6 mètres et large de 6 mètres 60, possède également des contreforts à chacun de ses deux angles extérieurs.

L'église, en œuvre, est longue de 28 mètres 40 et large de 8 mètres 15, elle se rétrécit insensiblement jusque dans le sanctuaire où elle n'a plus que 7 mètres 80 de large.

Nous laissons à un conférencier de 1869 le soin de poursuivre cette description.

« L'église n'a de voûtées que deux petites chapelles latérales à droite et à gauche du sanctuaire, dont l'une sert de passage du presbytère à l'église et l'autre de sacristie.

« La nef est voûtée en berceau d'un mauvais bardeau recouvert d'un badigeon, sans moulures ni peintures quelconques. On aperçoit aux alentours du chœur des colonnes assez basses aux chapiteaux grossièrement sculptés, de style roman, qui attendent encore les arceaux d'une voûte future. Parallèlement au chœur,

¹ Vers 1155, Isembard de Broys, évêque d'Orléans, donne à l'église de Chartres l'église d'Ingré; Agobert, évêque de Chartres, abandonne au chapitre de Saint-Liphard de Meung l'église d'Oinville-en-Beauce, qui prit dès lors le nom d'Oinville-Saint-Liphard (*Cartul. de N.-D. de Chartres*, ch. XVI).

derrière la chapelle de droite est un enfoncement ménagé pour une chapelle. Un plancher très simple, composé de deux poutres et de leurs solives, recouvertes de planches aujourd'hui en mauvais état forment toute l'architecture de cette chapelle. Néanmoins, aux angles, s'élèvent des colonnettes attendant leurs nervures. Pas de cintre qui donne communication de la grande nef à l'intérieur de la chapelle, une simple poutre, jetée sur les deux prolongements du mur principal, malgré une assez grande portée. Je penserais que cette chapelle a été ouverte après coup; elle présente bien peu de caractères à l'archéologue pour qu'on puisse lui assigner une date, néanmoins les colonnettes semblent signaler le commencement du XIII^e siècle. »

Depuis cette époque, sous prétexte de restauration « on a abattu entièrement un bas-côté; on a baissé la charpente et par là même la toiture de l'église à l'extérieur; à l'intérieur on a fait, au-dessous de l'ancien bardeau, une espèce de plafonnage, en anse de panier, composé de lattes, le tout recouvert de plâtre. »

« Les fenêtres du chœur sont ornées de verrières consacrées au Sacré-Cœur, à saint Liphard et à saint Firmin. »

La tour, sans flèche, couverte en bâtière, contient deux cloches, bénites en 1808 par M. Théodore Auger, curé d'Oinville; l'une, nommée : *Louise-Madeleine-Joseph*, par M. de Romanet, général de brigade et maire d'Etampes, et par M^{me} de Sabrevois, épouse de M. Michel-François Groult de la Planche, ancien capitaine d'infanterie, maire d'Oinville; l'autre nommée *Jacques-Adélaïde*, par M. Baron, propriétaire de la terre de Champilory et par M^{me} Baron, sa fille, épouse de M. de la Croix de Castries. La première pèse 1018 livres et donne le *sol*; la seconde pèse 725 livres et donne la note *la*.

La porte d'entrée est précédée d'un porche.

Signalons deux particularités.

En 1761, fut enterré dans l'église, Philippe-Charles Racle, conseiller honoraire du Parlement de Metz et seigneur de Melleray, âgé d'environ 79 ans, lequel « attendu les très honorables et qualités personnelles du défunt, toujours autant utile au temporel des habitants que pour le spirituel... eut sa sépulture dans le chœur, du côté de l'Évangile, au bas de son banc... et pour le privilège et droits de fabrique furent donnés, au lieu de 50 pavés d'un pied carré pour être tant sur sa fosse que où il convient

placer, selon l'usage, 24 livres, laquelle somme a servi à payer partie des carreaux d'ardoises et autres qu'on mit au chœur en 1761. »

En 1763, une ordonnance fit défense aux jeunes gens « qui s'immiscent de s'assembler et de s'attrouper avec fusils et autres armes à feu, lorsque le sieur curé d'Oinville administre soit le sacrement de batesme, soit celuy de mariage et les fiançailles qui le précédent, et tirent inconsidérément avec lesdites armes à feu aux portes de ladite église, mesme jusqué dans icelle, ce qui occasionne un scandale des plus grands, eu égard au lieu saint, et trouble même le sieur curé dans les fonctions du sacré ministère... sous peine de 20 livres d'amende pour la première fois et de plus grande peine en cas de récidive... »

C. M.

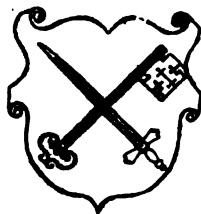
Docteur G. GILLARD



GALLARDON
SON ÉGLISE PAROISSIALE
SES CHAPELLES

NOTICE ILLUSTRÉE DE 22 GRAVURES

ET DE NOMBREUSES VIGNETTES



CHARTRES

1899



A LA MÉMOIRE DE
L'ABBÉ P.-A. DENIS

Fondateur et premier Curé

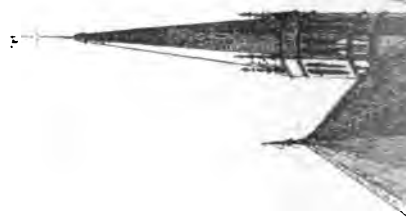
DE L'ÉGLISE SAINT-ÉLOI DE PARIS

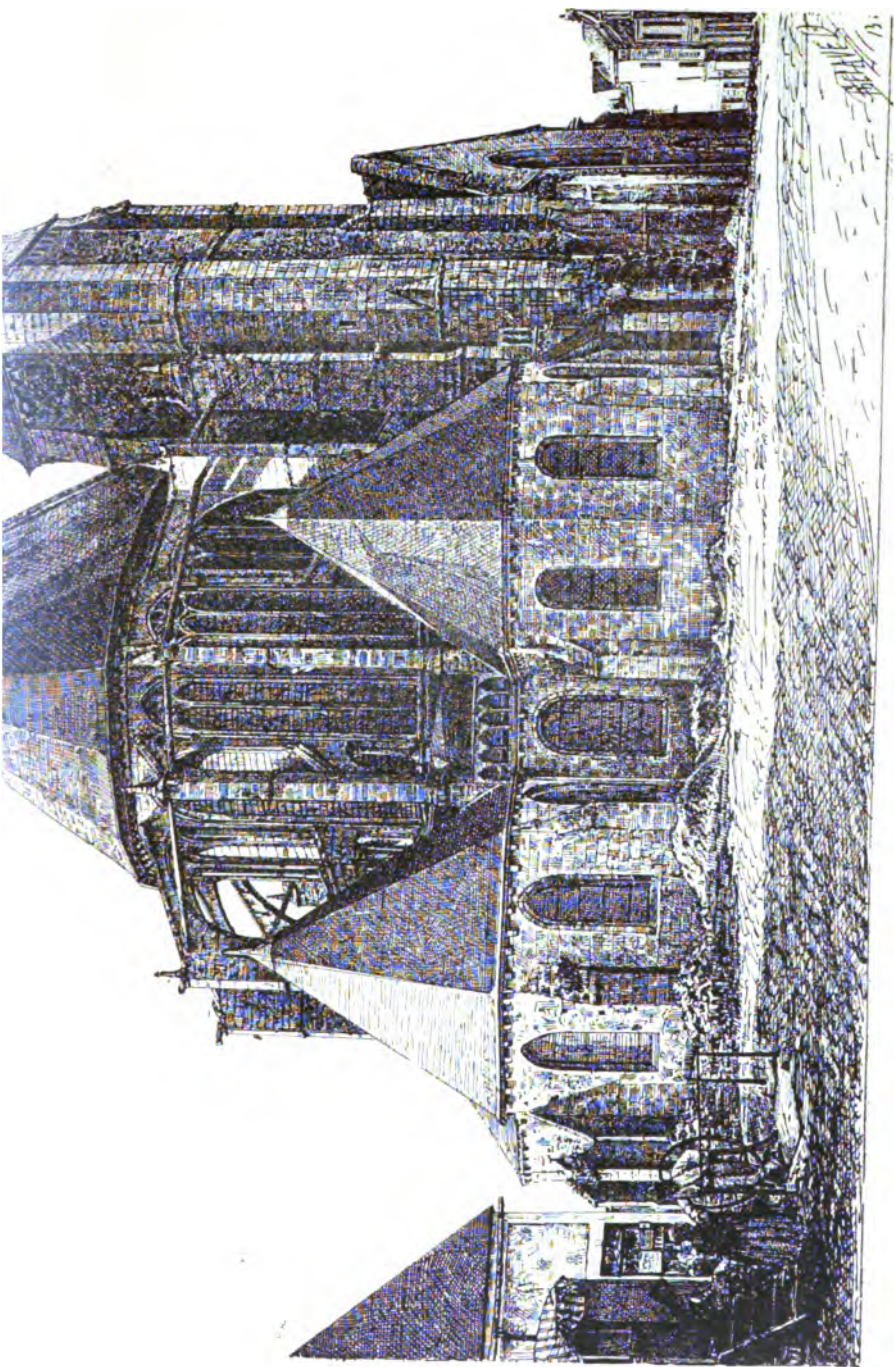
Chanoine de Montpellier

Membre de la Société des Gens de Lettres, etc.

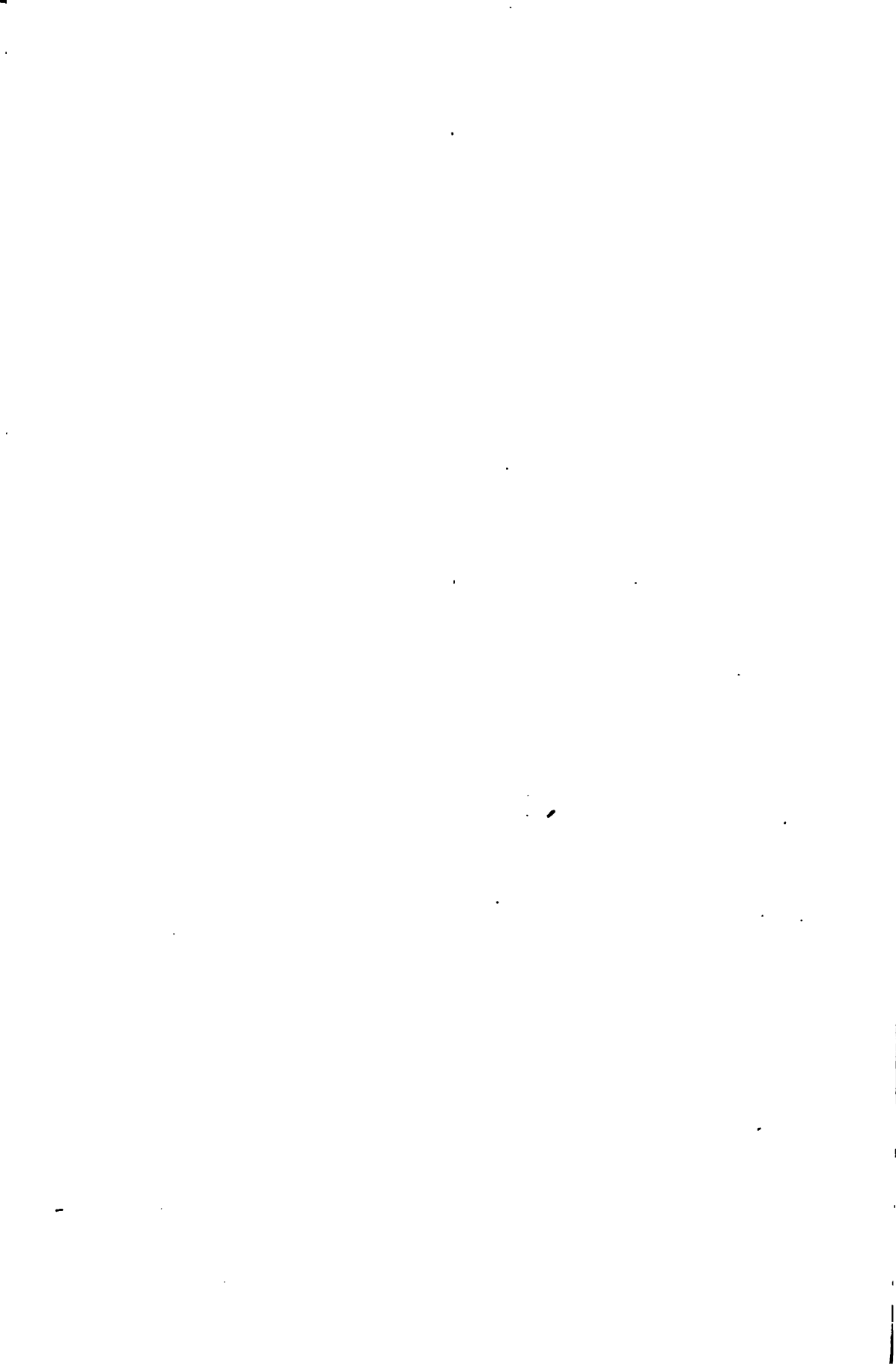
Baptisé dans l'église de Gallardon

10 FRUCTIDOR AN X (28 août 1802).





Pl. I. — ÉGLISE DE GALLARDON — ABSIDE ET CLOCHER.



EGLISE DE GALLARDON



ÉGLISE paroissiale de Gallardon, dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, est située presque au milieu de la ville, sur une place autrefois désignée sous le

nom de cloître. Elle passe à bon droit pour un des édifices religieux les plus remarquables de notre Beauce et figure avec honneur sur la liste des monuments historiques du département d'Eure-et-Loir.

Fondée au cours du XI^e siècle, par Herbert de Gallardon et consacrée sous le vocable de la bienheureuse Vierge Marie, elle fut en 1118, après avoir été jusqu'alors desservie par des clercs séculiers qui la tenaient à prix d'argent des mains des laïques, concédée par Geoffroy de Lèves, 66^e évêque de Chartres, en présence et du consentement de Guy de Gallardon, à l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval. Sous son vocable primitif, tout en lui conservant son titre et ses privilèges d'église paroissiale à laquelle, vers la fin du XII^e siècle, une nouvelle consécration¹ a tribués comme patrons définitifs saint Pierre et saint Paul, et qui fut jusqu'en 1664 desservie par deux curés portionnaires et depuis cette époque jusqu'à nos jours par un seul curé. Les religieux de Bonneval y établirent un prieuré conventuel de l'ordre de Saint Benoist dépendant de leur abbaye² et contribuèrent, par la

¹ Le 25 juin 1525, à la suite d'importantes réparations nécessitées par les ravages des nombreux sièges que subit Gallardon, au cours de la guerre de Cent ans, elle fut de nouveau consacrée et bénite en l'honneur de la sainte Trinité, de la bienheureuse Vierge Marie et des Apôtres saint Pierre et saint Paul par l'évêque de Chartres, Louis Guillard, qui le même jour y consacra deux autels.

² La ville de Gallardon s'étant trouvée en partie ruinée sous les règnes de Charles VI et Charles VII, cette petite communauté devint un prieuré simple, mais

suite, avec l'aide des seigneurs et des habitants du lieu, à sa reconstruction et à ses embellissements successifs.



Malgré l'état défectueux de conservation de certaines de ses parties trop longtemps négligées, l'église de Gallardon, dont les gros murs construits en blocage sont formés d'assises de pierres dures du pays, cailloux, grès et meulières, plus ou moins régulièrement appareillées, et solidement reliées entre elles par un mortier très résistant, et dont les angles, les contreforts et toutes les baies sont en pierres de taille provenant des carrières de Germonval¹, offre tous les caractères d'une construction soigneusement étudiée et habilement exécutée.

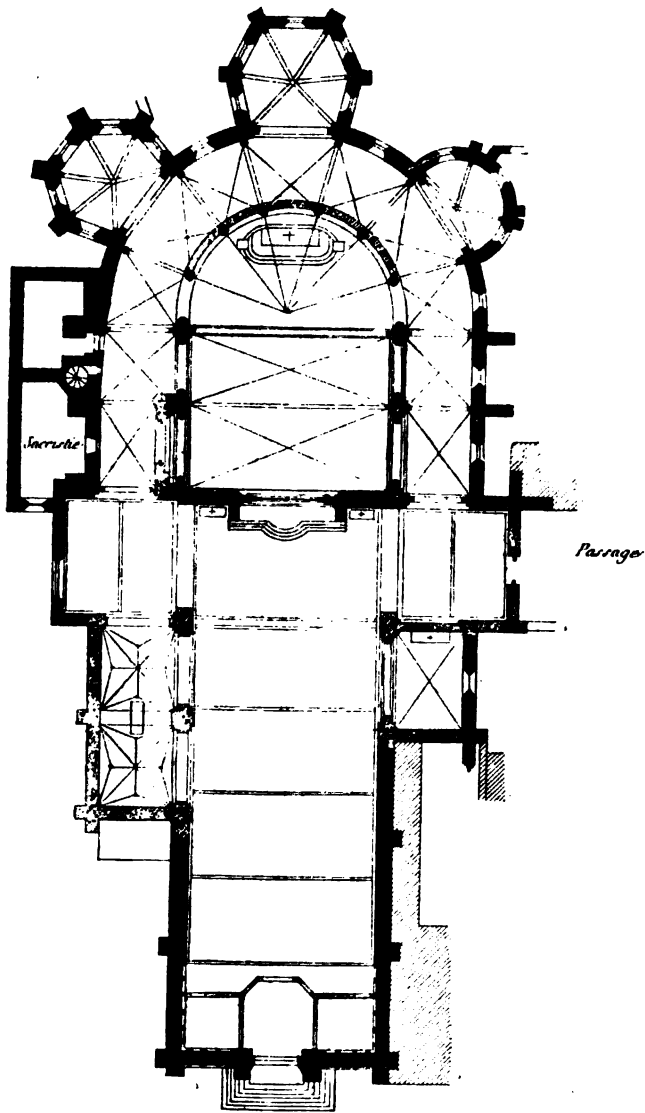
En forme de croix latine dont le sommet, légèrement incliné vers le nord, regarde l'Orient d'été, elle se compose d'une nef de cinq travées, à la partie supérieure de laquelle deux chapelles d'inégale grandeur forment à droite et à gauche des bas-côtés, d'un vaste transept, d'un chœur de deux travées avec un sanctuaire en rond-point, de sept travées autour duquel, continuant les bas-côtés de la nef, règne un collatéral ou déambulatoire sur lequel s'ouvrent trois chapelles absidales.

Au-dessus du collatéral, dans l'angle formé par le transept et le chœur du côté du nord, s'élève un clocher, haut de 76 mètres environ, renfermant la sonnerie de l'église. Un second clocher de moindres proportions, récemment démoli, où se trouvait logé le timbre de l'horloge, s'élevait autrefois au-dessus du chœur.

Dans toutes ces diverses parties, l'église de Gallardon résume tant au dehors qu'au dedans les plus belles époques de l'art architectural chrétien dont elle forme dans son ensemble un harmonieux mélange.

toujours dépendant de l'abbaye de Bonneval. Plus tard, la modicité de son revenu fut cause que les religieux le résignèrent au curé de la ville pour s'acquitter envers lui de la portion congrue qu'ils étaient tenus de lui payer et s'affranchir des réparations du chœur de son église et du prieuré, ainsi que des décimes qui en absorbaient le revenu. La nomination de ce prieuré et de cette cure continua néanmoins à rester dans la dépendance de leur abbaye.

¹ A Germonval, hameau de Gallardon, existaient autrefois d'importantes carrières, aujourd'hui épuisées, qui fournissaient une pierre dure, analogue à celle des carrières de Berchères-l'Evêque, d'où fut tirée la majeure partie des matériaux nécessaires à la construction de la cathédrale de Chartres.



Pl. II. — ÉGLISE DE GALLARDON — PLAN



EXTÉRIEUR

La façade occidentale, soutenue dans presque toute sa hauteur par quatre puissants contreforts à un seul ressaut formant pilastres et terminés en pyramide à leur sommet qui la divisent en trois parties égales, et au devant de laquelle s'étend la place du cloître ou parvis, appartient par son architecture à deux époques bien distinctes. Sa partie inférieure, divisée en trois grandes arcades à plein-cintre, est de la fin du XI^e siècle ; sa partie supérieure, percée de trois fenêtres en tiers-point et surmontée d'un gâble ou pignon triangulaire à rampants lisses, est du commencement du XIII^e siècle.

Au milieu de la façade, entre deux fausses arcades à plein-cintre en pierre de taille, noyées dans la maçonnerie et formant arcs de décharge, dont la base est décorée d'arcatures romanes (Pl. VI) supportées par des piliers dont les chapiteaux (Pl. XI, n^o 4) et les bases sont caractéristiques de l'ère romane secondaire, s'ouvre, sous une



troisième arcade à plein cintre mesurant 5 mètres de hauteur et 2 mètres 65 de largeur, la porte principale de l'église, exhaussée sur la place par un perron extérieur de dix marches.

Son ornementation porte la trace des diverses modifications qu'elle a subies. Seule, son archivolté décorée de moulures toriques et de deux rangs concentriques d'oves et de billettes, reposant par son cintre extérieur sur des pieds-droits faisant corps avec les contreforts centraux de la façade et par sa voussure intérieure sur deux colonnettes dont les chapiteaux romano-byzantins sont fort curieux, appartient à l'architecture primitive de l'église.

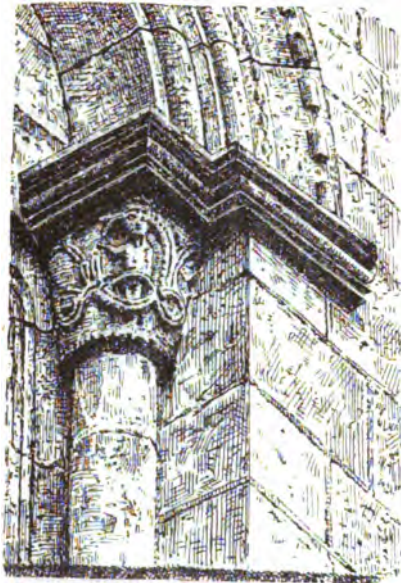
Le tympan du portail en retraite, soutenu par une arcade en accolade du XV^e siècle, décorée de moulures à nervures prismatiques qui se continuent sur les pilastres qui la supportent, est orné en son milieu d'une niche moderne sculptée dans le style du XV^e siècle. (Pl. V).

Malgré les nombreuses réparations dont ils ont été l'objet et qui en font presque une restitution, les vantaux en bois de chêne qui ferment cette porte constituent un intéressant spéci-

men de la menuiserie au XV^e siècle.

Heureuse réminiscence des tentures qui fermaient autrefois les lieux saints, des draperies sculptées sur des panneaux de bois, réunis par des traverses, en font le principal ornement.

Au milieu des deux vantaux, le montant formant battement, dernier vestige des portes primitives, est orné d'un pilastre en forme de contrefort décoré de crochets et couronné d'un pinacle, et porte en son milieu un écusson chargé de deux clefs passées en

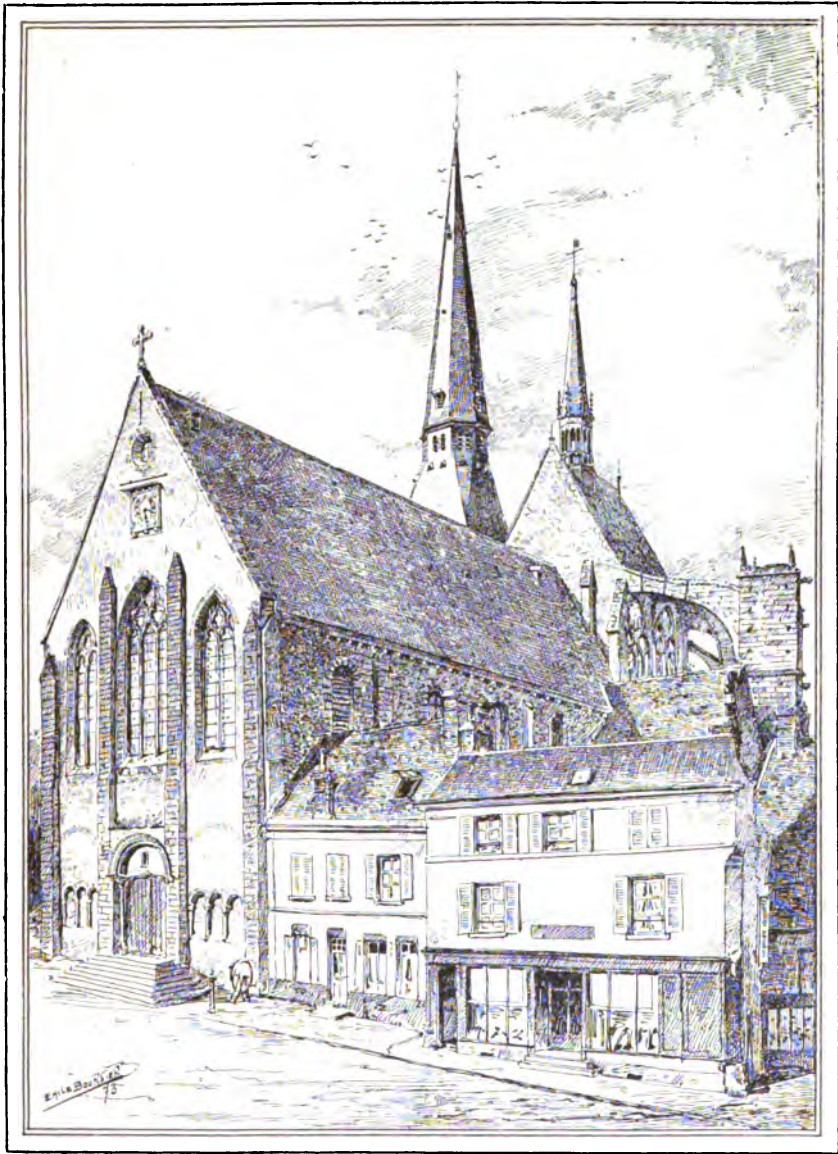


sautoir et d'une épée posée en pal, la pointe en l'air, emblèmes des patrons de l'église¹.

Au devant de ces portes s'élevait autrefois un porche ou chapiteau en appentis dont on voit encore au-dessus du linteau du portail l'arasement du faite et sur lequel se trouvaient en 1772.



¹ Sur un sceau ayant, croyons-nous, appartenu à l'un des titulaires du prieuré-cure de Gallardon au XVIII^e siècle et dont nous avons retrouvé la matrice originale en cuivre à Gallardon chez un de nos parents, ces mêmes emblèmes sont semblablement représentés sur *champ de gueules* au centre d'un cartouche surmonté à droite d'une mitre et à gauche d'une crosse.



Pl. III. — ÉGLISE DE GALLARDON — FAÇADE



nous apprend Saunier dans ses *Essais historiques sur la ville et le marquisat de Gallardon*, des armoiries en plomb écartelées de France et de Dauphiné¹.

Au-dessus des trois arcades du portail, s'ouvre un triplet romano-ogival formé de trois larges fenêtres à arcades en tiers-point, sans ornements extérieurs et dont les meneaux et les nervures prismatiques formant en haut des compartiments de style flamboyant sont modernes. L'ouverture de la fenêtre centrale mesure 9 mètres de hauteur sur 3 mètres de largeur ; celle des fenêtres latérales 7 mètres de hauteur sur 2 mètres de largeur.

Un pignon triangulaire, s'appuyant sur la charpente du comble de la nef, termine le frontispice. Ses rampants sont lisses ou unis, ce qui prouve qu'il a été achevé avant 1228 ; après cette époque ses rampants auraient été décorés de crosses ou de crochets sculptés incrustés en rainures. Dans son milieu, ce pignon est percé d'un œil-de-bœuf au-dessous duquel est fixé le cadran moderne de l'horloge.

Couronnant le pignon, une croix moderne dont le style ne rappelle en rien celui de la façade tient la place de l'ancienne antéfixe dont un croquis relevé peu de temps avant sa disparition nous a conservé le souvenir.



..

Les façades latérales, à peu près symétriquement disposées, comprennent de chaque côté les gros murs de la nef, en partie masqués du côté sud par diverses constructions particulières qui s'y adossent, une chapelle formant bas-côté, d'époques différentes, le croisillon du transept, le chœur et son collatéral avec les chapelles absidales. Chacune d'elles dans la partie qui s'étend jusqu'au transept présente diverses particularités intéressantes pour l'histoire architectonique du monument.

¹ Sur l'emplacement de ce chapitre où jusqu'à la Révolution se délibèrent les affaires de la ville, la municipalité de Gallardon avait conservé jusqu'en ces dernières années l'antique coutume de faire publier à son de tambour, à l'issue de la messe paroissiale, par le crieur public les bans de mariage, avant leur affichage.

Comme la partie inférieure du portail occidental, les murs de la nef, dans la maçonnerie desquels on trouve en maints endroits de grandes parties construites en appareil dit en *feuilles de fougère*, appartiennent à l'église romane primitive.

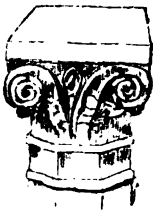
Les fenêtres de la nef, en pierre de taille sans ornements extérieurs, sont au nombre de six, quatre au midi et deux au nord, deux des fenêtres de ce côté s'étant trouvées murées lors de la construction du bas-côté. Par leur arcade à plein-cintre ces fenêtres appartiennent également à la construction primitive de l'église.

Les contreforts à un seul ressaut terminés en haut par un rampant incliné s'élèvent jusqu'à l'entablement.

Formé d'une simple table de pierre cet entablement, soutenu dans toute sa longueur par des modillons dont quelques-uns sont ornés de figures sculptées (Pl. XI, n° 5), reçoit la base du comble à deux versants de la nef recouvert d'ardoises dont la charpente en chêne du XV^e siècle est un véritable chef-d'œuvre de menuiserie plutôt que de charpenterie.

Le bas-côté sud de la nef, dont la toiture à double versant couverte d'ardoises est perpendiculaire à celle de la nef, est percé dans son pignon d'une fenêtre à arcade en tiers-point du XIV^e siècle sans ornements extérieurs dont les meneaux et les compartiments ont entièrement disparu.

Dans la cour de la maison adossée au mur méridional de la nef on remarque, outre un pan de muraille en ruines continuant le mur du pignon de ce bas-côté, de nombreuses pierres d'attente et des amorces de voûte indiquant que cette construction devait dans l'origine être prolongée du côté de l'ouest, ou que peut-être à une époque qu'il est difficile de préciser elle fut en partie ruinée et démolie. En faisant, il y a quelques années, dans cette même cour des fouilles pour l'établissement d'un puisard, on a mis à découvert, outre de nombreux fragments de pierres taillées et moulurées, un intéressant chapiteau du XII^e siècle qui fait aujourd'hui partie de la collection d'antiquités chartraines de notre parent, M. Gillard, de Nogent-le-Roi.



Le bas-côté nord, construit au XVI^e siècle en pierres meu-



Pl. IV. — EGLISE DE GALLARDON — CRÊTE DE LA CHAP. DES FONTS



lières avec angles et soubassement en pierre de liais, est percé de deux grandes fenêtres à plein-cintre et à meneaux de la Renaissance, dont les ébrasements et les archivoltas sont ornés de moulures, et au-dessous desquelles dans presque toute l'étendue de la façade de ce bas-côté on retrouve des traces d'une litre ou ceinture funèbre.

La toiture de ce bas-côté couverte en ardoises forme deux élégants pavillons dont la charpente est parallèle au comble de la nef et dont les quatre arêtiers viennent se réunir deux-à-deux au faite que surmonte une crête en plomb formée de figurines d'un curieux travail, accompagnée à ses extrémités par des épis de même matière, en forme de vases terminés à leur sommet par des croissants (*Pl. IV.*)

Une porte cintrée en pierre de taille, dont le claveau central porte la date de 1556, pendant longtemps murée, donne aujourd'hui accès à l'intérieur de ce bas-côté (*Pl. VI.*)

Au-dessus de cette porte, dans un élégant encadrement de pierre sculptée, un écusson, martelé à l'époque de la Révolution, représentait selon toute probabilité les armoiries de la famille de Refuge, à la générosité de laquelle on doit l'édification de ce bas-côté.

Les deux croisillons du transept, couverts en ardoises, et dont les façades affectent en de moindres proportions la même forme que celle du portail principal, sont à peu près semblables comme dimensions et comme disposition générale extérieure, mais diffèrent par le style de leurs ouvertures.

Le pignon du croisillon sud, dont les rampants en pierre ont été supprimés, lors d'une maladroite réfection de sa toiture, montre dans sa maçonnerie les traces de nombreuses reprises. La porte en grès du pays qui en occupe la base et dont le tympan en retraite, encadré dans un arc ogival mouluré, est soutenu par un second arc déprimé, orné de moulures à nervures prismatiques qui se continuent sur les pieds-droits qui le soutiennent jusqu'à leur base, appartient au XIV^e siècle, ainsi que la fenêtre

Dans le blocage de maçonnerie qui murait autrefois cette porte, se trouvait scellée une pierre sculptée aujourd'hui conservée à l'arsenal de la ville représentant, entourées du cordon de l'ordre de Saint-Michel, les armoiries de la famille Hurault de Cheverny : *d'or à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.*

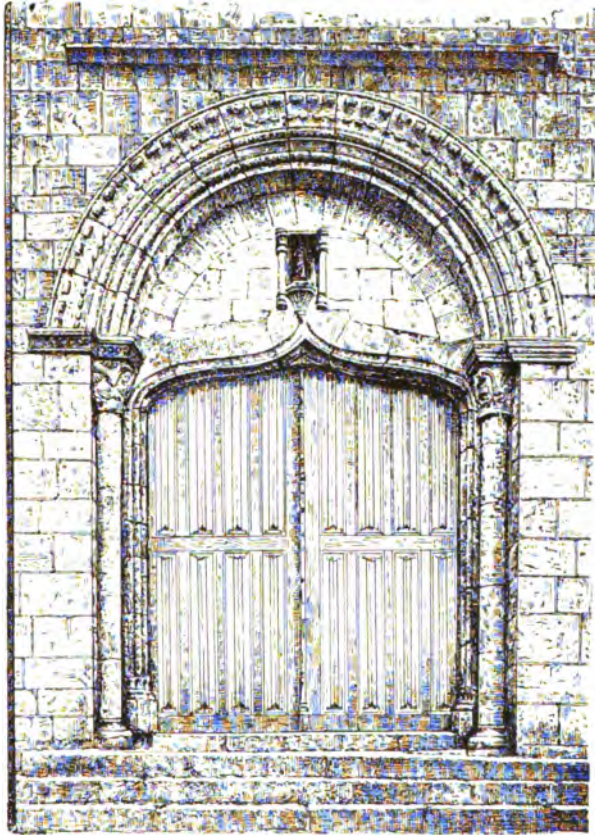
à arcade en tiers point qui la surmonte, divisée en trois lancettes trilobées par deux meneaux moulurés et ornée à sa partie supérieure de compartiments en forme de cœur.

Le pignon du croisillon nord, mieux conservé, recouvert de rampants unis en pierre et terminé à son sommet par un chapiteau qui supportait autrefois une antéfixe disparue, présente, comme les murs de la nef, de notables fragments construits en appareil, dit en *feuilles de fougère*, et comme eux appartient à la construction primitive de l'église. Dans le voisinage du pied-droit de ce pignon le plus rapproché du bas-côté de la nef s'ouvrait autrefois une porte, aujourd'hui murée, qui donnait accès dans l'église par un escalier intérieur de neuf marches. Par son arcade en tiers-point formée de deux rangs de claveaux en retraite cette porte appartient à l'époque ogivale de transition ; la fenêtre percée au milieu du pignon, divisée en deux lancettes trilobées et surmontée d'une rosace à quatre lobes, appartient au milieu du XIII^e siècle.

..

Malgré l'intérêt architectural que présentent ces diverses constructions, la partie la plus remarquable des façades latérales est sans contredit celle qui s'étend au-delà des croisillons du transept et forme le chevet de l'église. De quelque point en effet qu'on se place pour étudier cette partie du monument, l'œil est agréablement charmé par l'aspect architectural imposant et gracieux qu'elle présente.

Ses multiples fenêtres à meneaux terminées par des roses du XIII^e siècle, ses contreforts à pinacles et à gargouilles, ses doubles arcs-boutants projetés dans le vide, la frise sculptée sur laquelle s'appuie la haute toiture du chœur que couronnait naguère si élégamment une flèche légère à claire voie, construite en bois et recouverte de plomb, la haute tour du clocher avec la tourelle de l'escalier qui l'accompagne forment au-dessus du collatéral du chœur et de ses chapelles absidales d'architecture et de forme différentes un ensemble harmonieux et imposant qui de tout temps a justement mérité d'attirer l'attention des touristes et des archéologues et dont chaque partie est digne d'une étude spéciale.



Pl. V. — EGLISE DE GALLARDON — PORTE DE LA NEF



Continuant au-delà des croisillons du transept les bas-côtés de la nef, le collatéral du chœur sur la courbure duquel s'appuient les trois chapelles absidales, appartient par sa construction générale au XII^e siècle ou du moins les fenêtres qui l'éclairent, situées entre les chapelles et les contreforts, semblables à celles de la nef, appartiennent à cette époque. Un entablement simplement mouluré, soutenu par de simples modillons, maladroitement exhaussé du côté du midi à une époque récente et surmonté du côté opposé d'une balustrade moderne en pierre composée d'arcades trilobées évidées appuyées sur des montants carrés dont les arêtes sont abattues, reçoit la base du comble à un seul versant couvert en ardoises récemment établi au-dessus de ce collatéral et dont l'extrémité supérieure prend son point d'appui sur les murs du chœur au-dessous des fenêtres.

Le comble qui recouvrait précédemment le collatéral et dont la charpente modifiée supporte le comble actuel était construit à deux pentes d'inégale longueur et couvert en tuiles.



Des trois chapelles absidales dont l'entablement se continue avec celui du collatéral, celle du chevet, de forme polygonale, bâtie en pierres meulières avec contreforts à un seul ressaut à chacun de ses angles, et surmontée d'un toit pyramidal à six versants couverts en ardoises appartient au XIII^e siècle : les cinq fenêtres dont elle est percée sont à arcades en tiers-point et sans ornements extérieurs. Les deux autres chapelles appartiennent au XII^e siècle : celle du sud, de forme circulaire, bâtie en pierres meulières avec contreforts en pierre de taille à deux ressauts, est surmontée d'un toit conique moderne couvert en ardoises, et percée de trois fenêtres à arcade à plein-cintre. Son parement extérieur est en très mauvais état et ses contreforts primitifs menaçant ruine ont dû être renforcés à une époque déjà ancienne de nouveaux contreforts. Celle du nord, revêtue d'un parement en partie moderne en pierre de taille, présente le même aspect que celle du chevet, mais ses cinq fenêtres sont à arcade à plein-cintre et son entablement présente plusieurs modillons décorés de figures sculptées.



Au-dessus du collatéral, dans l'angle formé par le croisillon nord du transept et le chœur s'élève un clocher haut de 76 mètres se composant de deux parties bien distinctes : d'une tour carrée en pierres, et d'une flèche en bois recouverte d'ardoises.

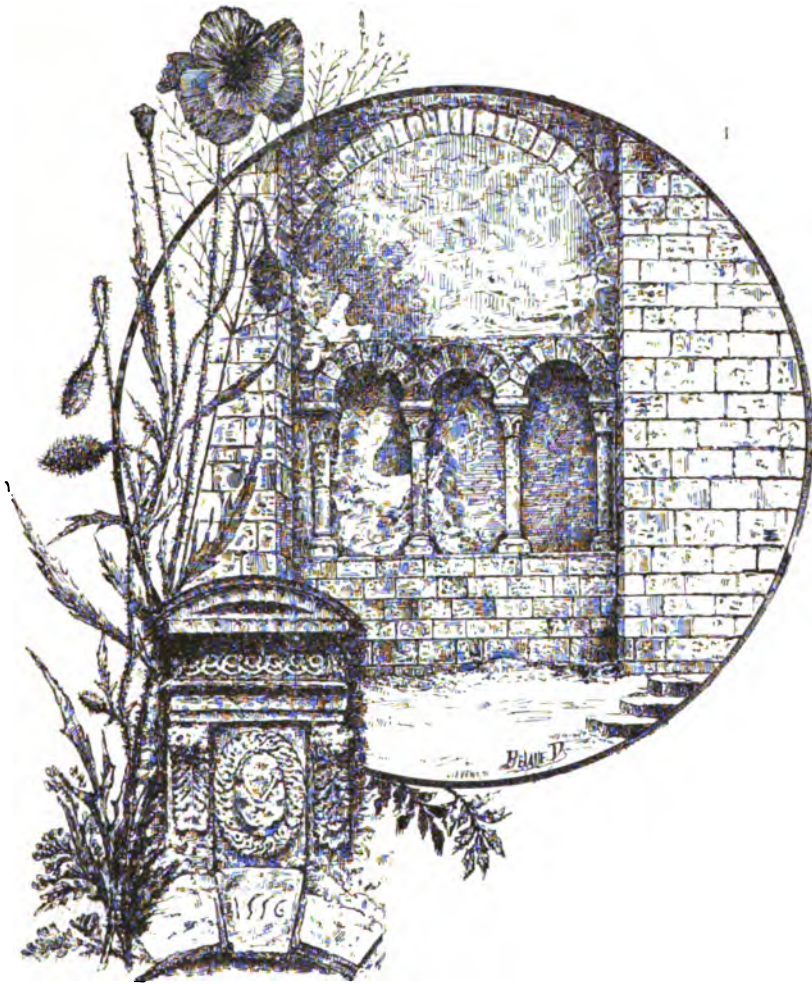
La tour carrée construite en blocage et renforcée dans toute sa hauteur à chacun des angles de ses façades par des contreforts en pierre de taille dont les ressauts et les saillies correspondent aux divisions intérieures de la tour, et terminés par des rampants fortement inclinés, se compose de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée.

Malgré les nombreuses réparations et modifications dont il porte les traces, le gros œuvre de ces différents étages nous paraît appartenir à la construction primitive de l'église.

Le rez-de-chaussée, autrefois masqué à l'extérieur par une construction du XV^e siècle aujourd'hui démolie qui servait de sacristie, forme à l'intérieur la première travée nord du collatéral dont la voûte est traversée par les cordes destinées à mettre en branle les cloches et qu'éclaire une fenêtre à plein-cintre semblable à celles de la nef et aux autres fenêtres du collatéral, mais qui se trouve au dehors cachée par une fenêtre moderne de même grandeur et de même forme.

Le premier étage est à l'extérieur d'une grande simplicité : son parement nu se continue sans aucune ligne de démarcation avec celui des étages inférieur et supérieur.

Au dedans il forme une chambre de quatre mètres carrés environ dont l'état d'entretien laisse beaucoup à désirer et dont la voûte d'arête à plein-cintre construite en blocage traversée par les cordages des cloches est en partie défoncée. Cette chambre, qu'éclairait autrefois du côté du nord une fenêtre à plein-cintre dont l'embrasure extérieure se voit aujourd'hui murée au-dessus de la fenêtre moderne du rez-de-chaussée, communique avec l'intérieur de l'église par une porte également à plein-cintre qui s'ouvre dans la galerie du triforium et avec l'étage supérieur par un escalier à vis en pierre à-demi ruiné construit dans l'épaisseur de la muraille et d'un des contreforts de l'angle nord-ouest de la tour.

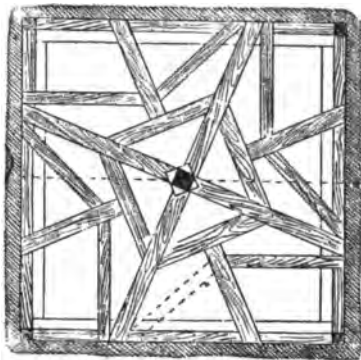


Pl. VI. — ÉGLISE DE GALLARDON

1° Arcatures de la façade septentrionale.

2° Ecusson de la porte du bas-côté sud.

Le second étage, à l'intérieur duquel il est difficile de pénétrer à cause du mauvais état de l'escalier qui y conduit, forme une chambre non voûtée et dont le plafond est formé de solives recouvertes d'un parquet grossier en planches. Cet étage qu'éclairait autrefois sur chacune de ses faces extérieures une fenêtre formée de deux arcades à plein-cintre géminées, aujourd'hui murées, se termine au dehors par un bandeau en forme de larmier qui se continue sur les faces des contreforts et indique la hauteur de cet étage et l'arase du sol de l'étage supérieur.



Le troisième étage, duquel on communique directement avec le comble du chœur, forme à l'intérieur comme les étages inférieurs une chambre que traversent les cordages des cloches, éclairée au nord par un petit jour rectangulaire et dont le plafond est formé par l'enrayure basse de la charpente du beffroi. Il présente au dehors un parement uni, terminé en haut par un bandeau formant entablement qui s'appuie aux angles de la tour sur le sommet des contreforts et dans leur intervalle sur des modillons dont la plus grande partie est décorée de figures sculptées.

Sur le haut de cette tour, s'élève un quatrième étage en charpente couvert en ardoises en forme de pyramide à base quadrangulaire dont le sommet tronqué surmonté d'une claire-voie verticale, arrive grâce à l'établissement à chacun de ses angles d'un pan coupé oblique de forme triangulaire à sommet inférieur, à s'adapter à la forme octogonale de la flèche à laquelle il sert de soubassement.

L'intérieur de cet étage éclairé par de petites lucarnes triangulaires percées à sa partie supérieure au nombre de deux sur chacune de ses faces correspondant à celles de la tour et d'une seule sur ses faces correspondant aux angles de la tour est occupé par la charpente du beffroi qui supporte les deux cloches composant la sonnerie actuelle de l'église. Sur la plus grosse de ces cloches on lit l'inscription suivante : *L'an 1813, j'ai été bénite sous l'in-*

vocation de saint Pierre, et sur l'autre : L'an 1813, j'ai été bénite sous le saint nom de Marie¹.

La claire-voie verticale de forme octogonale qui surmonte cet étage de charpente et sert de tambour à la flèche se compose de huit fenêtres ogivales géminées garnies d'abat-son en bois. Sur les plombs qui recouvrent l'ébrasement de ces fenêtres, de nombreuses inscriptions datées rappellent les noms de nombreux visiteurs parmi lesquels nous avons noté plus particulièrement ceux de Brisot, anno 1603 — Pierre Gravelle, 1677 — Joseph Boyer, 11 may 1685. — Sarmese, conventus Annetensis, etc.

Cette claire-voie supportait autrefois une haute flèche dont la charpente construite en spirale pour offrir moins de prise au vent et couverte d'ardoises était citée comme un chef-d'œuvre du genre.

¹ Nous possédons peu de renseignements sur l'ancienne sonnerie qui précéda celle qui occupe actuellement l'intérieur du clocher : nous savons seulement qu'à la fin du XVI^e siècle elle se composait de trois grosses cloches dont l'une, la plus grosse, fut cassée le 21 octobre 1762, et une autre fut bénite en 1601, comme en fait foi le procès-verbal suivant, extrait des anciens registres paroissiaux de l'église de Gallardon : « L'an mil six cens et un, le dimanche, vingt deuxième jour de juillet, jour et feste S^{te} Marye-Magdalaine a esté bénite par moy, Prre Vigoureux, pbre, curé de la première portion de l'église messieurs saint Pierre et saint Pol de Gall, et official de monsieur le grand archidiacre de Chartres en son siège de Gall, la moyenne cloche des troys grosses du grand clocher qui a été nommée Pierre par ceulx-cy après déclarez : c'est assavoir vénérable et discrete psonne mesiro René Lejars, pbre, desservant le prieray pour M^{re} Augustin Dupuis, icelluy Lejars promoteur des causes de monsieur le grand archidiacre de Chartres en son siège de Gall, et chapellain de la chapelle monsieur Saint-Germain en l'église N^{re} Dame de Chartres, honn. home M^{re} François Polluche proc^{re} au baill. de Gallardon, M^{re} Michel Mariette aussi proc^{re} et tabellion audit Gall, Michel Fénot, l'un des cinq postiers de court et chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roy, M^{re} Mathurin Dugué, proc^{re} audit bailliage de Gall., M^{re} Jehan Boissin, sergent royal au baill. et siège présidial de Chartres, Claude Le Villain, Symon Leloup, Jehan Leloup, Pasquier Leloup, Georges Chevrier, fils de deffunct noble h. René Chevrier, Philippes Levacher, fils de deffunct honn. h. M^{re} Claude Le Vacher, Symon Leloup, fils de deffunct Jeh. Leloup, Loys Gastineau et Urbain Baril ; et honn. femmes Loyse Gauldry, veuve honn. h. Philippes Ganneau, Dam^{oiselle} Catherine de Court, femme de noble home Samuel de la Rochelion, varlet de chambre du Roy, honn. f^{emelle} Mathurine Le Febvre, v^{euve} Jehan Mariette honn. f. Claude Chevrier, v^{euve}, honn. h. Jehan Lebeau, Marie Moreau, femme d'Esprit Baril, Barbe Réveillé, femme de Jehan Delaporte, Anne Chevrier, femme de honn. home Ant. Heurtault, Jehanne Lesné, v^{euve} Macé Lecompte, Macelle Chevrier, femme de Gilles Vacherot et Marie Levacher, fille de honn. h. Charles Levacher et Barbe Poussard, v^{euve} René Huillier, tous et toutes demeurant en cette paroisse de Gallardon.....

Après avoir à plusieurs reprises été victime du feu du ciel, cette flèche dont quelques dessins anciens et la vue de Gallardon gravée par Chastillon, nous ont conservé l'aspect particulier, fut renversée par le cyclone du 13 juillet 1788, en dépit des précautions prises pour assurer sa solidité et fut remplacée à la fin de la même année par la flèche octogonale que nous voyons aujourd'hui et dont la hauteur correspond à peu près à celle de la flèche primitive.

Entre les deux contreforts qui soutiennent l'angle nord-est de la tour s'élève une tourelle octogonale couronnée d'un toit pyramidal couvert en ardoises et surmonté d'un amortissement en plomb en forme de fleuron.

Cette tourelle, construite en pierres de taille, dont l'extérieur percé d'étroites meurtrières présente les mêmes divisions que les façades de la tour qu'elle accompagne dans toute sa hauteur, renferme un escalier de 152 marches s'ouvrant à l'intérieur de l'église au milieu de la seconde travée du collatéral nord et donnant accès dans son développement au premier et au troisième étage de la tour du clocher, ainsi qu'aux passages pratiqués tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du comble du collatéral du chœur.



Autour du collatéral du chœur s'élèvent en outre dix contreforts en forme de piliers oblongs de 2 mètres 05 de saillie et de 1 mètre 40 de largeur à leur base : ils montent verticalement et en diminuant sur toutes leurs dimensions. Ils sont ornés de moulures, de larmiers, de gargouilles (Pl. XI, n^o 2 et 3) et de retraits avec glacis et surmontés de petits toits en bâtière dont

¹ Le vendredi 7 juillet 1741, à 4 heures du matin, le tonnerre est tombé sur le grand clocher de l'église de Gallardon à un pied au-dessous des yeux de bœuf qui sont en haut dans l'espace qui est du côté du rond-point du chœur et a arraché environ deux pieds d'ardoises, sans entrer dans le clocher ni faire aucun autre dommage. — Le 14 août 1750, le tonnerre est tombé sur le clocher de Gallardon, l'a dépouillé en entier. Il en a coûté près de 1200 livres pour la réparation. — L'an 1751, le 14 août, à deux heures après midi, le tonnerre est tombé en bouille de feu sur notre grand clocher et nous, prieur l'avons vu. Le feu par ce coup a pris presque à la pointe du clocher (à six pieds au bas de la croix) mais heureusement par les soins des habitants le feu après avoir paru à deux fois a été éteint sans dommage aussi grand qu'on aurait eu lieu de le craindre. . . . Signé : G. Darblay, prieur.

les gâbles sont couronnés de pinacles à crochets. Quelques-uns d'entre eux sont en outre percés à la base du comble du collatéral d'une baie de communication.

De ces puissants contreforts s'élancent des arcs-boutants, arcades aériennes qui en se multipliant avec une hardiesse pleine de grâce vont neutraliser la poussée des voûtes du chœur.

Les arcs-boutants inférieurs à leur point d'appui contre les massifs qui séparent les fenêtres du chœur sont soutenus par de fortes colonnes détachées qui les soulagent en formant éperon, surmontées de chapiteaux à crochets largement sculptés. Cette disposition était nécessitée par le passage circulaire ménagé autour du chœur sur la corniche établie à la base des fenêtres.

Les arcs-boutants supérieurs à leur point de contact avec le mur du chœur au-dessous de l'entablement trouvent également des colonnes engagées qui les soutiennent.



Entre ces arcs-boutants, occupant tout l'espace compris entre les piles sur lesquelles ils viennent s'appuyer et formant une claire-voie d'une construction hardie et puissante, une série de fenêtres à lancettes, types du style ogival, constitue la clôture extérieure du chœur, véritable dentelle taillée dans la pierre.

Toutes ces fenêtres, dont les arêtes des assises sont comme celles de toutes les autres fenêtres de l'église simplement biseau-tées, sont encadrées dans un arc en tiers-point dont la voussure est décorée d'un tore unique s'appuyant par ses extrémités sur des chapiteaux et des colonnettes qui se prolongent jusqu'à la base des fenêtres.

Les trois fenêtres centrales du chevet sont divisées en deux lancettes surmontées, dans celle du milieu d'une rosace quadrilobée et dans les deux autres d'un simple oculus.

La fenêtre qui de chaque côté les accompagne occupant une travée plus large est divisée en trois lancettes surmontées de deux rosaces quadrilobées et d'un oculus; enfin les deux autres fenêtres du chevet sont comme celle du milieu divisées en deux lancettes et surmontées d'une rosace quadrilobée. Les meneaux prismatiques de ces sept fenêtres, sans ornements extérieurs, sont tous modernes.

Les fenêtres du chœur, plus larges que celles du chevet en raison de la largeur plus grande des travées qu'elles occupent sont au nombre de trois, deux au midi et une seule au nord, l'emplacement de la seconde fenêtre de ce côté se trouvant masqué par la tour du clocher. Tout en présentant les mêmes caractères architectoniques, elles diffèrent cependant de celles du chevet par leur disposition intérieure.

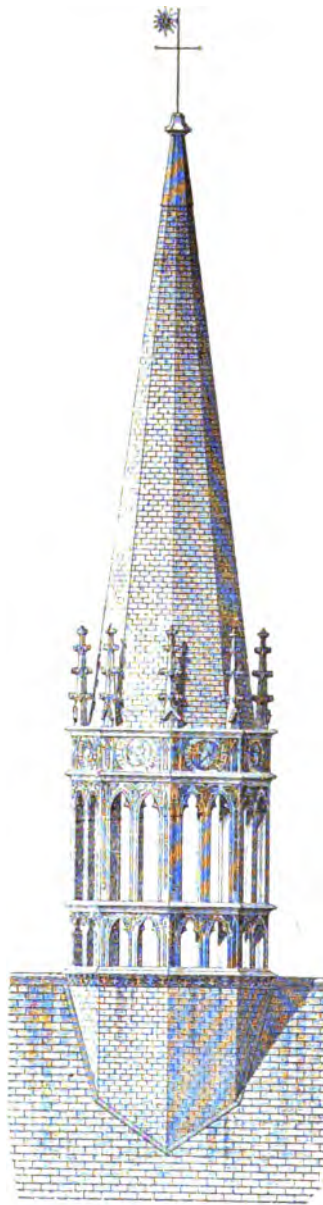
Dans chacune de ces trois fenêtres, l'ogive principale embrasse une rosace à huit lobes en fer à cheval et deux ogives secondaires dont les proportions varient avec la largeur de la baie qui les contient et la hauteur du point de naissance de l'arcade primitive. Ces ogives secondaires, séparées par un meneau formé d'une colonnette à chapiteau semblable à celles des pieds-droits de la fenêtre, sont elles-mêmes subdivisées par un meneau semblablement orné en deux lancettes surmontées dans les fenêtres qui touchent au chevet par un simple oculus et dans la troisième par une rosace quadrilobée.

∴

Couronnement digne de cette clôture, une corniche sculptée composée de trois assises, une assise de feuilles à crochets entablées, et deux assises de larmiers, supporte la base du comble à deux versants du chœur couvert en ardoises dont le faite dépasse de plus de 9 mètres celui du comble de la nef.

Terminé à son extrémité orientale par une croupe à pan coupé dont l'amortissement en forme de fleuron est surmonté d'une pointe effilée, le comble du chœur dont la charpente est aussi remarquable que celle de la nef, s'appuie à son extrémité opposée sur un gâble ou pignon triangulaire à rampants lisses dont le sommet supportait autrefois une statue et soutenu par des contreforts analogues par leur disposition, quoique différents par leur structure, à ceux de la façade occidentale de l'église. Dans la maçonnerie de l'un de ces contreforts, du côté du midi, on retrouve l'amorce d'une fenêtre, indiquant qu'un moment on avait songé à établir au-dessus de la nef un fenestrage du même style que celui du chœur.

Au-dessus du chœur, sur la charpente duquel il prenait



appui, s'élevait autrefois un élégant clocher octogonal en bois, revêtu de plomb, de 14 mètres de hauteur, construit vers la fin du XIV^e siècle et qui renfermait la sonnerie de l'horloge dont le cadran se voit à la partie supérieure de la façade occidentale de l'église. Sa base à claire-voie, formée de deux étages superposés d'arcades trilobées de hauteur différente et couronnés d'un bandeau décoré sur chacune de ses faces d'un médaillon en relief représentant le buste d'un prophète, supportait une flèche pyramidale recouverte d'ardoises, entourée à sa base de huit pinacles à crochets en plomb et terminée par une croix en fer surmontée d'un soleil en cuivre.

Sur les lames de plomb qui recouvraient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur les diverses parties de cet édifice, nous avons recueilli, lors de notre dernière visite au moment de sa destruction¹, un certain nombre d'inscriptions analogues à celles que nous avons signalées sur les fenêtres du grand clocher et parmi lesquelles nous citerons les suivantes qui nous ont paru, à

¹ C'est en 1886-87 que les habitants de Gallardon virent disparaître ce petit clocher qui, depuis de longues années réclamait de sérieuses réparations. Le Conseil municipal, alors composé de MM. Hautefeuille, maire, P. Denis, adjoint, Bréant,

cause des noms qu'elles nous rappellent, présenter le plus d'intérêt. — P. Desessarts, fait le VI^e octobre 1542. — H. Guiblet, 1658. — Levéville, chirurgien, 1617. — Jehan Méry 1631.

— Jean de la Croix. — Mathurin Janet, 1711. — Jean Tullout, 1730. — Nicolas Brisot, etc.



A l'intérieur de ce petit clocher se trouvait autrefois une cloche destinée, ainsi que le constatent l'absence de battant et surtout l'inscription placée à sa partie supérieure, à servir de timbre d'horloge

et à sonner l'heure aux habitants de Gallardon.

Placée aujourd'hui à l'intérieur du comble de la nef, elle remplit encore cet office d'une façon tout-à-fait harmonieuse :

le son en est clair et s'entend au loin dans la vallée. Cette cloche, de forme gracieuse, mesure 65 centimètres de hauteur, compris ses anses et 60 centimètres de largeur à sa base. Malgré ses petites dimensions, elle est remarquable à plus d'un titre :

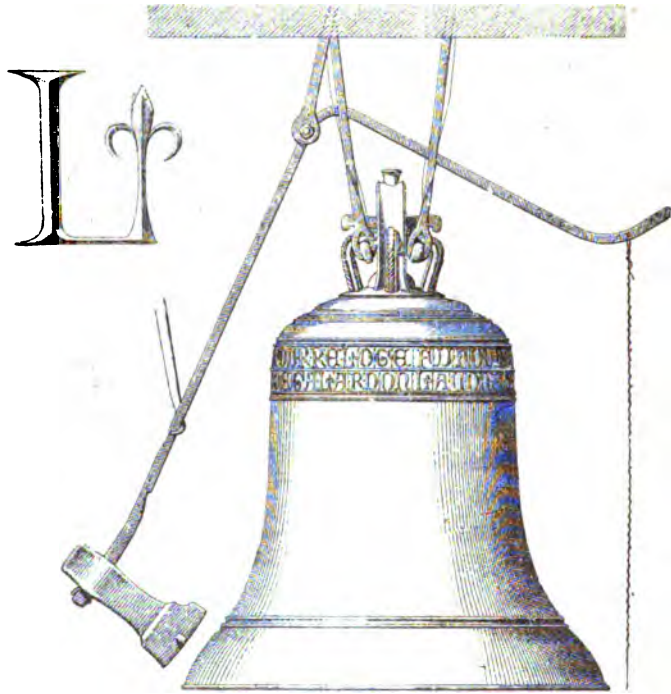


c'est en effet une des plus anciennes cloches que l'on connaisse dans le département d'Eure-et-Loir. L'inscription suivante en relief :

Goussard, Boudet, C. Besnard, D. Brillot Daniel, H. Martin, Tredhan, Brunet et I. Ménard, après avoir voté en principe la réfection des parties les plus endommagées de cet édifice, confia la direction de ces travaux à M. Henri Moutou de Chartros, architecte diocésain. Celui-ci, au cours des démarches entreprises par la municipalité pour obtenir du ministère des Beaux-Arts une subvention, fit démonter pièce à pièce le petit clocher. Quelques mois après, la réponse du ministre des Beaux-Arts, n'ayant point été, par suite de cette démolition intempestive, favorable à la demande de subvention, le conseil municipal à son tour refusa dans sa séance du 24 mai 1887 de voter les fonds nécessaires au rétablissement de l'état primitif des choses. En prévision d'une reconstitution désirée à Gallardon de ce petit clocher, toutes les parties artistiques en plomb utilisables ont été par les soins de l'administration municipale déposées à l'intérieur du comble du chœur.

L'an MCCC et III pour reloge fu fondé du pays et des
Bourgoys de Galardon la contrée

disposée sur deux lignes concentriques, qu'elle porte à la base du cerveau. fait remonter l'époque de sa fonte aux premières années du XV^e siècle. De plus son exécution est des mieux



réussies : tous les fins déliés de l'inscription, le petit ornement qui termine la première ligne, les couronnes renfermant de petites cloches, la croix elle-même qui est très ornée sont bien visibles et parfaitement venus; cette perfection porte à croire que la matière de cette cloche est extrêmement pure.

L'armature qui maintenait en place ce timbre dans le petit clocher et qui a été conservée, lors de sa nouvelle installation,

ainsi que le marteau qui frappe les heures sont de la même époque que cette cloche et que le clocher qui les renfermait primitivement.

∴

Pour ne rien omettre, nous nous contenterons en terminant la description extérieure de l'église, de signaler la sacristie moderne bâtie, dans le style du XIII^e siècle, dans l'angle formé par le transept et la première travée sud du collatéral du chœur, pour remplacer l'ancienne sacristie qui se trouvait du côté opposé et qu'on a démolie pour des raisons de viabilité.

INTÉRIEUR



ous entrons dans l'église de Gallardon par sa porte principale. Dès les premiers pas, l'œil embrasse un ensemble architectural imposant qui éveille dans l'esprit un sentiment analogue à celui qu'on éprouve au dehors en contemplant sa merveilleuse abside.

Les proportions harmonieuses de ses diverses parties, la hauteur de ses voûtes soutenues en avant par les murs de la nef, au fond par des piliers qui forment autour du chœur une majestueuse clôture, l'heureuse distribution de son éclairage, l'élégante décoration du chœur, digne, malgré les mutilations qu'elle a subies sous prétexte d'embellissement de son architecture extérieure, impriment à l'ensemble du monument un caractère de gravité religieuse que ne possèdent pas nombre d'églises situées dans des localités beaucoup plus importantes que Gallardon.

Bâtie selon toute probabilité pour une population plus nombreuse que celle qui la fréquente de nos jours, l'église de Gallardon couvre dans son œuvre une superficie de 1500 mètres carrés environ.

Divisé de la porte d'entrée au sommet de l'abside en trois parties : nef, transept et chœur, l'intérieur de l'église, qui présente comme l'extérieur, suivant l'époque à laquelle appartient la construction de ses diverses parties, de notables différences au

point de vue architectonique, mesure 69 mètres de longueur : sa largeur et sa hauteur varient avec ses diverses parties.

Les parements intérieurs de l'église, autrefois recouverts d'un affreux badigeon diversement coloré, ont été depuis quelques années l'objet d'une importante réfection : grâce à l'abbé Marie, ceux de la nef et du collatéral du chœur, repris à deux époques différentes, ont reçu un nouvel enduit figurant un appareil régulier d'assises plus en rapport avec la dignité du lieu, quoique on puisse regretter les dissemblances qu'il présente dans ces différentes parties.

..

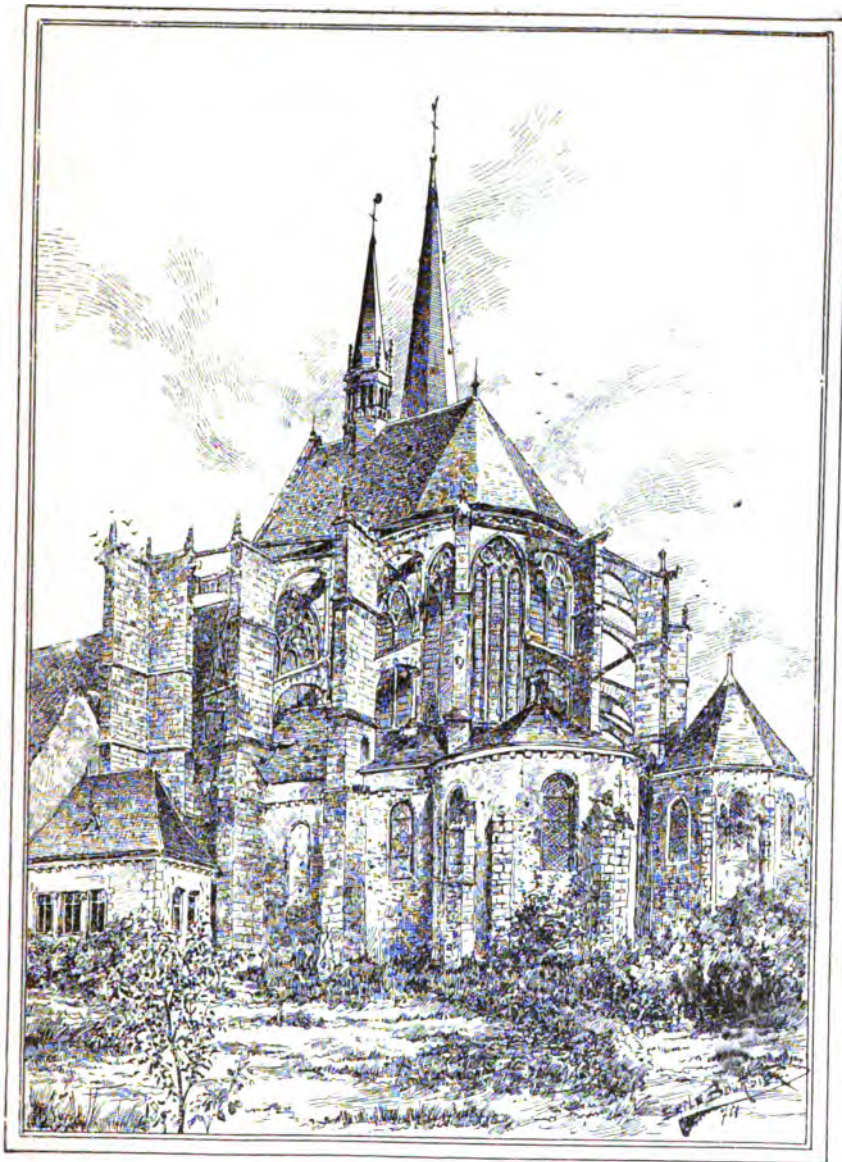
La nef, à l'entrée de laquelle nous retrouvons de chaque côté de la porte et au bas des murailles latérales dans toute la longueur de la première travée une série d'arcatures romanes semblables à celles que nous avons décrites sur la façade occidentale de l'église, délimitant le narthex ou vestibule de l'église romane primitive¹, forme un vaste parallélogramme de 37 mètres 20 de longueur, en y comprenant la croisée du transept qui lui fait suite, sur 12 mètres 10 de largeur.

Percés au nord de deux petites fenêtres à plein-cintre de 3 mètres 90 de hauteur sur 1 mètre 20 de largeur, garnies de verre blanc en losanges, et au sud de quatre fenêtres semblables, les murs latéraux de la nef soutiennent une voûte ogivale, construite en charpente et lambrissée de douves de merrain, qui mérite par son ampleur, sa légèreté et son ornementation l'attention des curieux et des archéologues. C'est en effet un des plus importants et des plus remarquables spécimens de voûte en bois du commencement du XV^e siècle qui subsiste encore dans le pays chartrain.

La charpente qui supporte l'ensemble de cette voûte et dont les extrémités s'appuient sur les pignons de la façade et du chœur est d'un travail soigné et d'une conservation parfaite.

Les sablières formant entablement au dessus des murs laté-

¹ Dans ses *Essais historiques sur le marquisat de Gallardon*, Saunier signale les vestiges de ce vestibule qu'il appelle l'église des catéchumènes. Dans les premiers temps de la chrétienté, cette partie des lieux saints était effectivement réservée aux catéchumènes, c'est-à-dire à ceux que l'Eglise n'avait point encore reçus dans son sein ou qu'elle en avait provisoirement exclus.



Pl. VII. — EGLISE DE GALLARDON. Chevet.



raux de la nef, profondément moulurées, sont reliées entre elles par dix entrails transversaux également moulurés dont les extrémités, ornées de têtes monstrueuses qui semblent vouloir les dévorer, reposent sur des modillons ou consoles en bois sculpté présentant une grande variété de forme et d'ornementation.

Décorées en avant et en arrière de chacun de leurs points de jonction avec les entrails de têtes analogues à celles de l'extrémité de ces entrails, les sablières présentent, en outre, au milieu de l'espace compris entre deux entrails, deux têtes semblables qui séparent une troisième figure monstrueuse ou grotesque faisant en dehors de l'entablement saillie dans le vide en forme de gargouille.

Sur le milieu de chaque entrail s'élève un poteau vertical ou poinçon, diversement orné, dont l'extrémité supérieure va soutenir la poutre faîtière élevée au-dessus du niveau du sol de la nef de plus de 20 mètres et, comme toutes les autres pièces de cette admirable charpente, chargée de moulures.

Au niveau de leurs points d'assemblages avec les poinçons les entrails sont décorés sur chacune de leurs faces transversales de branches chargées de feuilles et de fruits entrelacés largement exécutés et sur leur face inférieure de pendentifs dont l'ornementation varie avec chacun d'eux.

Formés de deux écussons adossés, les deux premiers de ces pendentifs, en partant du bas de l'église, sont timbrés, l'un de... à six burelles de... chargées d'un lion passant de .. brochant sur le tout, l'autre de... à six quintefeuilles de... posées 3, 2 et 1. Malgré de nombreuses recherches nous n'avons pu jusqu'à présent découvrir à quelles familles appartenaient ces armoiries dont les dernières sont surmontées d'une crosse tournée à gauche. De larges feuilles profondément découpées forment en s'imbriquant le troisième pendentif. Le quatrième, disposé comme les deux premiers, présente sur ses deux faces un écu aux armes de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1, soutenu par un ange debout. Les deux suivants sont formés par des animaux fantastiques aux postures grotesques. Le septième et le huitième sont terminés l'un par deux figures de moines, l'autre par deux têtes d'animaux monstrueux. Enfin le neuvième et le dixième, qui présentent la même disposition que les deux premiers, sont ornés sur chacune de leurs faces, l'un de figures

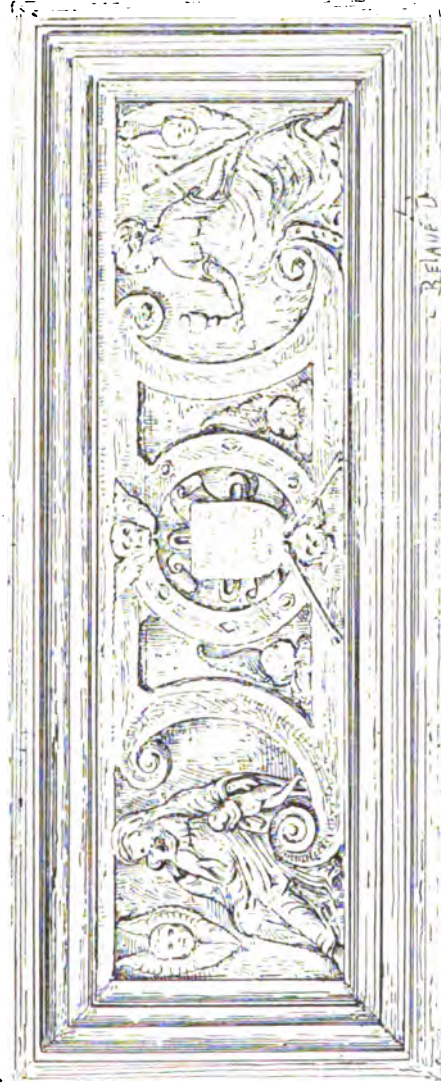
en pied représentant selon toute probabilité d'un côté saint Pierre et de l'autre saint Paul, l'autre d'un simple écusson aux armes de France.

La voûte en berceau qui cache les chevrons de la toiture et les pièces secondaires de la charpente est formée de douves de merrain dont les points de jonction sont recouverts de tringles de bois mouluré divisant la voûte en bandes verticales symétriquement disposées. Au commencement du XVIII^e siècle, l'ensemble de cette voûte a été décoré¹ de peintures de divers tons dont les couleurs aujourd'hui atténuées par le temps s'harmonisent heureusement avec l'architecture de la voûte. Ces peintures régulièrement divisées par panneaux représentent les unes de simples motifs d'ornementation, les autres des tiaras, des crosses et des chaînes ou l'épée et la clef en sautoir, emblèmes des patrons de l'église et le monogramme du Christ IHS.

De nombreuses dates peintes à la base des poinçons de la charpente et les inscriptions suivantes en partie mutilées se lisent sur le lambris de la voûte au milieu d'élégants cartouches qui leur servent d'encadrement : *L'an 1709..... et gagers Jacques Everard, Simon Lonqueué et Jean Genevé, cette traverse du lambris a été faite et peinte. — L'an 1709,.. et gagers Jacques Bellier, Pierre Moreau et Jean Lehoucq, ce lambris a été fait et peint — L'an 1732, ce lambris a été refait et achevé par moy, Jacques...* nous font connaître l'époque à laquelle fut établie cette décoration, ainsi que celle d'une de ses restaurations antérieures à notre temps.

A l'entrée de la nef, masquant en partie les arcatures romanes que nous y avons signalées, une construction moderne en briques, revêtue de plâtre et surmontée d'une balustrade en menuiserie forme à sa partie inférieure le vestibule de l'église, accompagné de chaque côté d'une chambre servant de remise

¹ Peu de temps avant l'établissement de cette décoration, le lambris de la voûte avait été l'objet d'une réfection partielle comme nous l'indique l'acte suivant. Le dimanche 13 juillet 1704, à l'issue des Vespres sous le chapiteau de l'église a été fait marché avec Malthurin Jannet, menuisier, pour faire environ deux toises de lambris de bois à la charpente qui est directement au-dessus de l'autel saint Jacques, depuis l'appuy de la charpente jusqu'au pillier de pierre qui soutient le pignon du chœur en hauteur et depuis ledit pignon jusques à la première poutre ou traverse, lequel lambris sera de bois de marin neuf assemblé à grain d'orge et sans aubier avec des rambourdes de trois pouces de large sur chaque pièce, à cause qu'on ne pouvait plus y dire la messe en esté à cause des chauve-souris qui y faisaient leurs nids et en hiver à cause des neiges.



Pl. VIII. — EGLISE DE GALLARDON. Retable dans la chapelle du Rosaire.



pour le mobilier hors d'usage de l'église, et soutient la tribune des orgues qu'éclaire le triplet romano-ogival de la façade occidentale garni de grisailles modernes dans le style du XV^e siècle.

∴

Dans le haut de la nef s'ouvrent à droite et à gauche les chapelles latérales formant basses-nefs.

La chapelle de droite, dite chapelle du Rosaire¹, en partie contemporaine de l'église primitive, communique avec la nef par une arcade à plein-cintre, mesurant 7 mètres 30 de hauteur et 5 mètres 50 de largeur, dont l'archivolte formée de moulures à nervures prismatiques s'appuie sur des pilastres cantonnés en avant d'une demi-colonne et sur leurs côtés de colonnettes engagées dont les chapiteaux sont ornés de feuillages variés ou de moulures et dont les bases quadrangulaires sont décorées de pattes sculptées.

Cette chapelle qui mesure 7 mètres de longueur sur 4 mètres 90 de largeur, aujourd'hui fermée à la rencontre du transept par un mur sur lequel s'appuie le retable en menuiserie moderne de l'autel de la Vierge, se terminait autrefois de ce côté par une arcade ogivale soutenue par des pilastres, semblables à ceux de l'entrée du côté de la nef, dont on retrouve du côté du transept en partie cachées dans la maçonnerie du mur de clôture les colonnettes latérales ainsi que leurs chapiteaux.

La voûte d'arête à plein-cintre de cette chapelle, haute de 7 mètres 30, construite en blocage, et dont les arceaux moulurés s'appuient sur des colonnettes dont les chapiteaux présentent une grande variété d'ornementation, était autrefois décorée de peintures médiocres, restituées d'après d'anciens fragments de fresques de la fin du XVI^e siècle.

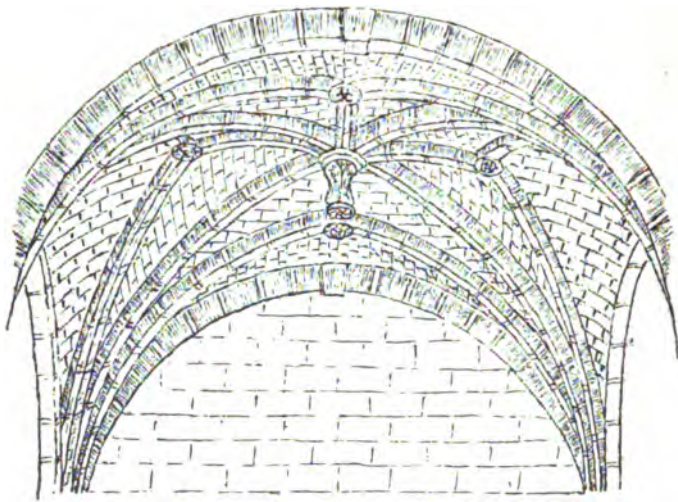
L'intérieur de cette chapelle, éclairé par une seule fenêtre ogivale garnie d'un vitrail moderne n'offre rien de remarquable en dehors d'un intéressant retable d'autel du XVII^e siècle en pierre sculptée, dernier vestige de l'occupation de cette chapelle par la

¹ La confrérie du Rosaire à laquelle cette chapelle servait de lieu de réunion fit imprimer en 1780 pour son usage un petit livre in-16 de 104 pages intitulé : *Mystères et cantiques pour le rosaire de Gallardon* : Chartres, de l'imprimerie de Deshayes, imprimeur de M^{gr} l'Evêque, dont nous possédons un des rares exemplaires.

confrérie des Trépassés représentant, outre divers attributs funéraires, la Foi et la Charité, encastré dans le mur qui fait face à l'autel de la Vierge.

A gauche, la chapelle seigneuriale formant aujourd'hui la chapelle des Fonts-Baptismaux, bâtie en 1556 par la famille de Refuge qui possédait alors la seigneurie de Gallardon, communique avec la nef par deux grandes arcades à plein-cintre de la Renaissance, mesurant 8^m65 de hauteur et 5^m50 de largeur, soutenues par des pilastres ornés de moulures et de chapiteaux. Une arcade semblable termine au levant cette chapelle à sa rencontre avec le transept.

Cette chapelle, qui mesure 12^m80 de longueur sur 4^m70 de largeur et dans laquelle on accède du dehors par une porte revêtue d'un tambour en menuiserie moderne et un perron intérieur de six marches, est éclairée au nord par deux belles fenêtres à plein-cintre subdivisées par des meneaux quadrangulaires en trois parties, terminées elles-mêmes à leur extrémité supérieure par des arcades également à plein-cintre et dans lesquelles on retrouve encore divers fragments de vitraux anciens.



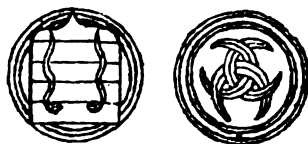
La voûte de cette chapelle, haute de 8^m50 au point le plus bas de ses clefs-de-voûte en pendentifs, construite en pierre de taille et soutenue par des arcs-doubleaux et des formerets à plein-

cintre, est formée de deux travées d'égale grandeur. Divisée dans chacune de ces deux travées en caissons ou vouôtains triangulaires par des arceaux sobrement moulurés dont les ramifications affectent la forme d'une étoile à quatre branches et dont les extrémités s'appuyaient autrefois sur des culs-de-lampe sculptés en forme de mascarons dont on ne retrouve plus aujourd'hui qu'un seul à l'entrée du transept, cette voûte au niveau de chaque point de jonction de ses arceaux est décorée, au milieu d'une clef-de-voûte en pendentif ornée de feuillages et sur les côtés de rosaces variées. Deux de ces rosaces, dans la travée la plus rapprochée du bas de l'église, formées, l'une



d'un écusson aux armes de la famille de Refuge : *Fascé d'argent et de gueules de cinq pièces, à deux guivres de sinople affrontées posées en pal, l'autre des Trois croissants entrelacés* qu'avait adoptés pour em-

blème le roi Henri II, nous rappellent le souvenir de la famille seigneuriale qui fit



élever cette partie de l'édifice ainsi que l'époque de sa construction.

Le long des murs de cette chapelle et sur les piliers qui la séparent de la nef sont encastrées de belles pierres tombales avec effigies, ainsi que diverses épitaphes et inscriptions intéressantes pour l'histoire du pays et de l'église.

Les fonts baptismaux situés dans cette chapelle sont formés d'une belle cuve en pierre de Tonnerre sculptée, reposant sur un socle moderne en pierre. Ornée en son milieu d'une guirlande de feuilles de laurier et à sa partie inférieure de larges feuilles d'eau, elle présente en avant une surface ovale, martelée, à l'époque de la Révolution, où se trouvaient vraisemblablement sculptées les armoiries de la famille Hurault de Cheverny, entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel dont on aperçoit encore des traces, sur chacun de ses côtés un écusson représentant l'épée et la clef en croix, emblèmes des patrons de l'église, et enfin sur sa face postérieure l'inscription suivante : 1586. —

IE : FVS : PAR : MRES : I : DVGVE : D : LEVASSORT : I :
BOVDON : ET : P : COVLDRÉ : GAGIERS : POSE : P : S :
Ligien.

∴

Le sol de la nef et des bas-côtés, autrefois bouleversé par de fréquentes inhumations est aujourd'hui recouvert par un dallage en pierre établi de 1768 à 1770.

Le 6 février 1768, les gagiers de la paroisse firent un accord



avec Noël Ledru, sculpteur marbrier demeurant à Paris, rue de la Roquette, par lequel celui-ci s'obligeait de faire scier les tombes de l'église de Gallardon selon les échantillons nécessaires pour le carrelage en dalle de l'allée principale de la nef, d'en faire le posage à ses frais pour la somme de douze sous du pied carré, et ce pour le jour des Rameaux sans plus tarder; ledit ouvrage bon et solide à dire d'ouvriers et sujet à visite : lesdits gagiers de leur côté s'obligeant de payer la somme due selon le toisé, lors de l'ouvrage totalement fait et de fournir la chaux et le sable nécessaires, ledit Ledru fournissant à ses frais le mastic convenable

pour rendre l'ouvrage parfait et se réservant en outre huit pieds de pierre de l'épaisseur de la plus belle tombe.

Le 13 mars de la même année, par un nouvel accord avec les gagers, Pierre Fessé et Louis Haye, dit Pontgouin le jeune, maçons et tailleurs de pierre, demeurant à Gallardon s'obligèrent de tirer des carrières de Germonval les pierres nécessaires pour le pavage de l'église, de tailler lesdites pierres proprement et surtout sans qu'aucune d'elles soit écornée, d'en faire le posage bon et solide et ce moyennant la somme de neuf sous du pied carré, s'obligeant en outre de tailler les vieilles pierres et de les poser à la journée ou à tâche selon le prix à faire.

Le dallage de la chapelle des Fonts, en pierre de Germonval, commencé à Pâques 1770, renferme encore quelques pierres tombales sans effigies et dont les inscriptions ont presque entièrement disparu. L'une d'elles est formée par une ancienne table d'autel aux angles de laquelle on voit encore les croix de consécration et au milieu l'emplacement de la cavité qui renfermait autrefois les reliques.

L'intérieur de la nef est occupé par quatre rangées de bancs en menuiserie récemment exécutés par un habile ouvrier du pays et donnés à l'église par une pieuse paroissienne, M^{lle} Caroline Guillet. La chaire adossée au pilier qui sépare les deux arcades de communication de la chapelle des fonts avec la nef, malgré ses sculptures, n'offre aucun intérêt¹ ainsi que le banc d'œuvre qui lui fait face. A l'entrée de la chapelle du Rosaire, un banc, que ses accotoirs sculptés datent du XVIII^e siècle, porte l'inscription suivante en partie martelée : POUR LORS CURÉ GEORGES DARBLAY ET POUR GAGERS....

Les murs de la nef sont en outre ornés d'un beau chemin de croix offert en 1891 par une habitante de Gallardon, M^{me} Boudet-Riché

..

Coupant transversalement la nef et ses bas-côtés en avant du chœur, le transept dont le sol se trouve par un perron de quatre

¹ En vertu d'un marché fait le 7 août 1712, l'ancienne chaire de Gallardon que celle-ci a remplacée fut surmontée d'un couronnement exécuté par Mathurin Jannet, menuisier, et Louis Daoust, sculpteur, moyennant 35 livres pour le premier et 70 pour le second.

marches en pierre occupant toute la largeur de l'église exhaussé de 65 centimètres au-dessus de celui de la nef et des bas-côtés forme un vaste parallélogramme mesurant 29 mètres sur 8, communiquant par ses faces transversales avec la nef et ses bas-côtés d'une part et d'autre part avec le chœur et son collatéral.

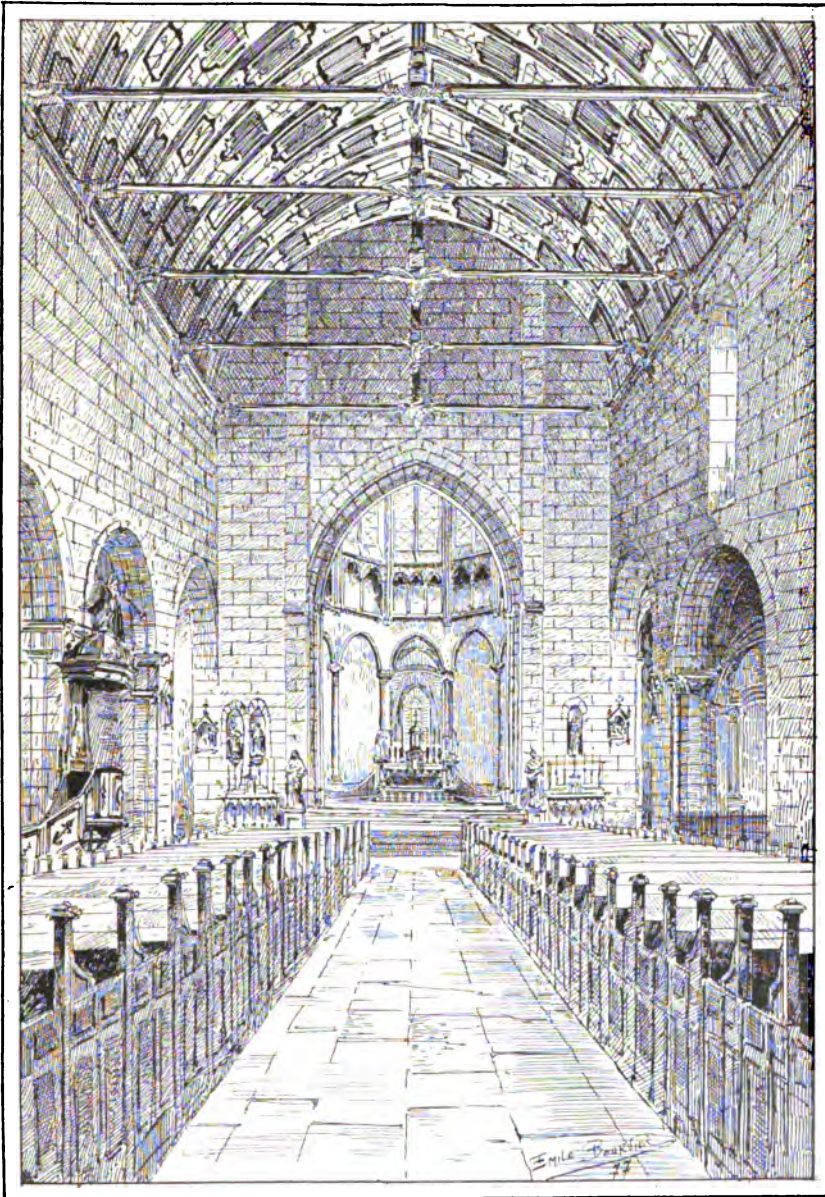
La croisée ou partie centrale du transept, dont la voûte se continue directement avec celle de la nef, n'est en réalité que le prolongement de cette partie de l'édifice dont rien en dehors de la différence de niveau du sol ne la distingue.

Les croisillons ou transepts latéraux communiquent avec la partie centrale par de vastes arcades à plein-cintre, mesurant 9 mètres de hauteur et 6 mètres 70 de largeur, dont les pieds-droits s'appuient d'une part sur le mur de clôture du chœur et se confondent d'autre part ainsi que leurs cintres avec les gros murs de la nef.

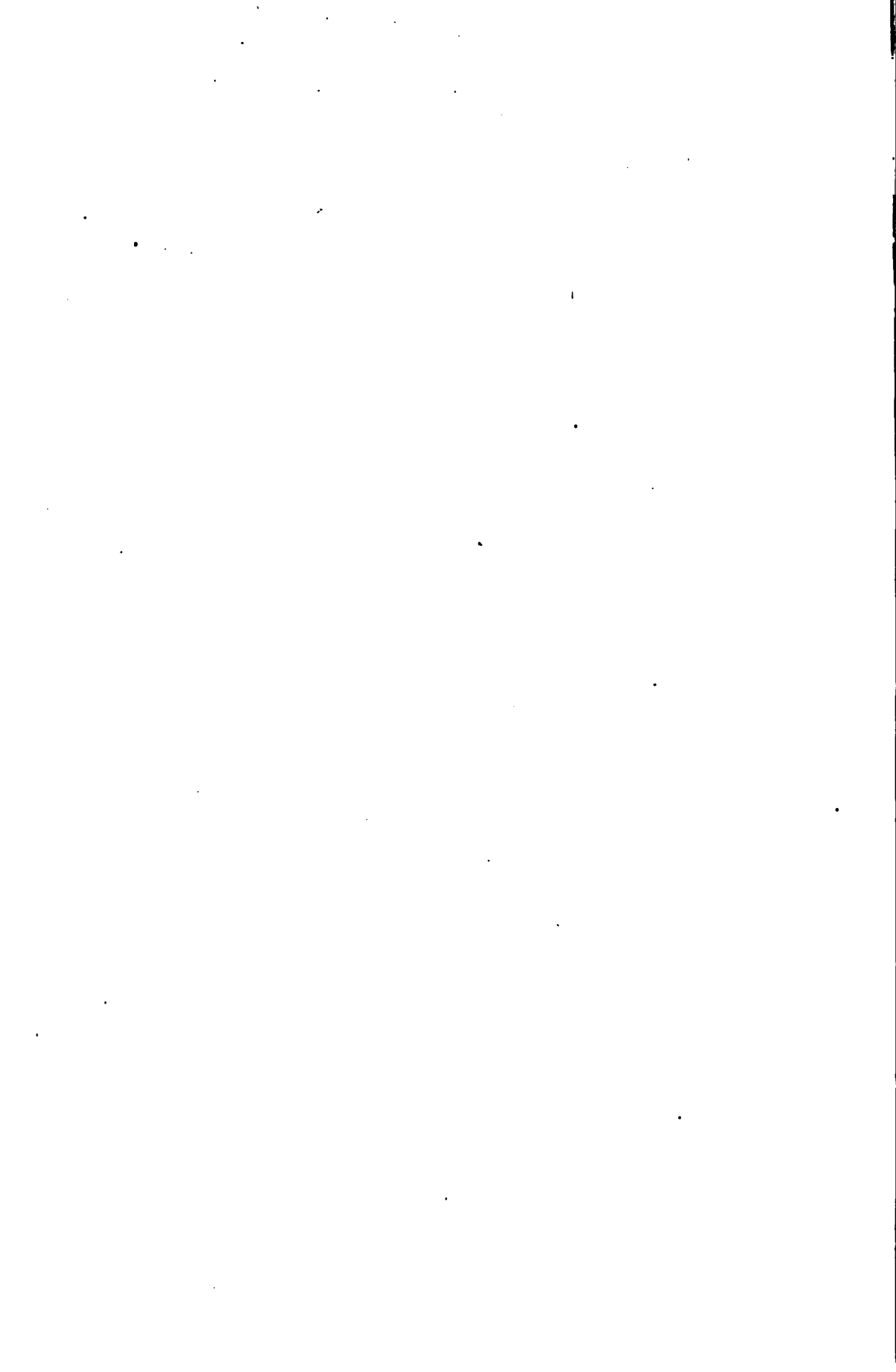
Leurs voûtes, formées chacune de deux travées et disposées perpendiculairement à celle de la nef, sont comme celle-ci construites en charpente avec poinçons et entrails ornementés, deux du côté du nord, un seul du côté du midi, lambrissées de merrain et décorées de peintures : mais beaucoup moins élevées, elles ne mesurent pas plus de 14 mètres environ de hauteur.

Les entrails de ces deux voûtes, ornés à leurs extrémités de têtes monstrueuses, sont en leur milieu décorés, ceux du croisillon nord, le premier de feuillages entrelacés sur ces deux faces, le second d'un côté de deux figures de dragons affrontées et de l'autre de rameaux entrelacés, celui du croisillon sud d'un côté d'un masque grotesque et de l'autre d'un écu aux armes de France soutenu par deux anges couchés. Dans la voûte du croisillon nord, on remarque en outre une inscription, en partie détruite par l'humidité, analogue à celles qui se lisent sur la voûte de la nef.

Eclairé à chacune de ses extrémités latérales par une fenêtre à meneaux dans lesquelles on retrouve des fragments de vitraux anciens, le transept communique avec le dehors par une porte pratiquée à la base du pignon sud revêtue à l'intérieur d'un tambour en menuiserie du XVII^e siècle à la partie supérieure duquel on lit l'inscription suivante : M. R. THIERRY. M. MULLOT. I. JANET. M. GUINEVILLE. GAGERS. 1646.



Pl. IX. — ÉGLISE DE GALLARDON. Vue intérieure.



Du côté opposé le transept communiquait également autrefois avec le dehors par une porte aujourd'hui murée à laquelle on accédait à l'intérieur de l'église par un haut perron en pierre qui a été démoli ainsi que sa rampe de bois à balustres et son tambour de menuiserie, lors des réparations faites dans l'église de Gallardon en 1887 par l'abbé Marie, et sur l'emplacement desquels se dresse aujourd'hui, au-dessous de la fenêtre, un grand Christ en croix en terre cuite qui se trouvait auparavant placé au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel. Séparé du chœur et de son collatéral par une muraille de clôture dont la partie médiane, soutenue par deux puissants contreforts à deux ressauts en pierres de taille divisant en trois parties sa façade correspondant à la nef centrale, est terminée en haut par un gâble ou pignon triangulaire qui dépasse de 9 mètres le faite du grand comble de la nef, et s'appuie sur le formeret de la voûte du chœur, le transept communique avec ces parties de l'édifice par trois grandes baies ogivales pratiquées à la base de ce mur.

Occupant, au milieu de ce mur tout l'espace compris entre les deux contreforts, l'entrée du chœur, exhaussée par un perron en hémicycle de quatre marches en pierre¹, est formée par une vaste arcade en pierres de taille, mesurant 10 mètres 50 de hauteur et 5 mètres 90 de largeur, dont l'archivolte et les pieds-droits sont ornés de moulures toriques identiquement reproduites sur les deux faces de l'arcade et interrompues à la naissance de l'ogive par un anneau mouluré formant chapiteau.

Au-dessus de cette arcade on voyait autrefois un écusson en pierre sur lequel était sculpté un monogramme accompagné de la date 1630. De moindres dimensions, les arcades qui donnent accès dans le collatéral mesurent 7 mètres 65 de hauteur et 3 mètres 20 de largeur. Construites en pierres bien appareillées, elles sont ornées, celle de droite d'une archivolte à deux



¹ L'an 1767, les marches du chœur et des ailes du tour du chœur de Gallardon ont été faites par Jumentier, dit La Pierre, d'Aunay.

rangs de moulures toriques soutenue de chaque côté par un pilastre composé d'une colonne engagée accompagnée de deux colonnettes dont les chapiteaux accouplés ne présentent pas la même ornementation, celle de gauche d'une archivolte à trois



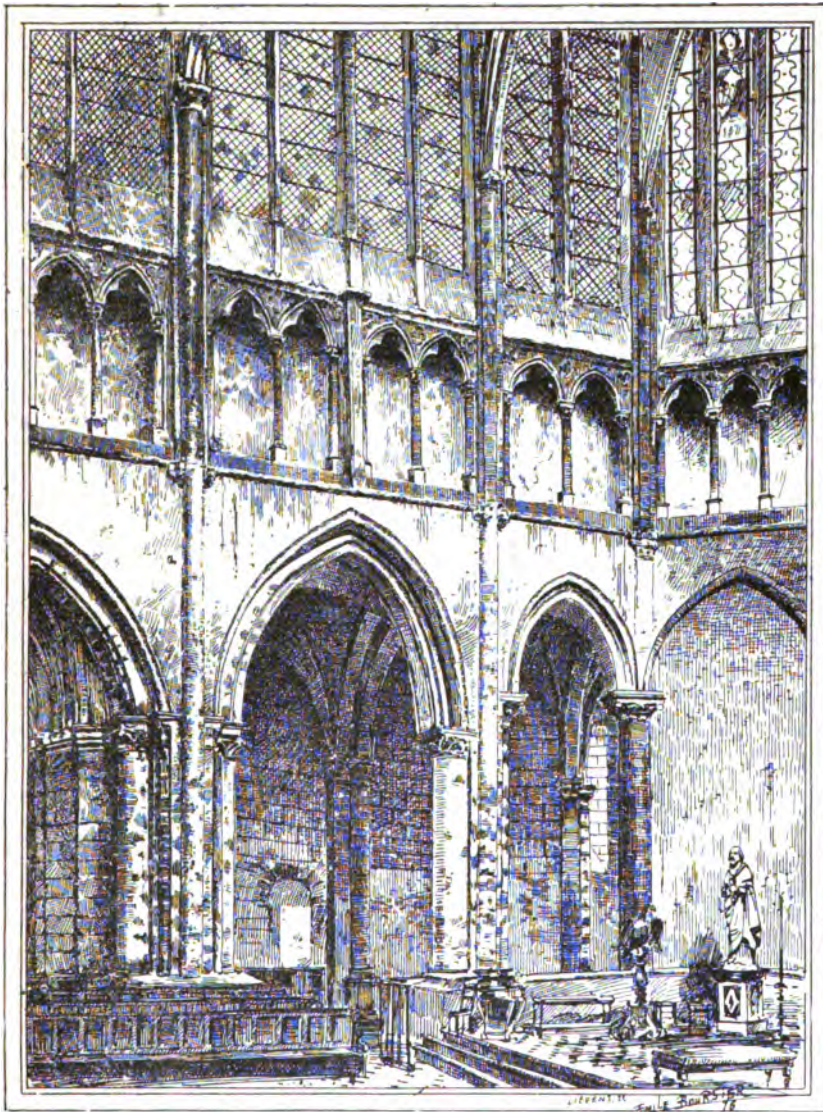
rangs de claveaux en retraite soutenue par des pilastres composés de dedans en dehors d'une colonne engagée, d'une colonnette et d'un pied-droit uni disposés en retraite et dont les chapiteaux accouplés sont formés de feuilles à crochets.

Les bases des colonnes composant les pilastres de chacune de ces arcades sont formées de deux rangs de moulures toriques séparées par une scotie peu profonde et reposent sur des piédestaux quadrangulaires auxquelles elles se relient par des pattes sculptées.

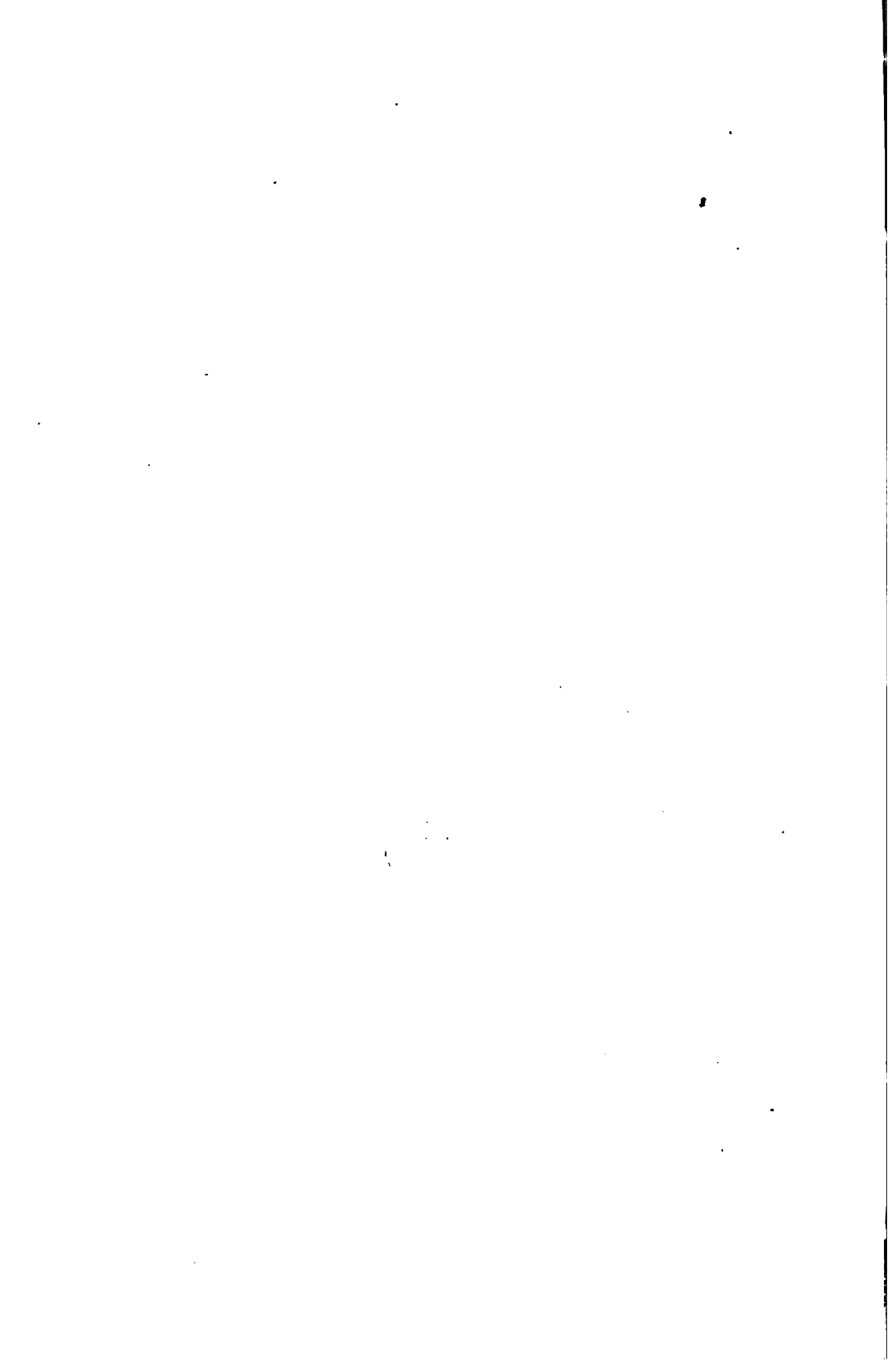
De chaque côté de l'entrée du chœur, séparant l'arcade du collatéral du contrefort correspondant, s'élève dans le transept un autel en menuiserie moderne dans le style du XIII^e siècle, en arrière duquel on voit encastré dans le mur de clôture du chœur un contre-retable en pierre de taille moulurée surmonté, celui de gauche de deux niches ogivales, celui de droite d'une seule niche semblable. Ces autels dédiés l'un à saint Mathieu et à saint Vincent, l'autre à sainte Julienne ont remplacés deux autels en menuiserie du commencement du siècle dédiés le premier à saint Mathieu, le second à saint Vincent.

Au-dessus de ces autels, lors de la réfection de l'enduit de cette partie de l'église, nous avons découvert en grattant le badigeon, aux places qui nous semblaient de couleur plus foncée que les parties avoisinantes, deux fragments d'une ceinture funèbre dont nous avons vainement demandé la conservation, ornés d'un grand écusson : *Ecartelé au 1 et 4 d'azur à trois fasces ondées d'argent au lion naissant d'or, qui est Bullion, aux 2 et 3 d'argent à la bande de gueules accompagnée de 6 coquilles du même en orle, qui est Vincent, et entouré des colliers des ordres du roi.*

En avant de l'entrée du chœur, aujourd'hui fermé par une grille moderne en bois sculpté sans intérêt (œuvre d'un ouvrier du pays, ainsi que les deux troncs en forme de consoles appliqués en avant de chacun des contreforts) s'élevait autrefois un jubé sur lequel nous ne possédons aucun renseignement et que Sau-



Pl. X. — ÉGLISE DE GALLARDON. Chœur.



nier dans ses *Essais historiques sur la ville et le marquisat de Gallardon* se contente de qualifier d'antique et qui fut abattu la seconde semaine du Carême en 1744.

Le sol du transept, dont l'ancien pavage en terre cuite du pays¹ a été récemment remplacé par un dallage en pierre de liais, grâce au zèle pieux de M^{lle} C Guillet, présente en son milieu, en avant du perron du chœur, une large partie dallée formée de quatre pierres tombales de grande dimension dont les effigies et les inscriptions sont entièrement effacées, sur laquelle se dresse, lors des enterrements, le catafalque et à laquelle en raison de cet usage les habitants du pays ont donné le nom de Pierre des Morts.

..

Primitivement réservé aux religieux chargés de desservir le prieuré de Gallardon, le chœur de l'église dont certaines parties, hélas ! trop rares, ne le cèdent guère en antiquité à celui de la cathédrale de Chartres, rappelle par certains détails de son architecture intérieure celui de l'église Saint-Père de la même ville.

Comprenant dans sa longueur deux travées parallèles et le rond-point qui en compte sept en pourtour, et divisé dans sa hauteur en trois parties : les grandes arcades par lesquelles il communique avec le collatéral, la galerie ou triforium et le fenestrage ou claire-voie, il mesure dans l'œuvre 18 mètres 50 de longueur sur 13 mètres de largeur.

Son sol, élevé au-dessus de celui du transept par un perron de quatre degrés et recouvert d'un pavage en mosaïque formé de dalles octogonales en pierre de liais et de carrés de marbre noir, se trouve encore à l'entrée du sanctuaire exhaussé par trois degrés qui occupent toute la largeur de l'édifice ; enfin on monte à l'autel placé au centre du rond-point par quatre degrés. Ces surélévations successives permettent aux fidèles de voir de la plus grande partie des points de l'église l'officiant à l'autel

Au milieu du chœur proprement dit existe un caveau de 8 à 9 pieds de long et de 7 pieds de large bien voûté et pavé auquel

¹ En 1675 eut lieu une adjudication de travaux à faire dans l'église de Gallardon pour paver la traverse devant le crucifix.

conduit un escalier bien établi d'environ 12 marches. L'entrée en est couverte de limandes fortes de chêne, appuyées sur des barres de fer et dessus est le pavé courant.

La partie inférieure du chœur présente les caractères bien prononcés de l'art architectural à la fin du XII^e siècle. Onze grandes arcades dont l'ogive semble se dégager avec timidité des liens du plein-cintre forment autour du chœur une clôture ajourée. Ces arcades, dont les sommets ne s'élèvent pas dans le chœur proprement dit et le sanctuaire à la même hauteur, et dont les points d'appui se trouvent dans le sanctuaire plus élevés de 75 centimètres que dans le chœur, sont décorées sur chacune de leurs faces que sépare une plate-bande unie d'une archivolt composée de deux rangs de claveaux en retraite ornés sur leurs bords d'une forte moulure torique crument fouillée.

Du sol à la pointe de leur ogive, l'ouverture de ces arcades est dans le chœur de 8 mètres et dans le sanctuaire de 7^m35. Leur largeur varie avec celle des travées qu'elles occupent et surtout avec celle des entrecolonnements qui les supportent.

Des sept travées du rond-point, celle du milieu mesure 3^m40 d'entrecolonnement ; celles qui l'accompagnent de chaque côté ainsi que celles de l'entrée du sanctuaire, d'égale dimension, mesurent 2^m65 et sont séparées entre elles par une travée dont l'entrecolonnement plus large mesure 3^m40.

Quant aux entrecolonnements des deux travées parallèles du chœur, ils présentent entre eux de notables différences. Ceux de la travée la plus rapprochée du transept mesurent : celui de droite 4^m48, celui de gauche 5^m60 ; ceux de l'autre travée formant les portes latérales du chœur mesurent : celui de droite 5^m60, celui de gauche 4^m25.

Les piliers qui constituent ces divers entrecolonnements affectent suivant la place qu'ils occupent des formes différentes : ceux du sanctuaire sont d'une seule colonne, alternativement cylindrique ou polygonale. Un seul d'entre eux, de forme polygonale, est décoré à sa partie antérieure d'un faisceau de colonnettes.

Ceux qui séparent les arcades du chœur et du sanctuaire, sont formés d'un massif rectangulaire cantonné sur chacune de ses faces, d'une colonne de grosseur variée, à demi engagée dans son épaisseur.

Ceux qui séparent entre elles les arcades du chœur ainsi que

les pilastres adossés au mur de clôture qui sépare le chœur du transept présentent la même disposition, mais de plus sont ornés sur chacun des angles du massif qui les constitue de colonnettes engagées.

Des quatre colonnes engagées sur les faces du massif de ces piliers, deux reçoivent la retombée des arcades de la clôture du chœur, la troisième supporte les nervures et les arcs-doubleaux des voûtes du collatéral et la quatrième placée en avant, s'élevant d'un seul jet jusqu'au-dessus du triforium, va soutenir les arcs-doubleaux de la voûte du chœur.

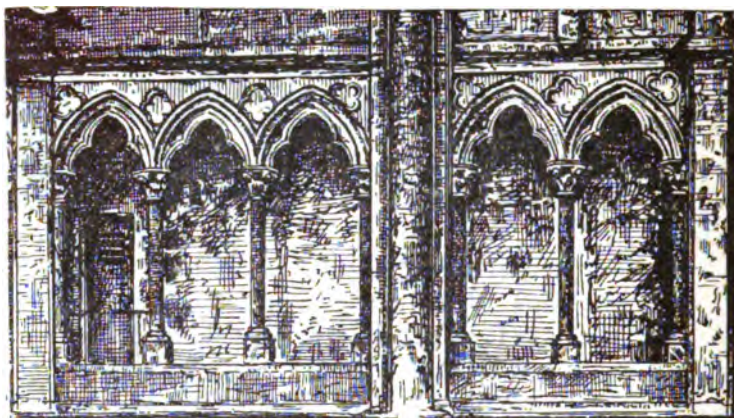
Les bases, sur lesquelles s'appuient ces piliers, supportées par des socles quadrangulaires, reliés entre eux dans le sanctuaire par un petit mur d'appui, se composent de deux moulures toriques séparées par une profonde scotie ; le tore inférieur est très évasé par rapport à celui du dessus et la scotie qui les sépare forme au pied de la colonne un petit canal dans lequel l'eau peut séjourner. Des pattes sculptées en forme de feuilles rattachent en outre les bases des colonnes du chœur aux angles des piédestaux sur lesquelles elles reposent ; cette disposition spéciale n'existe pas à la base des colonnes du sanctuaire. Layés verticalement et formés d'assises de pierre de 25 à 35 centimètres de hauteur, les fûts de ces divers piliers ont une hauteur qui varie avec le niveau du sol des parties auxquelles ils appartiennent. De la base à leur chapiteau, ceux du chœur mesurent 3^m25, ceux du sanctuaire 4 mètres.

Quelle que soit leur disposition, isolées, cantonnées ou en faisceau, colonnes et colonnettes sont surmontées de chapiteaux appropriés à leur forme et appartenant tous au même type : l'astragale est formée d'une simple moulure ronde, les corbeilles sont garnies de crochets saillants alternant avec des feuilles appliquées à plat paraissant empruntées pour la plupart à la flore locale ; les tailloirs sont décorés de plusieurs moulures superposées et profondément fouillées. Partout ils remplissent les fonctions de table et servent d'appui à la retombée des arcades de la clôture du chœur ou des nervures de la voûte.

Tout autour du chœur, au-dessus des grandes arcades règne



entre deux fortes moulures horizontales qui l'accompagnent dans toute son étendue, une galerie composée d'une suite d'arcades trilobées supportées par de petites colonnes en arrière



desquelles elle forme un étroit passage de 75 centimètres de largeur faisant le tour du chœur. Cette galerie ou triforium (comme appellent les archéologues anglais ces sortes de tribunes)

comprend dans son ensemble onze travées, d'inégale largeur, séparées les unes des autres par un pilastre. Ces pilastres reliant les piliers de l'étage inférieur aux nervures de la voûte sont formés de trois colonnes accouplées qui vont par leurs extrémités supérieures, celle du milieu couronnée d'un chapiteau à crochets, soutenir les nervures de la voûte et celles des côtés former le cintre des fenêtres supérieures et le formeret de la voûte.

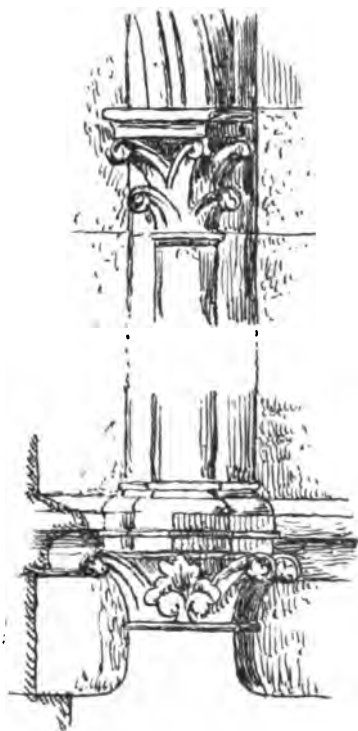
Dans le sanctuaire, la base de ces pilastres repose sur un chapiteau ionien encastré en saillie dans la muraille au-dessous de la moulure inférieure du triforium, dans l'axe des piliers du rez-de-chaussée.

Dans le chœur, la colonne centrale des pilastres est formée par le prolongement de la colonne antérieure des piliers, tandis que les colonnes latérales sont soutenues par des culs-de-lampe de formes variées posés en encorbellement au même

niveau que les chapiteaux qui soutiennent la base des pilastres du sanctuaire.

Les travées du triforium n'étant point, comme nous l'avons dit, d'égale largeur, ne comptent pas le même nombre d'arcades : dans le sanctuaire les unes en ont deux, les autres trois ; dans le chœur les travées subdivisées chacune en deux parties égales par un pilastre carré qui soutient le meneau central de la fenêtre qui occupe la partie supérieure de chaque travée en comptent les unes six et les autres quatre. L'ensemble du triforium comprend trente-neuf arcades supportées par cinquante-deux colonnettes.

Chaque travée du triforium se compose de deux murs, de plusieurs arcades et d'un plafond. Le premier mur regarde l'intérieur du chœur : sa partie inférieure très peu élevée est pleine et unie et sert de stylobates pour les colonnettes ; sa partie supérieure est ornée de trèfles et de quatre-feuilles moulurés sans ajours : il mesure 3 mètres de hauteur. Le second mur, de même hauteur, primitivement percé de grandes arcades aujourd'hui murées, de dimensions variant avec la largeur des travées qu'elles occupent, et qui selon toute probabilité devaient dans l'esprit du constructeur de l'édifice être garnies de verrières, sert d'adossement au comble du collatéral. Les arcades trilobées ont leur intrados et leurs redents ornés d'une moulure torique et s'appuient sur des colonnettes isolées, toutes surmontées d'un chapiteau du plus beau style et de la plus fine exécution (Pl. XI, n° 1), et dont l'ornementation offre une variété de feuillages qui ravit quand on l'étudie. Le plafond est formé de dalles en pierre qui soutiennent les constructions de l'étage supérieur.



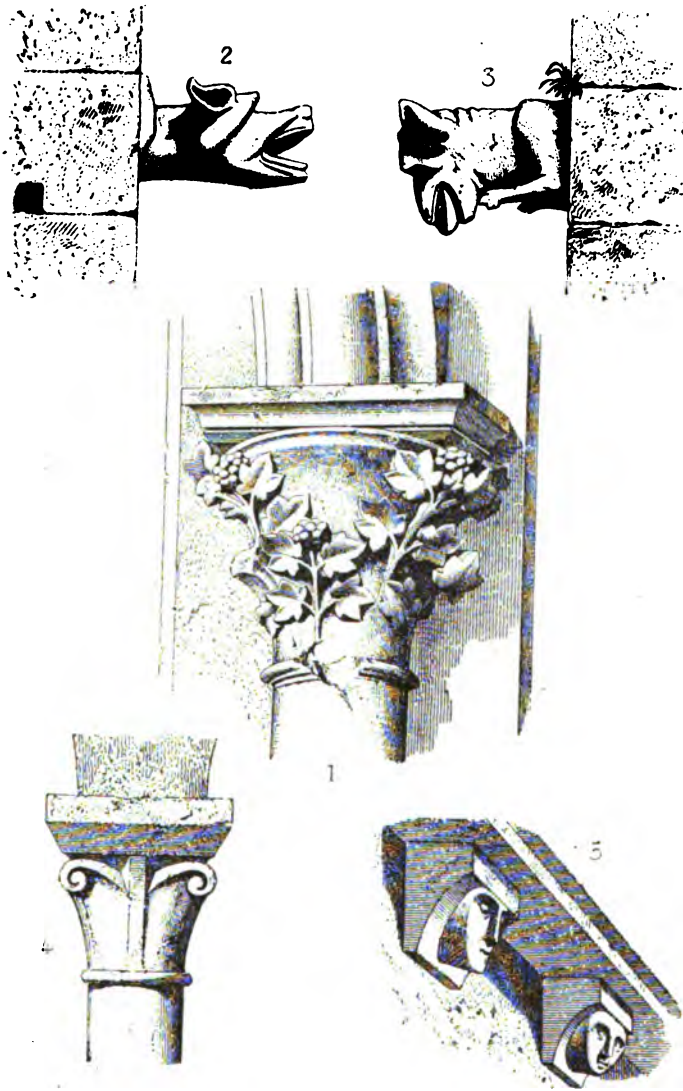
Magnifique spécimen de l'architecture au commencement du XIII^e siècle, l'étage supérieur du chœur composé de onze grandes fenêtres hautes de 9 mètres dont l'une, du côté du nord, s'est trouvée, lors de la construction de la tour, du grand clocher, aveuglée par le mur méridional de cette tour, mais dont on retrouve en dedans du chœur encastrée dans la maçonnerie la forme en pierre divisée comme celle qui lui fait face en roses et en lancettes, constitue au-dessus du triforium une claire-voie d'un effet grandiose. L'ensemble de ces fenêtres, occupant du triforium à la voûte dont elles prennent comme archivoltas les formerets toute la largeur des travées comprises entre les pilastres qui les séparent et ne laissant entre elles que les points d'appui rigoureusement nécessaires pour porter les voûtes, répond en effet par la simplicité apparente de sa conception, la hardiesse et la puissance de sa construction à l'élégance et à la majesté des parties qui le supportent.

L'aspect intérieur de cette claire-voie, ne différant en rien au point de vue architectonique de celui qu'elle présente au dehors, il nous reste peu de chose à dire à son sujet.

Les verrières qui les ornaient primitivement ont depuis longtemps disparu : quelques fragments assez bien conservés qu'on y voyait encore, il y a vingt-cinq ans, et notamment une Vierge debout, de grandeur naturelle, tenant l'enfant Jésus dans ses bras, dont le dessin, la pose et l'expression étaient excellents et les couleurs, quoique un peu vives, très harmonieuses, indiquaient qu'ils appartenaient au XIII^e siècle¹.

Les sept fenêtres du sanctuaire sont aujourd'hui garnies de grisailles modernes : celles du chœur de panneaux de verre

¹ Au siècle dernier, les vitraux de l'église de Gallardon déjà réparés en 1530 (minutes notariées) furent à deux reprises victimes de violents ouragans. — Le dimanche 18 juillet 1728 à quatre heures après midi un orage extraordinaire est tombé sur Gallardon et sur tout son territoire, qui a perdu entièrement tous les grains et les vignes et les arbres, cassé toutes les vitres du côté d'occident et du nord d'où venait le vent, l'orage venant par Saint-Prest et Harleville, rempli de grêle grosse comme des œufs et de grosses balles à jouer à la paume qui est tombée pendant une demi-heure de suite avec abondance et un très grand vent qui a aussi cassé les ardoises de la moitié de la couverture du chœur depuis le milieu du rond-point jusques au pignon à refaire à neuf, ainsi que le quart environ des chapelles de Saint-Crespin, du Saint-Sacrement et de Sainte-Marguerite et les pavillons derrière la chaire. — Le 11 juillet 1749 est venue une grêle épouvantable qui a fracassé bien des vitres du côté du prieuré.



Pl. XI. — ÉGLISE DE GALLARDON.

1. Chapiteau du triforium. — 2. Gargouilles. — 3. Consoles d'entablement de la nef. — 4. Chapiteau des arcat. du portail sept. et du narthex.



blanc en losanges, entourés d'une bordure où l'on trouve de nombreux fragments de vitraux du XVI^e et du XVII^e siècles représentant, outre divers monogrammes, des débris du cordon de Saint-Michel, des hermines, des tours, des fleurs de lys, des ombres de soleil, des lions issants, l'épée et la clef en croix, etc, et enfin le chiffre 1568.

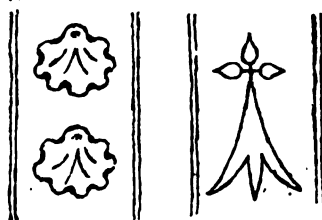
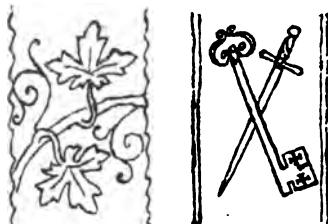
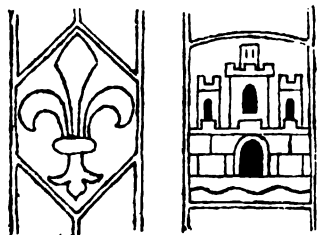
Au-dessus de cet élégant fenestrage s'épanouit la haute voûte du chœur, chef-d'œuvre de hardiesse et de simplicité dont l'architecte semble, dans sa construction, s'être inspiré des procédés du maître de l'œuvre de la cathédrale de Chartres.

Cette voûte, construite en blocage et dont l'épaisseur varie de 45 à 50 centimètres, et dont la hauteur du sol à la clef-de-voûte du chœur est de 22 mètres, est soutenue d'une part par des arcs-doubleaux et des arcs-ogives, formés de deux tores séparés par une plate-bande, qui s'appuient sur le tailloir des colonnes centrales des piliers et des pilastres que nous avons décrits, et d'autre part par des formerets qui continuent les colonnettes latérales de ces mêmes pilastres.

Dans le chœur, cette voûte se décompose en deux plans barlongs qui sont eux-mêmes divisés en huit voutains triangulaires par les arcs-ogives bandés dans chaque travée.

Dans le sanctuaire, huit arcs ogives réunis autour d'une clef-de-voûte centrale forment par leur ensemble au-dessus du maître-autel une sorte de couronnement.

La clef-de-voûte du sanctuaire a la forme d'une couronne et est décorée de guirlandes de feuillages en relief traitées avec habileté et goût. L'ouverture de son œillard est quadrilobée ou cruciforme.



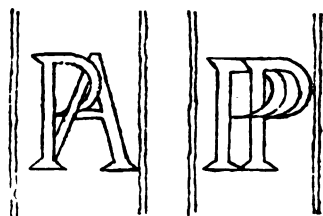
Les clefs-de-voûte du chœur, percées d'un œillard circulaire, sont plus simples et formées d'une seule moulure ; l'une d'elles autrefois était ornée d'une pierre rapportée excédant de trois pieds le niveau de la voûte et sur laquelle étaient représentées les armoiries de la famille Hurault de Cheverny : cette pierre, mal scellée sans doute, tomba le 21 mars 1744 et ne fut jamais remise en place.

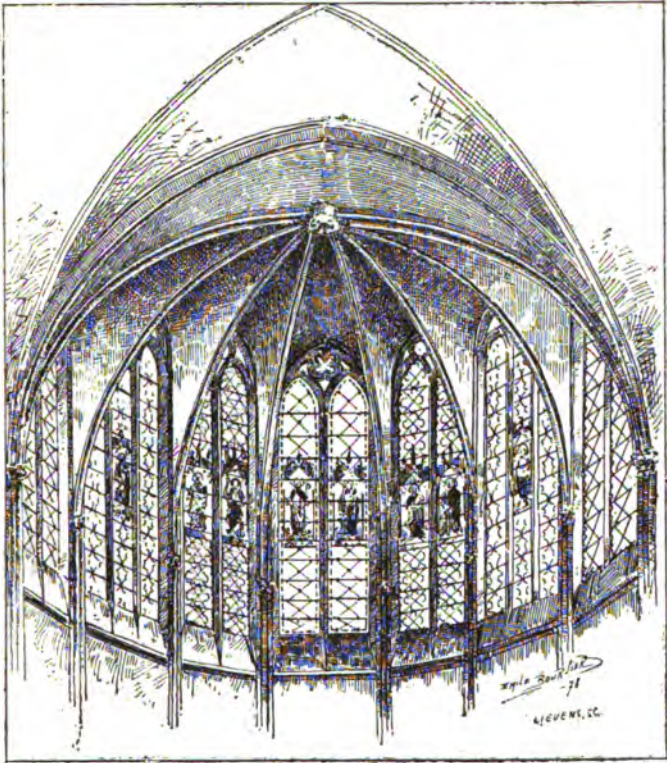
Le mobilier actuel du chœur et du sanctuaire non seulement n'est point en harmonie avec le style du monument, mais laisse, en outre beaucoup à désirer au point de vue de l'art et du goût.

Deux rangées de stalles en bois de sapin, placées en avant des entrecolonnements de la travée la plus rapprochée du transept qu'occupe une rangée de bancs fermés semblablement construits, déshonorent par leur présence l'intérieur du chœur dont elles constituent, avec deux lustres en cristal de l'époque du premier Empire, l'unique mobilier.

Le sanctuaire, à l'entrée duquel se trouvent adossées aux piliers qui le séparent du chœur deux élégantes consoles en bois peint de l'époque de la Régence dont les délicates sculptures peuvent, à la rigueur, faire pardonner l'anachronisme, est occupé en son milieu par un autel moderne également en bois en forme de tombeau surmonté, à droite et à gauche du tabernacle, de deux anges adorateurs en plâtre peint, et accompagné de deux statues en terre cuite représentant les patrons de l'église, posées sur des piédestaux en bois que relie à l'autel des panneaux de menuiserie disposés en hémicycle.

Cette décoration indigne de l'église de Gallardon a remplacé, lors de la réorganisation du culte, celle que le curé Georges Darblay avait fait établir en 1750, détruite à l'époque de la Ré-





Pl. XII. — ÉGLISE DE GALLARDON. Voûte et fenestration du chœur.



volution et que nous fait connaître l'acte suivant qui nous donne en même temps de précieuses indications sur la décoration primitive du sanctuaire de Gallardon que nous souhaitons de voir un jour restituée.

« 8 décembre 1750. — Nous, curé, gagés et habitants de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de Gallardon, avons consenti à l'achat d'un autel en bois doré et sculpté provenant de l'église de Marcoussis¹ et à l'emplacement d'icelui dans le rond-point du chœur de notre église pour y servir de décoration. Comme pour l'aspect et la vue dudit autel, il convient d'abattre la queue de l'autel de pierre de notre dit chœur, il faut au préalable déranger saint Pierre et saint Paul et la Vierge qui sont dessus, en outre les piliers de pottin qui forment le thalamus antique autour dudit autel, sommes convenus que la Vierge serait placée, comme patronne du chœur, dans la niche de l'autel du rond-point au-dessus du tableau, que saint Pierre et saint Paul seraient mis au milieu des deux arcades à côté et que les anges et piliers seraient abattus et vendus aux plus offrants pour subvenir aux frais d'une décoration d'autel à la romaine qui réponde à la beauté de notre chœur et de notre sanctuaire. A quoy avons autorisés les gagés en charge ou autres, leurs successeurs, comme aussi pour ce qui pourrait être jugé propre, convenable et nécessaire tant pour les marches du chœur que pour les marches de l'autel même. Si même l'occasion se présente de faire emplette d'un autel de marbre à la romaine pour substituer en place de celui de pierre les autorisons comme dessus pour l'achat dudit autel, pourvu que les fonds, rentes et biens de notre église n'y soient point altérés. »

Complétant les renseignements que renferme cet acte sur la décoration primitive du sanctuaire orné, dit-il, « dans le goût des plus anciennes églises », et qu'il vit modifier quelques années avant qu'il rédigea ses *Essais historiques sur la ville de Gallardon*, Saunier nous apprend en outre que l'autel n'était point surmonté d'un tabernacle. Comme aux premiers temps de l'é-

¹ Œuvre d'un sculpteur de Rouen nommé Sourdit. Ce beau retable en bois ouvragé fut payé 390 livres. En 1767, les colonnes du banc d'œuvre de Saint-Pierre d'Épernon, acheté l'année précédente furent posées à ce retable par Baudon et Auvray, menuisiers à Gallardon.

glise, l'Eucharistie était conservée dans un vase ou ciboire suspendu au-dessus de l'autel.

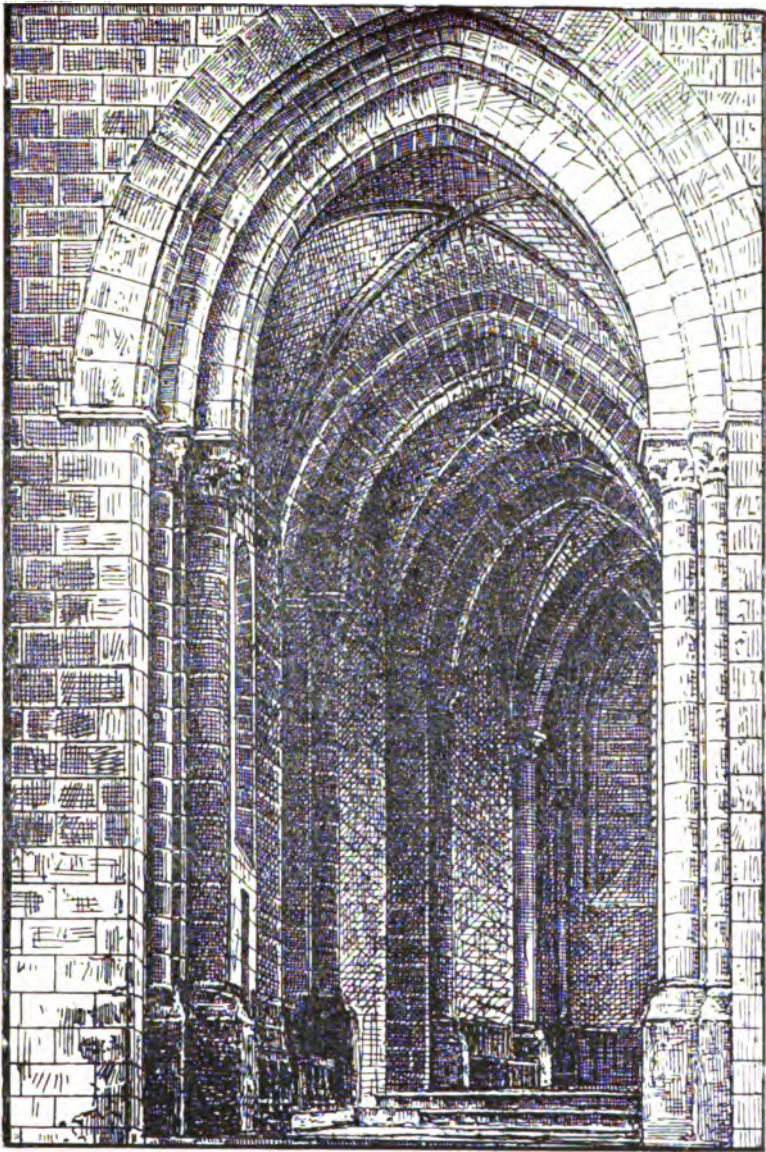
De son côté, le sieur de Moléon nous signale dans son *Voyage liturgique en France* une autre particularité de cet autel « qui, « dit-il, n'a point de parement au devant comme presque partout, mais un simple rideau de la même étoffe que les ornements, selon l'ancien usage : car tout le monde sait que les reliques des saints étaient sous les autels et que, pour empêcher que la poussière ne gastât les chasses, on mettait une simple couverture, un rideau au devant de la table d'autel. « C'est pour cela que la plupart des parements ont une frange par le haut qui était pour cacher la tringle qui les supportait » comme du reste, ajoute-t-il, cela existait aussi à la cathédrale de Chartres.

Avant la Révolution on voyait encore dans le sanctuaire deux châsses renfermant des reliques des saints Félicien, Maxime, Illuminé, Laude, Claire et Victor. Ces châsses, achetées en 1759 moyennant 90 livres au couvent des Ursulines de Chartres auquel elles avaient été données en 1687 par la sœur Angélique Thérèse Patrizzi, avaient été offertes à l'église de Gallardon par le curé Georges Darblay aux conditions qu'il serait pendant sa vie chanté un *libera* à l'issue de l'office des saints martyrs, le dimanche après saint Mathieu, pour ses parents, et après sa mort un *libera* à son intention et pour le repos de son âme.

*
**

Autour de ce chœur que nous venons de décrire, les bas-côtés de la nef, se prolongeant au delà du transept jusqu'au sommet du rond-point du sanctuaire où ils se réunissent, forment un collatéral ou déambulatoire en fer-à-cheval de 53 mètres 90 de longueur sur 4 mètres 21 de largeur moyenne, communiquant à ses extrémités avec le transept par les arcades que nous avons décrites de chaque côté de l'entrée principale du chœur.

Séparé du chœur et du sanctuaire par les piliers qui forment avec les grandes arcades qu'ils soutiennent l'étage inférieur de ces parties de l'édifice, le collatéral se compose de onze travées, correspondant aux extrémités des deux travées parallèles du chœur et des sept travées en rond-point du sanctuaire.



Pl. XIII. — EGLISE DE GALLARDON. Bas-côté nord.



La première travée du côté nord, au-dessus de laquelle s'élève la tour du grand clocher, présente une largeur moindre que le reste du collatéral par suite de la construction d'une arcade de soutènement destinée à supporter la maçonnerie des étages supérieurs de cette tour et appliquée sur la face postérieure des piliers du chœur qu'elle masque entièrement. Cette arcade, dont la voussure obliquement ébrasée du côté du chœur de dehors en dedans est ornée de nervures prismatiques et s'appuie d'un côté sur des pieds-droits unis en retraite surmontés d'un bandeau mouluré formant entablement et de l'autre sur des colonnettes également en retraite surmontées de chapiteaux à crochets, diminue également la largeur de la baie primitive qui sépare cette travée du chœur.

Sur le pilier qui relie cette arcade à celle qui forme l'entrée latérale nord du chœur, on distingue sous le badigeon, en dedans de cette seconde arcade, un fragment de ceinture funèbre sur lequel se détache nettement la forme d'un écusson portant vraisemblablement les mêmes armoiries que celles qui existaient autrefois de chaque côté de l'entrée principale du chœur.

Le gros mur du collatéral dans la partie semi-circulaire duquel s'ouvrent par de grandes arcades les trois chapelles absidales est en outre percé dans chacune de ses parties rectilignes de deux portes sans caractère architectural.

Celles du côté sud s'ouvrent l'une dans le jardin du presbytère, l'autre dans le couloir menant à la nouvelle sacristie. Une des portes du côté nord, aujourd'hui sans usage, mais que garnit encore son battant en menuiserie d'un travail intéressant, conduisait dans l'ancienne sacristie, l'autre surmontée d'un arc de décharge à plein-cintre sert d'entrée à l'escalier de la tourelle du clocher : à côté d'elle une porte semblable aujourd'hui murée communiquait avec l'extérieur de l'église.

Deux de ses travées du côté nord s'étant trouvées, lors de leur construction, masquées l'une par un bâtiment dépendant de la sacristie aujourd'hui démoli, l'autre par la tourelle de l'escalier du grand clocher, le collatéral n'est éclairé directement que par six fenêtres dont l'une même ne recevait autrefois de jour que de l'intérieur de l'ancienne sacristie.

Ces fenêtres, comme celles de la nef, sont à plein-cintre et varient entre elles comme dimensions : les unes mesurent

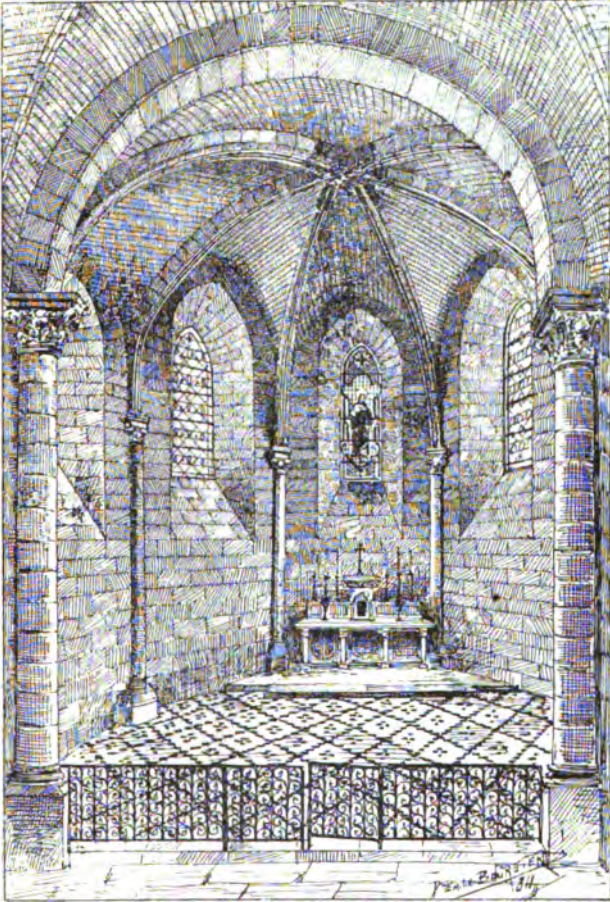
4 mètres 25 de hauteur sur 1 mètre 10 de largeur ; les autres 4 mètres de hauteur sur 1 mètre 50 de largeur.

Celles du chevet sont garnies de grisailles modernes, les autres de panneaux anciens de verre blanc en losanges avec des bordures de couleur où l'on retrouve, outre de nombreux monogrammes, quelques fragments de vitraux anciens semblables à ceux que nous avons signalés dans les fenêtres du chœur.

La voûte du collatéral de forme ogivale, bandée sur des arcades de même forme dont quelques-unes sont accompagnées en avant et en arrière d'arcs-doubleaux formés d'une plate bande unie, est construite comme celle du chœur en blocage et présente à peu près la même épaisseur.

Cette voûte, dont les arêtes entrecroisées ne sont ornées ni d'arceaux moulurés ni de clefs-de-voûte, mesure du sol à l'intersection des arêtes 7 mètres 80 de hauteur moyenne et s'appuie d'une part sur des colonnes monocylindriques appliquées contre le gros mur du collatéral, surmontées de chapiteaux sculptés présentant une grande variété de forme et d'ornementation et dont les bases offrent les mêmes caractères que celles des colonnes des arcades d'entrée du collatéral, et d'autre part dans ses parties rectilignes sur les chapiteaux des colonnes engagées à la face postérieure des piliers qui soutiennent les grandes arcades du chœur et dans sa partie curviligne, tantôt sur des chapiteaux qui leur sont communs avec les grandes arcades du sanctuaire, tantôt sur des chapiteaux sculptés en encorbellement sur la face postérieure des colonnes de la clôture du sanctuaire.

Le sol du collatéral, recouvert de dalles en pierre de liais disposées dans sa partie curviligne en groupes réguliers de forme rayonnante, présente par rapport à celui du transept les mêmes différences de niveau que ceux du chœur et du sanctuaire et de plus dans toute l'étendue de ses parties rectilignes à la base du gros mur une nouvelle surélévation d'une marche où l'on remarque, surtout du côté du midi, de nombreux fragments de pierre tombales, servant de soubassement à des bancs mobiles en bois sur l'un desquels est gravé l'inscription suivante : JEAN. RONTERRÉ, 1739.



Pl. XIV. — ÉGLISE DE GALLARDON. — Chap. du Sacré-Cœur.



Derrière le sanctuaire, les chapelles absidales s'ouvrent dans le collatéral par trois grandes arcades à plein-cintre. Ces trois arcades dont les voussures formées d'une plate-bande unie reposent sur des colonnes monocylindriques, dont les bases sont reliées à leurs piédestaux quadrangulaires par des pattes sculptées et dont les chapiteaux offrent une grande variété d'ornementation, présentent les mêmes dimensions : leur hauteur est de 7 mètres 50, leur largeur de 4 mètres 80.

La chapelle du milieu, qui forme le point culminant de l'abside, autrefois consacrée au Saint-Sacrement est aujourd'hui sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus. Par son style architectural, elle appartient à la même époque que le chœur de l'église. Sa profondeur est de 7 mètres, sa plus grande largeur de 6 mètres 90 et sa hauteur de 8 mètres 25 sous clef-de-voûte.

De forme polygonale, elle est éclairée par cinq fenêtres de forme ogivale, garnies de verrières modernes. Sa voûte d'arête, de forme ogivale, dont les arceaux en ogive formés de trois moulures toriques, une petite entre deux plus fortes, et réunis par une clef-de voûte sculptée représentant un agneau nimbé entouré d'une guirlande de feuilles et de fruits et portant encore des traces anciennes de peinture, repose sur des colonnettes dont tous les chapiteaux ont été remplacés.

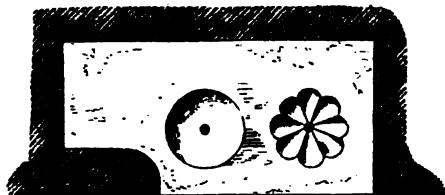
Un bel autel moderne en pierre dans le style du XIII^e siècle orne le fond de cette chapelle.

Les deux autres chapelles absidales, de construction plus ancienne, appartiennent par leur architecture et leur ornementation au XII^e siècle.

Celle de gauche, de forme polygonale, est consacrée à sainte Marguerite. Sa profondeur est de 6^m,15, sa plus grande largeur de 7^m,05 et sa hauteur de 8^m,15 sous clef-de-voûte. Elle est éclairée par cinq fenêtres à plein-cintre comme celles de la nef et du collatéral, garnies de vitraux modernes. Sa voûte d'arête à plein-cintre, dont les arceaux entrecroisés sont formés de moulures semblables à celles de la chapelle du Saint-Sacrement



et réunis par une clef-de-voute sculptée représentant un agneau nimbé, soutenu par deux anges, est supportée par des colonnettes dont les bases sont ornées de pattes sculptées et dont les chapiteaux sont décorés de deux rangs de feuilles à crochets. Les fûts de ces colonnettes étaient autrefois, vers la moitié de leur hauteur, ornés d'un anneau en pierre aujourd'hui détruit.



L'autel de cette chapelle, à droite duquel se trouve une crédence avec piscine sans ornementation extérieure, est en menuiserie moderne décorée de peintures.

La chapelle de droite, autrefois dédiée à saint Crépin, est aujourd'hui sous le vocable de saint Joseph. Sa profondeur est de 4^m,75, sa plus grande largeur de 6^m,05 et sa hauteur de 8^m,25 sous clef-de-voute. De forme semi-circulaire, elle est éclairée par trois fenêtres à plein-cintre garnie de vitraux modernes.

Sa voute à plein-cintre soutenue par quatre arceaux entrecroisés reliés par une clef-de-voute moderne repose sur des colonnettes à bases ornées de pattes sculptées et dont les chapiteaux sont remarquables par la richesse et la variété de leur ornementation végétale.

Un autel¹ et une crédence semblables à ceux de la chapelle Sainte-Marguerite occupent le fond de cette chapelle.

Le sol de ces trois chapelles, exhaussé d'un degré au-dessus de celui du collatéral, est recouvert d'un pavage en mosaïque moderne : enfin des grilles modernes en fer forgé, dans le style du XIII^e siècle, séparent ces chapelles du collatéral.

..

L'intérieur de la sacristie actuelle de l'église, qui s'ouvre comme nous l'avons dit dans le bas du collatéral sud, ne renferme aujourd'hui rien d'intéressant au point de vue artistique, à l'except-

¹ En 1766, fut acheté le vieux banc d'œuvre de Saint-Pierre d'Epéron pour 45 livres et dudit banc d'œuvre fut fait le retable de Saint-Crépin et laditte chapelle fut boisée par Baudon et Auvray, menuisiers à Gallardon.



Pl. XV. — UNE DES PIERRES TOMBALES DE L'ÉGLISE DE GALLARDON.



tion d'un remarquable tour de dais du XVII^e siècle en soie brodée d'applications de velours et d'un beau lustre en cristal taillé de la même époque, malheureusement en mauvais état. Cependant si nous en croyons ses annalistes, l'église de Gallardon fut autrefois richement dotée de magnifiques ornements et de vases précieux qui ont disparu, par suite du malheur des temps.



Au cours des guerres de religion, l'armée huguenote, conduite par le prince de Condé passant, dans les jours qui précédèrent la bataille de Dreux, à Gallardon dont on lui refusa d'ouvrir les portes, força la place, maltraita les habitants jusqu'au point de condamner au dernier supplice les auteurs de ce refus et saccagea la ville. Les soldats campés dans l'église renversèrent les autels dont ils profanèrent les reliques, mirent en pièces les images, brisèrent les pierres tombales et pillèrent les vases et les ornements sacrés dont, nous dit Saunier, il ne reste plus un seul de précieux antérieur à cette funeste époque.

Dans les années de calme qui suivirent, grâce aux libéralités des seigneurs de Gallardon et des habitants de la ville, le trésor de l'église se reforma petit à petit. A l'époque de la Révolution qui le vit de nouveau disparaître, il se composait d'un assez grand nombre d'objets précieux parmi lesquels nous citerons, d'après Saunier, un crucifix d'albâtre échappé aux ravages du temps et de l'armée huguenote, et d'après les inventaires des meubles de l'église et de la confrérie du Rosaire dressés en 1700 par les soins du curé Jean de Turmenyes et déposés aux archives départementales d'Eure-et-Loir :

« Un calice d'argent doré garni de sa patène, sur lesquels sont gravés les instruments de la passion ; un autre calice d'argent doré dans la coupe avec des figures d'anges relevées en bosse au pommeau ou milieu dudit calice garni pareillement de sa patène doré en dedans ; un autre calice d'argent doré dans la coupe et entièrement en dehors avec des figures de la Passion sur le pied garni de sa patène, pareillement dorée partout ; un soleil d'argent doré en quelques endroits, sur le pied duquel sont gravés les armes de M. le marquis de Bullion.

« Un grand ciboire d'argent entièrement doré en forme de coupe antique au dehors et un fond plat en dedans sous le pied duquel sont gravez les armes de M. le marquis de Bullion et de M^{me} Anne Rouillé son espouse ; un autre ciboire d'argent doré dans sa coupe sur le pied duquel sont gravez les armes de M. le marquis de Bullion ; un autre ciboire moyen d'argent qui sert pour la *suspension du Saint-Sacrement dans le chœur* avec un anneau en haut pour l'attacher et une petite chaisne d'argent tenant une éguille d'argent pour le fermer.

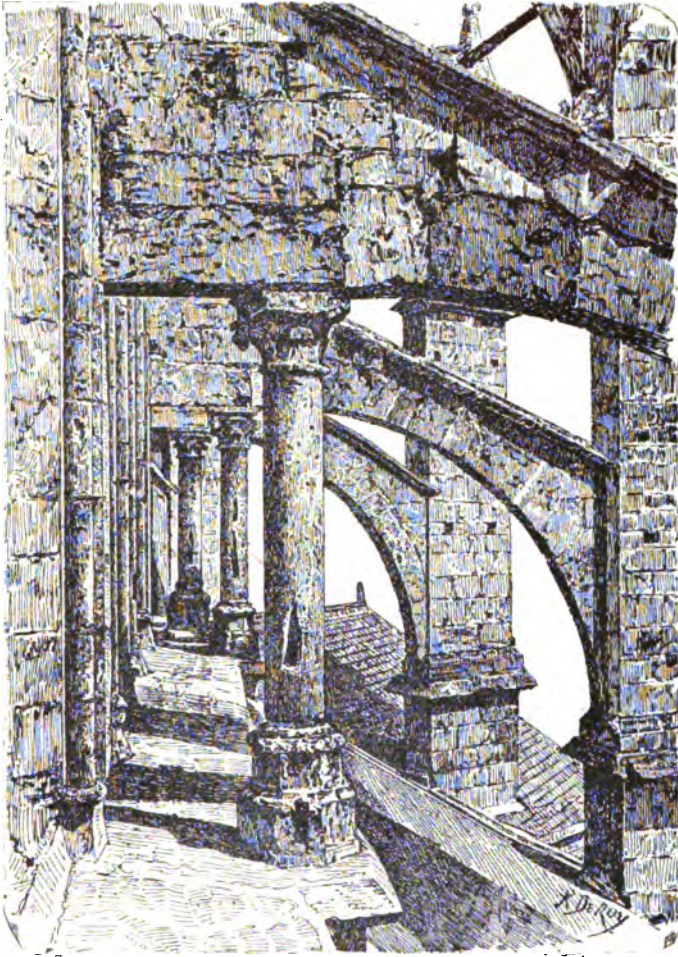
« Une grande croix que l'on porte ordinairement aux processions couverte de lames d'argent, garnie d'un Christ d'argent doré et des figures des quatre Evangélistes relevées en bosse d'un costé, d'une image de la Vierge aussi d'argent doré et des figures de quatre Pères de l'Eglise de l'autre costé, avec une pomme et une douille de cuivre en bas ; une petite croix d'argent doré portée par un ange ; une petite croix d'ébène noire garnie d'un crucifix d'argent, des armes de saint Pierre et de saint Paul, de fleurs de lys aux trois bouts, le tout d'argent ; une croix d'argent garnie d'un Christ seulement d'un costé, sans image de la Vierge de l'autre, avec trois fleurs de lys aux trois bouts et d'un baston pareillement d'argent fleurdelisé sur la douille de laquelle croix sont gravées les armes de saint Pierre d'un costé et les noms des gagers en charge de l'autre, etc., etc.

« Une image d'argent de la sainte Vierge, haute d'environ un pied, garnie de deux petites couronnes d'argent, l'une de la Vierge et l'autre de l'Enfant Jésus, attachez avec des visses, posée sur un pied-d'estail d'ébène noire garnie de fleurettes d'argent, d'un reliquaire par devant et les armes de Saint Pierre par derrière le dit pied-d'estail, le tout monté sur six petites pommes d'argent.

« Une croix d'argent que l'on porte en procession, garnie de son bâton de bois peint sur laquelle est enchâssé un reliquaire dans lequel il y a du bois de la Vraye Croix, tiré de la Sainte Chapelle de Paris et des cheveux de la sainte Vierge, donnée en 1680 par madame de Loffroy ;

« Deux chandeliers d'argent hauts de 13 pouces et demy ;

« Un rosaire à gros grains de cristal ayant un reliquaire d'ébène au bout en forme de croix qu'on met dans la main de l'image de sainte Anne.



Pl. XVI. — ÉGLISE DE GALLARDON — Arcs-boutants du Chœur.



« Deux parements de damas rouge anciens, garnis l'un de l'image de la Vierge et l'autre des images de saint Pierre et de saint Paul, qui ont servi autrefois au grand autel et servent maintenant aux autels de saint Joseph et de saint Jacques.

« Une bannière de damas rouge pour servir aux processions, garnie des images de la Vierge d'un côté et de saint Pierre et de saint Paul de l'autre, parsemée de fleurs de lys et bordée d'un petit mollet de soie rouge. »

Malheureusement l'église de Gallardon ne souffre pas seulement de nos jours du dénuement dans lequel l'a laissée la perte des richesses artistiques que lui avaient léguées les siècles passés : mais ses diverses parties réclament tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de sérieuses réparations. Si les travaux exécutés depuis quelques années, tels que la couverture de ses divers combles et notamment des bas-côtés et des chapelles absidales, ainsi que la réfection des enduits intérieurs de la nef et du collatéral, quoiqu'ils n'aient point été faits avec le soin et le caractère qu'ils comportaient, ont contribué à sauvegarder certaines parties de ce bel édifice, on n'a jusqu'à présent rien entrepris pour la restauration de ses parties monumentales altérées.

L'extérieur du chœur réclame une restauration importante et complexe. Au droit de chacun des contreforts, les deux arcs-boutants superposés contre-buttant la poussée des voûtes paraissent à première vue avoir été placés trop haut et trop bas ; leur inclinaison n'est pas suffisante et un seul arc plus incliné eut suffi à neutraliser cette poussée. Toutefois, les contreforts n'ayant pas bougé, non plus que les voûtes, et l'adoption d'un seul arc-boutant entraînant une modification de l'état des choses actuel, on pourrait se contenter de donner plus d'inclinaison aux arcs à reprendre en agrandissant un peu leur rayon et en reportant leur centre vers l'intérieur de l'édifice.

Le grand arc-boutant placé au droit du mur-pignon séparant la nef du chœur du côté du sud est complètement déformé et menace ruine. Aucune poussée ne paraît s'être exercée sur ce point et c'est son peu d'inclinaison et son propre poids qui ont amené sa déformation.

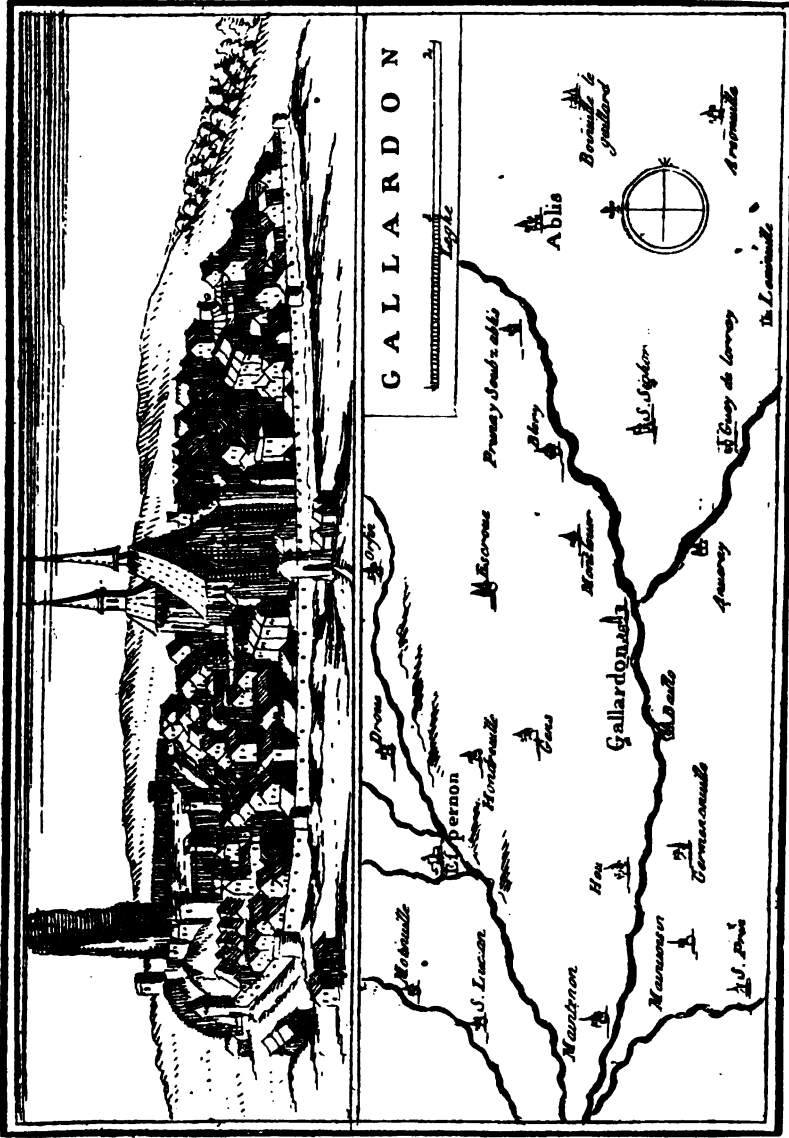
Quoique les arcs-boutants soient couronnés de caniveaux, les eaux du grand comble du chœur s'égouttent actuellement par les larmiers sur les combles des bas-côtés. Pour obvier à ce grave

inconvenient, on pourrait facilement, sans chercher à rétablir le cheneau primitif (dont la réfection entraînerait le remaniement de la couverture et peut-être de la charpente du chœur), disposer au pourtour de ces larmiers des gouttières avec raccords au droit de quelques arcs-boutants, utiliser les caniveaux de ces arcs et de là conduire les eaux jusqu'au sol ou jusqu'à la toiture du bas-côté au moyen de tuyaux de descente placés sur la face postérieure des contreforts. La disposition vicieuse de l'écoulement des eaux des grands combles est en grande partie la cause du mauvais état des murs et des fenestrages qui nécessiterait d'importantes réparations.

Les parements extérieurs des murs de ce bas-côté et ceux de la chapelle absidale circulaire sont en très mauvais état. Enfin les abords de l'édifice devraient être dégagés de tous les gravois qui l'obstruent, et un pavage établi le long de ses murs.

En dedans de l'église, le lambris de la charpente de la nef et du transept a besoin en plusieurs endroits d'être réparé. D'autre part, l'ensemble architectural du chœur ne rappelle plus que de loin son aspect primitif : la galerie du triforium, lézardée en plusieurs endroits devra être reprise ; de plus non seulement les verrières gothiques qui tamisaient autrefois la lumière et harmonisaient entre elles les lignes architecturales ont disparu et ont été remplacées par des grisailles modernes qui elles-mêmes demandent à être remplacées, mais sous prétexte de consolidation, les arcades du sanctuaire, dont une des piles retailée ou remaniée au XIV^e siècle paraît ainsi que quelques chapiteaux complètement à refaire, ont été aveuglées par un mur en maçonnerie qui les réunit toutes entre elles et à la surface duquel s'étaient des peintures d'un déplorable effet. L'intérieur du chœur gagnerait en outre à être débarrassé de l'affreux badigeon de couleur jaune qui le recouvre du sol au sommet des voûtes.

Aussi faisons-nous des vœux pour que l'administration municipale, soucieuse de la conservation d'un monument qui fait le plus grand honneur à la ville, prenne l'initiative de ces diverses réparations pour lesquelles, nous en sommes convaincu, ne lui feront pas défaut le concours du département et de l'État et la bonne volonté des gens de cœur et de goût.



Pl. XVII. — VUE DE GALLARDON AU XVII^e SIÈCLE, par Coronelli.



LES CHAPELLES DE GALLARDON



NIS entre eux par cette foi profonde dont les manifestations font la gloire des siècles passés, les habitants et les seigneurs de Gallardon ne trouvèrent point, dans les nombreux sacrifices qu'ils durent s'imposer pour aider à la construction de leur église paroissiale, une satisfaction suffisante pour leur pieuse ardeur. Grâce à leurs largesses, sur le territoire de Gallardon s'élevèrent, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la ville, d'autres édifices religieux dépendant d'établissements charitables ou consacrés à des dévotions spéciales, dont il ne reste plus aujourd'hui, à l'exception d'une seule chapelle, qu'un vague souvenir ou des murs en ruines.

I. — CHAPELLE DE LA TRINITÉ

Dès les temps les plus reculés, dans l'enceinte du château fort dominant la ville et dont il ne reste plus aujourd'hui, avec quelques fragments de ses remparts, que ce curieux pan vertical du donjon du XIII^e siècle connu dans toute la région sous le nom d'Epaule de Gallardon, exista une chapelle fondée par les plus anciens seigneurs qui l'avaient dotée de rentes et de biens.

On ne connaît plus aujourd'hui l'emplacement de cette chapelle dont la tradition même s'est perdue dans le pays. Était elle

dans l'intérieur de la cour du château ou dans l'une de ses tours ? nous ne saurions le dire. Les vues gravées de Gallardon par Chastillon, Tassin et Coronelli, ainsi que les anciens dessins que nous avons pu étudier ne nous fournissent aucune indication au sujet de cette chapelle dont le Pouillé du XII^e siècle, publié par le savant éditeur du *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, ne fait point non plus mention, quoique pourtant elle exista encore à l'époque où il fut composé,

Par un acte du 19 mars 1316, nous savons en effet que Jeanne, alors dame de Gallardon, demanda et obtint du Chapitre de Chartres, (le siège épiscopal étant vacant), la permission de doter la chapelle qui était bâtie d'ancienneté au *chastel de Galardon* sous l'invocation de la Sainte-Trinité et d'y affecter comme revenu le quart des dîmes de vin qui se percevaient sur le territoire de Gallardon valant vingt livres de rente pour l'entretien d'un chapelain. Par ce même acte la fondatrice fit réserve auprès du grand archidiacre pour elle et ses héritiers ou ayant-cause de tous droits de collation, patronage, institution et destitution dudit chapelain dont cependant elle partageait alternativement avec l'évêque de Chartres le droit de présentation. Cette fondation fut en 1334 confirmée par Marguerite, dame de Gallardon, fille de la dite fondatrice.

Comme celles des châteaux-forts de Chinon, Falaise, Etampes, etc., contemporains de celui dont subsistent les restes à Gallardon, il est probable que cette chapelle se trouvait dans la cour même du donjon et dans le voisinage de celui-ci.

Détruite lors du siège de Gallardon en 1442, en même temps que le donjon qui trop longtemps avait servi de refuge aux Anglais pendant la guerre de Cent ans, cette chapelle ne fut point relevée de ses ruines par la famille d'Alençon qui possédait alors Gallardon, ni par les seigneurs qui possédèrent après elle cette terre où jamais ils n'établirent leur résidence et dont ils se contentaient de toucher les revenus.

¹ Dans la vue de Chastillon : *La ruine du chasteau de Gallardon* que nous reproduisons (Pl. XVIII), l'emplacement de cette Chapelle nous paraît figuré à gauche du donjon, par une colonne dont le chapiteau est surmonté d'un bloc de maçonnerie.



Pl. XVIII. — LE CHATEAU DE GALLARDON A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.



II. — CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS ET DE SAINT-SANCTIN

Non loin de cette chapelle et de l'église paroissiale, sous les murs de l'enceinte du château, était établi à l'intérieur de la ville un Hôtel-Dieu de fondation très ancienne, dit l'Aumône de Saint Nicolas et de Saint-Sanctin, destiné à recevoir les pauvres malades de Gallardon et sur l'histoire duquel nous possédons peu de renseignements.

La rue dans laquelle cet établissement charitable occupa successivement divers emplacements et dont la pente assez rude conduisait de la rue de la Mercerie (aujourd'hui rue de la Cordonnerie) à la poterne par laquelle on pouvait du château communiquer avec la ville, a conservé jusqu'à nos jours, quoique depuis longtemps déjà l'hôpital qui a succédé à cet ancien Hôtel-Dieu n'en occupe plus la place, le nom de rue de l'Aumône ou de l'Hôtel-Dieu qu'elle portait au siècle dernier.

A l'angle de cette rue et de la rue de la Mercerie, la chapelle de l'Hôtel-Dieu, comme lui sous l'invocation de saint Nicolas et de saint Sanctin, occupait une place désignée dans les titres que nous avons pu consulter, comme celle de l'ancien lieu et maison de l'Hôtel-Dieu. Cette chapelle dont, le 5 août 1685, François Lonqueue, vigneron à Baglainval, fit au terrier du marquisat de Gallardon la déclaration, en qualité d'adjudicataire du revenu temporel de l'Hôtel-Dieu par acte en date du mois d'août 1684, rendu par M. le lieutenant général du baillage de Chartres, juge subdélégué de Messieurs de la chambre de Réformation des hôpitaux et maladreries de France, touchait d'un côté au logis prieural qu'habitèrent plus tard les curés de Gallardon, et de l'autre à une maison dépendant de l'Hôtel-Dieu qui servait à loger les chapelains de cet établissement et les prédicateurs qu'appelaient les curés de Gallardon pour prêcher dans leur paroisse les stations de l'Avent et du Carême, et près de laquelle on voyait encore au commencement du XVIII^e siècle des arcades de pierre de taille qui y étaient de temps immémorial et où, d'après les inventaires de l'Hôtel-Dieu, il paraît que cet établissement qu'on dit avoir brûlé pouvait être anciennement.

En 1729, le pignon de cette chapelle qui était sur la rue fut en partie abattu, parce qu'il surplombait de dix-huit à vingt pouces et était en danger de tomber en s'écartant et d'entraîner avec lui toute la charpente de la chapelle. Lors de cette réparation qui entraîna une dépense de 150 livres, on ôta la cloche qui se trouvait au milieu du pignon. Cette cloche fort ancienne et dont on ne put alors déchiffrer l'inscription qu'elle portait fut transportée dans la chapelle de Saint-Mathieu où elle fut mise en place en 1739.

En 1743, vu l'état de délabrement de la chapelle de Saint-Nicolas, on établit dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu au-dessus de la chambre qu'occupaient les prédicateurs une chapelle provisoire dans laquelle en 1755 un décret épiscopal autorisa le transfert de la chapelle de Saint-Nicolas et de Saint-Sanctin dont les bâtiments furent affectés au logement des vicaires de la paroisse. La nouvelle chapelle, lambrisée, décorée et pourvue d'ornements noir et blanc en 1756, fut le 6 décembre de la même année bénie par M^r. Georges Darblay, prieur et curé de Gallardon.

Pour la décoration et l'ameublement de cette chapelle où l'Hôtel-Dieu ne posséda jamais de calice, d'aubes, etc., la fabrique de Gallardon fit abandon d'un vieux tabernacle, du lutrin qui était auparavant dans l'église paroissiale avant l'acquisition de l'aigle de Sainte-Geneviève-des-Ardents et d'un débris de l'autel de Marcoussis acheté en 1750 par Georges Darblay pour l'église paroissiale qu'on transforma en retable, et l'Hôtel-Dieu fit emplette de chandeliers de bois à la vente faite après la destruction des Ursulines de Chartres et de menus linges à la vente des Jésuites de la rue Saint-Jacques.

Au-dessus de cette chapelle, on établit, en 1764, un clocher dans lequel fut placée, en 1768, une cloche pesant 104 livres fondue à Meslay-le-Grenet par un fondeur de Lorraine qui reçut pour la fonte 30 livres, et bénite le 12 juin de la même année sous le nom de *Nicolas* par le curé Georges Darblay.

Malgré le zèle déployé au XVIII^e siècle, par les curés de Gallardon, cette chapelle où s'acquittaient les fondations religieuses de l'Hôtel-Dieu et où se célébraient en outre le 9 mai, le 2 novembre et le 6 décembre de chaque année un office solennel, et dont les habitants de la ville ont perdu, de nos jours, tout souvenir, a disparu au cours de la tourmente de 1793.



Pl. XIX. — VUE DE GALLARDON, AU XVI^e SIÈCLE



III — CHAPELLE DE SAINT-MATHIEU.

Outre son Hôtel-Dieu, Gallardon possédait en dehors de ses murs du côté du nord sur la route de Gas, à deux ou trois portées de fusil au delà de l'enceinte du château et des faubourgs du Coin de Gas et de la Barre, tout près du cimetière, une léproserie ou maladrerie sous l'invocation de Saint-Mathieu qui a donné son nom à la plaine au milieu de laquelle elle était bâtie¹.

On sait qu'à l'époque des croisades un grand nombre de ces établissements furent fondés en France pour y recueillir les malades atteints de la lèpre et qu'au cours du XIII^e siècle, le nombre des lépreux était devenu si considérable qu'il y eut peu de villes et même de bourgades un peu importantes qui ne fussent obligées de bâtir une léproserie pour les retirer. A cette époque, autour de Gallardon, pour ne citer que des villes de son importance, Rambouillet, Rochefort, Ablis, Gazeran, Saint-Arnoult, Auneau, Epernon, etc., possédaient également leur léproserie.

A Gallardon, l'administration temporelle et spirituelle de cet établissement était confiée à un prêtre dont le choix et la nomination appartenaient au grand archidiacre de Chartres et qui prenait en même temps les titres de Maître de la Léproserie et de Chapelain de la Chapelle qui y attenait sous le même vocable de Saint Mathieu. En 1404, Nicolas Cheron remplissait ces doubles fonctions qu'il résigna le 7 avril de cette année entre les mains de Jean Baudaille, récemment élu grand archidiacre, qui le même jour les remit en sa possession.

Après la disparition de la lèpre, les biens des maladreries restés presque sans objet furent l'occasion de déprédations de la part de ceux qui étaient chargés de les administrer et le plus souvent leurs revenus ne servirent plus qu'à entretenir la maison d'un commendataire qui jamais même ne venait visiter son bénéfice.

¹ Sur la vue de « *la petite ville et ancienne ruine de Gallardon* » par Chastillon que nous reproduisons (Pl. XIX.) où le clocher de l'église paroissiale est représenté sous sa forme primitive en spirale, l'emplacement de la maladrerie de Saint-Mathieu se trouve indiqué, à gauche du donjon entre les lettres F. et G.

Le pouvoir royal s'émut de cette situation et en 1612, dans le but d'améliorer le sort des classes souffrantes et d'apporter un remède à la mendicité et au vagabondage dont le développement menaçait la tranquillité de la société et du royaume, Louis XIII établit une commission de réforme des hôpitaux et maladreries, dont un des premiers actes fut de proposer la suppression des maladreries, et la réunion de leurs revenus à ceux des hôpitaux les plus voisins. Cette suppression, adoptée en principe, souleva de la part des commendataires de vives protestations qui firent trainer les choses en longueur.

Reprenant l'œuvre de son prédécesseur, Louis XIV, après avoir par son édit de juin 1662 ordonné d'établir dans chaque ville et gros bourg du royaume un hôpital pour les pauvres malades, invalides et orphelins « afin que chacun nourrisse ses pauvres », persuadé par Louvois, grand protecteur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, incorporé en 1607 par Henri IV à celui de Saint-Lazare, qui de temps immémorial avait desservi les maladreries, confia à ces hospitaliers l'exécution de son édit, et par de nouveaux édits, en 1664 et 1672, portant suppression des maladreries, attribua aux ordres protégés par son ministre leurs biens qui furent divisés en cinq grands prieurés et cent quarante cinq commanderies.

La maladrerie de Gallardon fit, avec les maladreries de Saint-Arnoult, Ablis, Maisons et Auneau, partie de la commanderie de Dourdan. Mais à leur tour ces nouveaux commendataires appliquèrent les revenus des biens qui leurs étaient confiés à leurs besoins personnels, sans s'inquiéter des nécessités des populations souffrantes. A la suite de nouvelles et pressantes réclamations que souleva de toutes parts le retour de l'ancien état des choses, Louis XIV par un édit de 1692 enleva tout à coup à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, les biens qu'il lui avait imprudemment confiés pour les attribuer aux hôpitaux les plus voisins.

Pour Gallardon, ce ne fut qu'en 1697 que Louis XIV réunit par lettres patentes enregistrées au Parlement le 2 août 1798 les biens de la maladrerie à l'Hôtel-Dieu de la ville « pour y servir à la nourriture et entretien des pauvres malades dudit Hostel-Dieu. »

Parmi les documents que nous avons pu recueillir sur l'admi-

nistration de la maladrerie de Gallardon pendant cette période désastreuse, nous signalerons une déclaration de biens faite le 13 septembre 1554 par Jean Mesnard, fondé de procuration de messire Jean Demin, maistre et administrateur de la maladrerie de Gallardon, à la Chambre des Comptes devant les commissaires ordonnez par le Roi sur le fait des francs-fiefs et nouveaux acquets ; une quittance de François de Turmenyes, sieur de Neuville, commis à la recepte générale des biens et revenus de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, donnée à Marie Michenet, veuve de Henry Guiblet, fermière de la maladrerie de Saint-Mathieu pour la dernière année de son bail escheue à la Saint-Martin 1676, portant mention d'un reçu de 15 livres payées au chapelain de Saint-Mathieu par la dite fermière et signé Pillier en date du 12 novembre 1675 ; et enfin une déclaration donnée au terrier du marquisat de Gallardon, le 22 mai 1684, par P. de la Croix, comme fondé de procuration de « Henri Barrière de Gaulgeard, sieur de Neuville, chevalier de N.-D. du Montcarmel et de Saint-Lazare de Hiérusalem, estant au service du Roi, pourveu par Sa Majesté de la maladrerie de Saint-Mathieu de Gallardon ».

A cette époque depuis longtemps déjà les bâtiments hospitaliers avaient disparu et seule la chapelle dédiée à Saint-Mathieu, où du temps des lépreux étaient célébrés, outre la messe du dimanche, des offices solennels à Noël, à la Circoncision, à la Fête-Dieu, le jour de la saint Jean-Baptiste, ainsi qu'aux jours de fête de la sainte Vierge, et que nous avons vu en 1675 desservie par un chapelain nommé Pillier, et que furent chargés par la suite de desservir les vicaires de Gallardon, avait survécu à la maladrerie et continua d'être jusqu'à la Révolution pour les habitants de la ville et des environs un lieu de dévotion et surtout le but d'un pèlerinage, sur lequel Saunier dans ses *Essais historiques sur la ville et le marquisat de Gallardon* nous a conservé de piquants détails :

« Le tableau de l'autel de cette chapelle, nous dit-il, renouvelé de nos jours (l'ancien étant péri de vétusté) représente la *Résurrection de Lazare*. Cet homme représenté sortant du tombeau est le vrai portrait d'un homme en langueur, de là, sans doute, dans le cours des siècles, on aura dit saint Langueur. Or le saint Langueur de Gallardon par sa haute antiquité

s'est accrédité fort loin à la ronde pour le saint le plus en vogue quand on a des enfants tombés en langueur. Des bonnes gens qui ont entendu dire à leur grand'mère que, pour des enfants en cet état, il faut aller au bon saint Langueur de Gallardon, viennent quelquefois de sept ou huit lieues, nu-pieds, leurs sabots sous le bras, un tronçon de pain dans le bissac et buvant au premier ruisseau, demander une messe et un évangile au bon saint Langueur. Jusque-là, rien que de fort ordinaire, mais le plaisant est l'expression dont ils se servent. Il faut qu'elle soit consacrée par leur tradition, car elle est dans la bouche de tous tant qu'ils sont et quelque dispersés qu'ils soient. Après avoir dit que c'est pour un enfant en langueur : « Pour l'aller ou le revenir, Monsieur, » disent-ils au vicaire qui va satisfaire leur dévotion ; et tout autant de fois qu'on leur a demandé explication de cette singulière façon de parler, « Eh oui ! répondent-ils, pour qu'il en revenan ou qu'il en mouran bentôt, car je sommes ben éganés de le voir pâtir. »

En 1699, la chapelle de Saint-Mathieu, bâtie au milieu d'une friche, où dans son voisinage des restes de murailles indiquaient encore l'emplacement des anciens bâtiments hospitaliers, et où se tenait le jour de la fête de saint Mathieu une foire dont le produit était autrefois grevé au profit de la Maladrerie d'une rente annuelle de 6 livres 10 sous, consistait en une nef et un sanctuaire en rond-point séparés par une grille de bois et dont les gros murs, ainsi que la charpente et la couverture, étaient en bon état.

Des portes, qui autrefois y donnaient accès, une seule s'ouvrant à l'intérieur de la nef du côté de l'épître avait été conservée : toutes les autres avaient été murées.

A cette même époque la chapelle de Saint-Mathieu possédait une cloche pesant 50 livres environ, qui le 22 octobre 1689 avait été bénite par M. de Pomollain alors curé de Gallardon sous l'invocation de *Saint-Jean et de Saint-Claude* choisie par Jean-Claude de Bullion, fils du marquis de Gallardon, et demoiselle Charlotte Le Vicomte de Villiers, de la paroisse de Prunay-sous-Ablis, ses parrain et marraine.

Malgré diverses dépenses qu'on y fit de 1722 à 1733, tant pour son entretien et celui de son mobilier que pour son ornementation, cette chapelle se trouvait en 1742 en assez mauvais état et fut

l'objet dans les années qui suivirent d'importantes réparations.

Ce fut alors qu'on renouvela le tableau de l'autel dont nous avons, d'après Saunier, parlé plus haut à l'occasion du pèlerinage. Ce tableau fait en 1741 par un peintre de Chartres nommé du Mais, lui fut payé 90 livres, quoiqu'en réalité, dit une note des anciens registres de l'Hôtel-Dieu, il ne valut, même en le payant bien, guère plus de 20 livres

La cloche de l'ancienne chapelle de l'Hôtel-Dieu qu'on avait en 1739 transportée dans la chapelle de Saint-Mathieu pour y remplacer celle que nous avons signalée plus haut, cassée en 1737 par le battant qui frappait trop bas sur son bord, était suspendue à la pièce de bois qui traversait près du pignon l'intérieur de la chapelle, et, sans servir au dehors, ne servait au dedans qu'à interrompre et troubler les offices. En 1746 elle fut placée dans une espèce de fenêtre en briques servant au sommet du pignon de clocher, et plus tard en 1750 dans un clocher construit en bardeau au-dessus de la chapelle pour la recevoir.

De 1756 à 1758, le sanctuaire fut allongé et le chœur garni de bancs, l'autel réparé, décoré à neuf et orné de chandeliers en bois argenté achetés, à la vente des Ursulines de Chartres, la voûte de la chapelle fut lambrissée en entier et peinte et les murs de la nef et du sanctuaire furent blanchis. Enfin en 1767 un nouvel autel en bois avec retable remplaça l'ancien autel en pierre de taille et maçonnerie dont l'humidité permanente faisait pourrir les linges et les parements.

A la même époque d'importants travaux furent également entrepris à l'extérieur de la chapelle dont le pignon principal fut reconstruit et percé d'une porte. Le bord du grand chemin menant de Gaillardon à Epernon fut planté d'ormes ainsi que la friche autour de la chapelle, les fossés qui entouraient cette friche furent refaits et garnis de barrières pour empêcher le passage des voitures qui traversaient sans droit ce terrain. En 1764, les pluies d'égoût pénétrant dans la chapelle et pourrissant les murs et le pavé, on établit autour des murailles un massif de trois pieds de large construit en chaux ; et enfin en 1767, lors de la démolition de l'autel en pierre de la chapelle, on utilisa les matériaux qui en provenaient pour faire des bancs qu'on plaça pour l'agrément et l'utilité du public dans la principale allée qui conduisait à la chapelle.

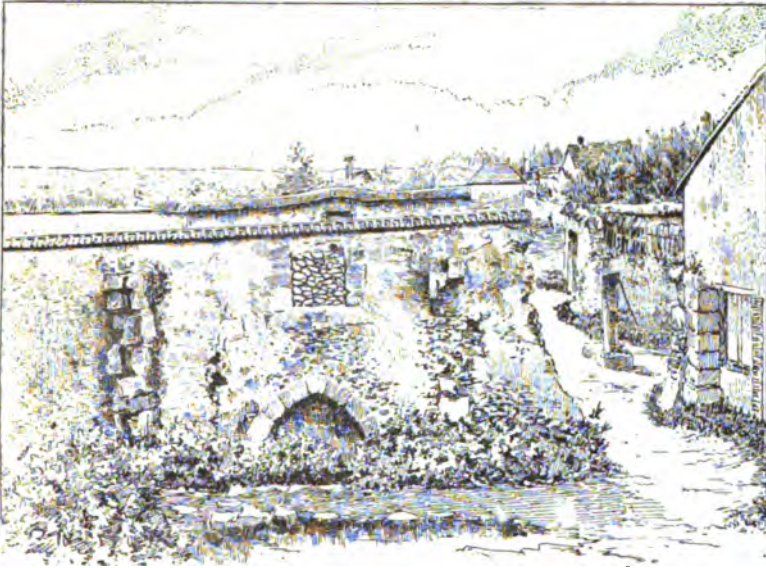
Pendant la Révolution l'ancienne chapelle de la maladrerie de Gallardon dans laquelle à cette époque ne se célébraient plus par an que deux offices solennels, le vendredi saint et le 21 septembre, disparut comme celle de l'Hôtel-Dieu ; mais plus heureuse que celle-ci, son souvenir s'est maintenu dans la mémoire des habitants grâce à l'érection dans un jardin de son voisinage d'une petite statue de son patron à laquelle quelques pèlerins viennent encore faire leurs dévotions et l'établissement récent d'un calvaire sur le terrain même où elle s'élevait autrefois.

IV. — CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA FONTAINE

Au milieu du faubourg dit autrefois du Bourget et aujourd'hui de Notre-Dame, situé à l'extrémité opposée de Gallardon, sur le chemin conduisant à Montlouet, s'élevait également en dehors des murs de la ville, au fond de la vallée, une chapelle dédiée à la sainte Vierge, dont il reste encore aujourd'hui quelques vestiges.

Bâtie au centre d'un faubourg qui nous paraît avoir été le berceau de Gallardon et dont le nom rappelle le souvenir d'une construction militaire de l'époque de l'occupation romaine et que domine une colline escarpée sur le sommet de laquelle un temple dédié à Jupiter contribua peut-être à donner à cette portion de territoire le nom de Clos-Jouin, la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine, dont nous voyons actuellement les ruines, occupe l'emplacement d'un oratoire élevé par les premiers chrétiens au-dessus d'une source que le culte druidique avait honorée et dont le bassin fut le baptistère primitif des premiers néophytes que la parole des apôtres chartrains appela dans cette région à la lumière de la foi.

Forcés au cours des IX^e et X^e siècles de quitter leurs demeures que ne protégeait plus le Burgum romain tombé en ruines pour venir demander asile et protection sous les murs du château-fort nouvellement construit pour arrêter les incursions des hordes normandes et autour duquel ils groupèrent leurs nouvelles habitations, les habitants du Bourget néanmoins n'abandonnèrent point le petit oratoire qu'avaient construit leurs pères



Pl. XX. — RUINES DE LA CHAPELLE N. D. DE LA FONTAINE
A GALIARDON.



et conservèrent pour la source qu'avaient vénérée les Druides et dans laquelle ils avaient eux-mêmes reçu le baptême, la foi traditionnelle de leurs aïeux, et dans leur aveugle et crédule superstition pour les vertus miraculeuses qu'ils lui attribuaient, organisèrent autour d'elle un pèlerinage célèbre et accrédité dans la contrée.

Au mois de mai 1416, les habitants de Gallardon désirant faire construire sur l'emplacement de l'oratoire primitif qui de temps immémorial recouvrait leur fontaine miraculeuse, un édifice capable de recevoir les nombreux pèlerins qui s'y rendaient de paroisses même éloignées, présentèrent, nous apprend Souchet, à Messire Philippe de Boisgiloud, évêque de Chartres, « une requête tendant qu'il leur fut permis d'édifier une chapelle en l'honneur de la Vierge au faubourg du Bourget, tout proche de leur ville, ce qui leur ayant été accordé, ils firent bâtir la Chapelle qui s'y veoid de présent, laquelle on appelle, à cause de la Source qui se trouve sous l'autel, Notre-Dame de la Fontaine ».

« L'antique dévotion de nos aïeux pour cette chapelle, écrivait en 1772 Saunier, s'est perpétuée jusqu'à nos jours et n'est pas encore refroidie par le laps de plusieurs siècles. On y vient demander de l'eau dans les années de sécheresse et j'y ai vu jusqu'à sept processions par matin et compté plus de cinquante paroisses dont plusieurs de trois lieues dans l'espace de quinze jours : mais ce qui décèle bien l'esprit du peuple c'est qu'on n'y vient jamais que pour demander de l'eau et qu'il est inouï qu'on y soit venu en temps pluvieux pour demander du beau temps, comme si ce n'était pas de son département et que la sainte Vierge n'eût le sien que comme les déesses du paganisme.

« Une idioterie encore plus plaisante que j'ai vue subsister, il y a tout au plus vingt-cinq ans, c'est celle des paroissiens de Soulaire à deux grandes lieues d'ici et à pareille distance de Chartres. Ces rustauds, venant en procession, étaient encore en usage d'inonder en pleine église leur vieux curé en cette manière : le maître-autel de cette chapelle est isolé et construit sur la source même. Après la messe dite, la procession, avant de sortir de la chapelle, tourne autour de l'autel et le curé, en passant devant le petit bassin qui s'étend sous l'autel et l'excède de peu en chantant quelques répons, plonge ses mains dedans et se

retourne pour en asperser les premiers qui le suivent de quelques gouttes, comme de l'eau bénite le dimanche.

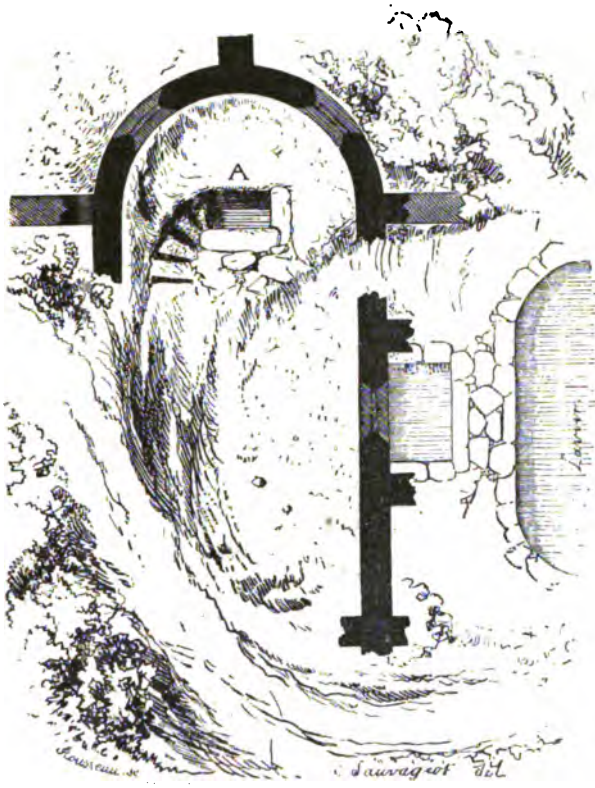
« La plupart des curés qui y viennent le font encore, mais ce qu'aucun d'eux ne veut plus souffrir et ce qu'endurait encore ce vieux curé qui l'avait vu pratiquer universellement de son jeune temps, c'est que tous ses paroissiens après cette aspersion de sa part, plongent leurs deux mains dans ce bassin et dévotieusement se piquent tous à l'envie d'en inonder le pauvre prêtre qui sortait de l'église son surplis et ses cheveux aussy dégouttans que s'il eût été trempé dans le bassin et plus il en avait, plus certains se comptaient-ils qu'ils allaient avoir de la pluie ».

La chapelle de Notre Dame de-la Fontaine, dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici une vue reproduite d'après celle que nous en avons récemment retrouvée dans un dessin de la fin du XVIII^e siècle, était, d'après Saunier, régulièrement et assez joliment bâtie.

Outre l'autel du chœur dédié à la Vierge et décoré en 1761 d'un retable en menuiserie orné de pilastres et de moulures, elle renfermait un second autel consacré à saint Antoine. Comme l'église paroissiale et la chapelle de Saint Mathieu elle possédait de beaux ornements, provenant de la libéralité de la marquise de Fervacques qui y avait travaillé de ses mains et dont ils portaient les armoiries.

Le petit campanille qui la surmontait renfermait une cloche sur laquelle nous avons recueilli dans les registres paroissiaux de Gallardon quelques renseignements intéressants. Cette cloche bénite le 6 janvier 1618 par François Sagot, curé de la première portion de l'église de Gallardon, et nommée *Marie*, par Pierre Gravelle, bailli de Gallardon, et Jeanne Dubois, femme de Claude Levassor, procureur fiscal de la baronnie de Gallardon fut de nouveau, après avoir été refondue, bénite le 22 octobre 1698 par M. de Pomollain sous l'invocation de *Sainte Marie* et de *Sainte Anne* : Charles Denis de Bullion, Marquis de Gallardon, et sa femme, Marie Anne Rouillé, prêtèrent comme parrain et marraine leur concours à cette cérémonie.

Cassée en 1733 par son battant qui frappait trop bas sur son bord, cette cloche qui pesait 154 livres fut de nouveau refondue le 10 mai 1739 à Ymeray, proche la grange des Champarts, par



Pl. XXI. — PLAN DE LA CHAPELLE DE LA FONTAINE, A GALLARDON



le nommé Petit-Four, fondeur du pays de Bassigny en Lorraine, moyennant 20 livres, et bénite par M. de Turmenyes le 23 du même mois.

Sur cette nouvelle cloche pesant 168 livres et dont les dimensions, fixées à 18 pouces et demi pour son diamètre et 16 pour sa hauteur jusqu'aux anses, avaient été soigneusement calculées pour lui permettre de passer au travers de la charpente, se lisait l'inscription suivante : *Cette cloche a été faite l'an 1739 et a été bénie sous l'invocation du saint nom de Marie par M^o Jean de Turmenyes, D^r de Sorbonne, prieur et curé de Gallardon, directeur de ladite chapelle, pour lors gager Pierre Jousse.*

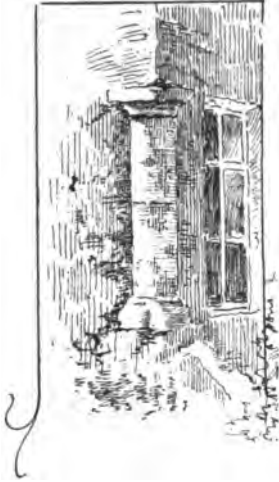
Pendant la Révolution, cette chapelle, à laquelle chaque année le clergé de la paroisse de Gallardon se rendait processionnellement le jour de l'Annonciation, fut en partie détruite. Le mur de droite de la nef, au pied duquel se voit en dehors un bassin carré surmonté d'une arcade ogivale en forme de niche, destiné à recevoir le trop plein de celui qui se trouvait sous l'autel du chœur, ainsi que le mur en rond-point de l'abside, construits en pierres meulières avec contreforts en grès, existent encore aujourd'hui jusqu'à une hauteur de trois mètres environ. Dans une maison du voisinage, où nous avons recueilli, il y a quelques années, un ancien bénitier ainsi qu'une statuette de Vierge en bois du XVIII^e siècle provenant de cette chapelle, on remarque, engagée dans la maçonnerie, une des colonnes qui soutenaient l'archivolte de la porte d'entrée de la chapelle de Notre-Dame.



Malgré ces vestiges qui ont maintenu à Gallardon le souvenir de cette ancienne chapelle, la dévotion dont elle était autrefois le centre s'est affaiblie depuis sa destruction et bientôt l'ancienne source miraculeuse du Bourget n'alimentera plus qu'un lavoir communal établi dans son voisinage.

Cependant si l'on ne vient plus dans les années de sécheresse demander à Notre-Dame-de-la-Fontaine le secours d'une pluie

favorable aux biens de la terre, l'antique dévotion, qui jadis attirait les pèlerins à la chapelle de Saint-Mathieu, semble par une altération de la tradition s'être déplacée en sa faveur,



et parfois l'on voit apporter à la fontaine de Notre-Dame pour des maladies de langueur, comme à celle de Saint-Odoir, près du moulin de la Roche à Saint-Prest, des enfants qu'on plongeait, avant l'établissement d'une pompe sur le bassin de la source, dans l'eau froide pour les faire, suivant l'expression consacrée qui s'est conservée dans le peuple, *aller ou venir*. Une pratique mieux entendue, qu'impose d'ailleurs aujourd'hui l'impossibilité de parvenir à la source même, mais qui peut-être pour cette raison semble devenir de plus en

plus rare, consiste à faire le voyage, comme on l'appelle, par l'intermédiaire d'une personne croyante pour puiser à la source de l'eau qu'on se contente de faire boire au malade pendant la durée d'une neuvaine.

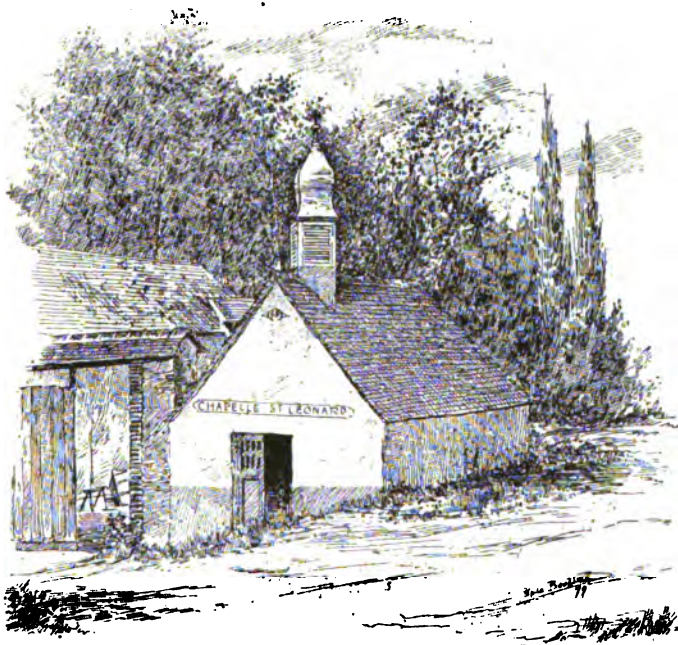
V. — CHAPELLE DE SAINT-LÉONARD

Le pèlerinage de Gallardon qui semble de nos jours avoir encore conservé quelque crédit est celui de la chapelle Saint-Léonard.

Cette petite chapelle, aux environs de laquelle on rencontre de nombreux et intéressants vestiges de monuments mégalithiques, est située sur les confins de la paroisse de Gallardon, vis-à-vis Montlouet.

La date de 1687, inscrite au sommet de sa façade, indique vraisemblablement l'époque de sa fondation ; du moins, nous n'avons point trouvé mention de son existence antérieurement à cette époque.

Avant la Révolution, on venait à cette chapelle dont par corruption le peuple nommait le patron saint Liénard, nous dit Sau-



Pl. XXIII. — CHAPELLE SAINT-LÉONARD, A GALLARDON.



nier « pour des enfants qui se nouent ou pour des gens qui sont dans les fers afin qu'il délie leurs liens. Son nom n'annonca-t-il pas assez son département ? On sait cela à merveille : mais la condition croustilleuse de ce pèlerinage, ajoute Saunier, c'est qu'il y faut aller et revenir sans parler en chemin à qui que ce soit ou bien on ne tient rien ».

De nos jours les conditions particulières, dans lesquelles devait s'accomplir autrefois ce pèlerinage, sont abandonnées, ou peut-être la tradition s'en est-elle tout simplement perdue. Cependant l'on y vient toujours pour les mêmes motifs, mais surtout pour les enfants dont le développement normal paraît en retard soit au point de vue de la parole, soit au point de vue de la marche.

Le Vendredi-Saint, qui est le jour particulièrement consacré à ce pèlerinage, de nombreux enfants y sont amenés à chacun desquels le prêtre chargé de desservir la chapelle, en récitant à son intention un évangile, fait toucher des lèvres et passe autour du cou la chaîne d'argent qui orne celui de la statuette de de Saint-Léonard.

Vers 1848, la chapelle de Saint-Léonard, qui pendant près d'un siècle et demi appartient avec ses dépendances consistant en maison d'habitation et bâtiments d'exploitation rurale à la même famille, devint à la suite d'un partage de biens la propriété d'une religieuse de la communauté de Saint-Paul de Chartres, qui par testament la légua plus tard à une de ses parentes, madame Boudet-Leduc, habitante de Gallardon, qui l'entretient avec soin et de plus y a assuré avec le concours désintéressé de l'abbé P. Lépais, curé de la paroisse voisine d'Ymeray et desservant de Montlouet, l'exercice du culte religieux non seulement le jour du pèlerinage, mais encore le premier vendredi de chaque mois.



Son ornementation tant au dedans qu'au dehors est des plus modestes : à l'intérieur un autel simplement, mais proprement décoré, quelques tableaux sans valeur et des sièges constituent avec la statuette dite de Saint-Léonard tout son mobilier. L'extérieur a été réparé en 1865. C'est à cette époque que la chapelle a été pourvue, par les soins de sa propriétaire, du petit campanille qui le surmonte ainsi que d'une cloche qui fut bénite le 10 juillet de la même année.

VI. — CHAPELLE DE LA COMMUNAUTÉ.

Quoique moins féconde en œuvres pieuses que les siècles qui l'ont précédée, notre époque a cependant vu s'établir à Gallardon un nouvel oratoire. Lors du transfert en cette ville de la communauté des Filles de la Réparation, fondée par l'abbé Elie Martin, curé de Bleury, dans le petit village du Gué-de-Bleury, une des chambres de la maison qu'elles vinrent occuper fut spécialement aménagée pour servir de chapelle.

Un autel en bois, des gravures composant un chemin de croix, quelques stalles et des bancs formèrent son mobilier.

Dans cette chapelle, conformément aux statuts de leur règle, pendant près de cinquante ans sans interruption, tous les vendredis, les religieuses de la Communauté récitèrent un acte de réparation au Sacré Cœur de Jésus et de plus, le premier vendredi de chaque mois ainsi que chaque jour de l'octave du Saint-Sacrement, récitèrent ce même acte au salut en présence du Saint-Sacrement, chacune d'elles portant à la main un cierge allumé.

Cette petite Communauté dont le recrutement, malgré la modicité de ses ressources qui, mal administrées d'ailleurs, ne lui permettaient de vivre qu'avec peine, ne se ralentit jamais pourtant, se vit en 1876 obligée par l'autorité diocésaine de se fondre dans celle des Sœurs de Saint-Paul de Chartres à laquelle furent confiés ses biens, l'école et le pensionnat qu'elle avait fondés, à la condition de recueillir et d'entretenir les religieuses de l'Institution primitive dont les plus anciennes furent autorisées à conserver leur habit de profession, et de maintenir dans leur

maison le pieux cérémonial de l'acte de Réparation au Sacré Cœur de Jésus.

La modeste chapelle, où les pauvres Filles de la Réparation avaient vu, de 1841 jusqu'à sa mort en 1857, celui qu'elles appelaient leur *bon père* célébrer chaque matin la messe, et où plus tard elles surent trouver dans la prière la force nécessaire pour renoncer à leur institution primitive, et dans laquelle depuis l'installation des Sœurs de Saint-Paul, le curé de la paroisse vint diriger les exercices religieux de la Communauté et chaque dimanche dire la messe du matin, a récemment disparu sous la pioche des démolisseurs.

Sur son emplacement bientôt s'élèvera une nouvelle chapelle actuellement en construction, dont l'ornementation en rapport assurément avec sa destination ne tardera pas à faire oublier, hélas ! les murs imprégnés de foi de l'oratoire des Filles de la Réparation dont nous avons tenu, en raison des liens de famille qui nous unissent avec leur fondateur, à rappeler ici le souvenir.

* *

Grâce à MM. l'abbé D. Belaue, E. Boursier, A. Rousseau et A. Deroy qui ont bien voulu nous prêter le concours de leur talent nous avons pu joindre à ce travail une illustration digne de son sujet¹ ; avec nos félicitations qu'ils reçoivent ici nos remerciements.

Qu'il nous soit également permis d'adresser l'hommage de notre gratitude à M. J. Laigneau, pour son obligeante collaboration et les pressants encouragements qu'il ne nous a point ménagés au cours de notre travail, à MM. E. Durand et E. Fournol pour la libéralité avec laquelle ils ont mis à notre disposition leurs beaux clichés photographiques, à M. Sauvageot, architecte du gouvernement, pour la bienveillance avec laquelle il nous a autorisé à reproduire ses intéressants dessins, et enfin à M. l'abbé Ch. Métais, pour le concours matériel qu'il a daigné apporter à la publication de notre travail.

G. G.

¹ Les dessins et les gravures ont été faits aux frais communs de M. l'abbé Métais, éditeur des Archives Historiques du diocèse de Chartres, et de l'auteur.



TABLE DES PLANCHES & DESSINS

AVEC LE NOM DE LEURS AUTEURS

EGLISE DE GALLARDON

Ecusson de l'ancien banc d'œuvre, G. Gillard del.	1
Abside et Clocher, <i>Pl. I</i> , D. Belaue del. d'ap. phot. Durand. . .	4-5
Plan. <i>Pl. II</i> , Sauvageot del.	9
Chapiteaux du Portail. E. Boursier del. d'ap. phot. Laigneau.	10-11
Sceau d'un prieur de Gallardon, G. Gillard del.	12
Façade Septentrionale, <i>Pl. III</i> , Boursier del. d'ap. phot. Durand.	13
Antefixe, Sauvageot del.	15
Chapiteau du bas-côté S., P. Gillard del.	16
Crête en plomb du bas-côté N. <i>Pl. IV</i> , photogravure d'ap. phot. Laigneau.	17
Portail septentrional, <i>Pl. V</i> , Belaue del. d'ap. phot. Laigneau .	21
Arcatures du Portail septentrional, écusson de la porte N. <i>Pl. VI</i> , Belaue del.	25
Enrayure basse du beffroi, Sauvageot del.	27
Petit clocher. — Vue d'ensemble et détails, Sauvageot del. . .	32
Timbre de l'horloge, Sauvageot del.	34
Chevet <i>Pl. VII</i> , Boursier del. d'ap. phot. Durand.	37
Ancien Retable de l'autel du Rosaire, <i>Pl. VIII</i> , Belaue del. . .	41
Voûte du Bas-côté N. G. Gillard del.	44
Mascaron de la voûte du bas-côté N., Sauvageot del.	45
Armoiries dans la voûte du bas-côté N., G. Gillard del.	45
Fonts baptismaux, Belaue del. d'ap. phot. Laigneau.	46
Vue intérieure de l'église, <i>Pl. IX</i> , Boursier del.	49
Ecusson à l'entrée du chœur, Sauvageot del	51
Profil de base. (Colonnes des bas-côtés), Sauvageot del	52
Vue intérieure du chœur, <i>Pl. X</i> , Boursier del. d'ap. phot. Durand.	53
Profil de base (piliers du chœur), Sauvageot del.	57
Triforium, Belaue del. d'ap. phot. Laigneau	58
Profil de moulures (Triforium), Sauvageot del	58
Détail du Triforium, Sauvageot del	59
Eglise de Gallardon. — Détails, <i>Pl. XI</i> , Sauvageot del.	61
Vitraux du chœur. — Fragments, G. Gillard del	63
Vitraux du chœur. — Chiffres-monogrammes. G. Gillard del. .	64

Voûte et fenestrage du chœur, <i>Pl. XII</i> , Boursier del.	65
Collatéral Nord, <i>Pl. XIII</i> , Belaue del. d'ap. phot. Fournol.	69
Chapelle du Sacré-Cœur, <i>Pl. XIV</i> , Boursier del. phot. Fournol.	73
Profil de base (Piliers des chapelles absidales), Sauvageot del.	75
Piscine de la chapelle Ste-Marguerite, Sauvageot del.	76
Une pierre tombale, <i>Pl. XV</i> , G, Gillard del. — Rousseau exc. ¹	77
Tour de dais, G. Gillard del.	79
Arcs-boutants du chœur. <i>Pl. XVI</i> , Deroy del. d'ap. phot. Laigneau.	81
Vue de Gallardon au XVII ^e siècle, <i>Pl. XVII</i> . Fac-simile de Coronelli.	85
Le château de Gallardon au XVI ^e siècle, <i>Pl. XVIII</i> . Fac-simile de Chastillon.	89
Vue de Gallardon au XVI ^e siècle. <i>Pl. XIX</i> . — Fac-simile de Chastillon.	93

CHAPELLES DE GALLARDON

Ruines de la Chapelle de N.-D. de la Fontaine, <i>Pl. XX</i> , Boursier del.	101
Plan de la Chapelle de la Fontaine, <i>Pl. XXI</i> . Sauvageot del.	105
Chapelle de N.-D. de la Fontaine. — Détails, Boursier del.	107-108
Chapelle de Saint-Léonard, <i>Pl. XXII</i> , Boursier del.	109
Statuette dite de Saint-Léonard, Boursier del.	111

¹ Ce bois a été gracieusement communiqué par la Société Archéologique de Chartres.





CHAPELLE DE N.-D. DE PITIÉ
à *Francourville*



CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ

A FRANCOURVILLE

La conférence d'Auneau en 1869 contient sur cette chapelle la notice suivante :

« La paroisse de Francourville possède à une distance de 50 mètres de l'église, du côté du midi, une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. C'est un petit monument gothique qui doit appartenir au XV^e siècle. Elle a été desservie par un vicaire jusqu'à la Révolution de 1789. A cette époque elle fut vendue par la Nation et achetée par un habitant qui plus tard en fit donation à la commune. Aujourd'hui elle sert de mairie ou plutôt elle est sur le point de disparaître. Sa démolition a été arrêtée pour cause d'utilité publique. »

ROUSSEAU.

D'autre part M. A. de Trémault, de Sours, veut bien nous communiquer le fruit de ses observations :

« Note sur une ancienne chapelle sise à Francourville et qui est aujourd'hui démolie. »

« 20 février 1872. — Visité une ancienne chapelle que la commune vend pour être démolie. Cela est regrettable parce que c'est un joli petit monument du commencement du XV^e siècle, d'un style très pur. La porte, dont les marches qui y donnaient accès sont déjà enlevées, est construite en pierres de taille échantillonnées, ainsi que le pignon et les contreforts qui en soutiennent les angles. De chaque côté (de la nef) deux jolies fenêtres à meneaux gothiques, mais de petite dimension. A l'intérieur, voûtes avec arêtes en pierres de taille ; clef de voûte décorée. Le chevet, où était l'autel, a été éventré pour en faire une

remise ; dans le mur à droite de l'autel, une crédence avec sa pierre formant tablette creusée en cuvette, percée d'un trou pour évacuer les eaux ; tout à l'entour du chevet on voit encore des traces très apparentes de peintures, composées de lignes parallèles de couleur rouge, brun, vert et noir. Les nervures de voûte ont aussi conservé des traces de peinture. Le chevet est rectangulaire et non en forme d'abside. Sur chaque contrefort d'angle du chevet, une tête sculptée en pierre, et au milieu du pignon postérieur un animal également sculpté en pierre. »

C'est encore à M. de Trémault que nous devons le croquis de cette chapelle, que nous avons reproduit fidèlement par la gravure.

C. M.



ÉGLISE DE SAINT-PIAT



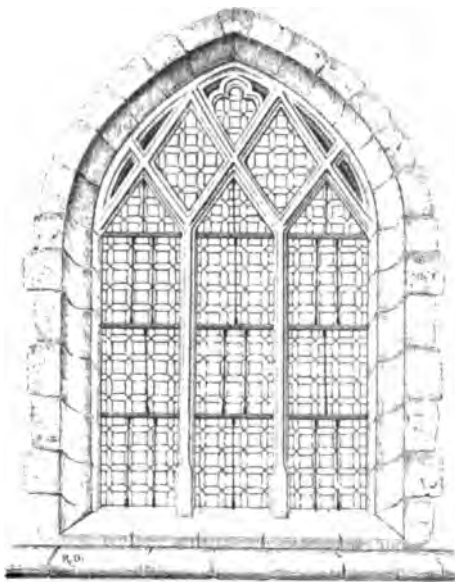
EGLISE DE SAINT-PIAT

L'Église actuelle de Saint-Piat a été construite au XVI^e siècle sous le règne de François I^{er}, vers 1535. Cette date 1535 se trouve gravée sur la pierre de deux contreforts de l'abside dans la cour du presbytère. Il est une autre date 1542 gravée sur une pièce de bois à la naissance de la voûte, au nord, près de la poutre ou entrait du milieu de l'église. A cette même poutre, mais au midi près de la muraille, on voit gravée, par les charpentiers, la tête de François I^{er}, du côté du chœur, et de l'autre côté une autre tête d'un personnage inconnu.

La primitive église, paraît-il, remontait au VI^e siècle. On en retrouve encore aujourd'hui une partie de l'enceinte dans le chœur. Cette enceinte est en pierres de Berchères et en hémicycle, ayant hors d'œuvre 9 mètres de largeur ; mais il serait difficile d'en déterminer la longueur ; elle est maintenant cachée sous le pavage.

La nouvelle église semble avoir été construite autour de l'ancienne. Cette nouvelle église, à l'intérieur, a 40 mètres de longueur sur 11^m 1/2 de largeur. On y remarque une grande régularité de construction. Les murailles, les contreforts, les fenêtres, la charpente, la voûte ainsi que les entrants et les aiguilles qui la soutiennent, tout a été disposé avec ordre et harmonie.

Les fenêtres sont grandes et ogivales et disposées toutes pour recevoir des meneaux ; mais ceux-ci n'ont été conservés ou rétablis qu'aux fenêtres du sanctuaire, du chœur, et aux deux pre-



Une fenêtre de l'église dans son état primitif.

mières fenêtres de la nef. Nous donnons ici la disposition de l'une d'elles d'une forme assez rare, elle est aujourd'hui munie d'un vitrail peint.

Les poutres et les filières, sur lesquelles repose la voûte, sont ornées de sculptures, de différentes figures d'animaux symboliques, particulièrement de monstres marins. De même, les aiguilles du moins dans la partie qui repose sur les entrails.

A l'extérieur de l'église, au-dessus des grandes portes, au fronton, se trouve une niche sans ornements, dans laquelle il y avait autrefois une statue en pierre. Cette statue est actuellement dans l'église. Elle représente saint Piat, prêtre, revêtu d'une chasuble riche et gothique. Cette statue paraît plus ancienne que l'église.

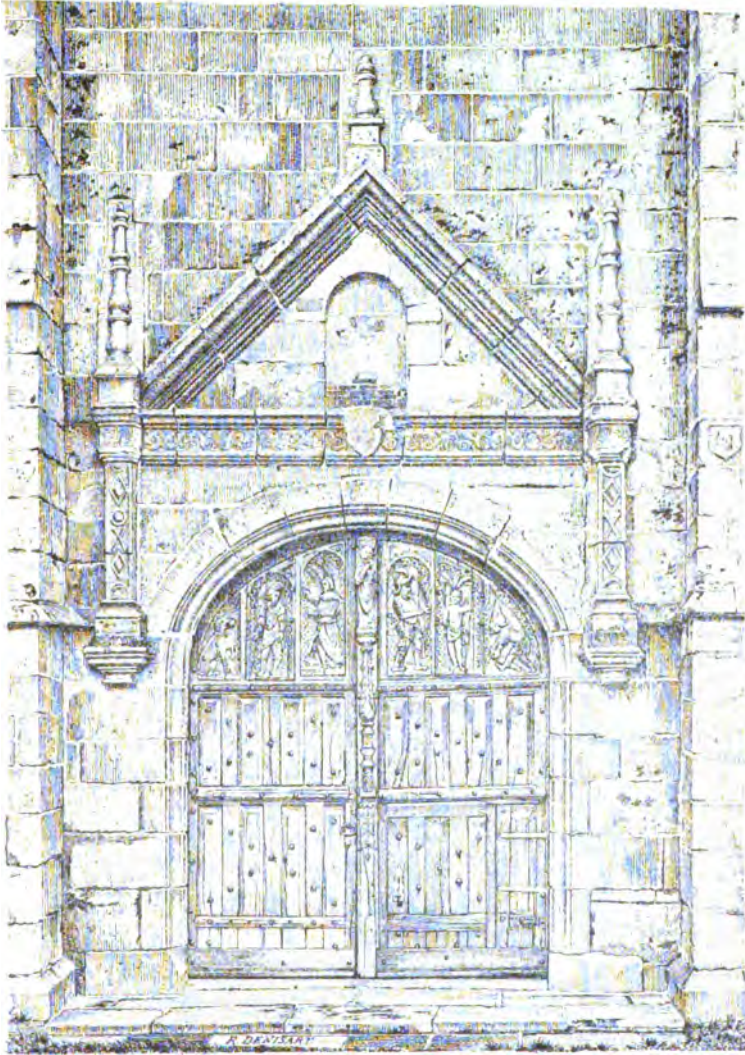
Les grandes portes sont très anciennes. Dans la partie supérieure on remarque deux bas-reliefs représentant l'un le martyr de saint Sébastien et l'autre saint Roch avec son chien et l'ange traditionnel. Entre les deux bas-reliefs sur le montant de la porte on voit sculpté dans le bois un prêtre tenant un ciboire d'une main et de l'autre présentant une hostie.

Au midi, vers le milieu de l'église, se trouve une petite porte basse et cintrée. C'est, dit-on, la petite porte de l'ancienne église que l'on aurait conservée.

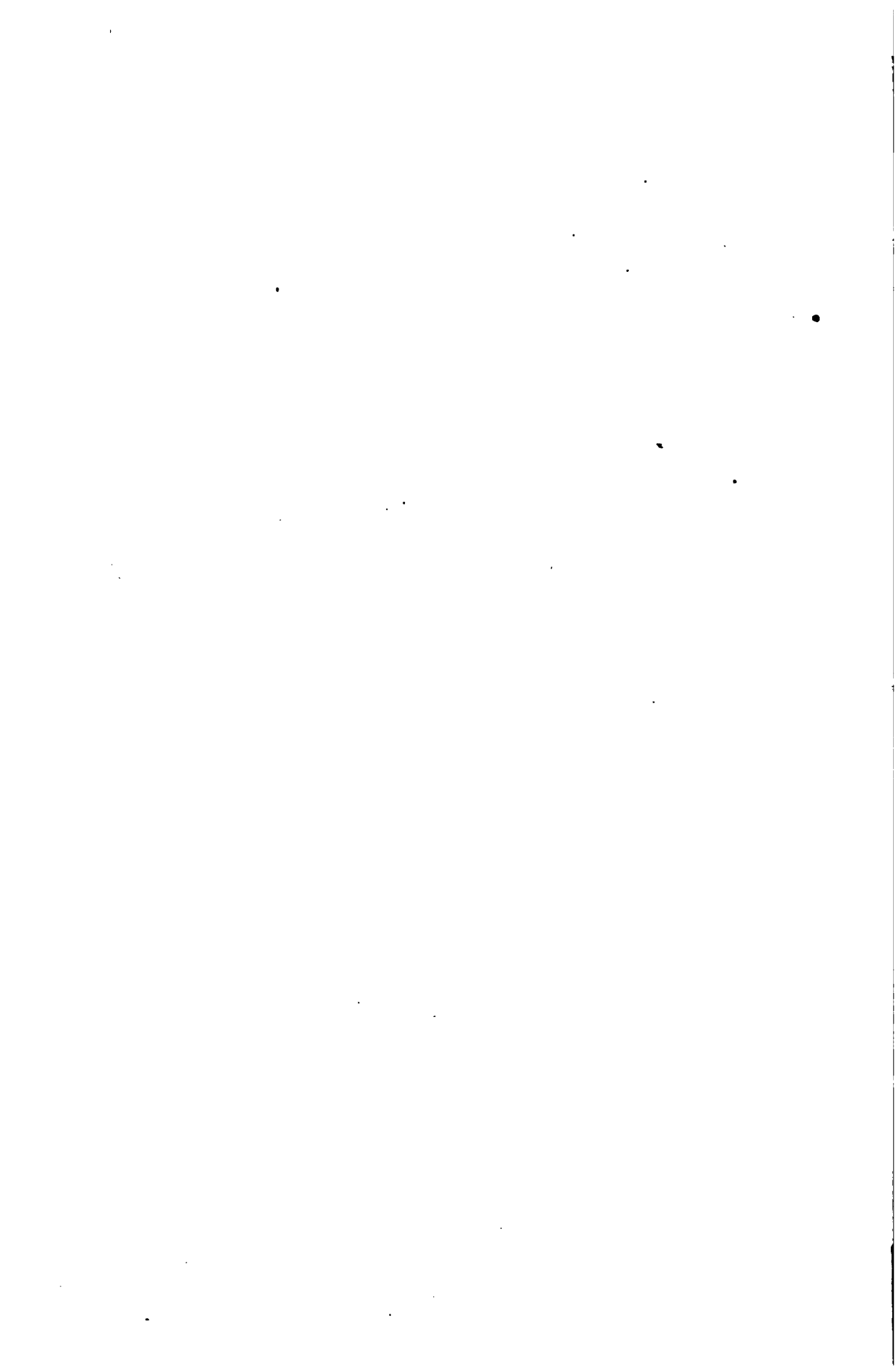
Le clocher n'a rien de remarquable. Il contient une seule cloche assez belle et de moyenne grosseur. Sur une face de la cloche on lit : « L'an de grâce 1851, le dimanche, 6 juillet, fête des Sacrés-Cœurs de J. et M. j'ai été bénite par M. Louis Michel Le Brun, curé de Saint-Piat, et nommée *Amédée-Anastasie*, par M. François Amédée Deshayes-Labiche et dame Hamard, née Victorine Anastasie Ducrocq. » Et sur l'autre face : « MM. D. Rougeault, J. L. Langlois, F. Lochon, R. Pichard, B. Ramolet étant membres du conseil de fabrique, j'ai été fondue aux frais de la commune par les soins de MM. Louis Alexandre César Bouju, maire, de Pierre Philippe Foulon, adjoint, et du conseil municipal. — Gallois fondeur breveté à Paris »

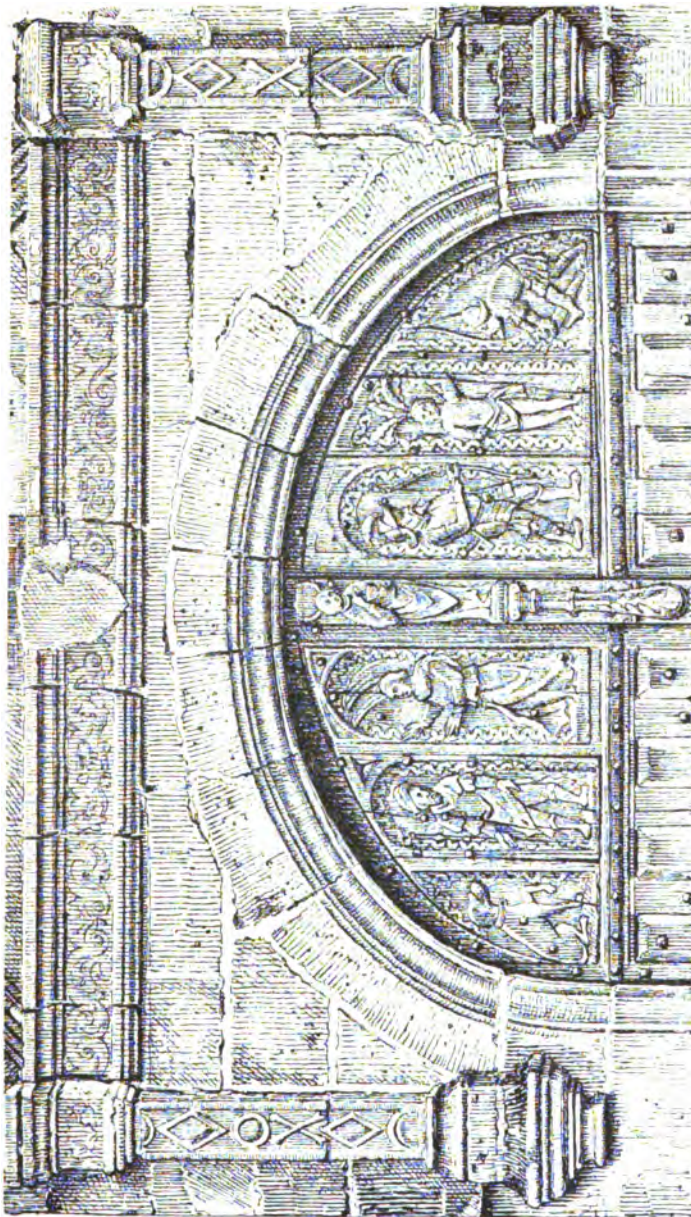
Il y avait autrefois deux cloches, la petite, pesant 716 livres, avait été bénite l'an 1781, le 27 décembre, « et nommée *Anne* par maistre Louis Hutin Duval, écuyer fourrier des logis du roy, et par dame Anne Martine Artellier (1), épouse de maistre Edme-

¹ C'est Anne Martine Arterier, mère du poète Collin-d'Harleville.



ÉGLISE DE SAINT-PIAT — Porte d'entrée.





ÉGLISE DE SAINT-PIAT — Tympan de la porte d'entrée.





ÉGLISE DE SAINT-PIAT — Vierge au fauteuil.



Martin Collin, avocat en Parlement, après avoir été fondue à Nonancourt par Nicolas Simonot, pour le prix de 200 livres. »

Le nom de la grosse ne nous est pas parvenu ; mais le 25 avril 1783, le battant se détacha et dans sa chute tua Marie Anne Girard, femme d'Emmanuel Mouton, vigneron, qui se trouvait dans l'église pour les vêpres.

Voici maintenant les objets remarquables que l'on trouve dans l'église.

1° Un sarcophage, servant actuellement de fonts baptismaux, en marbre blanchâtre, du IV^e au V^e siècle. Sur le devant les douze Apôtres, accolés deux à deux, « binos et binos misit eos. »

Il était autrefois, paraît-il, au bas de la fenêtre de l'hémicycle de l'ancienne église et formait l'autel principal.

Il est classé parmi les Monuments historiques.

Il a été d'ailleurs publié par M. Edmond le Blant dans son ouvrage : *Les Sarcophages Chrétiens de la Gaule*. Pl. II, fig 4.

Voici le texte dont il l'accompagne.

« J'ai déjà mentionné ailleurs un sarcophage chrétien sans couvercle servant de fonts baptismaux dans l'église de saint Piat, près Maintenon.

« Sa partie centrale, très mutilée, nous offre, sous une arcade, un sujet fréquemment reproduit par les sculpteurs des bas-reliefs funéraires ; c'est le monogramme inscrit dans une couronne à lemnisques que supporte une longue croix. Aux branches de cette dernière étaient posées des colombes, dont les queues se voient encore sur les colonnes de droite et de gauche ; deux soldats, gardiens du Saint-Sépulchre et témoins de la résurrection du Christ, sont debout aux côtés de la croix ; sous les six arcades de droite et de gauche, on a placé les douze apôtres.

« Cette tombe formait l'autel de l'ancienne église, ainsi que M. le curé de Saint-Piat en a acquis la certitude en retrouvant, dans l'espace occupé par l'abside de cette dernière, un massif de maçonnerie présentant sur toutes surfaces les dimensions exactes de notre marbre.

« Il est difficile d'admettre que ce tombeau, si parfaitement semblable à ceux de la Provence¹, n'en ait pas été apporté dans

¹ Il offre en particulier la plus grande similitude avec le tombeau n° 796 du Musée lapidaire de Lyon.

une région où nous ne trouvons aucun monument de cette sorte, pour recevoir les restes de quelque personnage illustre par sa sainteté ou par son rang. »

Ce sarcophage, malheureusement très mutilé, mesure 2^m de longueur, 0^m 56 de hauteur, et 0^m 80 de largeur. Les deux extrémités en retour sont ornées de lignes gravées en forme de damier.

Voir la gravure. M. Gillard en a donné une eau-forte dans ses *Souvenirs d'Eure-et-Loir* (3^e série, pl. XXI).

2^o Une statuette de la Vierge au fauteuil, tenant l'Enfant Jésus en ses bras, le manteau doublé d'hermine et semé de fleurs de lis, 0^m 55 de hauteur.

3^o Une autre Vierge sculptée en relief, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche, servant actuellement de porte de tabernacle, 0^m 50 de hauteur.

Ces deux morceaux, de la plus belle renaissance, sont conservés avec soin. Nous les avons reproduits par la gravure

4^o Un bas-relief représentant en buste les personnages qui embaument le corps de Notre-Seigneur, 1^m 83 de longueur sur 0^m 58 de hauteur. Cette œuvre plus ancienne, que les précédentes et peut-être du XV^e siècle, n'est qu'un fragment d'une de ces représentations à personnages du Saint-Sépulcre, si en vogue au moyen-âge.

On lit au-dessous l'inscription suivante : « Donné à l'église de Saint-Piat par Jacques Mouton et sa famille, le 6 mars 1846. — Inscription posée aux frais de la fabrique, 1853.



5^o Deux petits bas-reliefs représentant la naissance de Notre-Seigneur et l'adoration des Mages. Même style que le précédent.

6^o Un bénitier en métal de cloche portant cette inscription en lettres gothiques. « L'an 1474, Jacques de Lambarde a donné ce bénitier à la confrérie de Sainte-Barbe des Mathurins. »



ÉGLISE DE SAINT-PIAT — Vierge sculptée sur la porte
du tabernacle.



7° Une croix en cuivre recouverte sur les deux faces d'un très riche feuillage, ayant un christ très remarquable. XII^e siècle. Au bout des bras, étaient fleurs de lis arrachées en 1793.

8° M. Gillard, de Nogent-le-Roi, possède dans sa riche collection une paix qu'il décrit ainsi : « C'est dans un hameau de la commune de Saint-Piat que nous avons recueilli cette paix en cuivre. Le travail accuse les dernières années du XV^e siècle. Selon toutes probabilités elle provient de l'église de Saint-Piat qui possède un curieux orceau ou bénitier portatif. etc. » (Voir plus haut, § 6). Cette paix a été gravée dans les *Souvenirs d'Eure-et-Loir*, série, II, pl. 3.



9° Lors du pavage du chœur de l'église, sous le pavé du sanctuaire, un peu en avant de la porte de la sacristie, on a trouvé trois cœurs renfermés dans trois boîtes de fer.

L'un d'eux recouvert d'une plaque de cuivre en forme d'écu de 0^m12 cent. de hauteur contenait une inscription reproduite sur une tablette noire qui recouvre les trois boîtes scellées dans le mur du sanctuaire au midi. Voici cette inscription.

« † Ici est le cœur de messire Jean de Ligny, chevalier, conseiller du roi Louis XIII en ces conseils, seigneur de Grognevil, Saint-Piat, Chartainvilliers, Boigneville, Yermenonville et autres lieux, décédé le 13 novembre 1632, aagé de 64 ans. Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Le curé de Saint-Piat, relate dans ses registres de catholicité la mort de « Charlotte Séguyer, dame de Saint-Piat, vefve de feu messire Jean de Ligny, conseiller du Roy en ses conseils et maistre des requestes, seigneur de Saint-Piat, décédée à Paris le 18^e de janvier 1636. »

Et c'était à bon droit, car celle-ci, comme tous les membres de cette illustre famille, était une bienfaitrice insigne de l'église. En 1634, elle avait donné à l'église 5 setiers 8 perches de terre près Harleville « pour entretenir d'huile ardante nuit et jour la lampe qui est devant le Saint-Sacrement. » (*Archives d'Eure-et-Loir*, G. 5163).

Un autre membre de cette famille envoya son cœur à la chère église de Saint-Piat :

« M. messire Jean de Ligny, conseiller du Roy en ses conseils d'état et privé, seigneur de ce lieu, aagé de 65 ans, est décédé à Paris, le 3 nov. 1682, dont le corps a été inhumé dans l'église des Bénédictins Blancs-Manteaux audit Paris, en la sépulture de sa famille, et le cœur apporté à l'église de céans, où il a été inhumé le mardy 24^e novembre. »

Ont été inhumés dans l'église : Jacques Bertin, vicaire de Saint-Piat, 20 octobre 1661 ; — Charles Lescureau, curé de Saint-Piat, le 3 juillet 1694 ; — Blaise Chartrain, vicaire de Saint-Piat, 31 juillet 1694 ; — Alexandre Pichon, vicaire de Saint-Piat, 13 novembre 1740 ; — Claude-Joseph Lambert, ancien auditeur de la chambre des comptes de Paris, le 30 août 1741 ; — Charles Bourdon, curé de Saint-Piat, 13 avril 1747 ; — Denis-Claude Doublet, vicaire de Saint-Piat, 25 septembre 1769.

Depuis quelques années, grâce aux secours de la bonne Providence, l'église a reçu d'importantes restaurations.

La voûte en mauvais état a été réparée.

Le vieil enduit des murailles a été remplacé par un bel enduit en plâtre.

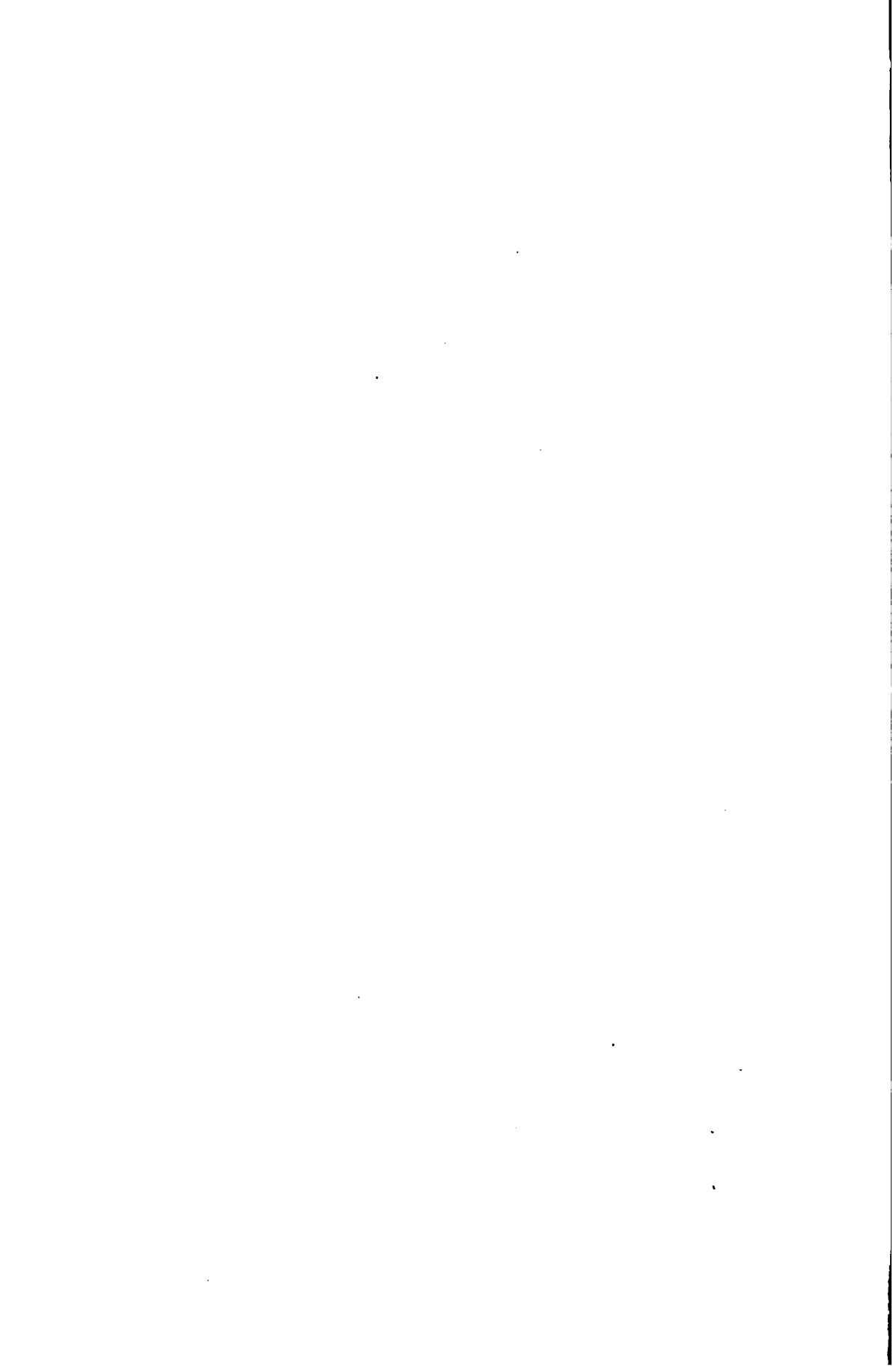
L'église qui, pendant l'hiver au moment de grandes eaux était inondée, a été exhauscée de 0^m40 cent. avec des pierres sèches et a reçu un solide pavage en carreaux hexagones, et les bancs vermoulus ont été remplacés par quatre-vingts bancs neufs et confortables.

Les fenêtres sont neuves ou restaurées : celles du sanctuaire, du chœur et les deux premières de la nef sont ornées de meneaux et de belles verrières. Dans les deux grandes fenêtres à trois baies du chœur, comme souvenir de saint Piat, on a mis deux beaux tableaux rappelant l'une sa prédication et l'autre son martyre. — Au midi saint Piat accompagné de ses deux compagnons, saint Chryseuil et saint Eubert, instruit la foule qui l'écoute ; au nord saint Piat, tient dans ses mains le sommet de sa tête que la hache du bourreau vient d'abattre : les chrétiens sont saisis d'admiration et les payens frappés d'épouvante. Tous les vitraux sont sortis de la maison Lorin de Chartres.

Les ornements sacrés, les chandeliers et croix d'autels sont également neufs ou restaurés.



ÉGLISE DE SAINT-PIAT — Sarcophage du IV^e siècle.



L'autel de la Sainte Vierge ainsi que le maître-autel avec ses deux colonnes toscanes et son fronton triangulaire, surmonté d'une croix, ont été retouchés et rafraichis. De plus le tableau du maître-autel a été enlevé et remplacé par une grande statue du Sacré-Cœur de Jésus. Puis d'un côté de l'autel on a élevé une grande statue de saint Piat et de l'autre côté une grande statue de saint Joseph.

En face de l'autel de la Sainte Vierge, au bas d'une fenêtre du chœur, on a établi un autel en chêne dont le devant est formé de deux grands panneaux en chêne découpés à jour ; et de chaque côté de la fenêtre une statue de l'archange saint Michel, protecteur de la France, et une de l'Ange gardien.

Au bas de l'église on a fait du sarcophage un autel des fonts baptismaux et au-dessus de l'autel, sur un large socle, se dresse le groupe du Baptême de Notre-Seigneur.

Enfin, s'il plaît à Dieu, dans un temps plus ou moins éloigné, la grande fenêtre ogivale de l'abside, qui a été bouchée quelques années avant la Révolution, se rouvrira pour nous donner la lumière du soleil levant, symbole du soleil de justice qui vient éclairer les hommes. Ses meneaux à double montant seront rétablis et un beau vitrail rappellera la condamnation et la mort de Saint-Piat. Dans le lointain le juge sur son tribunal — en avant saint Piat à genoux baisse la tête et un des bourreaux lève la hache pour le frapper. — Des chrétiens et des payens éfrayés assistent à la scène.

En avant de la fenêtre, un bel autel gothique en pierre se présentera à la piété des fidèles.

Et les fenêtres qui en sont encore dépourvues seront ornées d'élégants meneaux, et le verre ordinaire sera remplacé par de splendides verrières.

Le dimanche, 9 octobre 1898, Monseigneur Mollien, accompagné de son vicaire général, M. Fournier, de M. le chanoine Genet, supérieur du Grand-Séminaire, de M. le chanoine Métais, secrétaire de l'Evêché, de M. le chanoine Grandet, doyen de Mainteion et des prêtres voisins, a béni solennellement tous ces travaux de restauration au milieu d'un grand concours de peuple joyeux et sympathique qui remplissait le chœur et la nef de l'église réparée et rajeunie.

L. BENOIT, *curé de Saint-Piat.*

N. B. — Les gravures sont faites sur les dessins de M. Bourcier (vue générale) Denisard (porte, tympan et fenêtre) Gillard (sarcophage et paix) et sur des photographies de M. Métais (statuettes et bas-relief).

CHAPELLE DE SAINT-JEAN DE GROGNEUL

Il y avait sur le territoire de Saint-Piat, dans les dépendances du château de Grogneul, une chapelle dédiée à saint Jean. Elle a été détruite à la Révolution et il n'en reste que la maison du prêtre qui la desservait. Malgré la disparition de ce sanctuaire, les habitants du hameau de Grogneul continuent tous les ans à célébrer en famille la fête de saint Jean qui tombe le 6 mai.

C'était la chapelle seigneuriale, et en 1678 elle fut le théâtre d'une illustre cérémonie :

« Le 30 d'aoust 1678, nous avons conjoint dans la foy et le sacrement de mariage, dans la chapelle de Saint-Jean au chasteau de Grongneul, M. maistre Jean Albert, aagé de 35 ans. baron del'Eschanfret, (*sic*) premier maistre d'hostel de S. A. M^s l'évesque et prince de Strasbourg, fils de feu M. Christofle Albert, baron de l'Eschanfret, et de dame Marie Magdeleine de Blarerin, et damoiselle Louise de Soulas, aagée de 26 ans, demoiselle de M^{me} la princesse de Furstemberg, fille de feu M. Josias de Souas, écuyer de M. de Primefosse et de dame Marguerite Balore.

« Signé : J.-A. baron DE LERCHENFELT, M. DE LIGNY, princesse DE FURSTEMBERT, Philipp DE ROSBOURN, Charles DE KLEINNIGH, Mathieu D'EGEN, Sophie Agnès D'EGEN, Louise DE SOULAS. »



ÉGLISE DE LANGEY

ÉGLISE DE LANGEY

L'église actuelle de Langey, érigée sous le vocable de Saint-Pierre, remonte au XI^e siècle. Elle appartenait primitivement, — comme sa devancière dont on vient de mettre à jour les substructions, — au monastère de Corbion (aujourd'hui Moutiers-Saint-Lhomer, au diocèse de Séz), fondé par saint Lhomer au VI^e siècle, et relevait du prieuré de Douy, dépendant de ce monastère.

En 1107, une bulle du pape Pascal II, datée de Marmoutier, la rattacha avec un certain nombre d'autres églises du Dunois, à l'abbaye de Saint-Lhomer de Blois : « *In pago Dunensi... ecclesiam Villæ Langei.* »

Bien plus tard, dans le « Catalogue des Prieurez et Cures », ou Pouillé du monastère de Saint-Lhomer de Blois, figure encore l'église de Langey : « *In diœcesi Carnutensi... in archidiaconatu Dunensi... ecclesia Sancti Petri de Langeyo*¹. »

A moins de preuves du contraire, — remarque judicieusement M. A. Dupré qui a publié et annoté le précieux manuscrit de dom Noël Mars intitulé : *Histoire du Royal Monastère de Saint-Lomer de Blois*, — on doit présumer que les religieux de Saint-Lhomer avaient fondé les églises et chapelles comprises au Pouillé, car le droit de présentation à un bénéfice appartenait ordinairement au fondateur primitif et à ses successeurs. Toutefois, ajoute-t-il, si c'était l'abbé de Saint-Lhomer qui nommait aux bénéfices énumérés dans le Pouillé, les curés cependant devaient être institués canoniquement par les évêques diocésains.

Il suit de là, croyons-nous, que l'église de Langey doit son érection aux religieux de Saint-Lhomer résidant au prieuré de

¹ Si nous en croyons Guérard, l'église de Langey aurait dépendu à une certaine époque du monastère de Saint-Père de Chartres. Voici en effet ce que nous lisons dans les Prolégomènes dont cet auteur a fait précéder le Cartulaire de la célèbre abbaye : « Cures dépendantes de Saint-Père... Dans le diocèse de Chartres : ... Langei » (parmi les 60 indiquées pour le diocèse). — Nous n'avons pu contrôler cette assertion, ni découvrir sur quoi elle s'appuyait.

Douy, dans le voisinage, bien que Bordas nous dise, — sans en apporter de preuve, — qu'elle avait été *donnée* aux moines de Saint-Lhomer dans le prieuré de Douy réuni à Bonne-Nouvelle d'Orléans. Il ajoute : « Ce n'est que depuis l'érection du diocèse de Blois que l'ordinaire, c'est-à-dire l'évêque de Chartres, nomme à la cure. » En effet le Pouillé du XVIII^e siècle nous donne les indications suivantes : Langey : — patron : Saint-Pierre ; — présentateur : Mgr l'évêque ; — nombre des communiant : 300 ; — revenu de la cure : 700 livres.

L'église de Langey est un assez grand vaisseau sans bas côtés, orienté, rectangulaire, de 32^m 50 c. de long et de 8^m 80 de large. Cet édifice est terminé au couchant par un pignon à rampants de pierres de tailles, percé de deux jolies fenêtres romanes, et au levant par une abside semi-circulaire. Les deux pans nord et midi de la nef sont soutenus par des contreforts unis, six de chaque côté ; de plus, deux gros piliers à ressauts, construits après coup, soutiennent le chevet qui a subi un notable écartement et est quelque peu lézardé.

Le monument est éclairé sur la façade nord par quatre fenêtres à plein cintre, mais sans caractère, et sur celle du midi par cinq autres fenêtres dont trois ont été retouchées et changées de place.

La façade du midi était jadis masquée dans la moitié à peu près de sa longueur, par un porche de bois à arcades cintrées, dont la toiture en appentis masquait deux fenêtres qu'on avait dû boucher, et qui vont être réouvertes prochainement. Ce porche a disparu après la réparation du clocher en 1891.

Sur cette même partie méridionale, auprès du chevet, s'élève, en hors d'œuvre, une étroite sacristie bâtie en 1779. Près d'elle, à la naissance du toit de l'église, on aperçoit quatre corbeaux de pierre ou pierres d'attente, semblant indiquer qu'on a eu l'intention de bâtir là une chapelle ou un bras de transept.

Devant cette même façade du midi, s'étendait naguère encore le vieux cimetière avec sa ceinture funèbre de thuyas toujours verts ; mais ce dernier, déjà remplacé depuis nombre d'années par un autre champ de repos plus vaste situé sur la route de Châteaudun, vient de disparaître complètement en 1898. Les terres en ont été enlevées sur une profondeur moyenne de 4 ou 5 pieds. Ce sont ces travaux qui ont fait découvrir, à la distance de 5 ou 6 mètres de l'église actuelle, plusieurs carrés de maçon-

nerie antique excessivement dure, que des personnes compétentes regardent comme les bases de piliers ayant soutenu une église primitive. On a également découvert, enfouis dans la terre, les débris d'une cuve baptismale en pierre, dont le haut du pilier de soutènement, de forme hexagonale, présente sur chacune de ses faces, les sculptures que nous reproduisons ici.



Sur le plat d'une des barres de fer existant à l'extérieur de la première fenêtre du côté nord, l'ouvrier forgeron a gravé ces mots relatant un fait qui est également consigné dans une note du curé Morin : Par cette vitre l'église a été volée en 1772 la nuit du 29 au 30 septembre. La note ajoute qu'on a pris environ douze francs d'argent. — Il est plus que probable que le grillage extérieur de toutes les fenêtres de l'église, pour empê-

cher autant que possible le renouvellement d'un pareil sacrilège, date de cette même époque.

Le clocher, à cheval sur la toiture de l'église, à l'extrémité ouest, est en charpente et recouvert d'ardoises. Des poteaux de bois, au nombre de six, trois de chaque côté, et apparents à l'intérieur de l'église où ils reposent sur le sol, en supportent la charge. Il est très élancé et de forme octogonale, même à sa base. Sa flèche est certainement la plus belle, et la plus haute de la contrée, bien qu'elle ait déjà été quelque peu raccourcie à plusieurs reprises. Depuis la Révolution, il ne renferme plus qu'une seule cloche de grosseur moyenne, et qui fut fondue sur place, dans le bourg même, en 1811, comme nous l'apprend cet extrait des registres paroissiaux :

« Cejourd'huy mardi, trois septembre 1811, a été par moi sousigné, bénie la cloche de cette église de Langey, et nommée *Marie*, par moi aussi soussigné et dame Marie L'homme-Dieu, veuve Costé de Vallières, tous les deux parrein et marreine. Cette cloche, qui pèse douze cent cinquante-neuf livres, a été fondue dimanche dernier, premier septembre. »

Marie L'homme-Dieu, Costé de Vallières.

Loiselay c. d. de Langey.

Voici maintenant l'inscription qu'on lit sur ses flancs :

« J'ai été bénie et nommée *Marie* par maître Antoine Loiselay Curé D^m de Langey et par dame Marie L'homme-Dieu veuve Costé de Vallières. MM. Marin Pionnier, maire, et Joseph Deux adjoint. L. C. Coursimault, J. Coursimault, D. Bois marg^s.

Cent soixante-quatre ans auparavant, avait eu lieu la bénédiction d'une autre cloche qui existait probablement encore au moment où éclata la Révolution, car depuis son baptême en 1647, nous ne trouvons pas de cérémonie de cette sorte consignée dans les registres, excepté celle que nous venons de relater à l'instant.

« Ce jour d'huy mardy six novembre l'an mil six cent quarante-sept la grosse cloche de Lange a esté undoyée et béniste par moy messire Pierre Pover prestre vicaire dycelle esglise en présence de plusieurs habitans messire Mathurin Mollière p^{re} curé dud. Lange parrain avec ho^m femme Renée Rossignol f^me de M^{re} George Voysin et nommée du nom de Pierre L'homme Dieu, ce à la mémoire de saint Pierre patron de ceste esglise. »

POVER	MOLIÈRE	CH. LANDAIS CH ^{re} H.
GOUIN	GUILLOYS	CRESTEAU.

Le pignon occidental est soutenu par quatre contreforts unis. Au bas du rampant du midi et lui tournant le dos, est un animal en pierre, de race canine, assis sur son arrière-train. et qui forme ainsi le couronnement du premier pilier du sud.

On pénètre dans l'intérieur de l'édifice, soit par la grande porte du couchant dont un des anciens vantaux encore existant offre des cannelures, soit par une plus petite entrée latérale au midi, de forme cintrée, avec restes de petites colonnes rondes, en pierre, de chaque côté.

La principale entrée est précédée d'un petit chapiteau, à arcades cintrées d'un bel effet accusant le XVII^e siècle, et monté sur quatre piliers en bois. Les deux jolies fenêtres romanes déjà citées, et dont il cache un peu le bas, surmontent son toit.

Entrons maintenant dans le temple sacré, et après y avoir adoré un instant l'Hôte divin du Tabernacle, nous y remarquons les dispositions suivantes : une nef simple, un chœur à la suite, et un sanctuaire. La voûte est en bardeau cintré et peint en bleu tendre, avec entrants sans sculpture. Le pavage est en carreaux de terre cuite, carrés dans la nef, octogones

dans le chœur, octogones également, mais en ciment, dans le sanctuaire.

Dès l'entrée du monument, on se trouve dans une travée à plafond en planches cachant la charpente du clocher, et supportée par des traverses de bois. Deux gros contreforts intérieurs, mourant à la naissance des fenêtres supportent de ce côté la masse du pignon. Dans cette partie de l'édifice se voient, à gauche les fonts baptismaux en pierre à cuvette monolithe, et du côté opposé l'échelle qui donne accès au clocher, et le confessionnal.

En avançant vers le milieu de la nef, on aperçoit, à droite, la porte latérale ouvrant sur le midi, à côté la chaire, et en face le banc d'œuvre. — Les scènes des tableaux du chemin de croix à cadres de bois doré ogival, (ce qui est un contre sens, vu le style roman de l'église), sont peintes sur toile, et ont coûté 700 francs. — Les murailles ne présentent plus trace des croix de consécration ; mais à travers le badigeon, on aperçoit la bande de l'ancienne litre seigneuriale ou ceinture funèbre, ainsi que, de distance en distance, les armoiries colorisées et assez bien conservées des Thiroux, derniers seigneurs de la paroisse ; elles se blasonnent ainsi : « *D'argent à la face d'azur chargée de 3 bandes d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueules, et en pointe de 3 têtes de lion de même, 2 et 1.* »

Les fenêtres, toutes simples, se composent de verres blancs posés en petits losanges sur châssis de plomb. Cependant, au milieu de la troisième fenêtre de droite, près de l'autel de la Vierge, on remarque un petit médaillon de couleur, de forme carrée, représentant un évêque debout avec la crosse et la mitre ; à sa droite est un trône épiscopal, et à gauche un objet ressemblant à une enclume, ce qui désignerait saint Eloi. D'autres croient y voir saint Julien faisant jaillir une source en frappant le sol de son bâton pastoral.

Deux petits autels latéraux à colonnes corinthiennes cannelées, et à entablement surmonté d'un cintre, précèdent le chœur, et sont adossées à la muraille. A gauche, c'est l'autel du Sacré-Cœur avec statue richement polychromée, don posthume de Madame veuve Julien Lemonnier, née Hâteau ; à droite, l'autel de la Sainte-Vierge, avec statue de N.-D. du Sacré-Cœur et de l'Enfant Jésus debout devant elle (type aujourd'hui non conforme aux prescriptions du Saint-Siège).

Le chœur est séparé de la nef par un rang de stalles ; au centre de ces dernières s'ouvre une porte flanquée de chaque côté d'une colonne de bois cannelée ; au-dessus des deux colonnes est un cintre de même matière qui soutient le pied d'un grand crucifix dont le sommet est cloué sur un entrait.

Des boiseries d'environ 3 mètres de hauteur, sont appliquées sur les murailles depuis le haut du sanctuaire jusqu'au bas du chœur ; mais il ne faut pas y chercher le moindre intérêt archéologique, pas plus d'ailleurs que dans les stalles, la chaire ou les bancs.

Au haut du chœur à droite, s'ouvre la porte de la sacristie, dont l'entrée était autrefois dans le sanctuaire d'où l'on y pénétrait de plain pied ; mais, l'étendue de celui-ci ayant été restreinte, il faut maintenant gravir deux marches pour accéder à cette sacristie.

A la suite du chœur vient le sanctuaire, élevé de deux degrés en pierres de taille de Thiville, et séparé du chœur par une grille de fer ouvragé qui n'est pas sans mérite ; une main courante en bois surmonte dans toute sa longueur cette table de communion.

Deux fenêtres qui ne se correspondent plus, s'ouvrent sur cette partie de l'édifice. Celle qui existait primitivement au fond du chevet, a été aveuglée par la construction postérieure du gros pilier de soutien dont nous avons parlé ; et d'ailleurs, existât-elle encore, elle serait aujourd'hui complètement cachée par le rétable appliqué en 1779 au fond du rond-point, au-dessus du maître-autel.

Cet autel, en bois, est élevé de deux marches au-dessus du niveau du carrelage. Le rétable qui le surmonte est conçu dans le style grec, et offre deux belles colonnes corinthiennes cannelées, supportant un fronton triangulaire au centre duquel se voient la tiare pontificale et les clés en sautoir, attributs de saint Pierre patron de la paroisse. Un tableau d'assez grandes dimensions, richement encadré, et d'une bonne exécution, occupe le fond du rétable depuis le bas du gradin supérieur de l'autel, jusqu'à l'entablement. Il représente la remise des clés à saint Pierre par Notre-Seigneur, et a été offert en 1805 par deux généreuses paroissiennes qui nous reprocheraient de dévoiler leurs noms. Il remplace un vieux tableau où sont peints saint Joseph et

sainte Anne avec la sainte Vierge enfant, tableau qu'on a réduit



STATUE EN BOIS
DE SAINT JEAN-BAPTISTE

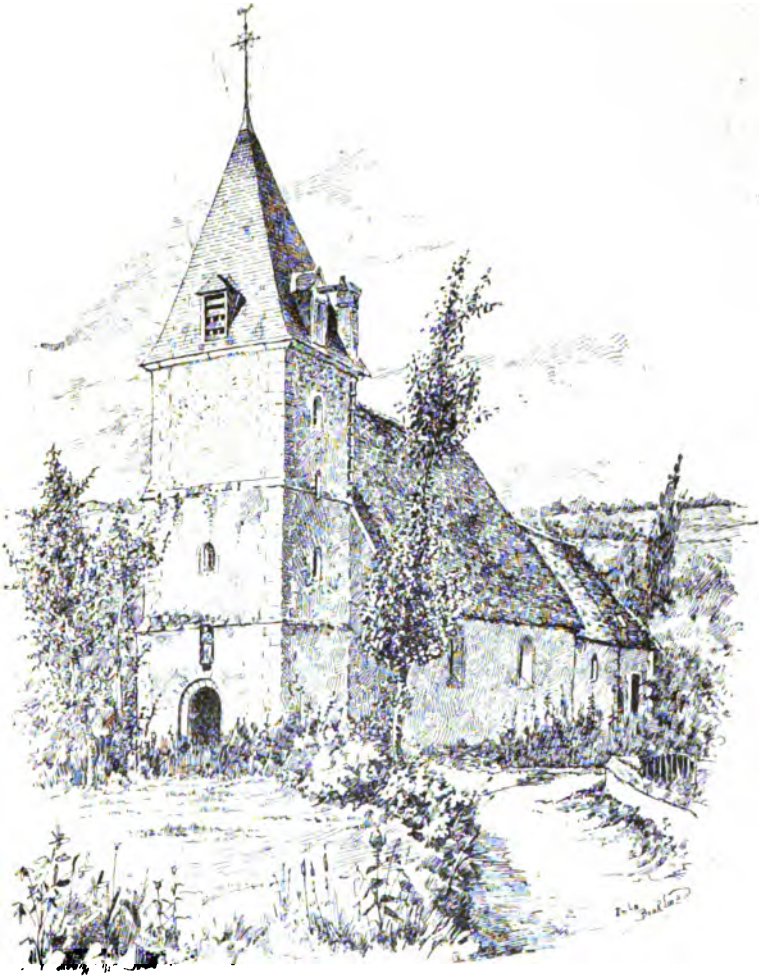
depuis à des proportions moindres à cause du mauvais état de sa toile, et qui a été restauré et rajeuni bienveillamment par une artiste de talent, Mlle Guérin, de Saint-Jean à Châteaudun, exposante au Salon, et à laquelle nous sommes heureux de pouvoir offrir ici de publics remerciements. Ce dernier tableau retouché est maintenant appendu à la muraille du chœur, côté de l'Évangile, entre deux stations du Chemin de la Croix.

Trois statues modernes, acquises par souscription, décorent les murailles du sanctuaire : à gauche, saint Pierre et saint Antoine de Padoue ; à droite, saint Joseph. Elles remplacent d'anciennes statues de bois d'un art très primitif, dont l'une, celle de saint Jean-Baptiste reproduite ci-contre, d'après la photographie de M. Lecomte, est d'une expression peu ordinaire.

En résumé, l'église de Langey est un beau vaisseau, mais il lui manque d'être restaurée et entretenue. Il lui faudrait, sur ses murailles blanchies, froides et nues, une teinte unie de couleur pierre, avec filets imitant des assises régulières, pour remplacer cet affreux badigeon blanc, gris ou jaunâtre, qui déshonore l'intérieur de tant d'édifices religieux.

Espérons que des âmes charitables seront prochainement inspirées de coopérer à l'embellissement de la maison de Dieu qui est la maison de tous.

A. P.



ÉGLISE DE SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE

ÉGLISE DE SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE

La petite église de Saint-Jean-Pierre-Fixte, construite au fond du charmant vallon où serpente la Rhône, figure dès le XI^e siècle au nombre des dépendances du prieuré de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou auquel la possession en fut confirmée par bulles des papes Urbain II (1099) Alexandre III (1160, et Clément III (1187).

C'est un édifice des plus modestes qui ne se composait à l'origine que de la nef et du chœur : la tour date du commencement du XVII^e siècle. Il a subi, depuis une trentaine d'années, d'importants travaux de restauration et d'embellissement.

La porte d'entrée, à plein cintre, est surmontée d'une niche ornée de la statue de saint Jean-Baptiste, patron de l'église et de la paroisse ; elle s'ouvre dans la partie de la tour dite la sonnerie, d'où une seconde porte donne accès dans la nef. Celle-ci est éclairée par quatre fenêtres romanes qui ont été percées en 1868, en remplacement de deux grandes fenêtres gothiques et de deux petites fenêtres romanes ; ces dernières probablement contemporaines de cette partie de l'édifice. Naguère encore ces fenêtres, ainsi que celles du chœur, n'étaient garnies que de verre blanc¹ : mais grâce à la générosité des derniers curés : MM. Lévêque, Belnoue, Gâtineau et Lecesne, elles se sont enrichies, en 1896, de belles verrières qui racontent, en six tableaux, la vie de saint Jean-Baptiste. Ce sont, à gauche : la *Visitation*, la *Circoncision*, le *Baptême de N.-S. Jésus-Christ* ; — à droite : la *Prédication au désert*, la *Décollation* et l'*Ensevelissement*. Elles sortent des ateliers Hubert-Martineau, de Paris ; les cartons en ont été composés et dessinés par M. Gilbert, artiste peintre, sur les données de M. l'abbé Lecesne, alors curé de la paroisse².

¹ Il n'en a pas toujours été ainsi, car en 1609 nous voyons la fabrique payer 12 sols, « A Delalande, vitrier, qui a racoustré l'imaige de saint Julian et mis des lozanges aux vitres où il y en avait de rompus ».

² M. l'abbé Lecesne en a donné une description intéressante dans une petite notice publiée à l'occasion de la cérémonie d'inauguration qui eut lieu le 21 juin 1896. — Nogent-le-Rotrou. Imprimerie E. Lecomte.

La voûte est cintrée en bois avec entrails apparents, non ouvragés. L'ancien bardeau, qui datait de 1643, a été remplacé par un lambris en sapin du nord (1889) décoré de motifs d'ornement composés de fleurs de lis, opposées deux à deux, alternativement rouges et noires, d'un bon effet. Les murs, détériorés par l'humidité, ont été cimentés à la base et recouverts sur toute leur surface d'un enduit en plâtre avec imitation de coupes de pierres reliées par des croix de saint André fleuronnées. Précédemment le pavage — en carreaux ordinaires — avait été exhaussé et assaini¹.

Deux petits autels en pierre, d'ordre corinthien, à l'ensemble froid et sévère, récemment restaurés, sont adossés à un grand arc en maçonnerie, à plein cintre, qui sépare la nef du chœur. Celui de gauche est dédié à la sainte Vierge et celui de droite à saint Jean-Baptiste. On y remarque une belle statue du saint Précurseur, sculptée en chêne par feu M. le marquis de Turin, qui en a fait hommage à l'église.

Au sommet de l'arc a été peint un beau médaillon en encadrant cinq autres disposés en croix et reliés par des rinceaux romans. Celui du milieu représente, en buste, saint Jean revêtu de la classique peau de chèvre ; dans les autres sont figurés, par leurs attributs symboliques, la Foi en haut ; l'Espérance et la Charité, de chaque côté ; puis, en bas, l'Agneau pascal.

Ce travail est l'œuvre de deux artistes de talent, MM. F. et L. Manceau frères, de Nogent, à qui sont dus la décoration des murs et la restauration des petits autels.

La bénédiction de ces travaux et de ceux exécutés précédemment fut faite solennellement le dimanche 5 novembre 1893. La *Voir de N.-D.*, dans le compte-rendu de cette cérémonie, résume en ces termes l'œuvre accomplie : « Lorsque, en 1856, à la mort de M. l'abbé Vidal, cette paroisse fut confiée aux professeurs du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, l'église se trouvait dans un état déplorable. M. l'abbé Lévêque, qui occupa le poste le premier, se mit aussitôt à l'œuvre, refit la toiture et se procura les objets les plus indispensables au culte. Ses successeurs, MM. Belnoue, Gâtineau, Lecesne, héritèrent de son zèle et dans l'espace de trente années tout fut restauré. Le maître-autel fut

¹ Dans ce but la municipalité a fait l'acquisition de tout le terrain contigu au périmètre de l'église sur une largeur de 4 mètres environ.

renouvelé: des bancs remplacèrent les quelques misérables chaises de la nef; une sacristie s'éleva au chevet de l'église; six baies en plein cintre furent ouvertes; on remit à neuf les murs et les lambris. Aujourd'hui le tout est décoré de peintures du meilleur goût artistique¹. »

Le chœur, qui ne fait qu'un avec le sanctuaire, est éclairé par deux fenêtres romanes. On y voit quatre médaillons anciens, d'une réelle valeur, qui ont été précieusement conservés et enchâssés dans les nouvelles verrières. Ils représentent: *Jean-Baptiste au désert, l'Annonciation, sainte Marthe et son dragon, sainte Barbe et sa tour.*

La voûte, précédemment en bardeau, a été refaite et cintrée en plâtre (1868); dernièrement elle a été décorée d'un dessin au trait imitant des assises de briques.

Le maître-autel, sculpté en bois, d'un travail simple et de bon goût, est l'œuvre d'un ouvrier nogentais, M. Gaudier (1869). Il remplace un autel, avec retable, érigé en 1650.

Le chœur était le lieu de sépulture des curés et des seigneurs de Prainville², patrons de la paroisse. Y furent déposés, à partir du dix-septième siècle, les curés: Denis Mérel (1663), Mathieu Chevalier (1690) et Michel Mondeguerre (1697), ainsi que Patrice de Boisguyon (1610), Benjamin de Boisguyon (1626), René-Louis du Rousseau, deuxième du nom, (1749) et Marthe du Rousseau (1751). Elle fut la dernière personne inhumée dans l'église où alors les inhumations étaient communes.

Une balustrade en chêne sculpté, servant de table de communion, sépare la nef du chœur, plus élevé d'une marche; elle fut posée en 1644.

Le mobilier est moderne, très propre et en bon état. La chaire à prêcher, fort simple, date de 1677; les bancs, d'une trentaine d'années ainsi que le confessionnal, d'un travail soigné. Le banc d'œuvre, placé du côté de l'évangile en face la chaire, occupe l'enfoncement d'une petite porte cintrée, aujourd'hui murée; il est antérieur de quelques années au maître-autel et sort des mains du même ouvrier. Les fonts baptismaux sont en pierre;

¹ Voix de Notre-Dame (supplément), du 11 novembre 1893.

² Fief, commune de saint Jean-Pierre-Fixte, relevant de la châtellenie de Montdoucet (Souancé).

ils remplacent les anciens fonts construits en bois en 1659 et isolés par une « clouaizon¹ ».

La tour, qui domine l'église à l'ouest, est une construction carrée, élevée de trois étages ; elle est surmontée d'un toit pyramidal couvert en ardoises (primitivement en tuiles). Elle date de 1622 ; sa construction ne fut pas exempte de vicissitudes. Les travaux commencés en 1607, furent interrompus peu après, faute d'argent sans doute. En attendant les murailles furent couvertes de « chaulme afin de conservation ». Cette protection fut-elle suffisante ? Cette note des registres paroissiaux permet d'en douter. « La tour de l'église fut commencée au mois de septembre 1619 et achevée au mois de novembre du dict an. » Qu'était donc devenue son aînée ? A une première catastrophe possible devait bientôt s'en ajouter une seconde. En effet, cette nouvelle tour, bâtie en quelques mois avec une célérité qui tient du prodige, « tomba en ruines au mois de janvier 1620. »

Non découragés par ce nouveau malheur, les habitants, avec un ensemble qui leur fait honneur, s'empressèrent d'apporter volontairement le concours gratuit de leurs bras et de leurs bourses pour réparer ce désastre².

Repris au mois de juin 1621 par la « vidange des fondations »

¹ A ces renseignements fournis par les comptes de la fabrique nous ajouterons les suivants qui, bien qu'étrangers au sujet, nous paraissent intéressants au point de vue liturgique.

Ainsi, dans un inventaire de 1602 figurent, parmi les objets inventoriés, « deux coupes propres à administrer la communion ». D'autre part l'état des dépenses, même année, contient cette mention : « Le jeudy absolu, le samedy et la feste de Pasques, achepté 4 pintes de vin pour les communians, 8 sols ». Et ce n'est pas là une dépense accidentelle, car elle est répétée chaque année, non seulement à Pâques, mais aussi aux principales fêtes, jusqu'en 1602. A la Toussaint de cette année, elle fut de 4 s. 6 d « pour 3 demi-septiers de vin baillé aux communians ». Toutefois il serait faux de penser qu'à cette époque la communion sous les deux espèces était encore usitée. Il s'agit simplement du *Vin de Pâques* distribué aux fidèles après la communion pour purifier la bouche. M. l'abbé Ch. Métais en cite un exemple dans le *Livre de Bois de Saint-André*. Cette pratique est encore conservée dans les cérémonies solennelles en certains diocèses ; aux ordinations, etc.

² M. de Prainville (Benjamin de Boisguyon) y envoya ses deux valets et fit don de 50 l. La fabrique fournit les outils nécessaires. Au nombre de ceux-ci figure « une civière à roue ». C'est le nom sous lequel on désigne encore la brouette commune. L'illustre Pascal (1623-1662) n'en fut donc pas l'inventeur comme s'obstinent à nous l'enseigner nos manuels classiques.

les travaux étaient terminés en moins d'une année. Le « recteur » Denys Mérel pouvait donc écrire avec une légitime satisfaction : « La tour de Saint Jehan de Pierre Fixe fut parachevée, le coq mis sur la croix le 25 may, vigille de la Feste-Dieu 1622 ». Le maître de l'œuvre, Mathurin Peiller, maçon, reçut 55 l. pour ses honoraires.

La tour renferme le logement du desservant et la mairie. Voici quelles circonstances motivèrent cet état de choses original : la paroisse, longtemps réunie à celle de Trizay, fut érigée en succursale par ordonnance royale du 3 juillet 1843. M. Vidal, vicaire de N.-D. de Nogent fut chargé de la nouvelle desserte. Mais une question se posait : où loger le desservant pendant ses séjours obligés dans la paroisse ? L'ancien presbytère — l'unique maison du chef-lieu — avait été vendu à la Révolution¹ ; bâtir un presbytère devenait onéreux. On résolut le problème en utilisant la tour qui fut aménagée *ad hoc* : au premier étage, la salle à manger ; au troisième — la mairie occupe le second — la chambre à coucher et, au rez-de-chaussée, la cave et le bûcher. Ainsi fut constitué un pied-à-terre, peu banal, il est vrai, mais dépourvu de confortable et insuffisant. L'escalier en bois qui dessert les divers étages, est l'œuvre de M. Vidal lui-même.

La cloche, placée sous la toiture de la tour, porte l'inscription suivante : « L'an 1850 j'ai été bénite par M. L. Brière, curé de N.-D. de Nogent et nommée *Jeanne-Pauline-Félicie* par M. Paul-Emile Martin-Fortris et demoiselle Jeanne-Marie Lefebvre, en présence de M. Vidal, curé de cette paroisse, de MM. C. Fêtu, maire, J. Brouard, adjoint, L. Thibault, A. Taranne, F. Renard, Joseph Gouhier, fabriciens. »

Au siècle dernier, il y avait deux cloches. La petite fut bénite en 1742 et « nommée *Marie Nicolle* par damoiselle Marie du Rousseau de Villerussien, dame de cette paroisse, et M^e Nicolas Tuffier, curé de N.-D. de Nogent. » Son poids fut porté de 317 à 354 livres.

En 1703, le 28 mai, la foudre tomba sur la tour et fit une victime : le jeune Thomas Besnard « estouffé par le tonnerre à la sonnerie de cette église. »

¹ Il avait été construit en 1603 et béni cette même année par messire Jehan Geoffroy, prêtre de Nogent, qui reçut 4 sols pour la messe dite à l'occasion de cette cérémonie.

L'église mesure, dans œuvre, 24^m40 de longueur avec une largeur variable, savoir : tour (3^m,60 × 3^m,60) ; nef (11^m,35 × 8^m,25) ; chœur et sanctuaire (7^m,45 × 5^m,65).

Les murs, en pierre du pays, d'environ 1 mètre d'épaisseur, ne sont soutenus par aucun contrefort. La sacristie a été construite en hors-d'œuvre, au pignon du chœur, en 1860. Primitivement, elle était placée derrière le maître-autel.

Dans les premières années du XVII^e siècle, nous trouvons établies dans l'église les confréries du « Saint et Vénérable Sacrement », de Notre-Dame-de-Montserrat, de Notre-Dame-de-Chartres et de Saint-Hubert. En 1620, la première comptait 30 hommes et une femme ; la seconde, 25 hommes, 12 femmes, 5 jeunes filles et 4 familles ; les deux dernières avaient aussi une trentaine de membres, faisant partie, pour la plupart, des autres confréries.

Peut-être est-il superflu d'ajouter que c'était à l'église également que les habitants s'assemblaient, à l'issue de la messe paroissiale, sous la présidence du syndic, assisté du curé ou du tabellion seigneurial, pour délibérer sur les affaires de la communauté : perception de la taille, rôle des pauvres, collecteurs, dons et legs, etc.



A quelques mètres de la tour et dans l'axe de l'église se trouve la fontaine de Saint-Jean ; elle est abritée par un édicule en maçonnerie, couvert en zinc et surmonté d'une croix en pierre ; l'intérieur est décoré d'une antique statue, trouvée, dit-on, dans le lit même de la fontaine. Saint Jean-Baptiste est représenté vêtu d'une longue robe serrée à la taille. Sa physionomie est austère ; il porte la barbe et les cheveux longs ; il tient dans ses mains un nimbe fruste sur lequel devait être figuré l'Agneau divin ; les pieds ont été mutilés¹.

¹ Tel il est sculpté dans un diptyque d'ivoire du XIV^e siècle décrit par M. l'abbé Charles dans une petite brochure imprimée à Mamers en 1881. La description se termine de la sorte : « ses pieds sont nus et sous son manteau apparaît une longue tunique de poil de chameau. C'est ainsi,

A côté de la fontaine et alimentée par son trop-plein, se voit une petite auge en pierre où l'on baignait autrefois les enfants rachitiques, le 23 juin, veille de la Saint-Jean¹. Ce jour-là a lieu un pèlerinage qui, pendant longtemps, est resté un des plus populaires de la contrée.

Souancé, 18 novembre 1898.

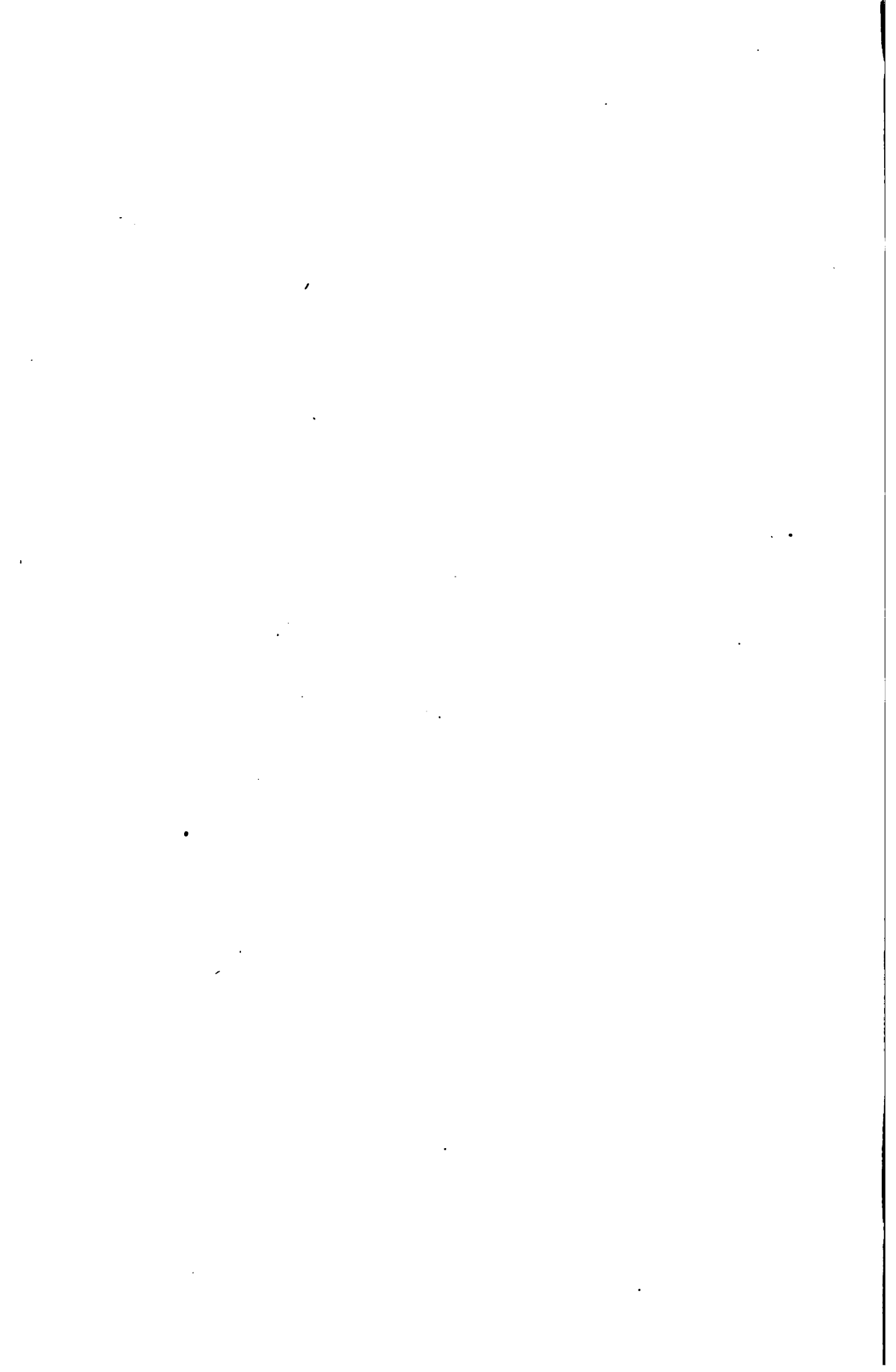
F. GUILLON.

ajoute notre auteur, que saint Jean-Baptiste est caractérisé sur une statue du XIII^e siècle du porche septentrional de la cathédrale de Chartres Sa robe paraît tissée d'une étoffe velue : *Ipse autem habebat vestimentum de pilis camelorum*. Mathieu, Ch. III, v. 4; *et erat Johannes vestitus pilis cameli*. Marc, Ch. I, v. 6. Molanus est donc bien fondé dans son *Histoire des saintes images* à reprocher aux peintres de son temps de figurer saint Jean couvert des dépouilles de bêtes fauves.

¹ En 1844, différents articles de critique, parus dans le *Glaneur d'Eure-et-Loire*, donnèrent lieu incidemment à un procès qui, envenimé et grossi par les polémiques locales, eut un certain retentissement. Les débats en ont été consignés dans une brochure de 112 pages intitulée : *Affaire de la ripère noire et de la fontaine miraculeuse du bon saint Jean de Pierre-Firte*. — Chartres, imprimerie Félix Durand.



ÉGLISE D'UNVERRE



ÉGLISE D'UNVERRE

L'église d'Unverre est située au centre d'une vaste place plantée d'arbres, servant autrefois de cimetière.

Elle est formée de deux nefs, aussi différentes d'origine que de style, l'une en effet est du XII^e et l'autre du XVI^e siècle.

On y entre par deux portes, d'inégale dimension. La porte principale ouvre sur un chapiteau en appenti, portant fronton au milieu.

Trois arcatures en pierre de grison en couronnaient jadis la baie.

Le grison gravement détérioré par le temps a été depuis quelques années couvert d'un plâtre formant moulures.

Dès l'entrée les regards du visiteur sont comme invinciblement attirés sur le vaste retable qui remplit le rond point.

La physionomie de ce retable est assez difficile à décrire. Nous l'essayons pourtant.

Ce milieu forme un hémicycle, où est enclavé l'autel avec son marchepied.

Au-dessus est un tableau où la très sainte Vierge et sainte Elisabeth se présentent mutuellement l'Enfant-Jésus et saint Jean; le tableau n'est pas sans mérite. Tout cet ensemble est dominé par un vaste baldaquin s'élevant jusqu'à la voûte, dont les branches reposent sur les corniches des côtés, et dont le sommet est couronné d'une haute coupole, tandis que le fond retient un soleil dont les rayons gigantesques se dégagent à travers une masse de nuages demi-dorés et argentés.

Quant aux côtés, pleins à la base, creux au milieu, ils portent avec dignité six belles colonnes cannelées destinées à soutenir l'entablement. Dans l'intervalle qui les sépare, on a placé sur de vastes piédestaux quatre statues d'évêques en bois sculpté, de fort belle dimension, qui semblent avoir pour but non seulement de s'offrir aux hommages des fidèles, mais encore de dissimuler le vide qui sépare les colonnes de la muraille.

Cet ensemble est vraiment majestueux, le public l'admire, les modernes connaisseurs osent à peine le critiquer.

Son antiquité, du reste, plaide en sa faveur ; Laroche, peintre à Châteaudun le décora en 1648.

Deux croisées en plein cintre éclairaient jadis cette portion de l'église ; l'une, celle de gauche, a été bouchée au siècle dernier par le fait de la construction de la sacristie ; l'autre est restée ouverte et a conservé sa forme primitive. C'est du reste le seul vestige intérieur qui reste de l'ancien édifice.

Les autres croisées, au nombre de quatre, ont été dégagées en 1778, et forment aujourd'hui de vastes baies qui projettent dans l'enceinte une lumière abondante ; l'une, celle qui ouvre sur le chœur, a été depuis peu ornée d'un splendide vitrail sortant des ateliers de M. Lorin de Chartres et représentant la mort de saint Martin, patron de la paroisse.

La voûte de cette partie de l'église est en bardeau de forme ogivale, assez bien décoré ; nous n'osons la confondre avec celle qui fût construite en 1497. Les murailles sont garnies d'un chemin de croix en plastique de haut relief, et de grande dimension ; le badigeon qui les recouvre est orné de filets transversaux, avec croix de Malte au milieu. Au bas du chœur, se trouve l'ouverture qui conduit à la tour.

Cette tour que domine une flèche élégante remonte au XII^e siècle ; elle est flanquée à l'intérieur de l'église, et pour cause sans doute, de deux larges piliers. Deux fenêtres y ont été percées en 1873 ; c'est aujourd'hui une chapelle dédiée au Sacré-Cœur, que l'on visite volontiers ; les peintures qui la décorent sont bien réussies.

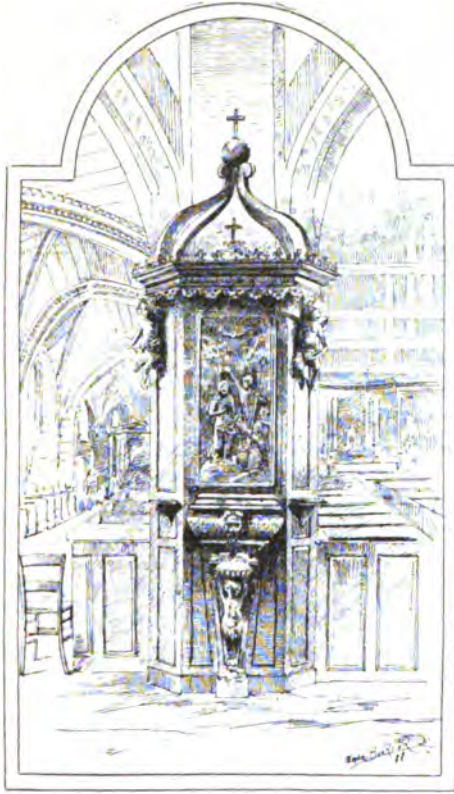
La chaire, le banc-d'œuvre, les tambours sont des épaves du dernier siècle.

Le grand tambour est accosté de deux beaux tableaux représentant la Pentecôte, et la guérison du boiteux de la porte du Temple et surmonté de deux lanternaux en grisailles modernes.

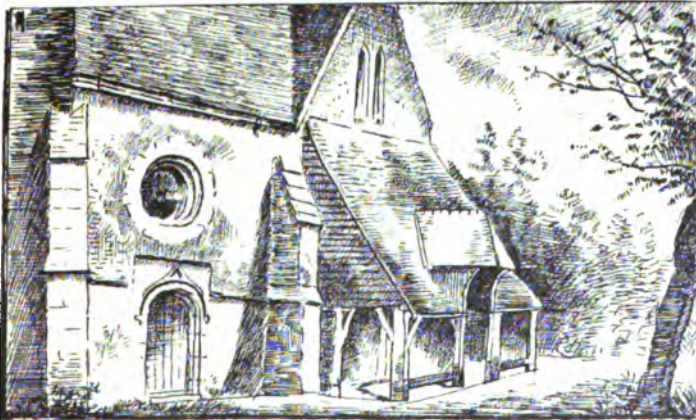
Le dossier du banc-d'œuvre porte une statue équestre de saint Martin, coupant son manteau, accompagnée de deux colonnes qu'unit un fronton demi-circulaire.

Quant aux fonts, bien que modernes, leur originalité ne manque jamais d'attirer les regards.

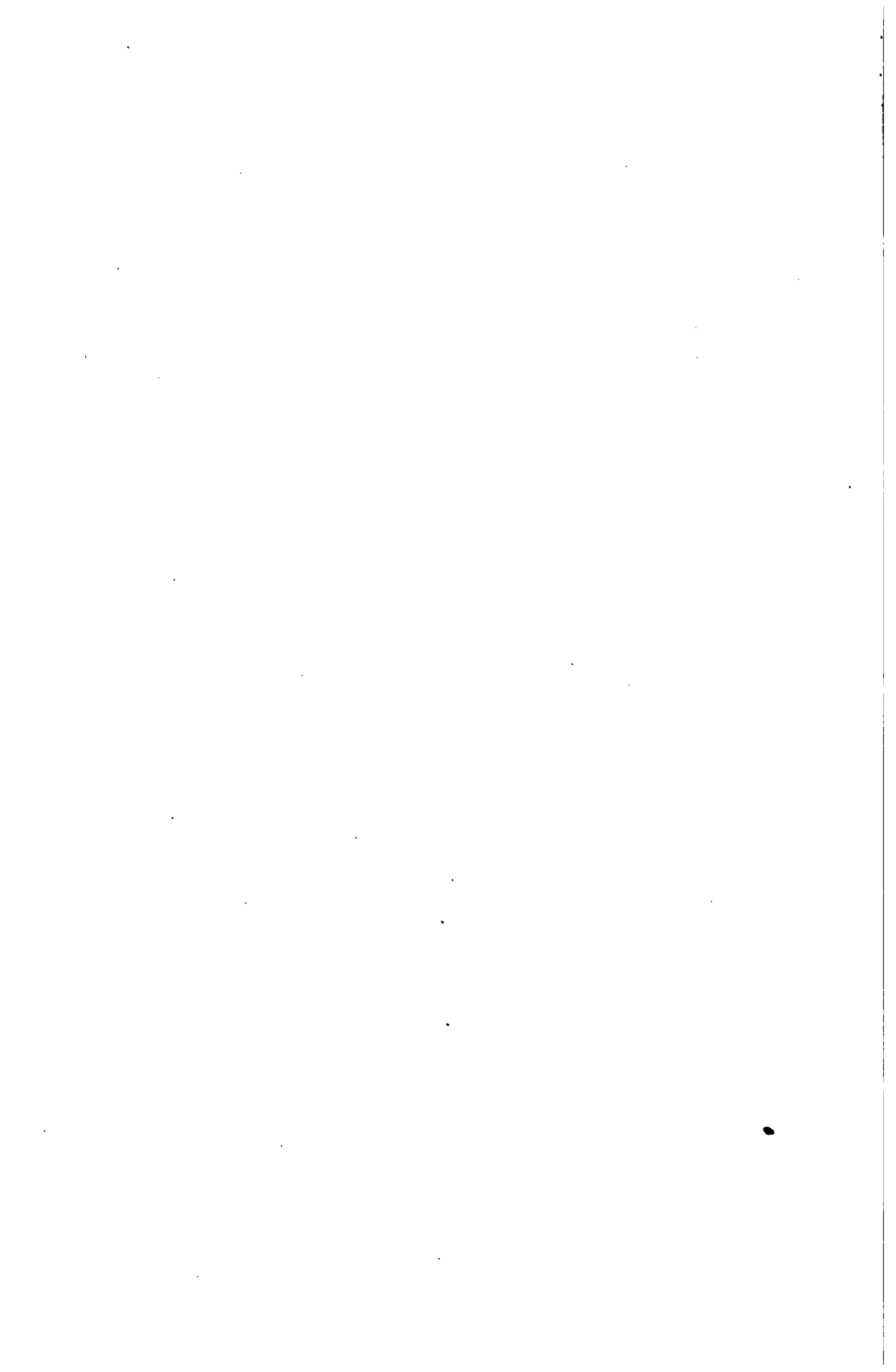
Du reste, loin d'être relégués, comme cela arrive souvent en quelque coin obscur de l'église, ils sont en pleine évidence, adossés à l'un des piliers qui séparent la grande nef, du bas côté.



FONTS BAPTISMAUX, A UNVERRE



ÉGLISE D'UNVERRE — Porte d'entrée,



Ce bas-côté, avons-nous dit, est du XVI^e siècle, l'art uni à l'histoire en rend témoignage.

On y pénètre au besoin par une porte à anse de panier, surmontée d'un cartouche et enchassée de moulures assez bien conservées. Une rosace qui la domine figure le saint Rosaire et porte les armes des pieux donateurs, M. et M^{me} de Boissieu. Ces armoiries sont : 1^o « *D'argent au lion de gueules debout et armé.* » — 2^o « *D'azur au chevron d'or, portant en pointe une croizette d'azur bordée de sable.* »

La voûte est composée de cinq travées qui du côté de la grande nef s'appuient sur cinq piliers octogones. Les arceaux sont décorés de fresques ; la dernière travée étale en outre d'immenses arabesques. Chaque travée forme pignon sur rue et est éclairée de croisées à forme ogivale, géminées avec trèfles à la clef. Des vitraux, malheureusement très détériorés, et dont on a arbitrairement transporté les fragments, les garnissent encore en partie.

Nous en essayerons donc la description :

Le premier vitrail représente l'adoration des Mages ; au-dessus dans un trèfle une dame est à genoux, un nom aujourd'hui illisible l'accompagne. Cette dame est sans doute la donatrice du vitrail. A droite, dans un coin, à côté d'une tête d'Henri IV, on lit : 1604.

Le second vitrail contient un double sujet : d'un côté, c'est un prêtre en habit de chœur, les mains jointes, à genoux sur un prie-Dieu, portant un livre ouvert. Au-dessus se voit un écusson accompagné de deux étendards. Le premier est à peine visible, le second porte sur *champ d'azur, onze billettes de sable, posées quatre, trois, quatre*. Quant à l'écusson lui-même, *il est fretté ou échiqueté, d'azur et de sable, deux lions armés et affrontés le soutiennent* ; au-dessus une couronne de marquis ; dans une banderolle, le mot : Lavardin, et à côté : 1690.

L'autre partie du vitrail est moins compliquée ; elle représente saint Denis portant sa tête dans ses mains, accompagné d'un diacre tenant une palme.

La présence de saint Denis s'explique facilement ; les moines de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou étaient patrons de l'église. Quant au nom de Lavardin et aux insignes qui l'accompagnent, faute de documents plus précis, nous devons nous borner à dire,

qu'un membre de la famille Lavardin était alors baron de Brou et que l'année 1690 est celle-là même où l'ambassadeur Lavardin entraît solennellement à Rome, malgré la défense du Pape Innocent XI.

Le troisième vitrail représente la visite des anges et celle des bergers à la crèche.

Le quatrième renferme un double sujet : d'abord auprès d'une tour une martyre tenant une palme, sainte Barbe, ensuite saint Martin coupant son manteau pour couvrir la nudité d'un mendiant estropié qui l'implore.

Dans le cinquième enfin quelques détails relatifs au mystère de l'Annonciation, et dans un trèfle le Sauveur portant le globe.

Un autel, consacré à la très sainte Vierge, couronne naturellement cette partie de l'église. Quatre colonnes à chapiteaux d'ordre composite en soutiennent l'entablement. Un fronton brisé le domine. Une vierge mère en occupe le milieu. Au-dessous, un tableau du rosaire porte la date de 1605 et rappelle l'établissement à cette époque d'une confrérie du très saint Rosaire dans la paroisse.

De chaque côté, en dehors des colonnes, deux statues représentent l'une Notre-Dame de Lourdes, et l'autre saint Joseph portant l'enfant Jésus.

Une statue de sainte Anne, vêtue à la façon de Notre-Dame du pilier, termine cet ensemble et nous fait lire deux dates précieuses, destinées à rappeler le souvenir d'importants travaux exécutés dans l'église 1580, 1832.

Signalons aux clefs de voûte de cette chapelle deux écussons, le 1^{er} : *D'azur à la harpe d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même* ; le 2^e : *D'azur au chevron de gueules, accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'une pique d'argent*. Ce sont les armes de la famille David de Thiais.

Les cloches portent les inscriptions suivantes. Sur la plus grosse on lit :

« Bénite en 1862 par M. Petit, curé d'Unverre, nommée *Constance-Élisabeth*, par M. Constant Bouhier de l'Ecluse, et Elisabeth de Rippert, dame David de Thiais ».

Sur la plus petite, on lit :

« Bénite en 1862 par M. Petit, curé d'Unverre, nommée *Marie-Louise*, par M. Louis Alfred David de Thiais, maire d'Unverre, membre du Conseil général d'Eure-et-Loir, et par Anne de la Yarenne, dame de l'Ecluse. »

ABBÉ CHAPRON.



LOIGNY

SON ÉGLISE — SES MONUMENTS

PAR M. LE CURÉ DE LOIGNY



BANNIÈRE DU SACRÉ-CŒUR

Déployée par les Zouaves dans la bataille de Loigny.

(Voir pages 36 et 37)



LOIGNY

SON ÉGLISE ET SES MONUMENTS

Loigny, humble hameau de la Beauce chartraine, « ne sera « point désormais la dernière et la moins connue entre les « bourgades de la province' » Si son nom ne brille pas de l'éclat d'une glorieuse victoire, il rayonne cependant de la splendeur immortelle de l'héroïsme, de l'héroïsme le plus vrai et le plus pur, inspiré par la religion et la patrie.

Tombés sous les plis du drapeau du Sacré-Cœur, des soldats de toutes armes se sont sacrifiés comme des martyrs² de la plus sainte des causes, pour Dieu et la France, dans la bataille livrée à Loigny, le 2 décembre 1870³.

N'est-ce pas d'ailleurs à un sacrifice semblable que Loigny doit son origine et son nom ?

Il faut remonter aux premiers siècles du Christianisme.

Un jeune Aquitain vint à Orléans prêcher l'Évangile. Il est arrêté par un juge persécuteur. Les menaces et les supplices ne peuvent le fléchir, et par sa constance, il fait pénétrer plus profondément la foi dans les âmes. Il a la tête tranchée non loin d'un village, situé à la limite du pays chartrain, dans un lieu encore appelé la *Pierre de Saint-Lucain*. Le hameau se mit sous son patronage et prit son nom : *Lucaniacum*, Loigny.

L'église fut dédiée dès l'origine au jeune martyr, et sous ce glorieux patronage elle devait présider à un nouveau sa-

¹ Mgr Pie.

² « Héros de Loigny, je vous donnerai votre vrai nom en vous appelant martyrs. » (M^r d'Hulst).

³ Tous les historiens sont unanimes à protester contre le nom de Patay donné par quelques écrivains à ce fait d'armes. Pas un seul coup de fusil n'a été tiré en cette journée à Patay ; Loigny a été le centre et le théâtre principal de la lutte. Il faut dire et on doit dire la BATAILLE DE LOIGNY.

crifice non moins héroïque. C'est à son ombre en effet, dans le cimetière dont elle est entourée, que deux bataillons du 37^e de marche, commandés par le colonel de Fouchier, soutinrent jusqu'à épuisement complet le dernier assaut d'un ennemi victorieux, non par le courage mais par le nombre.

« Nommer le 37^e de marche, dira bientôt M^{er} Pie, c'est mentionner la bravoure humaine élevée à sa plus haute puissance¹. »

L'église eut sa part dans cette lutte gigantesque. Elle fut criblée des boulets de l'ennemi², et ne protégeait que faiblement les mille blessés entassés dans son enceinte³.

¹ « Au cimetière, dit un témoin oculaire, tous les monuments portent la trace d'un combat acharné. Les pierres ont volé en éclat, les croix de fer sont tordues. . . . Embusqués derrière les murs, derrière les tombes, dans les maisons, nos soldats s'y défendent avec rage. Nous avons vu des lucarnes dont le contour en pierres de taille est sillonné de centaines de balles. Aussi beaucoup de ces braves reposent non loin des zouaves, et une petite croix surmonte la fosse commune avec ces mots : *Soldats français*. » (*Une visite au champ de bataille de Loigny*, par M. Vagner).

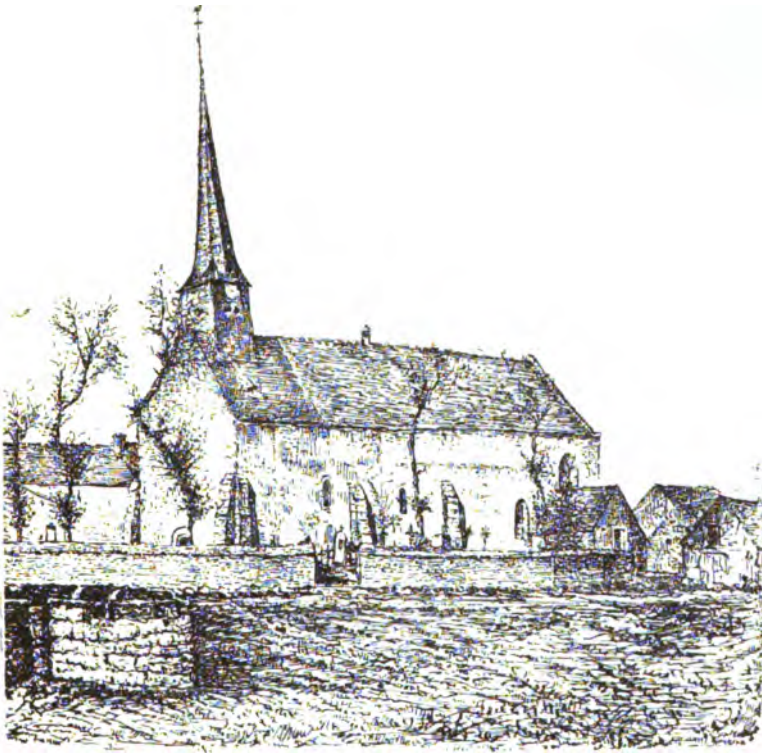
Comment oublier ici le cri d'admiration arraché par une si belle résistance au général ennemi Von Kotwitz, disant au commandant français, blessé et prisonnier : « La résistance est inutile, faites cesser le feu. — Monsieur, lui répondit ce dernier, avec une froide hauteur, ce n'est pas mon affaire d'arrêter le feu de mes soldats, c'est la vôtre. »

² Un auteur ajoute même « qu'elle s'était abîmée dans les flammes. » Ceci n'est vrai qu'au figuré.

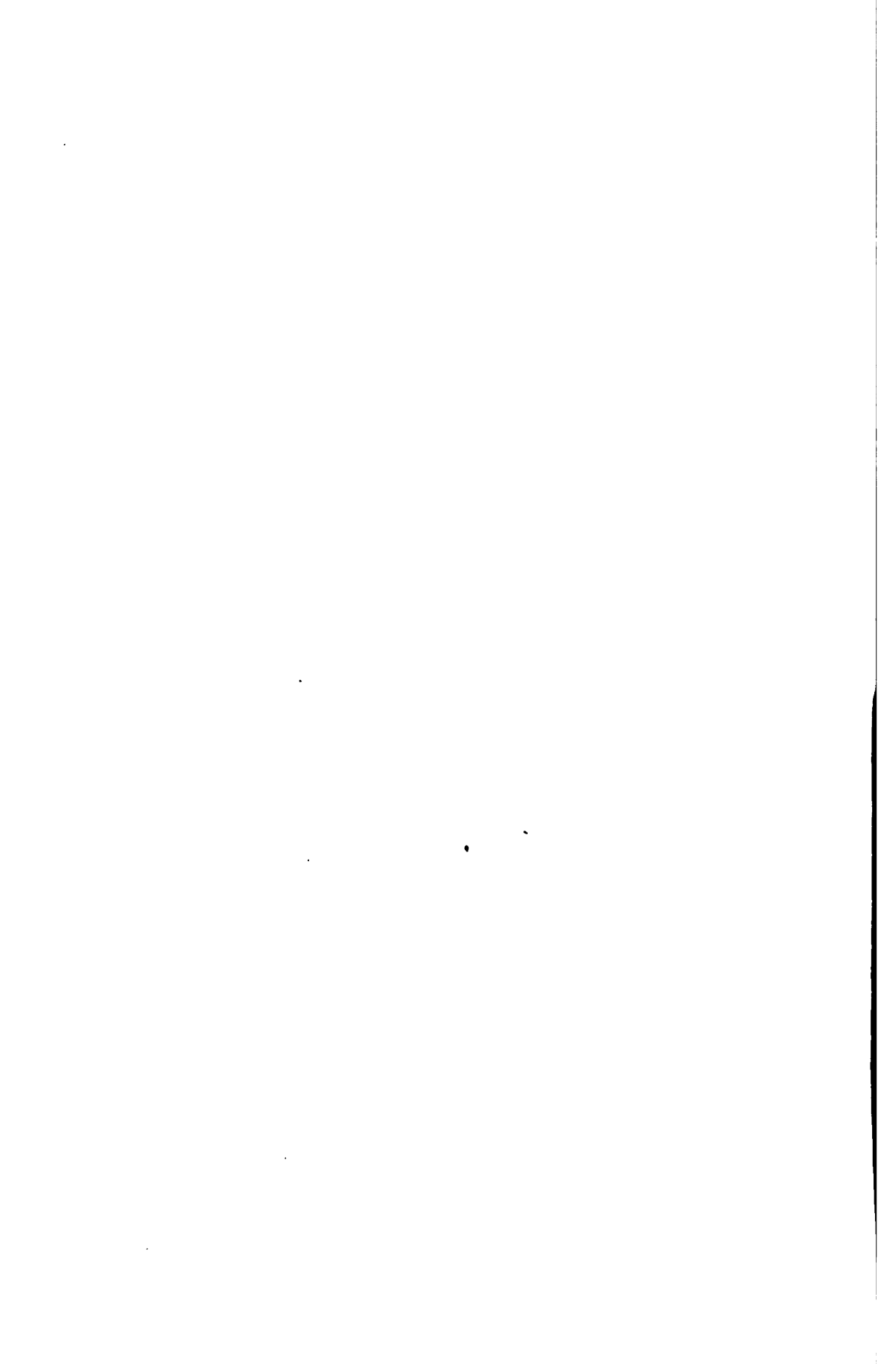
³ Nous savons d'une manière certaine que le curé de la paroisse était en observation dans son clocher. De là il vit la marche de l'ennemi et s'empessa d'en avertir des officiers français qui s'aventuraient dans la plaine, sans défiance.

Ce fait nous est certifié par un témoin oculaire, le colonel baron de Mandat-Grancey, alors commandant la 3^e division du 16^e corps. « Je traversais le village de Loigny, lorsque je rencontrai un capitaine du 1^{er} hussards qui me dit : Je voulais avoir des renseignements sur l'ennemi, cela m'a été impossible, et je revenais sans nouvelles, lorsque heureusement j'ai pu causer avec le curé de Loigny, qui, perché dans son clocher, voit, me dit-il, une armée de 40.000 hommes marchant sur Orléans, en masse ; si vous allez le voir, il vous dira bien des choses intéressantes. » — Exemple inoubliable, ajoute l'auteur de la lettre, donné à tous les états-majors des avantages du bon sens pratique, de l'esprit d'observation, d'un coup d'œil exceptionnel. — Les renseignements de M. le curé différaient peu de la réalité, indiquée quelques années après devant moi par un officier bavarois de l'état-major du duc de Mecklembourg. Il commandait 33 000 hommes et 200 pièces de canon. » On tint compte de ce renseignement, et c'est peut-être grâce à lui que l'armée de la Loire a pu échapper à un désastre irrémédiable.

Plus tard, les Prussiens criblent de leurs obus l'église remplie de blessés : sans crainte, le curé monte par deux fois au clocher hisser le drapeau d'am-



ANCIENNE ÉGLISE DE LOIGNY



Au point de vue architectural, c'était un pauvre monument. Les archives de la paroisse ne possèdent aucune donnée sur l'époque à laquelle on pouvait faire remonter son origine. Le portail roman orné de deux colonnes avec chapiteaux soutenant son plein-cintre, les fenêtres petites et arrondies au sommet, rappelaient les constructions du XII^e siècle, remaniées toutefois dans la suite des temps. Les contreforts en pierres de taille qui l'entouraient à espaces égaux s'enfonçaient en terre de 80 centimètres environ, ne laissant plus apercevoir leurs bases massives. En faisant les fouilles de démolition on a trouvé en

balance ou de la Croix Rouge qu'il a fabriqué lui-même avec une serviette et deux morceaux de drap.

Le *Mémoire à l'Académie* nous fera connaître quelques actes du sublime courage de l'humble curé.

« Une femme vint le chercher pour sauver trente et quelques habitants enfermés dans la cave d'une maison où l'asphyxie les menaçait. La rue est pleine d'Allemands, on se bat partout. C'est en passant littéralement, sous le ventre des chevaux, que M. le curé arrive à la maison. Il fait sortir du milieu des flammes tous les réfugiés qu'on laisse passer sur son attestation qu'il n'y a pas parmi eux de soldats. »

« Un cavalier allemand va mettre le feu à une ferme où sont 300 blessés : « Je ne puis m'expliquer, dit l'abbé Theuré, comment j'eus cette audace, mais, sans réfléchir au danger que je pouvais courir, je me jetai à la bride de son cheval et le fis reculer en lui disant que ces bâtiments étaient remplis de blessés et en lui montrant le drapeau de la Croix Rouge que j'avais fait placer sur le pignon donnant sur la place. Il n'eut pas l'air de comprendre. Mais un officier vint aussitôt à moi et me demanda si j'étais aumônier ou pasteur. — Pasteur, lui répondis-je, et c'est moi qui ai fait arborer ce drapeau pour protéger les blessés. — Drapeau menteur, me répondit-il, on tire sur nous de tous les côtés dans cette ferme..... Sur mes nouvelles affirmations, il descendit de cheval, et me prenant par le bras, il me conduisit jusqu'à la première porte où il se mit à parler en allemand. De tous côtés, j'entendis des voix qui lui répondirent, et me serrant aussitôt la main, il me remercia vivement. — Plus de 300 blessés échappèrent ainsi au triste sort d'être brûlés vifs par la faute de leurs camarades valides, qui, comme je l'ai su plus tard, montés dans les greniers, tiraient au travers de la couverture en paille sur les Allemands qui se trouvaient dans la rue. »

« Le dévouement de ce vrai prêtre, dit le général de Sonis, est au-dessus de tout éloge. Jour et nuit dans ses ambulances, il donna tout. Il se donna lui-même. Il sauvait les âmes et les corps. Nous avons vécu grâce à l'aumône privée qu'il nous procura et grâce à elle toute seule. »

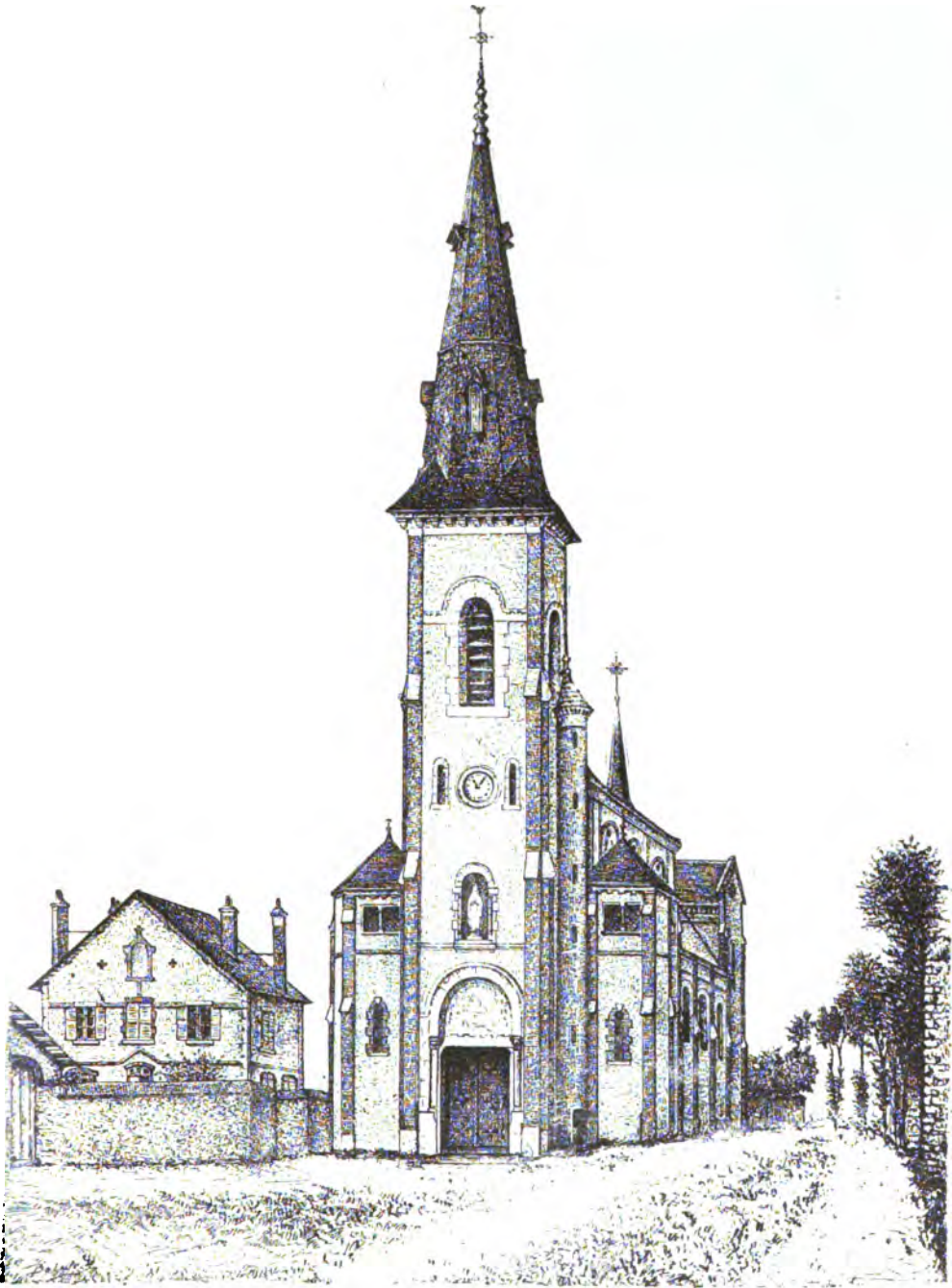
M. Theuré fut fait chevalier de la Légion d'honneur quelques mois après la guerre, fut proclamé lauréat de la Société nationale d'encouragement au bien (28 mai 1893), chanoine honoraire de Chartres (juin 1893), lauréat de l'Académie française (22 novembre 1894). Au moment de la guerre, il était curé de Loigny depuis 1862 et avait 35 ans.

Note de l'éditeur.

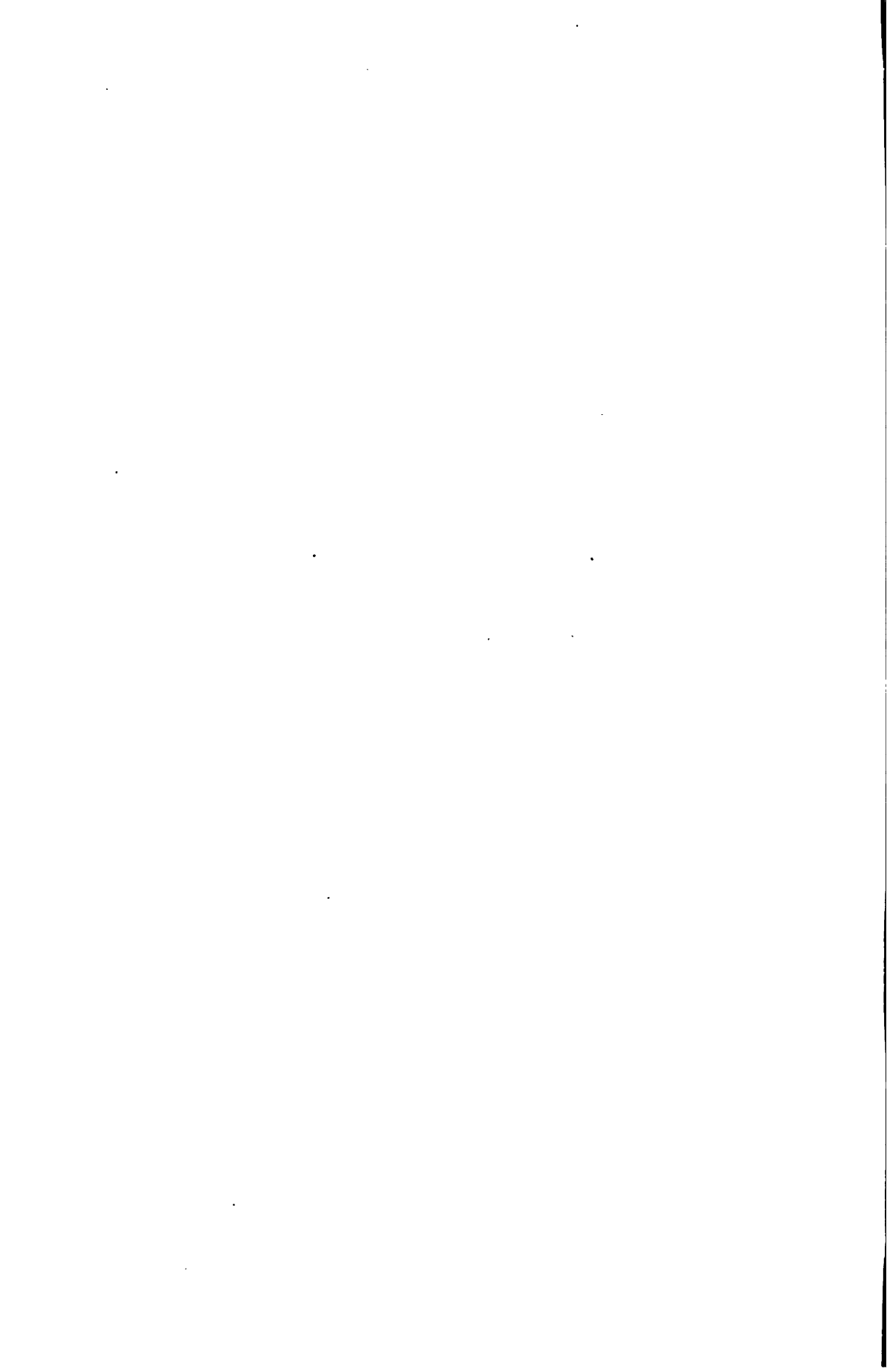
avant du portail, de vieux restes de murs, d'un mètre environ d'épaisseur, formant un carré qu'on aurait pu regarder comme les assises d'une ancienne tour démolie à une époque inconnue. La flèche en charpente qui s'élevait au-dessus du pignon ouest était d'une date relativement récente, suivant une note insérée dans un vieux registre de la paroisse : « Le clocher de Loigny a « été commencé et achevé dans l'année 1715, Louis Tourne étant « gagier... l'argent qui a été employé pour cet effet est provenu « des deniers de M. le marquis de Jarsay et de M^{lle} Elisabeth de « Vertamond. M. Antoine Duval, prêtre et curé de la dite pa- « roisse de Loigny, a travaillé à cet effet pour faire exécuter « le testament de M. et M^{me} de Goury, dans cette année 1715... » Les comptes de l'année 1720 portent une dépense de « 92 livres. « 16 sols, 5 deniers pour prix de l'ardoise fournie pour la cons- « truction du clocher. » Il fut de nouveau restauré en 1772 pour 159 livres.

L'intérieur de l'église, avant l'année 1851, offrait le spectacle d'un délabrement complet. De vieilles planches vermoulues reposaient à plat sur les poutres transversales, formant de la sorte un plafond malpropre et disgracieux. Grâce à la générosité de M. et M^{me} Baudelocque, alors propriétaires du château de Goury, qui ajoutèrent une riche offrande aux deniers de la paroisse, ce plafond fut remplacé par une voûte en plein cintre en lambris de chêne assez artistement construite, mais sans peinture ni aucune ornementation.

La nef se terminait par un mur droit, auquel était appuyé l'autel principal ; dans les angles, deux petits autels, l'un dédié à saint Lucain, patron, et l'autre à la sainte Vierge. Ce sanctuaire fut aussi transformé, à cette même époque, en une abside demi-circulaire du meilleur effet. Les vieux bancs, presque tous hors service, furent également remplacés, quelque temps après, par des bancs neufs munis de portes, dans la nef, et par des stalles dans le chœur. Telle était l'ancienne église de Loigny au moment où elle devint, dans la fatale journée du 2 décembre 1870, l'asile et le refuge de plus de 300 blessés qui durent y séjourner pour la plupart de 10 à 12 jours, étendus les uns sur les autres, jusqu'au moment complet de son évacuation. Sa couverture et ses murs salpêtrés avaient beaucoup souffert des projectiles, ses fenêtres avaient été brisées pour procurer un peu d'air aux mal-



ÉGLISE DE LOIGNY, façade.



heureux blessés. En un mot, « elle n'a été épargnée d'aucune façon, et en avril 1871, on n'avait pas encore réussi ni à enlever l'odeur cadavérique, ni à en faire disparaître d'énormes et noires taches de sang. » On le voit « c'était une église peu séante, humide et obscure ».

Celui qui écrit ces lignes en était à gémir de cet état de choses et à se demander comment, dans un village presque entièrement détruit par les flammes, où les habitants avaient éprouvé de si grandes pertes, il pourrait jamais sortir sa pauvre église d'un pareil état. La Providence vint à son secours et lui envoya, des confins de la France, un malheureux père affligé, à la recherche de son fils tombé sous les balles ennemies. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails de cette entrevue providentielle et des nombreuses correspondances qui en ont été la suite, mais je croirais manquer à un devoir sacré, si je ne déclarais hautement et sans plus de phrases que c'est à ce vaillant chrétien, à ce cœur généreux et entreprenant, que nous devons le splendide monument élevé à la place du pauvre sanctuaire des siècles passés pour être le temple du Dieu des armées et le pieux mausolée des héros de Loigny.



on et généreux, homme de bien, ardent champion de toutes les grandes et nobles causes, tel était M. Vagner, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, rédacteur général de l'*Espérance de Nancy*. Ce fut lui, qui, après avoir prié sur la tombe de son fils Charles, tombé glorieusement dans l'immortelle charge des Zouaves Pontificaux, s'occupa, immédiatement après son retour à Nancy, de préparer la réalisation du pieux et patriotique projet que Dieu lui avait mis au cœur dans la pauvre église de Loigny¹.

¹ M. Vagner raconte ainsi dans « *Une visite au champ de bataille de Loigny* » les circonstances et les origines de ce projet. Il visitait l'église délabrée : « Avec 3000 fr., me dit le bon curé, j'en ferais un bijou. Mais, où

Par ses soins, ses démarches et ses sacrifices de toute sorte, un comité se trouva bientôt constitué sous la présidence du général de Charette ; mais, l'âme du comité, l'athlète intrépide qu'aucun obstacle n'arrêtait, le quêteur par excellence, l'écrivain sans repos ni trêve pour se gagner des collaborateurs dans la presse, et enflammer le zèle patriotique en faveur de l'entreprise. on peut dire, sans rien ôter du mérite de ses collègues, que ce fut lui et toujours lui, du commencement à la fin.

Parlons maintenant de son œuvre en disant ce qu'est la nouvelle église. Elle est construite dans le style roman, et composée d'une large nef et deux bas-côtés très étroits. Aux quatre angles, autrement dire, de chaque côté de la façade principale et du sanctuaire, s'élèvent quatre petites tours carrées qui ont l'avantage de masquer la toiture en appentis des bas-côtés. Une chapelle funéraire de forme carrée et surmontée d'une élégante petite flèche de 25 mètres, avec croix de fer ouvragé, sert de prolongement au sanctuaire et d'abside à l'église. La tour, qui s'élève à l'entrée de l'église, est couronnée d'une flèche imposante mesurant une hauteur de 45 mètres de la base au sommet de la

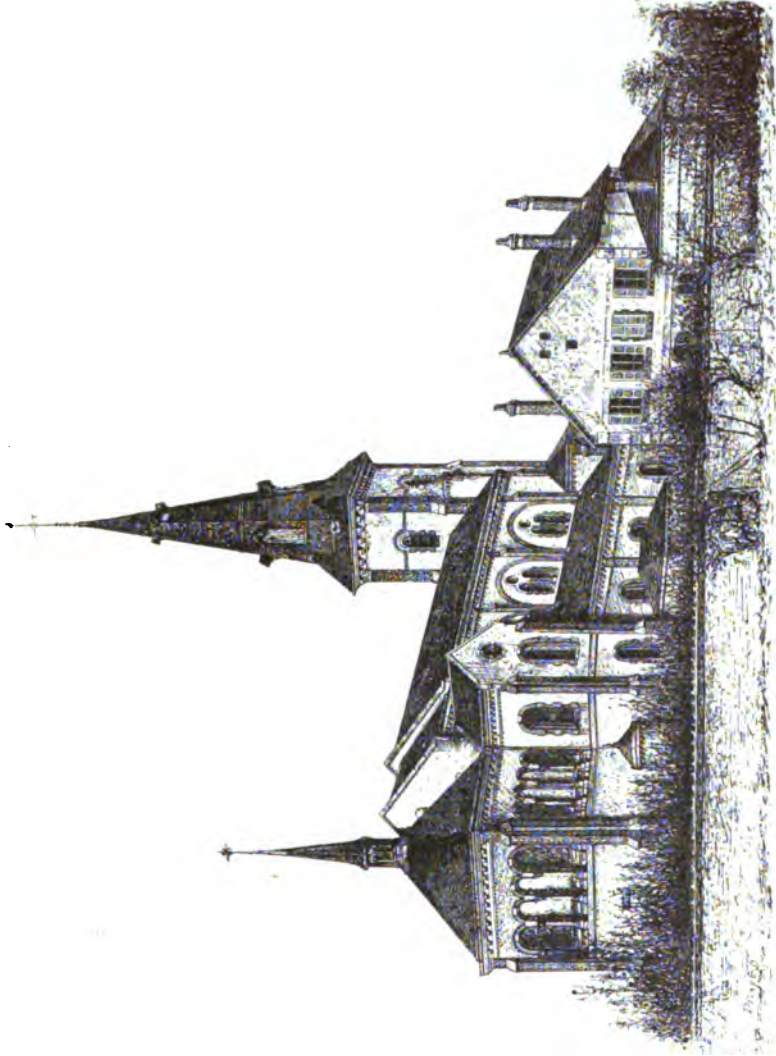
prendre 3000 fr ? Il faudra plusieurs générations pour sortir le village de ses ruines. »

« En voyant la détresse du curé et de son église, le bon Dieu m'inspira une pensée dont je le bénis : Pourquoi ne ferait-on pas de l'église même un monument ? Pourquoi ne la réparerait-on pas ? ne l'embellirait-on pas ? On y placerait un marbre commémoratif, on y fonderait un service annuel, on y creuserait un caveau, dans lequel, après les délais fixés par la loi, on rassemblerait les ossements connus.

« Si ce projet, qui avec la grâce de Dieu, recevra son exécution, me sourit, il plut bien davantage encore au bon curé tout attendri, qui se voyait déjà officiant dans sa petite église remise à neuf, et qui ne faisait pas de doute que, par cette œuvre pie, tous les zouaves tombés n'entrassent de plain-pied dans la gloire éternelle. »

Le projet prit lui-même une merveilleuse extension, et M^{sr} Pie, le 2 décembre 1871, le faisait connaître dans toute son ampleur du haut de la chaire : « Il a été bien inspiré, l'écrivain, le chrétien, le père qui a conçu et qui a propagé l'idée de faire de ce temple même le monument commémoratif d'une journée à jamais célèbre dans les fastes du pays... Oui, c'est ce temple lui-même, ce temple renouvelé et transfiguré, qui doit devenir le témoin expressif, l'historien vivant et parlant de tout ce qui doit être transmis aux âges, futurs... Cette église sera non seulement agrandie, surhaussée, mais rebâtie et de nouveau consacrée, sous le patronage du Sacré-Cœur de Jésus. » Discours de M^{sr} l'Evêque de Poitiers au service anniversaire du 2 décembre, à Loigny, 1871.

(Note de l'éditeur).



ÉGLISE DE LOIGNY, abside.



croix. Cette tour carrée est elle-même flanquée de deux tourelles en maçonnerie, s'élevant à la hauteur des abat-vent et dont l'une sert d'escalier pour monter aux cloches, et l'autre de conducteur pour la descente des poids d'horloge. Ces tourelles sont couvertes en pierres de taille et surmontées chacune d'une croix de même matière. L'ensemble de ce plan, admirablement conçu, fait honneur à son architecte, M. Lucien Douillard, de Paris; il a su donner un cachet d'élégance architecturale à toutes les parties de l'édifice, même à celles d'une utilité secondaire, et toutes ces parties s'équilibrent parfaitement par un savant parallélisme, surtout depuis l'érection du clocher. La commission formée par M. Vagner avait dû, faute d'argent, en remettre la construction à un temps indéterminé. Ce ne fut, en effet, qu'en l'année 1893, c'est-à-dire dix-neuf ans après les travaux de l'église, que cette dernière, conformément aux plans de M. Lucien Douillard, reçut son parfait achèvement dans cette svelte et gracieuse tour qui la couronne aujourd'hui si harmonieusement.



ADMIRATEUR sincère des braves tombés à Loigny, patriote ardent, noble et généreux bienfaiteur, M. le baron Gilbert Gruyer, ancien receveur des finances, chevalier de la Légion d'honneur, alsacien d'origine, ne pouvait supporter la pensée de voir se prolonger un provisoire déjà si long. Il a été, on peut le dire, pour l'achèvement de cette œuvre, ce qu'avait été M. Vagner pour son entreprise, avec cette différence, que M. le

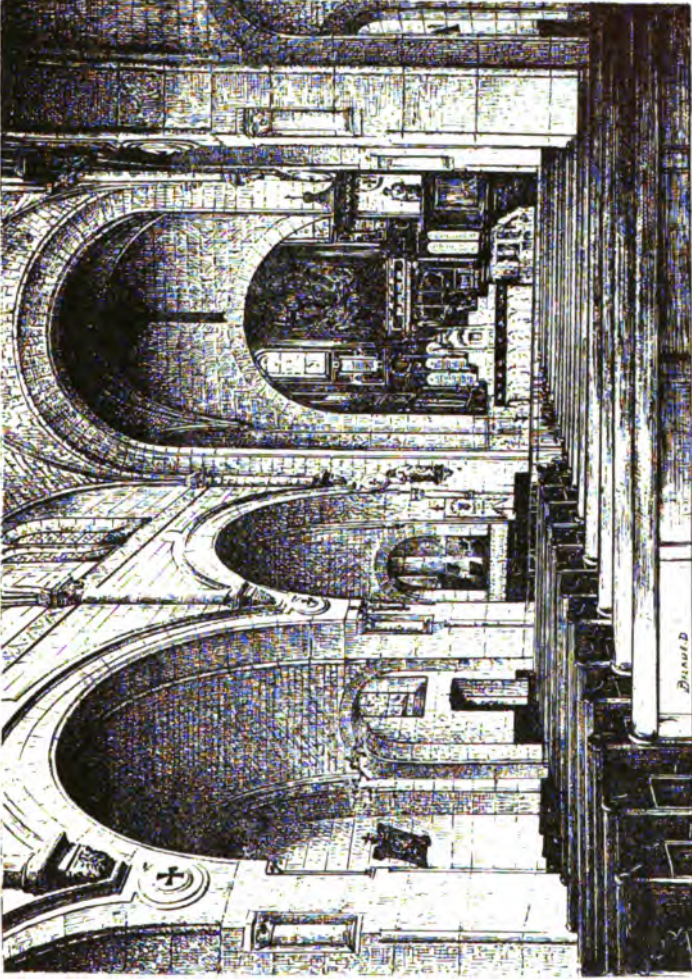
baron Gruyer, plus favorisé de la fortune, après avoir inutilement frappé à plusieurs portes pour s'adjoindre des coopérateurs, a fourni lui-même de ses propres deniers près des deux

tiers de la somme nécessaire à son exécution. Qu'il me soit donc permis de rendre ici à la mémoire de cet humble et généreux bienfaiteur, un public hommage d'admiration et de reconnaissance, et d'exprimer, de nouveau, le vœu de voir un jour son nom gravé en lettres d'or sur cette tour dans une inscription commémorative qui, avec les décorations sculpturales du tympan (encore un desideratum), fasse revivre son souvenir et celui des siens jusque dans les générations les plus reculées.

Entrons maintenant dans quelques détails pour offrir une idée plus exacte de ce monument. Son architecture extérieure plaît, tout d'abord, à l'œil du visiteur. Les parties en brique sont les contreforts des tours et des basses-nefs et les bordures des fenêtres qui éclairent la nef principale. Ces fenêtres surmontées d'un oculus ou d'une ouverture circulaire, sont réunies deux à deux sous un cintre en briques ou espèce d'arcade simulée, à fleur des murs. Les tours qui flanquent chaque côté de la façade et celles du sanctuaire où elles figurent comme un transept à l'extérieur, sont percées, au premier étage, de fenêtres très étroites dans le style du X^e au XI^e siècle. Ces simulacres de meurtrières ont bien ici leur raison d'être. Le second étage de la façade principale a de larges ouvertures à linteau horizontal séparées par une colonnette.

La chapelle funèbre qui s'élève au chevet de l'église est la partie la plus ornée du monument. Un rang d'arcatures supportées par des colonnettes aux chapiteaux sculptés règne sur ses trois faces. Elle présente comme un air de petite forteresse. Les angles rentrants qu'elle forme avec la saillie des bas-côtés sont ingénieusement remplis par deux tourelles circulaires très élégantes qui renferment les deux escaliers conduisant à l'ossuaire. Les modillons sculptés qui supportent les corniches des toits sur toute l'étendue de l'enceinte achèvent de caractériser son style à la fois agréable et sévère.

Tout ce que nous venons de dire de l'église de Loigny se rapporte surtout à son extérieur. A l'intérieur, elle se compose d'un porche d'entrée surmonté du clocher et donnant accès au pronaos, lequel est terminé à gauche par la chapelle des fonts baptismaux, et à droite par l'escalier conduisant à la tribune dont il est surmonté. La cuve baptismale a été donnée par M. Lépine qui a fait les travaux de maçonnerie de l'église



ÉGLISE DE LOIGNY, intérieur.



La nef principale se compose de trois larges travées dont les arcs de voûte s'appuient sur de gros piliers carrés. Au-dessus de chacune de ces arcades, s'ouvrent les six fenêtres géminées surmontées d'un oculus dont nous avons déjà parlé ; ces fenêtres sont en verre ordinaire, en attendant qu'on puisse les remplacer par des verrières à sujet ou par de simples grisailles. La troisième de ces travées est close des quatre côtés par des balustrades ; elle forme le chœur et le sanctuaire. Le maître-autel est adossé à la balustrade du fond ; l'harmonium, les stalles et le banc-d'œuvre à la balustrade de gauche et à celle de droite le siège du célébrant, les stalles, le lutrin et la chaire faisant face au banc-d'œuvre ; la balustrade antérieure forme l'appui de communion : toutes ces balustrades sont en fer forgé et ouvragé.

La nef est complètement entourée par un déambulatoire dont les deux côtés longitudinaux sont terminés chacun par un autel. Le déambulatoire, dans sa partie latérale, donne accès, à gauche, à la sacristie, à droite, à une porte sur la rue, et, dans l'axe principal, il conduit, par un emmarchement de cinq degrés de pierre, à la chapelle du Sacré-Cœur dont les dalles recouvrent les ossements des victimes tombées sur le champ de bataille de Loigny, le 2 décembre 1870.

Dans le mur formant ce déambulatoire ou basse-nef se trouvent des verrières ouvertes des deux côtés, se faisant face, au milieu de chaque travée. La première, à gauche en entrant, qui représente saint Athanase, a été exécutée et donnée par les religieuses Carmélites du Mans ; celle qui fait face à droite et qui représente saint Maurice a été faite et donnée par M. Lorin de Chartres ; la verrière de saint Henri est la seconde, à gauche ; elle est due au pinceau et à la générosité de M. Lobin de Tours ; elle a pour pendant, à droite, la figure de saint Louis, exécutée et offerte par M. Denis, de Nantes. La troisième verrière, à gauche, au-dessus de la porte de la sacristie, est l'œuvre et le don de M. Claudius Lavergne ; elle contient les figures de saint Pie V, de Pie IX, de saint Pierre et, au-dessus, au milieu d'un nuage, celle de la T. S. Vierge. Le vitrail en regard, au-dessus de la porte latérale, don de MM. Lusson et Lefèvre, représente la figure de saint Pierre.

L'autel du fond, à gauche, dédié à la très sainte Vierge, est dû

à la générosité de M. Heurteau, entrepreneur général de l'église.

Les vitraux de la partie transversale du déambulatoire sont dus au talent de MM. Lorin et Denis. Ceux de saint Paul et de saint Charles, exécutés par M. Denis, ont été offerts par la famille de Mauduit. Celui de saint Michel et de saint Lucain, exécutés par M. Lorin, ont été donnés par M^{me} Saulnier.

La chapelle du Sacré-Cœur est éclairée, en bas, par deux petites fenêtres en forme de meurtrières, et, dans le haut, par six verrières représentant alternativement un ange tenant d'une main le glaive ou la couronne, et de l'autre, l'étendard du Sacré-Cœur qui a été porté et défendu si vaillamment sur le champ de bataille par les volontaires de l'Ouest, anciens zouaves pontificaux. Deux de ces verrières ont été offertes par M^{me} la comtesse de Verthamon, les quatre autres par M^{me} la comtesse de Bouillé, et toutes les six sont dues au pinceau de M. Claudius Lavergne.

Au fond de la chapelle, se trouve un autel en marbre blanc surmonté d'un riche rétable où figure un simulacre de tombeau et dont la sculpture est due au ciseau habile et désintéressé de M^r Maubert.

La voûte de la chapelle, circulaire et méplate, est élégie sur huit petits pendentifs dont chacun contient une colombe portant un rameau.

M. Lameyre a bien voulu offrir à la Commission un des médaillons dont la voûte est enrichie, et c'est lui qui a si habilement exécuté toutes les peintures de cette petite coupole. La décoration de la chapelle est complétée par trois grandes toiles artistiques marouflées sur chacune de ses murailles. Celle du fond, due au talent et à la générosité de M. Alexis Douillard, est placée au-dessus du rétable de l'autel ; elle représente le Sacré-Cœur de Jésus, les bras tendus, dans un nimbe glorieux soutenu par quatre anges adoreurs. Les deux toiles latérales représentent, l'une à gauche, la mort du commandant de Troussure, l'autre, à droite, la consécration du bataillon des zouaves pontificaux, par Charette, au Sacré-Cœur. Ces deux toiles, œuvre de M. Coubertin, ont été offertes par lui à la Commission. Entre les peintures dont nous venons de parler, vingt-quatre tables de marbre blanc portent gravées en rouge les noms des victimes tombées sur le champ de bataille. Leurs restes glorieux reposent dans la crypte dont il nous reste à dire un mot.



ÉGLISE DE LOIGNY

Tableau du Sacré-Cœur, par A. DOUILLARD.



Cette crypte, carrée comme la chapelle funèbre, s'étend sous toute la superficie de cette dernière ; elle mesure 6 mètres sur toute face. Deux portes ouvrant à droite et à gauche de la chapelle donnent accès à deux escaliers tournants en pierre qui y conduisent. Un corridor, pris en bas dans la largeur de ces escaliers, mène de l'un à l'autre.

Dans le premier compartiment reposent, complètement enfermés de toutes parts, les ossements des officiers et soldats, sans distinction d'armes, tombés le 2 décembre à Loigny et ses environs ; il est facile de les apercevoir par un large carreau de verre disposé à cet effet dans la cloison formant galerie. C'est en l'année 1877 que cette crypte reçut les restes de ces glorieuses victimes au nombre de plus de 1200, inhumées çà et là dans la plaine, en plus de vingt fosses communes, aux alentours de Loigny¹.

Dans le second, se trouvent le tombeau du général de Sonis et l'emplacement de celui où doit, plus tard, selon le désir qu'il en a exprimé, reposer le général de Charette, après sa mort. Le monument du général de Sonis est sévère et d'une grande simplicité ; nous en donnons dans la planche ci-contre (page 25) le dessin et l'inscription :

· Là furent déposées, le 22 septembre 1887, les cendres de ce héros chrétien, mort à Paris, des suites de ses blessures, le 15 août de la

Nous nous permettons de suppléer encore au laconisme trop modeste de ce rapport.

Son auteur, M. l'abbé Theuré, a recueilli ces ossements ; ce fut sa première et plus touchante entreprise. Un décret de Jules Simon réservait à Loigny le droit de garder tous les braves tombés autour de son clocher.

Le curé se mit aussitôt à l'œuvre « fit rechercher avec un soin pieux les ossements épars. Durant de longs mois, il entassa dans la cour de son presbytère les débris extraits péniblement des sillons après chaque récolte. Les corps gelés ont résisté à l'action du temps : c'est dans la pourriture des tranchées qu'il faut aller chercher les restes fracassés des martyrs. On fut obligé de les désinfecter avec la poussière de chaux vive. Il veille à tout lui-même ; rien ne peut décourager ses efforts, et chaque jour augmentait le charnier vénérable dont il s'était fait le gardien. Il vivait au milieu de ces ossements, il dormait à côté de ces reliques, n'ayant d'autre pensée que celle de les recouvrir d'un mausolée digne d'elles. Six mois ces ossements resteront empilés dans sa cour, jusqu'à ce que tous, officiers et soldats, fils des plus grandes et des plus humbles familles de France, français et ennemis, tous soient dans la crypte, confondus dans la souveraine égalité de la tombe. » (*Mémoire à l'Académie*).

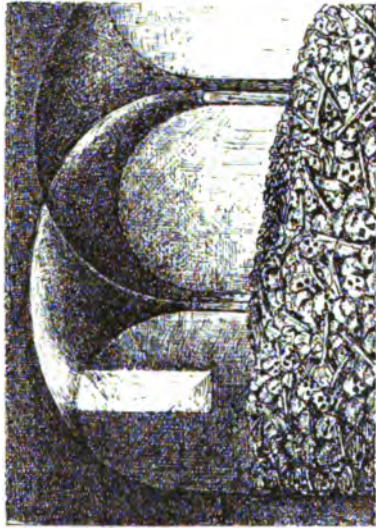
(Note de l'éditeur).

même année. C'est en cette mémorable journée du 22 septembre que M^{sr} Freppel, l'éminent évêque d'Angers, prononça dans l'église de Loigny, trop petite pour la circonstance, l'incomparable panégyrique dans lequel il retraça, avec tant d'éloquence, la vaillance héroïque et les admirables vertus du saint général.

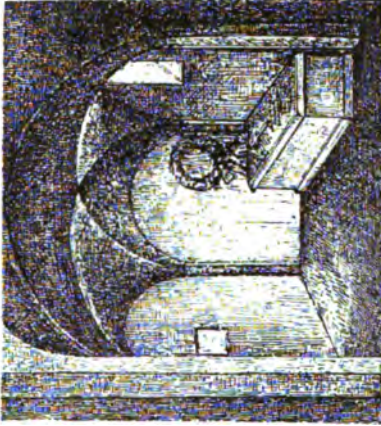
Telle est la nouvelle église de Loigny avec son ossuaire. La première pierre en fut solennellement posée et bénite, en présence d'une foule d'anciens combattants et de fidèles de la paroisse, à l'issue du service funèbre du 2^e anniversaire de la bataille, le 2 décembre 1872.

Les travaux de construction durèrent environ deux années, et après une simple bénédiction de l'édifice incomplet, la consécration solennelle ne devant avoir lieu que plus tard après son entier achèvement, la première messe paroissiale y fut chantée le dimanche du Bon Pasteur, 19 avril 1874.

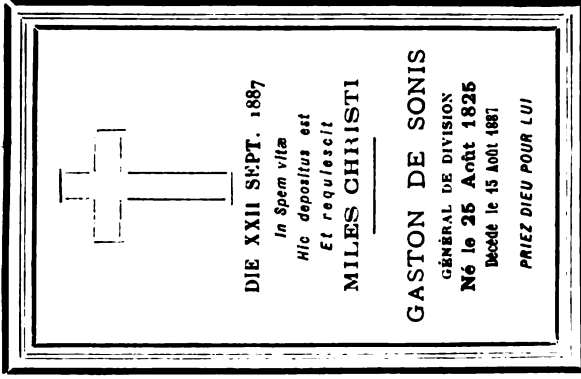
L'église, comme nous l'avons déjà dit, est demeurée dans cet état provisoire jusqu'en l'année 1893, dans le courant de laquelle fut construite la tour qui lui sert de couronnement. Les 17 et 18 septembre de la même année, la consécration solennelle de l'église et la bénédiction de deux nouvelles cloches furent faites par Nos Seigneurs les évêques de Chartres et de Saint-Dié. Cette double cérémonie s'est accomplie au milieu d'un concours immense de fidèles accourus de tous les points de la France et sous les yeux des principaux bienfaiteurs qui avaient si puissamment aidé à l'achèvement de cette œuvre patriotique. On y remarquait aux premiers rangs : M. le baron Hervé Gruyer, au nom et à la place de son oncle et père adoptif, M. le baron Gilbert Gruyer, que nous avons eu la grande douleur de perdre au mois de juillet précédent, pendant l'exécution des travaux qu'il avait si généreusement mis en marche ; M. le comte Lavedan qui, sous le nom de Philippe de Grandlieu, avait le premier dans le *Figaro*, attiré l'attention sur l'œuvre inachevée et suscité une souscription qui produisit alors plus de 7000 francs ; puis l'infatigable M. Paul Druet, avocat à la Cour d'appel de Poitiers qui, par son talent éminent d'écrivain et d'orateur, a su si bien plaider, dans son département et ailleurs, la cause des héros de Loigny, qu'un seul journal de cette localité, le *Courrier de la Vienne*, nous a apporté plusieurs milliers de francs, recueillis dans ses colonnes ; et beaucoup d'autres bienfaiteurs qu'il nous est im-



OSSUAIRE



TOMBEAU DU GÉNÉRAL DE SONIS



INSCRIPTION

CRYPTÉE DE L'ÉGLISE DE LOIGNY



possible d'énumérer ici. Deux discours remarquables furent prononcés en cette circonstance, l'un par M^r Lagrange, évêque de Chartres, à la bénédiction des cloches, le dimanche 17 septembre, et l'autre par M^r d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, le lundi 18, à la consécration solennelle de l'église. Toutes ces fêtes se firent avec un tel éclat, que leur souvenir en restera à jamais gravé dans le cœur de tous ceux qui en furent les heureux témoins. L'église fut consacrée sous le vocable de saint Lucain, patron, et la chapelle funéraire fut dédiée au Sacré Cœur.

Voici dans leur entier, les inscriptions des deux cloches sorties des ateliers de l'habile fondeur d'Orléans, M. Georges Bollée :

1^{re} cloche, *fa*, 670 kilos.

« L'an du Seigneur, 1893, sous le pontificat de Léon XIII, le 17^e jour de septembre, j'ai été bénite par Révérendissime Père en Dieu, M^r François Lagrange, évêque de Chartres. J'ai eu pour parrain messire Charles-Anatole, baron Lambert de Cambrai, et pour marraine honorable dame Bertrand de Maillefer, née Louise Baudelocque, laquelle m'a donnée à l'église de Loigny, en mémoire de ses illustres ancêtres, autrefois propriétaires du château de Goury.

« J'ai reçu de madite marraine les noms de Louise-Charlotte.

« Curé : M. F. Theuré, chanoine honoraire ; maire : M. L. Fouquet, conseiller d'arrondissement ; président du conseil de Fabrique : M. C. Tourne ; trésorier : M. E. Legendre ; membres : MM. Laure, Bouclet et Perron.

« Fidèles de cette paroisse, quand, à la place du canon homicide du 2 décembre 1870, vous entendrez ma voix suppliante, rappelez-vous que votre église garde les ossements des soldats français tombés dans vos plaines, et dites au fond de vos cœurs : Que le Seigneur accorde le repos éternel à ceux qui sont morts pour la patrie et la défense de nos foyers. »

2 cloche, *sol*, 467 kilos.

« En l'an de grâce 1893, le 17^e jour de septembre, Léon XIII étant pape, j'ai été bénite par Révérendissime Père en Dieu, M^r François Lagrange, évêque de Chartres. J'ai eu pour parrain honorable personne et docte maître, messire Marie-Paul Druet, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, et pour marraine, honorable demoiselle Marguerite-Louise Fouquet, fille de M. Fou-

quet-Blotin, maire de Loigny et conseiller d'arrondissement, laquelle m'a donné les noms de Marguerite-Marie-Flavienne.

« Curé : M. F. Theuré ; maire : M. L. Fouquet ; président du conseil de Fabrique : M. E. Tourne ; trésorier : M. E. Legendre ; membres : MM. Laure, Bouclet et Perron.

« J'ai été donnée à l'église de Loigny par messire Flavien Theuré, chanoine honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, curé de a paroisse depuis plus de 32 ans.

« Quand sa voix sera entrée dans l'éternel silence, la mienne, du sommet de cette tour qu'il a fait construire, vous parlera encore de lui en vous disant en son nom : « Souvenez-vous d'être fidèles au Dieu qu'il vous a prêché. »

La 3^e cloche, donnant le *la*, 314 kilos, est également sortie de a maison Bollée, en 1853, M^r Gouache, curé de Loigny.

Des tables mortuaires ont été placées dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église de Loigny. Ces tables ont déjà été publiées en fac-simile dans le *Souvenir de Loigny*, édité par M^{me} veuve Touzery, d'Orléans. Cette liste est trop longue pour la reproduire ici. Elle est d'ailleurs elle-même trop incomplète pour faire connaître toutes les victimes de ce combat. Il nous suffira de citer les troupes qui ont donné dans la journée du 2 décembre.

Ces troupes comprenaient celle du 16^e corps et une partie du 17^e corps, toutes sous les ordres du général Chanzy.

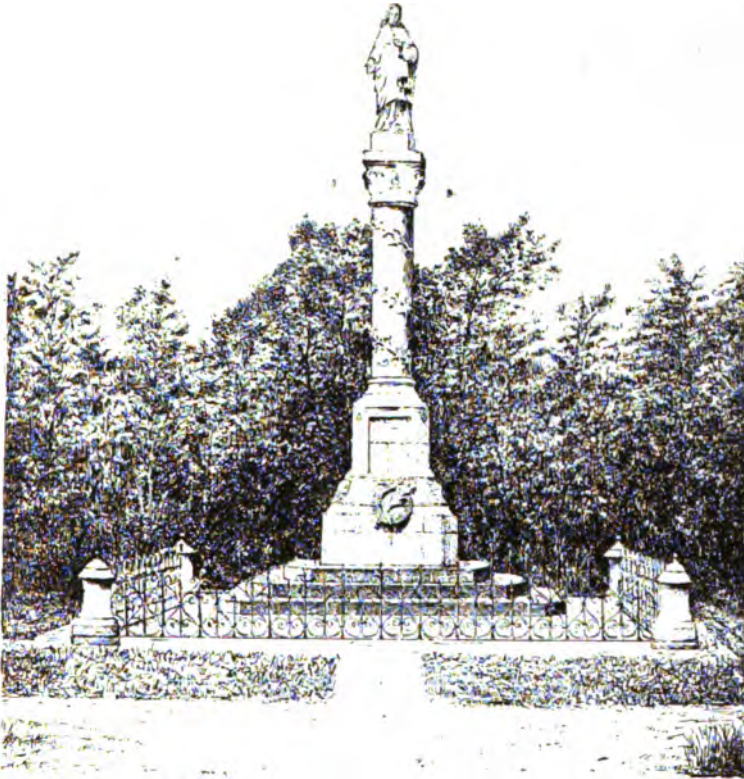
XVI^e CORPS, 1^{re} DIVISION (général Jauréguiberry). 1^{re} brigade (Bourdillon) : 39^e de marche ; 3^e bataillon de chasseurs de marche : 75^e mobiles (Loir-et-Cher et Maine-et-Loire) ; — 2^e brigade (Desplanques) : 37^e de marche, 33^e mobiles (Sarthe).

2^e DIVISION (général Barry). — 1^{re} brigade (général Desmaisons) : 7^e bataillon de chasseurs, 31^e de marche ; 22^e mobiles (Dordogne). — 2^e brigade (général Bérard) : 38^e de marche ; 66^e mobiles (Mayenne).

CAVALERIE. 1^{re} brigade (général Tripart) : 1^{er} régiment de hussards ; 2^e mixte (cavalerie légère) ; — 2^e brigade (général Digard) : 6^e lanciers ; 3^e mixte (cavalerie légère).

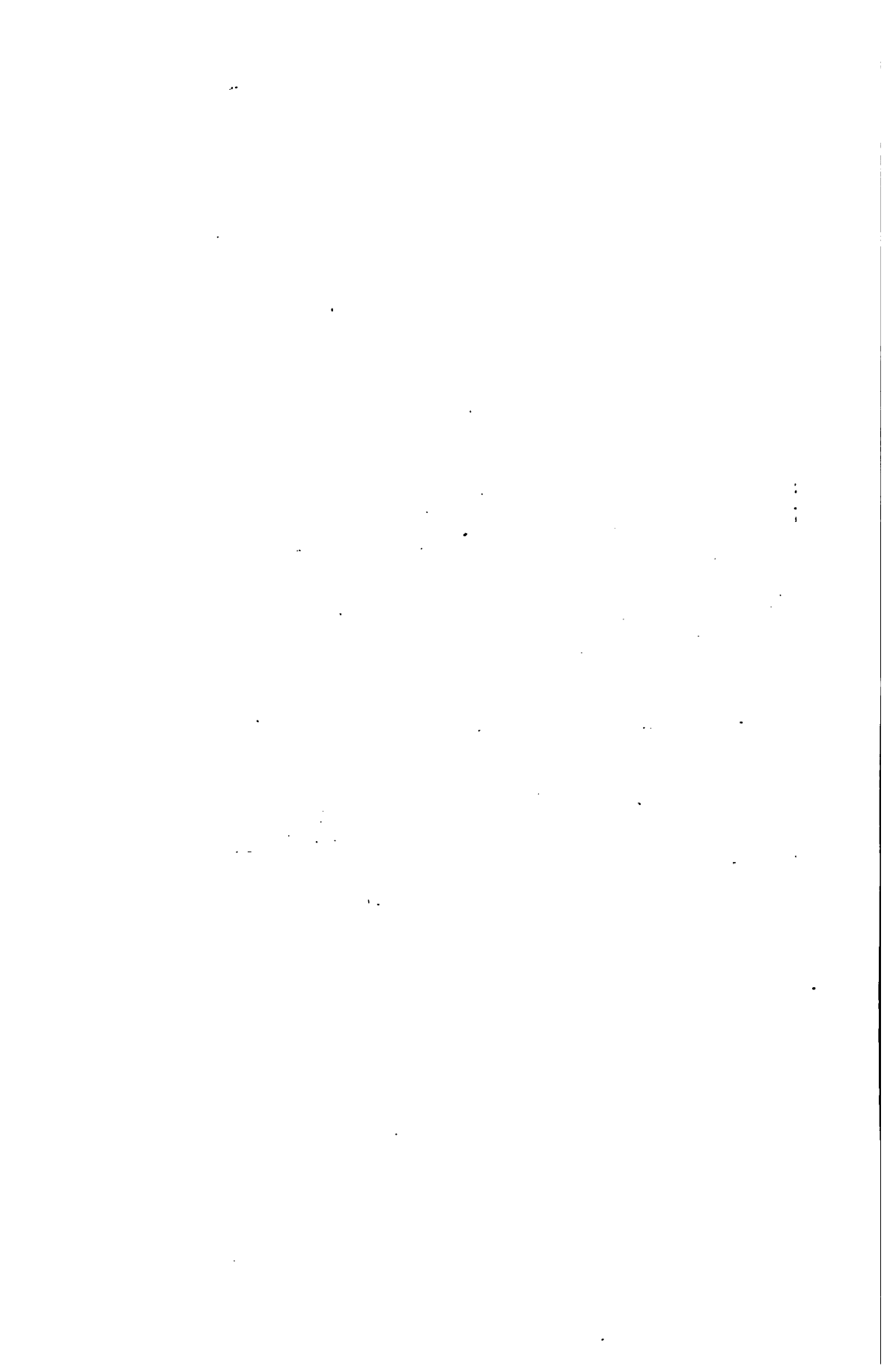
3^e DIVISION (général Morandy). — 1^{re} brigade ; 8^e chasseurs de marche ; 36^e de marche ; 8^e mobiles (Charente-Inférieure). — 2^e brigade : 40^e de marche ; 71^e mobiles (Haute-Vienne).

Du XVII^e CORPS (de Sonis) : 51^e de marche, Zouaves Pontifi-



LOIGNY

Monument du Sacré-Cœur.



caux (colonel de Charette); francs-tireurs de Tours et de Blidah; un bataillon des mobiles des Côtes-du-Nord.

En plus l'artillerie.

Pour mieux comprendre les tables mortuaires de Loigny, il faut se rappeler que les régiments de marche étaient formés de compagnies venant de tous côtés. C'est ainsi que l'héroïque 37^e de marche, créé par décret du 4 octobre 1800, était composé de soldats inscrits aux 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 39, 46, 48, 52, 53, 54 et 97 régiments, sans qu'on ait eu le temps de changer les numéros des képis et des capotes.

Le mobilier de l'église lui-même est comme un trophée glorieux de cette brillante épopée de Loigny, » comme un mémorial authentique de la valeur française au milieu de nos malheurs. »

« Le lustre, élégant et sévère, comme l'appelle M^{re} Pie, suspendu devant le sanctuaire, composé d'armures diverses ramassées sur le champ de bataille : pointes de casques, aigles prussiennes, soleils wurtembourgeois, lions de Bavière », n'est-il pas le tribut laissé par l'ennemi lui-même au Dieu qui a inspiré tant de courage.

Pie IX voulut donner le premier à ses anciens défenseurs un témoignage sensible de son admiration. Un ciboire d'or, un splendide reliquaire en cristal de roche contenant une parcelle de la vraie Croix, « constituent, venant d'une telle main le plus riche trésor de l'église. » (1871).

Les statues du Sacré-Cœur de Jésus et de Saint Joseph ont été données en 1881, par M^{me} Saulnier, mère d'une des victimes de Loigny. En 1874, elle avait encore offert quatre ornements complets pour remplacer les anciens hors de service.

Un ciboire en argent donné par M^{me} la comtesse Fernand de Bouillé.

Un ornement blanc brodé d'or par la comtesse Jacques de Bouillé; deux ornements noirs donnés par M^{lle} de Charette et M^{lle} Hélène Berthelin, qui ont ainsi voulu subvenir à la pauvreté et au dénuement de l'église. Puisse leur exemple être imité!

Un confessionnal dans le style de l'église par M^e Bertrand de Maillefer.

Une garniture d'autel en bronze doré par les pèlerins de Chartres en 1876; un cœur en bronze doré, grand module, par les pèlerins d'Orgères en 1887; une autre par les habitants de

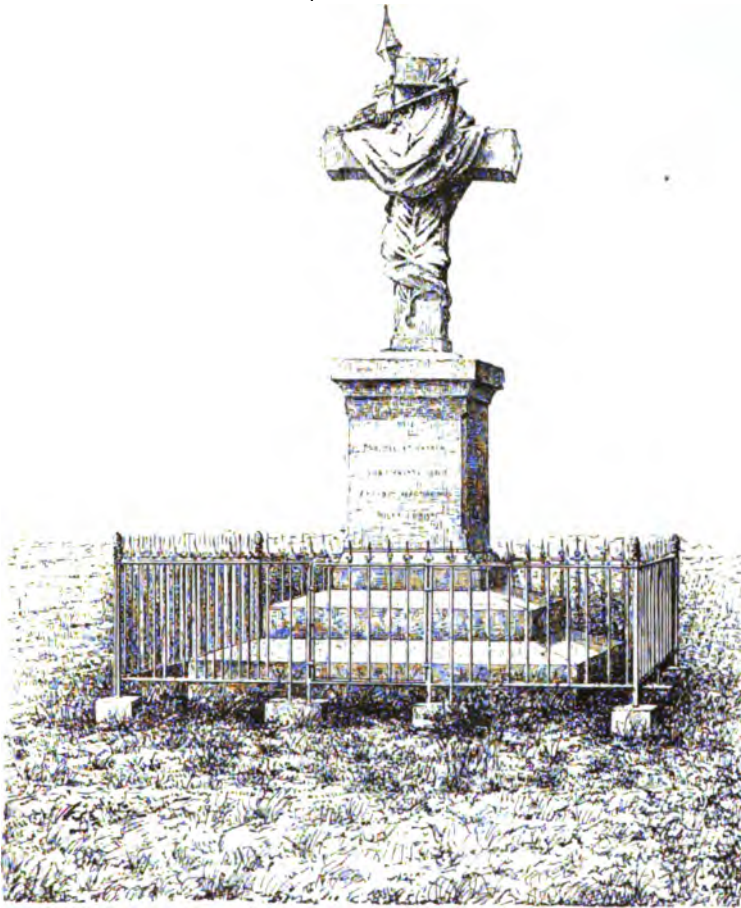
Loigny, la même année ; une bannière de l'enfant Jésus par le séminaire de Saint-Chéron, le 21 juin 1877 ; un fac-similé en soie de l'étendard des zouaves pontificaux, offert par les élèves de l'Institution N.-D., lors de leur pèlerinage à Loigny, le 18 juin 1871, etc., etc.

Nous devons toute notre gratitude aux nombreux bienfaiteurs de cette belle et si chère église, et tout particulièrement aux membres du comité qui avec tant de zèle ont secondé notre entreprise. Sous la présidence de M. le général baron de Charette, cette commission a réuni la somme de 121 751 fr. Les offrandes de MM. Vagner, de Langle, de M^{me} Saulnier, de la marquise de Verthamon, de la comtesse de Bouillé, de la famille Mauduit s'élevèrent à 43 339 fr. Une souscription ouverte dans le *Figaro* en décembre 1891, a produit plus de 7000 francs.

M. Lucien Douillard fit abandon de ses honoraires d'architecte (8158^{fr}), M. Alexis Douillard offrit son magnifique tableau du Sacré-Cœur (7000^{fr}). Nous applaudissons de tout cœur au titre de chevalier de St-Grégoire-le-Grand qui fut accordé, il y a deux ans, par Léon XIII, à la requête de M^r Lagrange, à cet artiste éminemment chrétien. M. le baron de Coubertin offrit également deux autres tableaux, dignes acolytes du précédent : la mort de M. de Troussures et la consécration du régiment des Zouaves ou Volontaires de l'Ouest au Sacré-Cœur. La pierre de la maçonnerie du clocher a été fournie par M. et M^{me} Em. Fougeron, propriétaires de Villeprévost ; et amenée sur place par M. Fouquet, maire de Loigny, et autres paroissiens. Nous voudrions pouvoir nommer ici tous les bienfaiteurs, leurs noms sont inscrits par l'ange de cette paroisse dans le livre des récompenses éternelles.

L'église a coûté.	104. 000
Les peintures artistiques, l'autel, vitraux, plaques de marbre et inscriptions.	70. 000
Grilles, stalles du chœur, confessionnal, autel.	3. 000
La tour et le clocher.	36. 000
Deux cloches.	3. 000
Le presbytère.	30. 000

Grâce à tous ces bienfaiteurs, l'œuvre est achevée, et au jugement de tous, elle est digne, elle est splendide. M^r d'Hulst l'appelle « un Panthéon chrétien de martyrs », et devant l'Académie, l'église fut proclamée « le plus beau mausolée militaire que nous ayons en France. » *Dieu soit béni !*



LOIGNY

Croix du Général DE SONIS.



LE PRESBYTÈRE

Nous avons nommé le presbytère¹. L'humble demeure qui s'abritait à l'ombre de l'antique église, si chère malgré sa pauvreté, si riche en souvenirs, n'a pas trouvé grâce aux yeux de la Commission. A côté de la nouvelle église, on a voulu une maison large et spacieuse. Nous remercions tous ceux qui ont concouru à cette amélioration.

Elle est précieuse pour nous sans doute, mais bien plus encore à tous les pieux pèlerins qui viennent, chaque année, sur cette terre sacrée de Loigny, pleurer leurs chers défunts et prier sur leur tombe.

Qu'ils veuillent bien considérer cette maison comme leur demeure.

BOIS DES ZOUAVES

MONUMENT DU SACRÉ-CŒUR



AUJOURD'HUI lieu de pèlerinage, ce bois avait été planté depuis plus de 25 ans par son propriétaire M. Bourgeon, instituteur à Loigny, et portait son nom. Ce sol improductif s'est engraisé du sang des meilleurs soldats de la France, et de par son baptême de sang il sera pour toujours appelé le bois des Zouaves. 198 de ces immortels héros y ont reçu la mort avec 60 francs-tireurs de Blidah et de Tours et 110

hommes des mobiles des Côtes-du-Nord, non moins courageux.

¹ Mais M. Theuré n'oubliera jamais sa première demeure. Comme l'église, elle était au lendemain du combat, remplie de blessés « C'est là que M. le docteur Dujardin-Beaumetz établit son centre d'opérations. Jusqu'au 15 mars 1871, le brave curé, qui a donné sa chambre et son lit,

« Le général de Sonis arrive sur le front du 1^{er} bataillon : la voix vibrante, il annonce à de Charette qu'il faut enlever Loigny, et se tournant vers les zouaves : « Zouaves, les troupes hésitent, montrons ce que peuvent faire des hommes de cœur et des chrétiens. En avant ! Vive la France ! Vive Pie IX. »

« Vous nous menez à une fête », lui fut-il répondu¹ ; et l'on part. De Sonis embrasse de Charette ; le lieutenant-colonel de Troussures est descendu de son cheval ; il se met à genoux et fait un signe de croix, que font eux-mêmes presque tous ses frères d'armes.

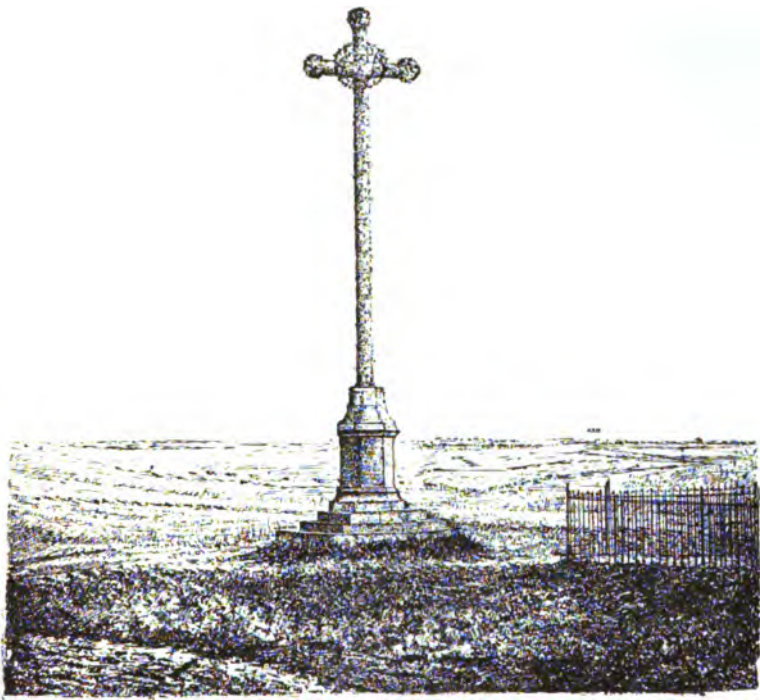
« Les zouaves avancent, le pas rapide mais ferme, avec la régularité d'une manœuvre. Au centre, M. de Sonis, de chaque côté, les officiers d'état-major. En tête, le sergent de Verthamon porte haut la bannière. On ne tire point. Déjà on aperçoit l'ennemi qui vise, caché dans ce petit bois planté d'acacias, de lilas et de cytises, large de 25 mètres, long de 200. En avant ! les zouaves courent au bois. De Sonis, l'épée étincelante, les guide à l'assaut : de Charette les exhorte, la bannière se déploie devant eux. C'est un élan furieux, l'élan français. Ces hommes se battent à pied comme les gentilshommes de leur race se battaient à cheval. En un bond tous arrivent sur cette lisière d'arbres d'où l'ennemi les fusille. De Sonis s'est affaissé, la cuisse broyée, de Troussures tombe atteint d'une balle, mais vivant ; il sera lâchement achevé plus tard à coups de crosse par les Prussiens, sous les yeux de Sonis impuissant. Le capitaine de Ferron, le commandant de Montcuit sont blessés ; de Verthamon meurt tendant sa bannière à Jacques de Bouillé qui l'agite avec tout l'orgueil de la bravoure et du patriotisme. Mais on était au bois. De Charette et son aide-de-camp, Harscouët de Saint-Georges, tombent sous leurs chevaux. Quand ils se relevèrent, le bois était vide.

couchera sur la paille, dans sa cave, où il donne asile encore à ceux de ses paroissiens dont les maisons sont détruites, — et où il contractera les rhumatismes dont il n'a cessé de souffrir depuis. »

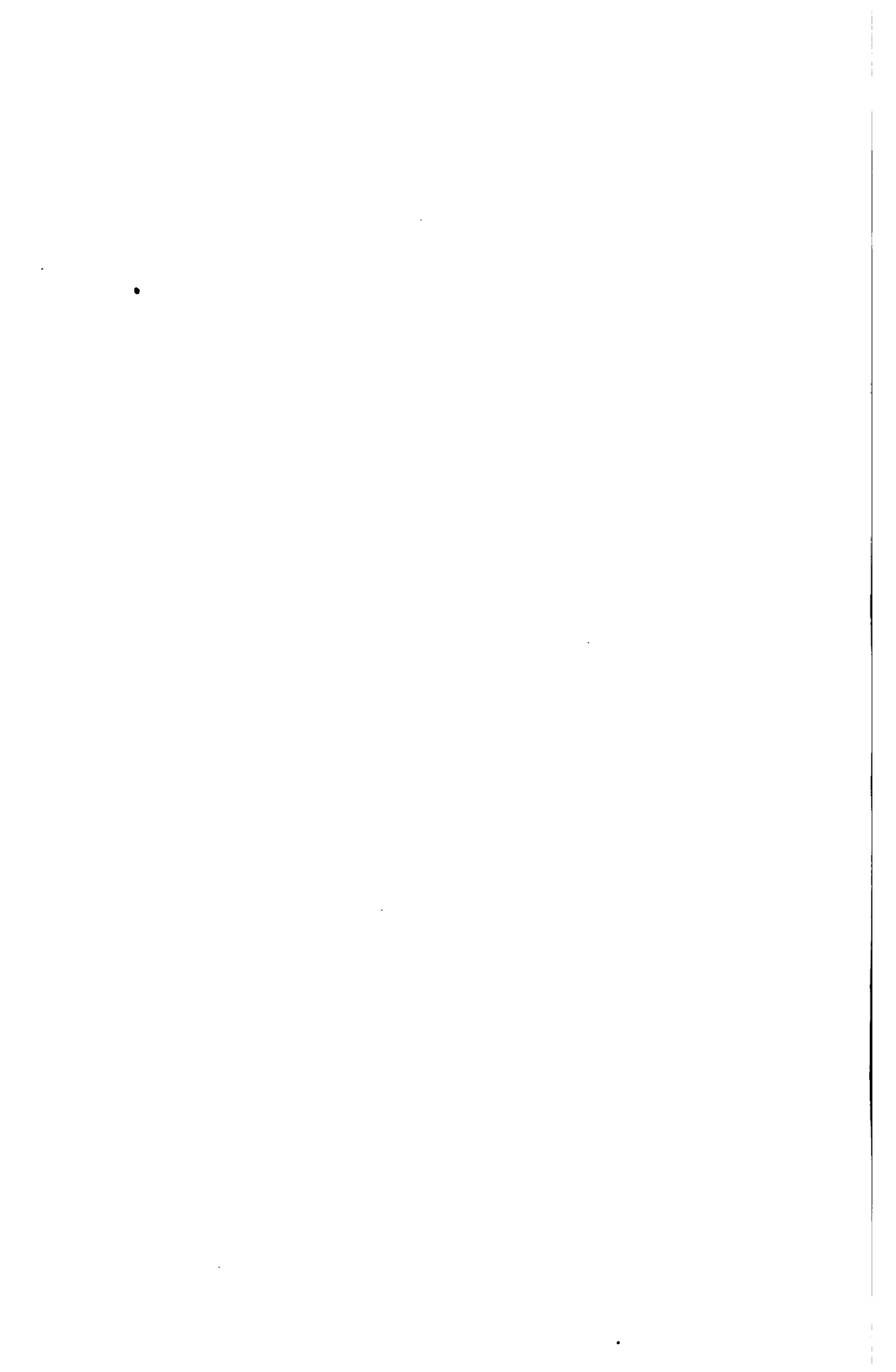
Parmi les blessés qui furent recueillis dans le presbytère, citons le général de Sonis qui y fut opéré, le colonel de Charette, le colonel de Montlaur, le capitaine de Maricourt, Gaston de Brisoult, Raoul de Saint-Venant, de Villebois, et tant d'autres

(L'Éditeur).

¹ Le général de Sonis et M^{re} d'Hulst attribuent cette parole admirable à de Troussures : « Merci, mon général, de nous conduire à une pareille fête » : d'autres au colonel de Charette.



LOIGNY
Croix de VILLOURS.



emporté de front par les zouaves, tourné à droite par la 4^e compagnie commandée par de Gastebois et les mobiles des Côtes-du-Nord. Les Prussiens se rendent ou s'enfuient vers le village. De Charette les poursuit et engage une lutte affreuse corps à corps, fusil contre fusil, Zouaves et Prussiens se tuent à l'envi. Fernand de Charette a le ventre traversé d'une balle, le capitaine de Gastebois est tué. Jacques de Bouillé entre dans le village brandissant sa bannière comme une épée ; il tombe ; le drapeau le couvre. Un zouave le ramasse. On ne songe plus qu'à la bannière ; tous les yeux sont sur elle ; toutes les poitrines s'offrent à la mort pour la protéger ! A mesure qu'elle s'abaisse dans le sang ou qu'elle vacille aux mains d'un blessé, on la prend, elle passe à la garde d'un nouveau défenseur : elle a ses chevaliers. Les Bavares se ruent sur elle. Le Parmentier qui la tient la leur arrache. C'est un combat où personne ne veut céder. Les Zouaves étaient dignes de leurs pères !

« Cependant ils ne sont plus qu'une poignée de braves, et l'ennemi les déborde de ses masses épaisses. Charette ordonne la retraite vers le bois tout à l'heure emporté. Cette retraite fut celle d'hommes qui ne savent pas fuir. Lentement ils regagnent le bois, pas à pas, le front vers l'ennemi, la bannière blanche tournée de son côté. Charette tombe à l'un des angles du bois, frappé à la cuisse, et commande à ses hommes de se retirer, car ils l'entourent et veulent l'emmener. A côté gisent de Villebois, de Bois-Chevalier et tant d'autres. De 14 officiers, 4 seulement sont sans blessure. Là s'arrêta la poursuite de l'ennemi. Il était plus terrifié que son adversaire¹. »

Le théâtre principal de ce merveilleux épisode était méconnaissable. Les balles l'ont haché, les combattants ont piétiné, renversé ses faibles rameaux. Il sera désormais une terre sacrée.

Il fut acheté immédiatement après la guerre par M^{me} la marquise de Bellevue. Après sa mort, MM^{mes} de Bouillé et de Verthamon en firent l'acquisition. C'est depuis cette époque surtout que le bois prit définitivement le nom de bois des Zouaves, et qu'il est devenu un lieu de pèlerinage. Les nouvelles propriétaires y firent élever une riche colonne surmontée de la statue du Sacré-Cœur avec des inscriptions tirées des Saintes Ecritures, qui

¹ Auguste Boucher, *Bataille de Loigny*, Orléans, Herluison, 1871.

rappellent la charge héroïque des anciens soldats du Pape. Ce monument fut inauguré et solennellement béni par M. l'abbé d'Hulst, au 6^e anniversaire de la bataille, le 2 décembre 1878. Il porte gravé en gros caractères sur le socle qui lui sert de base ces mots qui ont bien là leur juste application :

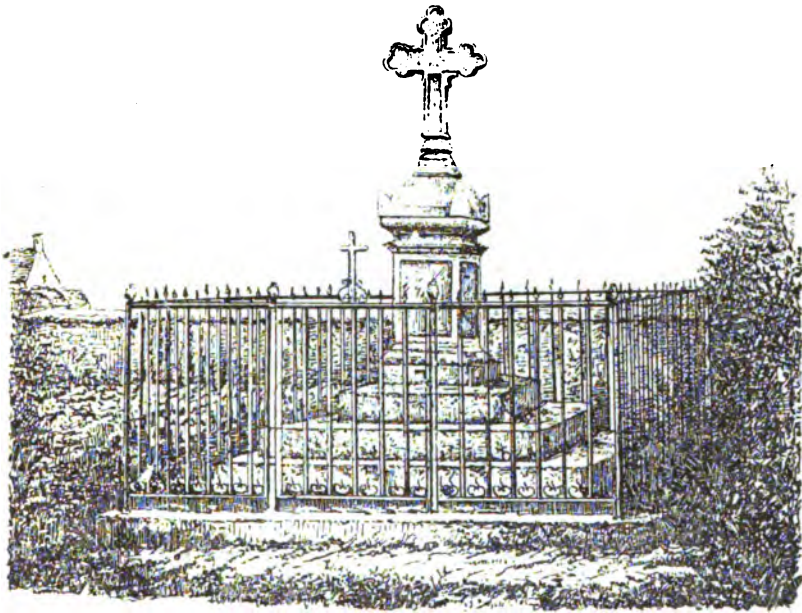
Gloria victis.

CROIX DU GÉNÉRAL DE SONIS



RAVEMENT tombé à la tête de ses soldats, la première pensée du général de Sonis, après qu'il fut retiré du champ de bataille, avait été de marquer la place où il échappa si miraculeusement à la mort, par une croix commémorative, en témoignage de sa reconnaissance; et ce fut pour répondre à ce désir, qu'il connaissait, que M^{sr} Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille, et auteur de la vie du général, fit ériger la croix monumentale dont nous donnons, page 33, la reproduction.

C'est une croix de pierre, haute de 4^m50, sur laquelle se déploie l'étendard du Sacré-Cœur; ses plis laissent apercevoir une palme, symbole du triomphe que la France catholique a fait dans son cœur reconnaissant aux glorieux vaincus de Loigny. Les quatre faces du piédestal portent quatre inscriptions qui rappellent avec le seul titre que le général ait voulu sur sa tombe : « Miles Christi » les angoisses et les ravissements de la nuit douloureuse qu'il passa sur le champ de bataille. Voici ces inscriptions d'un laconisme si éloquent :



LOIGNY

Croix du duc DE LUXES à Nonneville.



HEIC
 PRO DEO ET PATRIA
 SUB CHRISTI SIGNO
 CECIDIT MAGNANIMUS
 MILES CHRISTI

HEIC
 IN ORATIONE DEI PERNOCTANS
 COELI DELICIAS
 PLENO CORDE HAUSIT
 MILES CHRISTI

HEIC
 IMMACULATAM
 HABUIT SIBI
 PRÆSENTISSIMAM
 MILES CHRISTI

HEIC
 SE CORDI CHRISTI SS^{SS}
 HOSTIAM DICAVIT
 ACCEPTISSIMAM
 MILES CHRISTI.

Enfin, sur la pierre qui forme le socle du monument, on lit :

« A la mémoire du général Gaston de Sonis, tombé glorieusement en ce lieu, le 2 décembre 1870. »

Ce fut M^{sr} Baunard lui-même qui, après avoir retracé en quelques pages émouvantes la vie si chrétienne, si française du général, inaugura et consacra, par les prières liturgiques, ces pierres qui couvriront désormais ce sol inondé du sang d'un brave, disons mieux, d'un saint. Cette bénédiction eut lieu le 15 août 1891, au milieu d'un nombreux clergé venu de Chartres et d'Orléans, en présence de toute la famille de Sonis. Une foule de fidèles des paroisses de Terminiers et de Loigny s'y étaient rendus processionnellement.

MONUMENT DE VILLOURS

A un kilomètre environ du bois des Zouaves, près de la ferme de Villours, une carrière a reçu les corps de 134 officiers et soldats, zouaves pontificaux, francs-tireurs de Tours et de Blidah, qui, après avoir partagé les mêmes périls et mêlé leur sang, partagent ici la même tombe. Parmi eux se trouve M. Fernand de Ferron, capitaine aux zouaves pontificaux. M^{me} de Ferron, sa veuve, après avoir obtenu la douloureuse certitude, par des preuves certaines, que son mari avait été déposé en ce lieu, voulant abriter ses chères dépouilles et celles de ses braves compagnons d'armes sous l'ombre de la croix, a eu la pieuse pensée de leur élever ce monument. Par ses ordres, un sculpteur de Lannion tailla dans le granit cette croix monumentale qui fut ensuite, à grands frais, amenée sur le terrain. Sur le piédestal sont gravés

les noms de ceux que l'on a pu reconnaître ou du moins les noms des corps auxquels ils appartenaient. Des textes des Livres Saints complètent ces inscriptions. Au-dessus, et dominant la plaine, s'élève la croix dont la hauteur est d'environ 10 mètres. Autour du fût serpente un lierre finement sculpté, symbole de la faiblesse, qui s'appuie sur la croix ; une couronne d'épines, fouillée à jour, en plein granit enlace les deux bras de la croix. Ce monument a été béni solennellement le 30 janvier 1872 par M. Marchoisne, curé doyen de Terminiers, sur la paroisse duquel, se trouve le monument. Il y vint processionnellement de Terminiers, avec une nombreuse assistance à la tête de laquelle marchait M. le maire de Terminiers revêtu de ses insignes.

De leur côté, les paroissiens de Loigny, non moins nombreux, s'y étaient rendus de la même manière. Dans les rangs des fidèles étaient M^{me} de Ferron, et ses parents : les trois frères de M^{me} de Ferron, dont un officier de marine, et les deux autres, officiers de l'armée de terre. C'est après une chaleureuse et patriotique allocution, dans laquelle il développa ce texte : « *Non contristemini sicut ceteri qui spem non habent* » que M. le doyen de Terminiers, au milieu de la foule émue et attendrie, procéda à la bénédiction du monument et d'une pierre tumulaire, aussi en granit, avec une croix en relief, posée au-dessus de l'endroit même où repose le capitaine de Ferron¹.

MONUMENT DU DUC DE LUYNES A NONNEVILLE

Le jeune duc de Luynes était capitaine d'une compagnie du 33^e de Marche (les mobiles de la Sarthe) sous le commandement de l'amiral Jauréguibery.

Ils étaient alors campés entre Nonneville, Villepion et Faveroles ; l'amiral ordonne d'enlever une batterie ennemie postée entre la Maladrerie et Loigny. Le jeune duc entraîne ses soldats : ensemble ils font tout d'abord reculer les Bavares, et pendant une heure gagnent du terrain ; mais décimés par l'artillerie, ils sont obligés de se replier, lentement toutefois et « les rangs

¹ M^{me} Ferron a dignement complété son œuvre par une donation de 10200 fr. pour la fondation à perpétuité d'un service solennel le 2 décembre, et de 24 messes par an pour les soldats tués à Loigny.

formés comme à la manœuvre, dans si un bel ordre que l'amiral s'en émeut et pour ainsi dire s'en étonne. Souvent on reprend la marche en avant, on essaie l'offensive, et l'ennemi cède aussitôt. Dans un de ces moments héroïques où le régiment brave les boulets innombrables des Allemands, le jeune duc de Luynes excite avec gaité la compagnie dont il est capitaine à ne pas baisser le front devant la menace : « Allons, dit il à ses soldats, en leur montrant de son épée les obus qui volent dans l'air, ça ne fait pas de mal ! en avant ! » Comme il venait de parler, un de ces obus qu'il défiait lui enlève la tête. Dans la mort il n'a pas eu le temps de sentir qu'elle fait mal. Trépas digne, au reste, de son grand nom ! Sacrifice douloureux et noble ! M. de Luynes avait quitté une femme et deux enfants, et près de lui, sous le drapeau du même régiment, servait son père, Paul de Chevreuse, et son beau-frère, M. de Sabran »...

Après la bataille, quand on s'occupa de donner une sépulture aux morts gisants sur la plaine ensanglantée, le corps de l'illustre et vaillant capitaine des mobiles de la Sarthe, grâce à l'alliance qu'il portait au doigt et sur laquelle étaient gravés ses noms, fut reconnu, par un des habitants du hameau au moment d'être déposé dans une fosse commune. Ce dernier alors, dans l'intérêt de la noble famille si honorablement connue dans la contrée, se chargea d'inhumer lui-même dans sa propriété privée le corps du capitaine qu'il emporta chez lui. Après la paix, par les soins de Madame la duchesse, sa veuve, le corps fut enlevé de cette sépulture provisoire et déposé dans le caveau de famille.

« Le jeune duc, dit M. H. de la Combe dans son opuscule sur « le champ de bataille de Loigny, est venu mourir presque chez « lui, sur une terre de famille, dans ce comté de Dunois « qu'avaient recueilli ses ancêtres¹, et dont ils portaient le titre, « si fameux contre l'étranger. Les inscriptions funéraires du « monument ne disent rien de tout cela, elles se contentent de « rappeler ce qui a fait la gloire immortelle de cette mort en ce « monde et pour l'autre. »

¹ Le Comté de Dunois est entré dans la maison de Luynes en 1710, par le mariage du duc de Luynes avec la dame de Bourbon-Soissons, comtesse de Dunois.

BIBLIOGRAPHIE

Mais il est un autre monument que nous voulons élever ici à tous ceux qui ont écrit ou parlé pour Loigny. L'Eloquence et l'Histoire ont aussi des chevaliers dont les œuvres ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Voici une liste que nous ne prétendons pas complète :

I. HISTORIENS.

1) *Une visite au champ de bataille de Loigny, 22 avril 1871*, par M. Vagner (plusieurs éditions).

2) *Souvenirs du régiment des zouaves pontificaux*, par M. le général de Charette.

3) *Bataille de Loigny avec les combats de Villepion et de Poupry*, par Auguste Boucher. Orléans Herluison, 1871.

4) *La 2^e armée de la Loire*, par le général de Chanzy, Henri Plon, 1871.

5) *Le général de Sonis*, par M^{sr} Baunard. Voir les chapitres : Brou et Loigny, l'ambulance et le congé.

6) *L'armée de la Loire. 1893*, par Grenet,* spécialement pages 403 à 475.

7) *Casquettes blanches et Croix Rouge*, par le baron de Maricourt. 1892. Paris, Didot.

8) *Prêtre et soldats*, Loigny, 2 décembre 1870. Poitiers, imprimerie Blais, 1893.

9) *Souvenirs du 2 décembre 1870. Loigny*. Album de photographures. Orléans, V^e Touzery, éditeur.

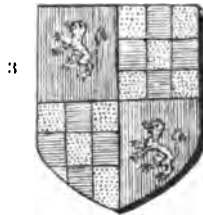
Les ouvrages qui traitent de la guerre Franco-Allemande ont tous un chapitre pour la bataille de Loigny, citons : *La guerre en province pendant le siège de 1870, 1871* par A. de Freycinet, combat de Loigny, pages 144 à 157. — *La guerre de 1870* par de Moltke, édition française par E. Jaeglé, Paris, Le Soudier, 1891. pages 243 à 248. — *Journal d'un sous-officier 1870*, par Amédée Delorme, page 1891. — *La guerre franco-allemande 1870-1871*. par le commandant Rousset, de l'École supérieure de Guerre. 1895, tome IV, LES ARMÉES DE PROVINCE, page 182 et suivantes.

2^o PRÉDICATEURS ET PANÉGYRISTES DEPUIS L'ANNÉE 1871.

- Années
1871. M^{sr} Pie, évêque de Poitiers.
1875. M^{sr} Regnault, évêque de Chartres.
- 1876, 5 juin. M. l'abbé Robé, vicaire de la cathédrale, au pèlerinage de Chartres à Loigny.
- Anniversaire du 2 décembre 1870. 1876. M. l'abbé d'Hulst, vicaire général de M^{sr} l'Archevêque de Paris
1877. M. l'abbé Lemoine, aumônier du collège de Chartres.
1878. Le Révérend Père Stanislas, frère mineur capucin.
- 1880, et 1881 (Au cimetière) discours de M. Collier-Bordier, président du Comité de Secours des blessés.
1882. M. l'abbé Foucault, professeur de philosophie à l'Institution de N.-D. de Chartres (aujourd'hui, évêque de Saint-Dié.
1883. M. l'abbé Piauger, aum. de l'Hôtel-Dieu de Chartres.
1884. M. l'abbé Beauchet, professeur de Rhétorique à l'institution N.-Dame de Chartres.
1885. M. l'abbé Durand, chan. hon., vicaire de la cathédrale de Chartres.
1886. M. l'abbé J. Tissier, professeur à l'institution N.-D. de Chartres.
- 22 sept. 1887. Obsèques du général de Sonis, M^{sr} Freppel, évêque d'Angers.
1888. M. l'abbé Hautin, chan. hon., curé de Marboué.
- Ann. 2 décembre 1870. 1889. M. l'abbé Vié, chan. hon., supérieur du Petit-Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin (Orléans).
1890. M. l'abbé Gasnier, préfet des études au Petit-Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin (Orléans).
1891. M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. de Chartres.
1892. M. l'abbé Le Bel, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.
- 17 et 18 sept. 1893. Consécration de l'église, baptême de cloches, M^{sr} Lagrange et M^{sr} d'Hulst.
- Ann. 2^{de} 1870. 1894. M. l'abbé Herméline, professeur à l'institution N.-D. de Chartres.
1895. M^{sr} Jordan de la Passardière, évêque de Roséa.
1896. M. le chan. Tissier, directeur de l'Institution N.-D.

N. B. — Les gravures sont dues à la plume de M. l'abbé D. Belaue, sauf le tableau du Sacré-Cœur.

ARMOIRIES DANS L'ÉGLISE DE LOIGNY

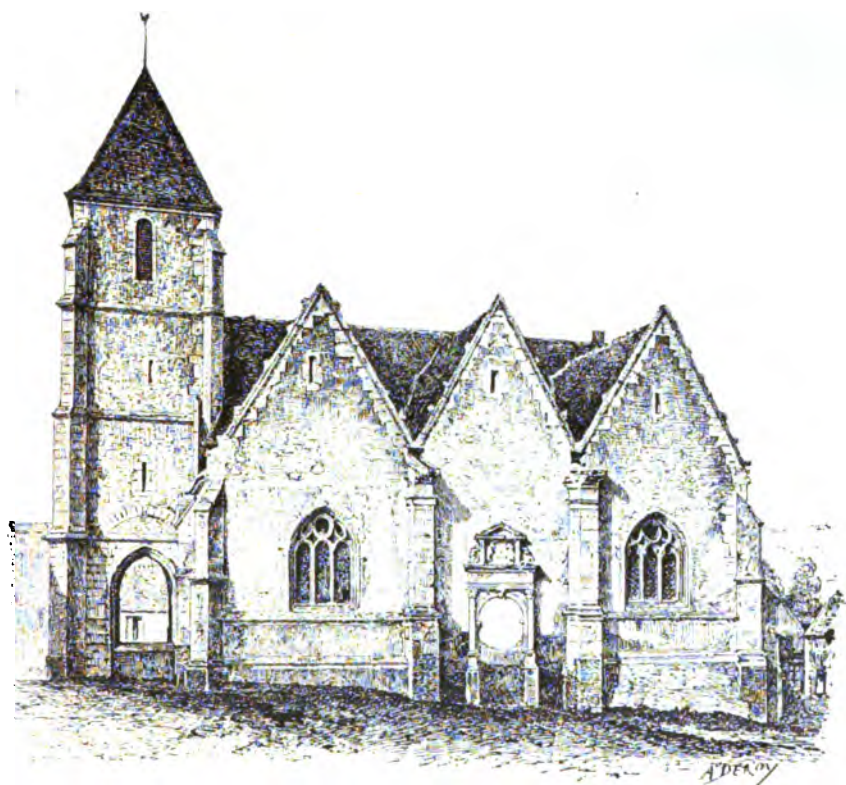


1. — « D'azur à la fasce d'argent accompagnée de 3 étoiles d'argent à 5 rais, en chef, et d'un lion d'or en pointe. » Couronne de comte; soutiens deux lions. Armoiries gravées sur un tableau à la tribune de l'église. — De Sonis.

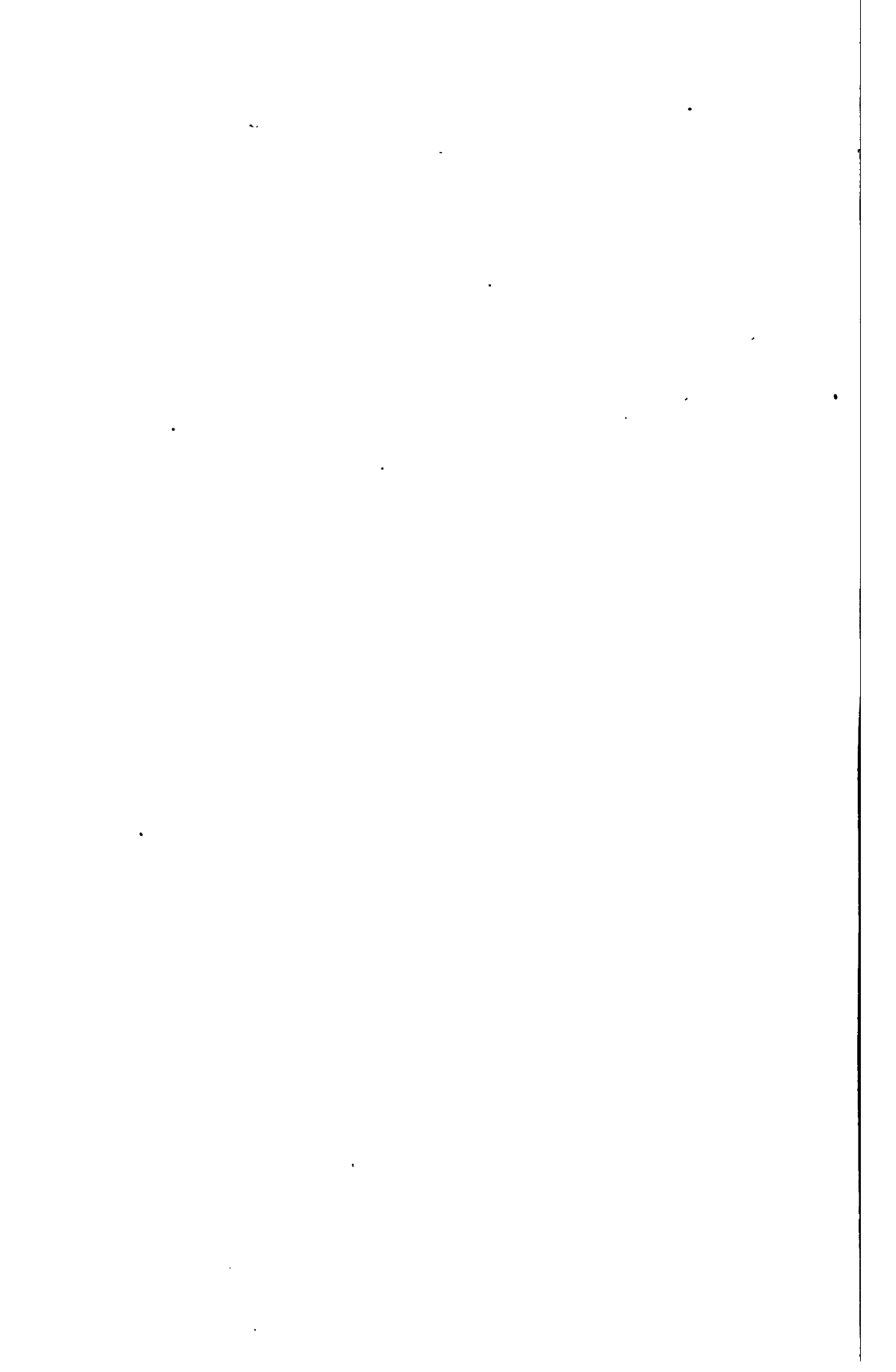
2. — « De gueules à la croix ancrée d'argent. » Couronne de comte, devise : « A vero bello Christi ». Armoiries peintes dans les vitres de la chapelle du Sacré-Cœur. — De Bouillé.

3. — « Ecartelé au 1^{er} et au 4^e de gueules au lion d'or; au 2^e et 3^e échiqueté d'or et d'azur. » Couronne de comte. Armoiries peintes dans les vitres de la chapelle du Sacré-Cœur. — De Verthamond.

4. — « Parti, au 1^{er} d'azur à trois bandes d'argent, au 2^e d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 roses d'or, 2 en chef et 1 en pointe. » Armoiries peintes sur un ancien tableau du maître-autel, aujourd'hui conservé au presbytère. — Anciens seigneurs de Goury.



ÉGLISE DE VICHÈRES



EGLISE DE VICHÈRES

Vichères, petite bourgade à 14 kilomètres de Nogent, sur l'ancienne route de Beaumont se trouve située à mi-côte et se présente sous un très joli aspect. L'église de Vichères date des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Avant 1790, cette église, ainsi que la chapelle de Saint-Médard qui y était réunies, était de l'archidiaconné de Chartres et du doyenné du Perche. Le grand archidiaconne de Chartres en était collateur. Elle était d'un revenu de 1200 livres en 1608. La paroisse était du baillage de Bellême et de l'élection de Mortagne.

L'église de Vichères fut reconstruite en 1541. Pour donner une suite à notre modeste description, nous ferons d'abord le tour extérieur de l'église, puis nous pénétrons dans l'église par sa porte en ogive sise sous la grosse tour servant de clocher.

Des fouilles récentes destinées à supprimer l'ancien cimetière ont permis de baisser le niveau du sol et de mettre complètement à jour l'ensemble d'une ancienne porte dont le sommet seul était visible. Cette porte est surmontée d'un écusson en forme de triangle. Les sujets sont abîmés, mais nous avons tout lieu de penser que ce sont deux agneaux.

Au-dessous nous lisons :

*« regina celi letare allaquia quem mervi-
« sti porare, allā resurrexit sicut dix-
« it allā ora/p(ro) nobis Deu(m) allā.*

Nous avons respecté religieusement l'orthographe et la place exacte de chaque mot.

En haut, du côté gauche, un ange à genoux ; à droite, un autre ange accroupi.

Cette porte a son histoire, une légende ou plutôt deux légendes.

En effet, la première légende attribue cette porte à M^{me} de Riantz, ancienne châtelaine de Vichères, dont le castel était à l'entrée du village. La seconde légende l'attribue à la châtelaine de Bure. Voici à titre de curiosité ces deux légendes :

PREMIÈRE LÉGENDE.

« La dame de Riantz, dont le mari avait été en Palestine, obtint
« le droit d'entrer dans l'église de Vichères dans une voiture
« trainée par deux ânes. »

Et ce pourquoi je n'ai jamais pu l'approfondir.

La seconde légende est plus explicite.

SECONDE LÉGENDE :

La châtelaine de Bure (Bure ancienne demeure seigneuriale sur la route de Beaumont), voulant montrer à ses féaux que tout lui était permis, entra un jour dans l'église de Vichères dans une voiture trainée par un âne (grand émoi et indignation). Peu de temps après cette dame vint à mourir : elle fut apportée jusqu'à l'église par ses fidèles serviteurs qui placèrent le cercueil devant la porte particulière de la digne châtelaine, mais il fut impossible de faire entrer le corps dans l'église. Ce cercueil était devenu d'une dimension telle que par aucune porte il ne put pénétrer dans l'église. Dieu ne voulant pas, dit la légende, que celle qui avait souillé son sanctuaire put y pénétrer. On dut donc enterrer la digne dame sans cérémonie religieuse.

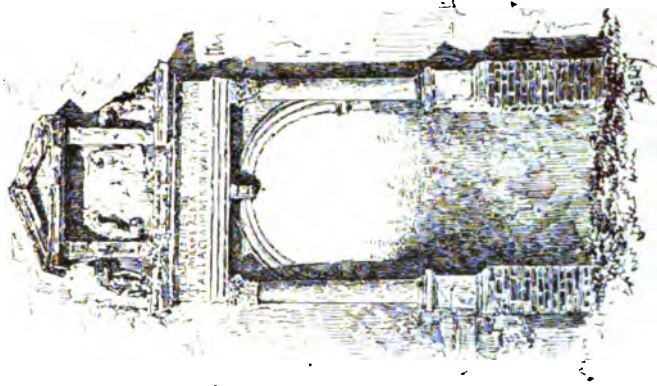
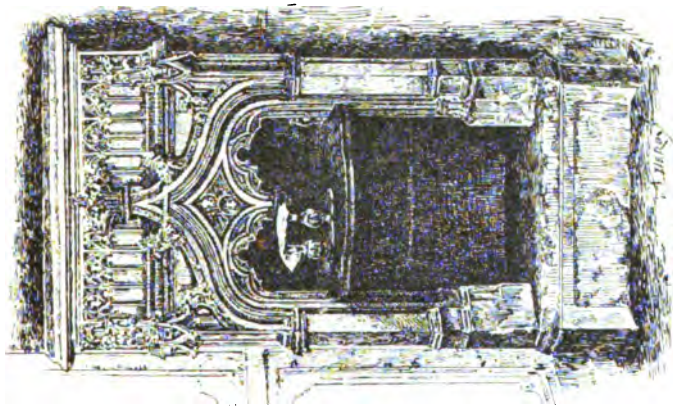
Quelle foi ajouter à ces deux légendes, je laisse à mes lecteurs le soin de l'apprécier. Je raconte ce que j'ai pu apprendre, mais sans pouvoir l'affirmer, n'ayant trouvé nulle part trace de ces deux histoires.

Pénétrons si vous le voulez bien dans l'église et admirons la vieille tour en ogive et la porte en vieux chêne qui ferme l'entrée de l'église.

Sur les murs, sur le sol, rien ni comme inscriptions, ni comme tombeaux : une seule inscription à demi effacée se trouve à gauche en entrant.

L'an mil six cent
av mois d'april
. . . A. faict.
. . . Yci les.

A quoi se rapporte cette inscription, nous l'ignorons, car rien dans les archives ne nous en indique le sens ; nous ne trouvons absolument que : « le 22^e jour du mois d'april 1618 fut beniste la grosse cloche de l'église de Vichères et fut nommée *Blaise* par



Crédence. -- ÉGLISE DE VICIÈRES -- Porte d'entrée, renaissance.

noble homme René de Barat, seigneur de Brunelle et par damoiselle Loyse de Certieux, fille de défunct noble homme Charles de Certieux, seigneur de la Manorière. »

Pénétrons plus avant dans l'église et admirons la voûte renaissance de l'autel de la sainte Vierge qui devrait bien servir de modèle aux restaurateurs des voûtes de nos églises, car tout est du style le plus pur. Dans le chœur proprement dit nous remarquons un vitrail portant l'inscription :

*inter natos mulierum
non surrexit major
Johanne Baptista
1541.*



Ce vitrail est fort bien conservé. la beauté et la finesse du coloris en font l'admiration des connaisseurs. Nous voyons au-dessous de ce vitrail un vieux banc seigneurial restauré par les soins de M. l'abbé Toury, curé de Vichères. Les croix et le croissant nous laissent penser au temps des

Croisades et nous nous demandons si ce banc n'appartenait pas à un châtelain de Vichères, celui de Riantz ou de la Manorière.

A côté de ce banc se trouve la crédence aux burettes. Une petite merveille en pierre ciselée, remontant pour nous à la même époque que la voûte de la chapelle de la Vierge. Le chœur a dû être exhaussé depuis car on ne peut apercevoir le bas de cette petite niche.

Puis nous arrivons à l'autel et au superbe retable en bois sculpté.

Admirons les deux portes en vieux chêne situées de chaque côté de l'autel, les vieilles colonnes en bois sculpté ; cet autel mérite l'attention par sa richesse et le fini des sculptures.

Ce qui nous a le plus surpris, c'est de voir que tout le chœur est de la même époque.

Dans le chœur, aucune trace de l'inhumation d'anciens seigneurs ou curés de la paroisse ne subsiste, mais nous pensons que si le niveau du chœur était baissé et mis comme il devrait l'être, en se basant sur la crédence aux burettes, on retrouverait trace de ces sépultures. Pour nous, comme du reste nous l'avons dit déjà, le chœur a dû être surélevé.

Nous trouvons à propos de sépultures dans les archives :

« Le 15 juin 1651 fut ensepulturé en et au dedans du cœur de l'église de séans (Vichères) venerable et discrete personne maistre Pierre Azau, en son vivant, presbtre et curé de séans. »

« Le 2^e jour de juin 1652, fut inhumée dans le cœur de l'église damoysselle Anne de Certieux, aagée d'environ 18 ans, femme en son vivant de Jean de Marvillier, chevalier, seigneur de Viabon ».

« Le 21 juin 1658, a esté inhumé en l'église de séans Denys de Sersieux, escuier, sieur de la Manoriere. »

« Le dimanche, 28^e juin 1699, a esté inhumé dans le chœur de l'église de Vichaire, au costé de l'épistre, maistre Simon Leroy prestre et curé du dit lieu et naguère doien rural de Brou. »

« Le mercredi, 19 novembre 1721, fut inhumée dans la chapelle de saint Blaise damoiselle Marie Chevallier, veufve de feu messire Jean Travers écuyer, sieur des Murs, un des 25 gentilshommes de la garde Ecossoise du Roi. »



Et enfin l'an « 1754, le 15 aoust, j'ai ynhumé dans le cœur de cette église le corps de maistre Charles Travers des Murs, curé de cette paroisse. »

Nous avons jugé utile, bien que n'ayant trouvé aucune part trace de ces sépultures, de les citer.



Deux cloches existaient jadis à l'église de Vichères ou du moins nous trouvons mention de deux baptêmes de cloches, l'une dont nous avons parlé au commencement de cette petite étude, et l'autre que voici : « le dimanche 1^{er} septembre 1720 a esté béniste la grosse cloche de cette église nommée *Marie-Renée*. Le parrain messire Guillaume de la Goupillière chevalier seigneur de Dollou, Saint-Germain des Coudrais, Boissai-le-Sec, et Bretigny en Dunois ; la marraine damoiselle Marie-Renée de Gouin, fille de Jacques Antoine de Gouin écuyer, seigneur de Brunelle, Chanromps, Coucé, Vichères et autres lieux. »

Deux cloches existent encore actuellement.

La première porte 4 inscriptions latines : la première au-dessous d'un Christ en croix entouré de cinq têtes d'anges :

*Beata cujus brachiis
secli pependit pretium.*

La seconde au-dessous d'une figure de la Sainte Vierge.

*Auxilium christianorum
ora pro nobis.*

La troisième au-dessous d'une image de sainte Blaise.

*Sancte Blase
ora pro nobis.*

La quatrième au-dessous d'une image de saint Médard.

*Sancte Medarde
ora pro nobis.*

Nous avons tout lieu de penser que cette cloche est celle qui fut bénite en 1618.

La seconde cloche plus récente porte deux inscriptions françaises.

La première : « L'an de J.-C. 1850, j'ai été bénite par M. Louis-Jacques Brière, curé de Notre-Dame de Nogent le-Rotrou, et nommée *Marie* par mon parrain Charles-Théophile Rigot de Bur et par ma marraine Louise-Célestine Brûlé de Beauchene. »

« M^e Jean-Baptiste Charade, curé.

« M^e Pierre-Denis Garmier, maire.

« MM. Charles-François Morice, Charles-Eloi Rigot, Joseph Lecomte, Joseph Germond, François Enault, marguilliers. »

La deuxième inscription au bas.

*Mahuel père et fils, fondeurs à Dreux,
Poids 1066.*

Au point de vue des inscriptions sur les cloches, nous aurons occasion d'en reparler à propos de l'église Saint-Hilaire de Nogent et de sa cloche Angélique.

Pour terminer disons que la fête patronale de l'église de Vichères est le 15 août, fête de l'Assomption et que les saints patrons de l'église sont saint Blaise et saint Médard.

Des pèlerinages ont lieu pour la guérison de différentes maladies :

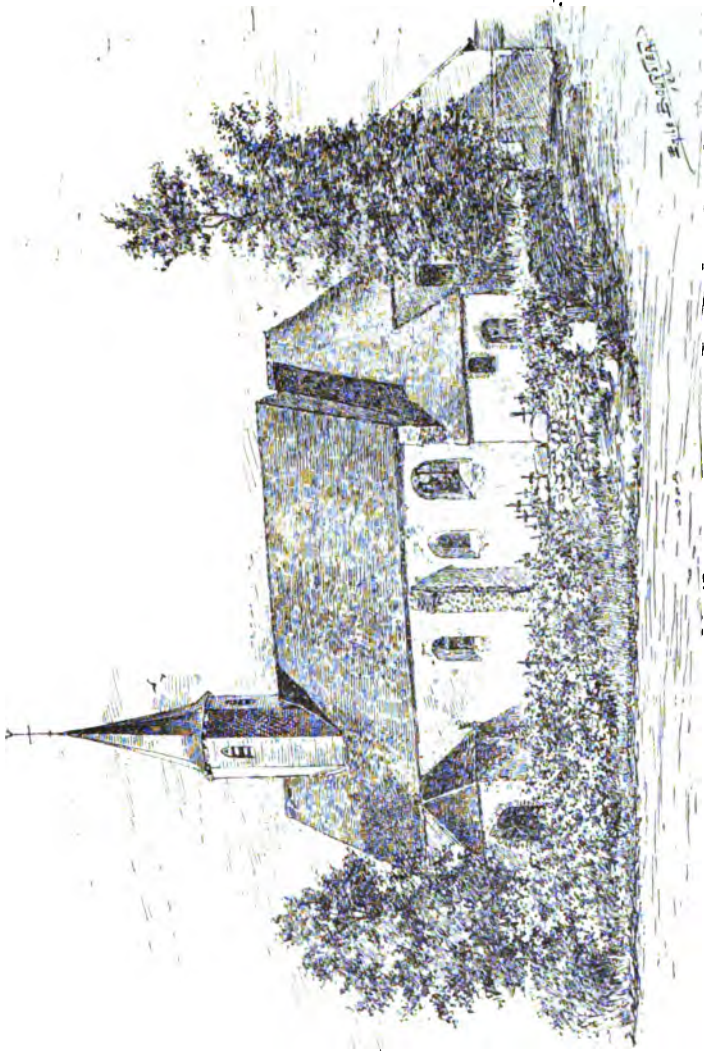
1° Aux fêtes de Vierge ;

2° A la Saint-Blaise, le 3 février, pour les maux de gorge ;

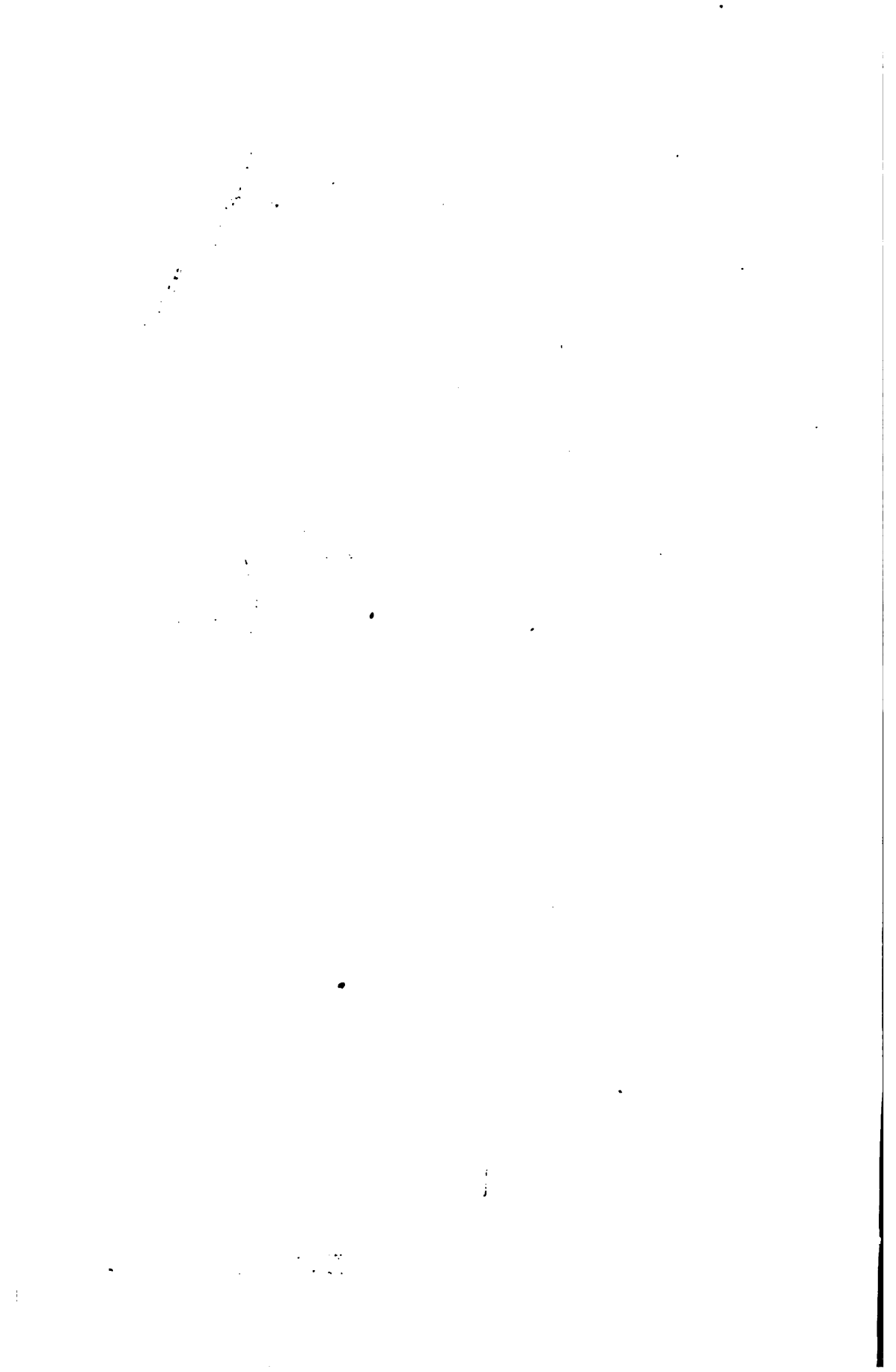
3° A la Sainte-Anne, le 26 juillet, pour les douleurs.

(Dessins de M. Deroy).

LUCIEN DEVAUX, O. A.



ÉGLISE DE VIEUVICQ



ÉGLISE DE VIEUVICQ

Combien modeste est l'édifice laissé par les moines de Marmoutier ! Construit au XII^e siècle, comme le prouvent le sanctuaire en hemicycle et quelques vieilles fenêtres romanes, il a subi quelques légères modifications qui ont fini de lui enlever le peu de caractère de la construction primitive. La principale addition fut celle d'un bas côté, à gauche, s'ouvrant sur la nef principale par trois arcades du XIII^e siècle soutenues par deux gros piliers, l'un rond et l'autre carré ; le sanctuaire semble ainsi s'incliner sur le côté, comme la tête du Christ sur la croix.

La nef est éclairée par trois fenêtres, dont deux plus petites, et par un oculus dans le pignon, le sanctuaire a été déshonoré par deux grandes baies carrées de l'effet le plus disgracieux.

La voûte en bardeau a été refaite récemment, grâce à la chrétienne générosité de M. le marquis de Maupeou, châtelain d'Eguilly.

Feu M. Chevrier avait recueilli, sous l'attribution de Vieuvicq, un écusson en bois, de forme ovale, où l'on voit les pièces suivantes : parti au premier d'azur au cigne d'argent, au chef de gueules, une étoile à cinq raies accostées de deux tourteaux ou besans posés sur la ligne d'intersection ; au second : d'argent à deux écureuils passant l'un sur l'autre en sens opposé. Cet écusson devait orner la voûte avant la Révolution, comme témoignage de la munificence d'un seigneur du pays bienfaiteur insigne de l'église.

A l'extérieur, l'église est peut-être plus pauvre encore. Quelques contreforts dont les pierres de grison sont à peine scellées ; trois soutiennent le mur branlant du sanctuaire, où l'on voit au milieu deux fenêtres romanes murées, cachées à l'intérieur par le tableau de l'autel. A côté de l'église se trouvent les bâtiments de l'ancien

prieuré ; de la cour, les moines pénétraient dans la basse nef par une petite porte aujourd'hui murée mais dont le linteau porte la date de 1754.

La petite flèche en charpente renferme une cloche qui porte l'inscription suivante : L'an 1828, j'ai été bénite par M. Marie-Marc Cochin, curé desservant de la commune de Vieuvicq, et nommée *Jules-Marie* par M. de la Bréverie, propriétaire au Buisson, et par dame Victoire-Louise Brochard de la Garanchère, épouse de M. Auguste Mélin, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, M. S. P. Farault, maire, M. de Beausse, adjoint M. Coudray, M. Morin, M. Lesieur et Huard, M. Halouin, greffier, Husson et Cancel fondeurs.

Les registres contiennent deux actes de bénédiction des cloches.

En 1762, le 17 août, fut bénite une cloche nommée *Marie-Françoise* par Pierre Rocheron et Catherine Crevel de la Chapelle, son épouse, en présence de Marie Catherine Marie, épouse de Mathurin Crevel de la Chapelle, maître perruquier à Chartres, de maître Nicolas Corrigoist, avocat en parlement, etc.

— L'an 1785, le 8 novembre, baptême de deux cloches, la grosse appelée *Sophie* par Louis Lelardeur, fermier du prieuré, représentant de messire François Dagoust, aumônier de feu M^{re} Sophie de France, vicaire général du diocèse de Toul, prieur commendataire du prieuré royal de Vieuvicq (1) et Fouville, son annexe, paroisse de Dangeau et par M^{lle} Anne-Armande-Sophie Le Maire, épouse de messire Clément Cugnot de Lépinay (2), escuyer, seigneur châtelain de Vieuvicq, Mottereau, la Moutonnière, Sainte-Radegonde, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, demeurant ordinairement à Paris, rue de la Jussienne, paroisse Saint Eustache, de présent député par le gouvernement dans les provinces méridionales pour affaires relatives à l'administration des finances du roi..., la petite nommée *Françoise* par

(1) Son prédécesseur fut messire Jean Raymond de Petty, seigneur et prieur de Vieuvicq, qui fut enterré dans le cimetière de ladite paroisse, le 10 septembre 1780, par Rocheron, curé dudit Vieuvicq.

(2) Il avait acquis la seigneurie de la Moutonnière de Paul J.-B. de Bargol, comte de Bonie pour 115.290 livres. Il fut arrêté le 8 mai 1794 et guillotiné sur la place de la Révolution à Paris avec 25 autres fermiers généraux, laissant un fils Armand Thomas de Lépinay, mort en laissant 4 filles qui furent la marquise de Varembron, la comtesse de la Saussaye, la baronne de Guenet et la baronne Pron.



SAINT BLAISE



SAINT MAMÉS



messire Simon Varier de Saint-Cernin, receveur au grenier à sel de Brou, représentant M. Armand Cugnot de Lépinay, écuyer, fils des susdits de Lépinay et de M^{lle} Lemaire, et par M^{lle} Marie-Madeleine Berland, épouse de Gabriel Forestier, représentant M^{lle} Catherine-Françoise-Pauline Garrier du Breuil, fille de messire Nicolas Melchior Garrier du Breuil, écuyer, seigneur du Buisson, trésorier de France, et de Anne-Catherine-Françoise du Bouchet. »

Si l'église comme monument est d'une pauvreté désolante, elle a, au contraire, un mobilier d'une richesse peu ordinaire.

Signalons avant tout dans la sacristie un vieux meuble portant sur la plinte du couronnement cette inscription : « Jean Girout, gagé. Jean Fossart, curé, Pellerin Hubert, gagé, 1758 »

Dans l'église, deux petites statues curieuses que nous reproduisons ci-contre, l'une de saint Mamès, une mitre en tête, les entrailles sortant par une blessure au ventre, et saint Blaise, également mitre en tête, tous deux attachés à un tronc d'arbre.

Mais l'objet de l'admiration universelle est le maître-autel, provenant de l'église Saint-Saturnin de Chartres, acheté un vil prix, 150 livres, pendant la Révolution, par M. le curé Rocheron, ancien vicaire de Saint-Saturnin et chartrain d'origine. Nous empruntons les détails qui suivent à la notice très savante de notre confrère, M. l'abbé Sainsot, chanoine honoraire, doyen de Terminiers, vice-président de la Société archéologique, publiée en juillet 1879 dans le tome VII des Mémoires de la Société archéologique de Chartres.

Il fut construit en 1694 par les soins pieux de M. Gilles Marie, curé de Saint-Saturnin de Chartres, par un artiste resté inconnu. C'est un chef-d'œuvre de sculpture dont M^r Godet des Marais dans une visite, proclamait hautement la magnificence, louant le saint prêtre d'avoir enrichi son église « d'un des plus beaux tabernacles de France. »

Ce rétable posé sur un autel modeste se compose du tabernacle proprement dit, au centre, des gradins et du rétable. Le tabernacle est à deux compartiments. Sur la partie inférieure « est sculptée une table qui recouvre une draperie bordée de franges ; cette draperie descend jusqu'à terre et se relève aux angles pour laisser voir la griffe du lion qui sert de pied à la table. Cette table supporte le livre aux sept sceaux dont parle

l'Apocalypse, et sur ce livre lui-même est étendu l'Agneau mystique enveloppé de flammes, symbole qui convient parfaitement à la porte d'un tabernacle, destiné à être le séjour de l'Agneau divin s'immolant dans la sainte eucharistie. La sculpture de cette partie est loin d'égaliser la perfection que nous remarquons par tout ailleurs. »

Ce premier tabernacle, d'après une disposition qu'on retrouve fréquemment dans les autels de cette époque, en Italie et en France (signalons en particulier l'autel des Roches-l'Evêque, près Montoire), n'est autre chose qu'un tour qui tourne sur un pivot pour s'ouvrir et se fermer.

« Les deux gradins superposés qui s'étendent de chaque côté méritent un instant d'attention. A l'étage inférieur nous voyons onduler les gracieux contours d'une suite d'enroulements formés d'un feuillage de fantaisie et terminés par une fleur qui s'épanouit largement à une extrémité, tandis qu'à l'extrémité opposée elle ne présente que le dessous de son calice... Rien ne peut exprimer la grâce de ces arabesques si délicatement exécutées. Bien belle aussi la décoration du gradin supérieur. Ici ce sont deux petits anges aux formes potelées qui se balancent dans l'espace en soutenant d'une main une guirlande de fleurs et de fruits, tandis que leur bras est passé dans un ruban qui se festonne, se plisse, se noue dans la partie supérieure, où il est suspendu à une sorte de crochet qui a pour tête une fleur... l'artiste semble avoir pris à tâche de réunir dans cette partie de son œuvre tout ce que sa foi de chrétien et la science de la nature lui ont révélé de plus gracieux, les fleurs de la terre et les anges du ciel. »

« Sur ces gradins repose le monument lui-même. Le tabernacle : *Repositorium corporis Domini*, affecte presque toujours la forme d'une église, c'est la maison de Dieu, plus petite mais plus sainte que la grande qui la contient. De prime abord on reconnaît cette disposition dans le tabernacle de Vieuvicq. Avec son fronton triangulaire, ses chapiteaux corinthiens, ses gigantesques feuilles d'acanthé et son dôme à triple étage, il a toute l'apparence d'un petit temple grec... Ce petit temple affecte la forme demi-circulaire. La façade se divise en trois compartiments ; au milieu s'arrondit le tabernacle, de chaque côté se dresse le rétable. Ce qui frappe tout d'abord dans cet ensemble majestueux, ce sont les colonnes torses, si élégamment groupées par trois.



TABERNACLE DE VIEUVICQ



Elles sont au nombre de 18 qui s'élancent de leur piédestal et portent jusqu'au sommet leur guirlande de raisins et de feuilles de vigne, si légèrement fouillée, si gracieusement contournée.....

Au-dessus du fronton triangulaire apparaît le Père-Eternel, drapé dans un manteau flottant, un pied dans le vide et l'autre reposant légèrement sur un groupe de nuages d'où émergent deux têtes d'anges ; son regard plongeant vers la terre et ses bras largement étendus semblent exprimer qu'il admire ce qui se passe dans ces régions inférieures. Cette statue a un cachet de grandeur et de majesté qui convient admirablement au Roi des rois, et la place que lui a donnée l'artiste en fait bien ressortir toute la beauté.

« Le dais ou dôme, qui est comme la tête de l'œuvre tout entière, se compose de trois étages. Le premier est à lui seul plus élevé que les deux autres ensemble ; il repose sur une base ornée de moulures, recouvert presque dans toute sa hauteur par de larges feuilles d'acanthé dont la pointe dirigée en haut se recourbe sur un plan symétrique ; dans la partie supérieure se trouvent des volutes apairées trois à trois, s'accostant aux angles, et auxquelles sont encore suspendues des débris de guirlandes. Le second étage n'est formé que par une gorge profonde sur laquelle se détache une draperie formant guirlande. Le troisième étage est un énorme bourrelet, ou si l'on veut un tore colossal ayant sur chaque face cinq cannelures garnies d'un petit ornement feuillagé que dans la langue technique on appelle godron... Ce couronnement était destiné à recevoir une statue. » On y voit actuellement une statue de Notre-Seigneur montant au ciel

Les parties latérales se composent de deux compartiments. Le cadre en est formé par deux groupes de trois colonnes chacun ; l'entrecolonnement est occupé par une statue d'évangéliste dressée sur un très beau piédestal, orné de feuilles d'acanthé. La facture hardie, l'air magistral de ces quatre personnages contribuent pour une large part à l'effet grandiose de cette œuvre incomparable.

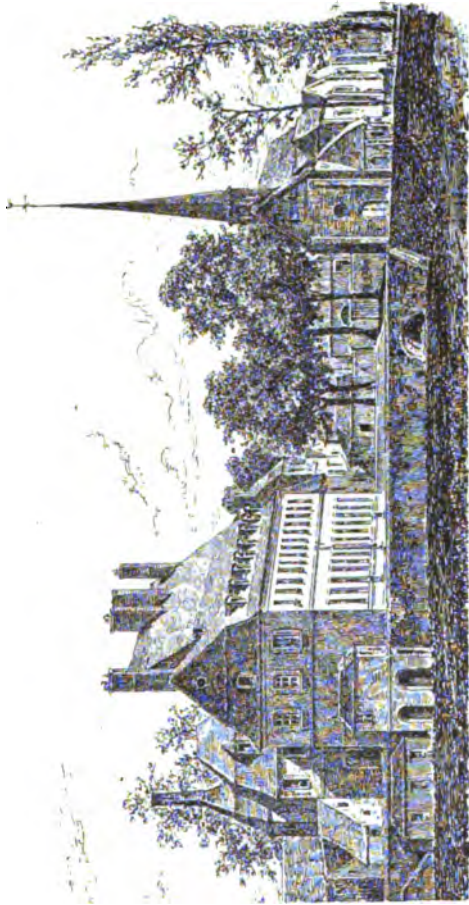
Au dessus de la corniche se trouve une galerie et des urnes enflammées, et au-dessus un médaillon encadré d'enroulements ; dans celui de droite est représenté un ange, dans celui de gauche

la sainte Vierge à genoux sur un prie-Dieu ; il est facile d'y reconnaître le mystère de l'Annonciation.

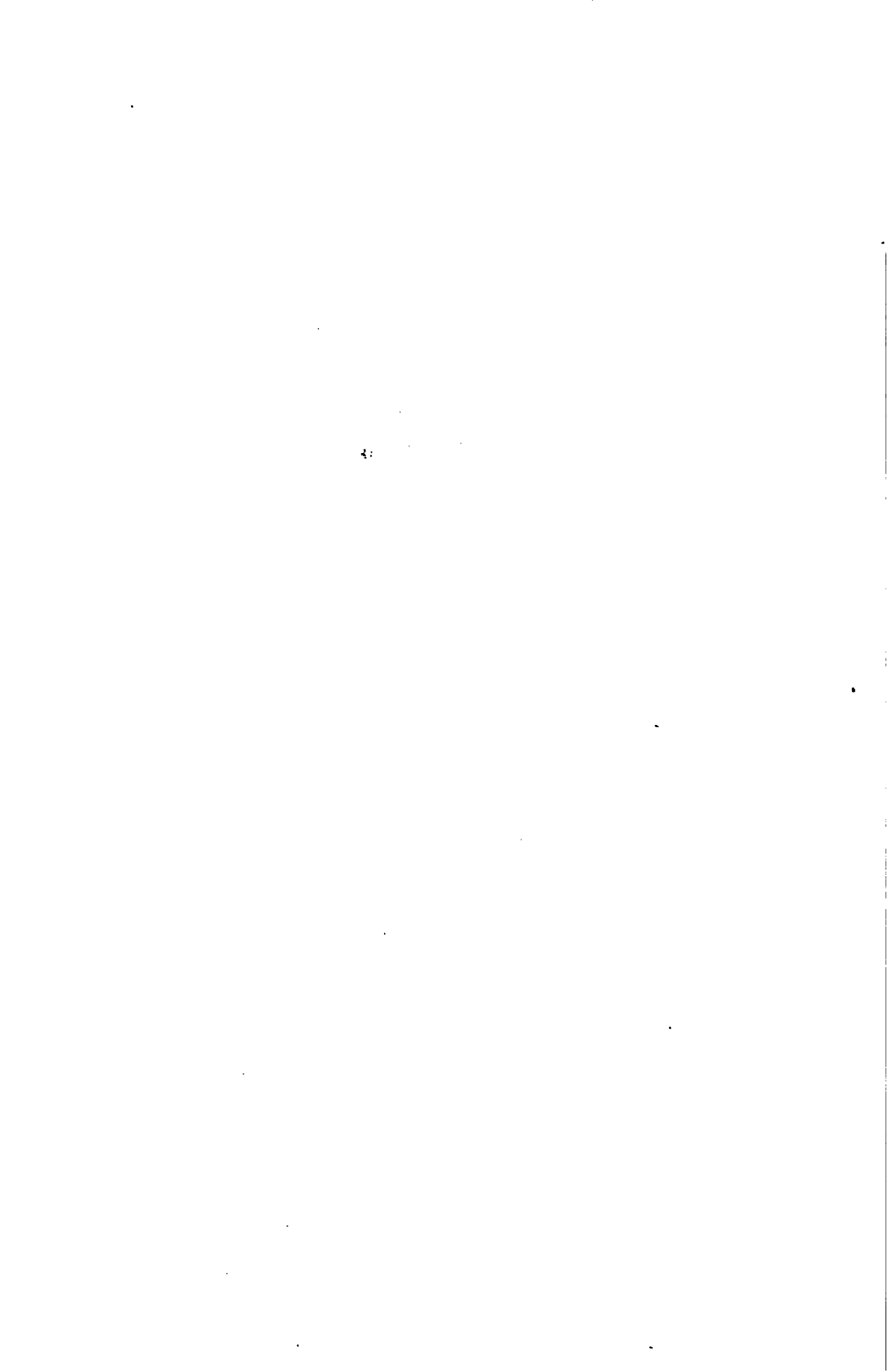
Tout ce travail fut doré dès l'origine, et la dorure quoique ternie par le temps est encore assez bien conservée. Le doreur a sans doute voulu faire assaut d'habileté avec le sculpteur, car là où le sculpteur laisse quelque surface unie, il a entrecroisé des lignes très légères, de manière à imiter un treillage serré ou une étoffe, comme s'il avait voulu tromper l'œil et faire croire que ces délicates moulures étaient autant de broderies appliquées à une étoffe d'or.

Merci à M. de Maupeou des photographies qu'il a bien voulu nous communiquer.

C. M.



ANCIENNE ÉGLISE DE CHARBONNIÈRES
(A côté de l'ancien château).



ÉGLISE DE CHARBONNIÈRES

1. — *Ancienne église.*

Charbonnières semble avoir été autrefois un centre jouissant de quelque notoriété et donnant son nom à un territoire assez étendu. Les Bollandistes, pour désigner l'endroit, situé au-delà d'Authon, où saint Lubin vécut dans la solitude avant d'être abbé de Brou et évêque de Chartres, disent qu'il vint s'établir dans le pays, ou, pour citer exactement, dans le désert de Charbonnières.

L'église actuelle de Charbonnières date de 1837. Celle qu'elle a remplacée devait être fort ancienne. Elle se composait de deux parties distinctes, le vaisseau principal, de l'époque romane, et un bas-côté du XVI^e siècle. Le clocher qui en a été conservé et fait partie de la nouvelle construction, porte la date de 1784.

On a peu de renseignements sur cette ancienne église. Les parties qu'on en a utilisées ainsi que le présent dessin, en donneraient une idée assez favorable. Mais d'autre part les procès-verbaux de plusieurs délibérations du conseil de fabrique, nous la montrent laissant à désirer sous plusieurs rapports.

Dans une demande adressée en 1813 par les administrateurs de la fabrique de Charbonnières à M. le Président du conseil ecclésiastique, il est dit : « Nous avons l'honneur de vous exposer :

« Que le sanctuaire de l'église est extrêmement humide ; les murs sont verts et semblables à un caveau où l'on met les morts.

« Quel a sacristie est non seulement trop petite, mais que si, par des temps de pluies, on n'y mettait pas des planches, il serait impossible de l'habiter.

« Que les terres du cimetière surpassent de quatre pieds et font pourrir les linges et ornements de manière que les revenus de la fabrique suffisent à peine pour les entretenir.

« Que messieurs les ecclésiastiques se sont toujours plaints que cette humidité du sanctuaire était pernicieuse à leur santé.

Nous pourrions citer un exemple bien récent, puisqu'il est vrai que nous avons perdu deux pasteurs en dix-huit mois, qui, d'après la déclaration de leur médecin, ont puisé le germe de leur maladie à confesser dans cette sacristie.

« Que le mur qui soutient l'autel s'écroule.

Dans une autre délibération en 1836, où il s'agit de remplacer la vieille église par une neuve, il est dit qu'elle tombe en ruine.

N'avait-on point forcé quelque peu la note pour les besoins de la cause ? Il est permis de penser qu'un des torts de cette église et non le moindre était sa situation qui opposait un très grand obstacle aux projets d'embellissement du château.

M. le comte de Chamoy s'offrit de la démolir et d'en construire une autre plus loin à ses frais et dépens.

Cette proposition fut acceptée avec empressement à la condition toutefois d'assurer à la fabrique de Charbonnières une rente de 100 francs.

La démolition eut lieu en 1837.

A cette occasion une note fut consignée sur le registre paroissial dont nous extrayons ce qui suit :

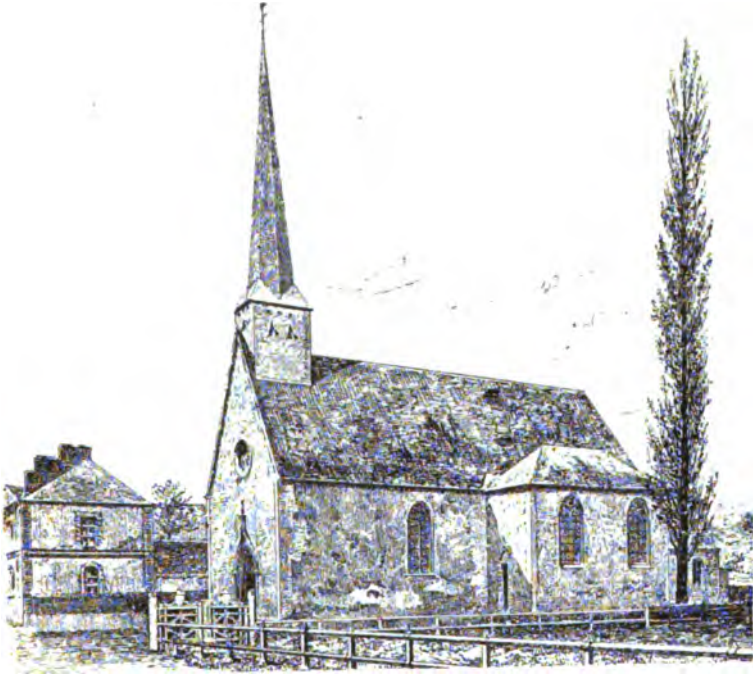
« Cette église était située en dehors des fossés qui entouraient
« le château de Charbonnières. Elle n'avait qu'un bas-côté com-
« posé de quatre arcades. Dans ce bas côté était l'autel de la
« sainte Vierge.

« Sur le pilier qui séparait le sanctuaire du bas-côté, il y avait
« une pierre carrée sur laquelle on avait marqué l'année 1558 :
« ce qui fait présumer que le bas-côté avait été bâti à cette
« époque.

« Cette église avait pour seul et unique patron saint Jean-Bap-
« tiste. La pierre supposée angulaire de cette ancienne église a
« été déposée dans le maître-autel de la nouvelle.

« Dans la démolition du bas-côté et sous l'autel de la Vierge
« on a trouvé une multitude de pierres d'une moyenne grosseur
« sur lesquelles étaient marqués le nom adorable de Jésus-Christ
« et celui de la Très Sainte Vierge.

« Dans la fouille des tombeaux on n'a rien trouvé de remar-
« quable. Dans un on a trouvé huit petites bouteilles de terre
« dans lesquelles il ne restait plus que quelques charbons et une
« matière calcinée. Dans un autre on a trouvé une petite croix
« en plomb dont le Christ est bien conservé. »



ÉGLISE ACTUELLE DE CHARBONNIÈRES



II. — *Nouvelle église.*

L'église actuelle de Charbonnières a été bénite et inaugurée le jour de la Toussaint 1837. M^{re} Clausel de Montals l'a consacrée l'année suivante. Elle est dédiée à la sainte Vierge avec saint Jean-Baptiste comme second patron.

Sa longueur totale, compris nef, chœur et abside, est de 27 mètres, sa largeur est de 9 mètres. Deux chapelles parallèles, de 8^m50 sur 4 mètres, lui donnent la forme d'une croix. Chacune de ces deux chapelles, a deux arcades séparées par un pilier, ouvrant l'une sur le chœur, l'autre sur la nef.

Les arcades sont en plein cintre, les fenêtres et les portes extérieures ont la forme ogivale. La chapelle de droite est dédiée à la sainte Vierge, celle de gauche est sous le vocable de saint Augustin, patron de M. Auguste de Chamoy qui a construit cette église. C'est la chapelle du château.

En entrant dans cette jeune et coquette église de campagne on éprouve une très heureuse et très agréable impression. Il y a dans sa disposition intérieure, dans ses proportions, dans son ameublement quelque chose de réussi qui flatte l'œil et satisfait la piété. Il est regrettable que la voûte, qui d'ailleurs produit un assez bon effet, ne soit qu'un lattis revêtu de plâtre et donne à craindre pour sa durée.

Le maître-autel placé entre le chœur et une abside circulaire est tout en marbre antique et a vraiment grand air. Il est accompagné, ainsi que les autels des chapelles, d'une riche garniture. La chaire, élégante, couverte de sculptures avec pinacle ajouré, est très admirée. Le banc-d'œuvre, ancien banc seigneurial de la famille de Lesseville, est remarquable avec ses palmes, ses roses, ses guirlandes de lierre fouillées en plein cœur de chêne. Les bancs des fidèles, qui avaient été apportés de l'ancienne église et rajustés au mieux, ont dû être renouvelés dernièrement. Les nouveaux bancs, tout en chêne également, sont un beau travail de menuiserie qui peut figurer avec assurance à côté des autres pièces de l'ameublement.

Au fond de l'abside et au-dessus de l'entrée des chapelles

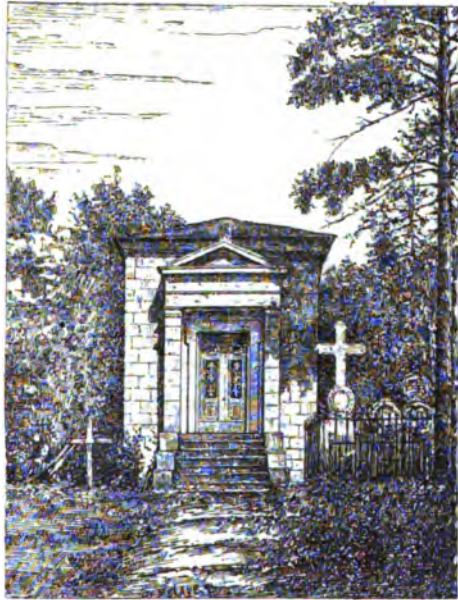
quelques boiseries, palmiers avec leur tronc et guirlandes, méritent de fixer l'attention. Les huit fenêtres sont garnies de vitraux, les uns avec personnages dans leur grandeur, les autres avec médaillons. Les armes de Chamoy et de Saint-Pierre au bas des vitraux du chœur, les armes de Franqueville et de Boisvilette dans les vitraux des chapelles sont un témoignage de l'attachement traditionnel des châtelains de Charbonnières pour leur église. Les tableaux du Chemin de la Croix, artistement peints sur toile avec large et riche encadrement, forment sur les murs un heureux décor complété par un certain nombre de statues. Plusieurs de ces statues, celles du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph de sainte Anne, de saint Pierre, de saint Jean-Baptiste, de sainte Emérence, ont tout le charme et la finesse que l'art moderne réussit à donner à ses compositions; les autres sont recommandables surtout par la vénération et la confiance accordées par les pèlerins aux saints qu'elles représentent.

On a ménagé à l'entrée de l'église nouvelle une place pour la Vierge de l'ancienne église. Détail à noter : l'enfant Jésus qu'elle porte en ses bras semble jouer avec un oiseau qu'il tient dans ses mains.

C'est de préférence devant cette statue que les pèlerins aiment à s'agenouiller pour implorer la protection et les faveurs de la toute-puissante mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Disons en passant que l'église de Charbonnières est un lieu de pèlerinage à sainte Anne, à saint Jean-Baptiste, patron du lieu et de l'ancienne église, à saint Ambroise, à saint Julien, à saint Roch, à saint Jovin, à sainte Emérence et particulièrement à Notre-Dame de Pitié ou des Sept-Douleurs. Chaque année la fête de la Compassion y est célébrée avec grand concours des mères de la contrée conduisant leurs enfants ou les portant sur leurs bras. La messe solennelle, pendant laquelle les assistants se font bénir par la récitation de l'évangile de Marie au pied de la Croix, est suivie d'une procession aussi poétique que religieuse. Tous avant de se retirer tiennent à passer pieusement sous la chasse où l'on conserve avec un très grand respect une parcelle du voile de la sainte Vierge.

La flèche aiguë qui s'élançe au-dessus de l'église abrite deux cloches pesant la plus grosse 1120 et la plus petite 886 livres. La



CHAPELLE DE N.-D. DE PITIÉ
A Charbonnières.



première porte cette inscription : « L'an 1808, Charles-Pierre de Robethon, parrain, ancien militaire ; Marie Le Morhier, de Villiers de Chamoy, marraine. Casimir Vovard, curé. Pierre-Albert Sagedieu, maire. Paul Leguay, adjoint. Charles Morice et Louis Leguay, marguilliers. Fait par nous, J.-B. Guichard et P.-C. Herbelin. ».

L'autre cloche, plus petite (il a fallu tenir compte de la force de la charpente), n'est venue que plus tard prendre place à côté de sa sœur aînée. Elle s'annonce en ces termes :

« L'an 1875 j'ai été bénite pour l'église de Charbonnières et nommée Marie Paule par M. Paul Belhomme de Franqueville parrain et M^{lle} Marie Belhomme de Franqueville marraine. M. Jean-Auguste Villette, curé. M. M. Savigny, maire, A. Piéplu, F. Moulard, L. Brulé, fabriciens.

« Bollée et ses fils fondeurs accordeurs au Mans.

La marraine de cette seconde cloche, aujourd'hui comtesse Jacques de Lauriston, a hérité de M. le comte et de M^{me} la comtesse de Chamoy, avec le domaine de Charbonnières, de leur zèle bien connu pour la dignité et la beauté de la maison de Dieu.

Il existe une chapelle dédiée à Notre-Dame de pitié à 150 mètres de l'église dans un petit bois contigu au cimetière et dépendant du domaine de Charbonnières. Cette chapelle a été construite par M. de Chamoy au-dessus d'un caveau renfermant les restes de plusieurs membres de sa famille et dans lequel lui-même a été inhumé.

Elle a été bénite le 1^{er} novembre 1834.

On y dit la sainte messe.

Bien que son entrée ouvre sur le cimetière, elle est une propriété privée, appartenant, avec le terrain sur laquelle elle s'élève, à M^{me} la comtesse Jacques de Lauriston, héritière de la famille de Chamoy.

Prochainement, par suite de nécessités d'agrandissement, elle se trouvera au milieu même du cimetière.

CIBOIS

